BULLETIN

N° 95 (2026)

DE LA SOCIETE HISTORIQUE ET ARCHEOLOGIQUE DE L'ESSONNE ET DU HUREPOIX

(Fondée en 1894)

SHAEH

CHAMARANDE

Toutes demandes de renseignements peuvent être adressées à :

Société historique et archéologique de l'Essonne et du Hurepoix
Archives départementales de l'Essonne
38, rue du Commandant Arnoux
91730 Chamarande

www.sha-essonne-hurepoix.fr

Cotisation annuelle (2027) :

membre ordinaire : 30 €

membre bienfaiteur : 35 €

membre jeune : 15 €

Tous les chèques doivent être libellés à l'ordre de la SHAEH

Vie de la Société
SHAEH 2026

Compte-rendu de l'Assemblée Générale 2026

L'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) de notre Société s'est tenue le 30 mai 2026 à Saint-Maurice-Montcouronne dans la salle polyvalente gracieusement prêtée par la mairie que nous remercions, en particulier madame Marceau pour son accueil chaleureux.

Après l'AG, nous avons pu visiter l'église de Saint-Maurice présentée par notre président Frédéric Gatineau (photo ci-dessous). Puis nous avons déjeuné sur place, servis par notre traiteur Stevann ; la journée s'est poursuivie par la découverte du lavoir municipal de Saint-Maurice datant du début du XX^{e} siècle, présenté par monsieur Dillmann, puis la visite du parc et du château de Courson sous un soleil de plomb.



Notre AGO a été précédée cette année d'une Assemblée Générale Extraordinaire (AGE) pour voter les nouveaux statuts. Ces nouveaux statuts ont été établis et proposés par le bureau de notre société pour moderniser ceux de 2002 qui étaient devenus obsolètes pour plusieurs articles. Nous donnons ces nouveaux statuts ci-dessous qui sont également publiés sur notre site internet.

Nouveaux statuts de la SHAEH

Article 1 – Dénomination

La société fondée le 19 février 1895 sous le titre de Société Historique et Archéologique de Corbeil, d'Étampes et du Hurepoix a été renommée le 24 septembre 2000 Société Historique et Archéologique de l'Essonne et du Hurepoix.

Elle est régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 sur les associations à but non lucratif.

Article 2 – Missions

La société a pour but les études, les recherches et les publications concernant l'histoire et l'archéologie des régions de l'Essonne et du Hurepoix, ainsi que la description et la conservation des monuments anciens situés dans ces mêmes régions.

Article 3 – Siège social

Le siège social est fixé aux soins des

Archives Départementales de l'Essonne

38 rue du Commandant Arnoux

91730 Chamarande

Il peut être transféré à tout moment sur simple décision de son Conseil d'Administration.

Article 4 – Durée de la Société

La durée de la Société est illimitée.

Article 5 – Moyens d'action

Les moyens d'action de la Société sont notamment :

- L'édition des bulletins annuels
- Les conférences
- La vente permanente ou occasionnelle de mémoires ou de documents
- Les visites de sites historiques de ces régions

Article 6 – Ressources de la Société

Les ressources de la Société se composent : des cotisations, de subventions publiques éventuelles, de dons privés, de recettes provenant de la vente de produits et de toute autre ressource qui ne soit pas contraire aux règles en vigueur.

Article 7 – Composition de la Société

La Société se compose d'adhérents étant à jour de leur cotisation annuelle. Ils ont le droit de vote à l'Assemblée Générale.

Article 8 – Admission et adhésion

Pour faire partie de la Société, il faut adhérer aux présents statuts et s'acquitter de la cotisation annuelle dont le montant est fixé par le Conseil d'Administration et voté par l'Assemblée Générale.

Tout candidat admis doit sa cotisation à partir du 1er janvier de l'année d'adhésion.

Les adhérents ont droit aux bulletins de la Société à partir de l'année de leur adhésion.

Le Conseil d'Administration statue sur les demandes d'adhésion qu'il peut refuser le cas échéant.

Article 9 – Assemblée Générale Ordinaire

L'Assemblée Générale Ordinaire se réunit une fois par an et comprend tous les membres de la Société à jour de leur cotisation.

Une convocation sera émise par mail ou par courrier postal au moins un mois avant la date retenue.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, se prononce sur le rapport moral ou d'activité et sur les comptes de l'exercice financier. Elle délibère sur les orientations à venir. Elle entérine le montant de la cotisation annuelle voté par le Conseil d'Administration.

Les décisions de l'Assemblée Générale sont prises à la majorité des membres présents

Article 10 – Assemblée Générale Extraordinaire

Une Assemblée Générale Extraordinaire peut être convoquée à la demande du Président ou d'une majorité des membres du CA, dans les conditions de convocation identiques à celles de l'Assemblée Générale Ordinaire.

L'ordre du jour peut-être, entre autres choses, la modification des statuts ou la dissolution. Les délibérations sont prises à la majorité des membres présents.

Une convocation sera émise par mail ou par courrier postal au moins un mois avant la date retenue.

Toute proposition de modification des statuts doit être envoyée au secrétaire général et au président au moins deux semaines avant la tenue de l'AGE.

Article 11 – Conseil d'Administration

La Société est dirigée par un Conseil d'Administration, élu ou reconduit pour une année par l'Assemblée Générale.

Tout adhérent peut se présenter lors de l'Assemblée Générale à l'élection au Conseil d'Administration. Pour être élu, il faut obtenir la majorité des voix lors de l'Assemblée Générale et l'accord de la majorité des membres du CA en place.

Le Conseil d'Administration élit chaque année parmi ses membres un Président, un Vice-Président, un Secrétaire Général, un Trésorier et si possible un Trésorier adjoint.

Le Conseil se réunit au moins deux fois par an ; cependant le Président peut le convoquer chaque fois que les intérêts de la Société l'exigent.

Les décisions du Conseil sont prises à la majorité des suffrages des membres présents ou représentés. En cas de partage, la voix du Président est prépondérante.

Le Président ouvre et dirige les séances, maintient l'ordre dans les discussions, fait exécuter les statuts et les décisions de la Société, la convoque pour les séances ordinaires et extraordinaires et ordonnance les dépenses. En cas d'absence du Président et du Vice-Président, le conseil est présidé par le Secrétaire Général.

Article 12 – Secrétaire Général

Le Secrétaire Général est chargé, sous la direction du Conseil de faire annuellement à l'Assemblée Générale un rapport sur les travaux de la Société. Il peut se faire assister par un autre membre du Conseil.

Le Secrétaire Général rédige les procès-verbaux des séances et est chargé de tout ce qui se rapporte à la correspondance.

Article 13 - Trésorier

Le Trésorier est chargé du recouvrement des cotisations annuelles ; il paie les dépenses ordonnancées et donne, chaque année, à l'Assemblée Générale, un état de la situation financière de la Société.

Les fonds disponibles de la Société sont déposés dans un ou plusieurs établissements financiers du département.

Article 14 - Comité de publication du bulletin

Un Comité de publication est composé de membres volontaires de la Société. Il est renouvelable chaque année par le Conseil d'Administration et proposera la publication sous les auspices de la Société des mémoires et documents dont il aura apprécié la valeur.

Le Comité est chargé de la composition et de la rédaction du bulletin, il veille à l'impression et à la correction de toutes les publications de la Société. Il se met en rapport avec les auteurs et leur soumet, s'il y a lieu, les observations approuvées par le Comité de publication.

Article 15 - Dissolution

En cas de dissolution de la Société prononcée par l'Assemblée Générale Extraordinaire, convoquée selon les modalités prévues à l'article 10, un ou plusieurs liquidateurs seront nommés par celle-ci et l'actif, s'il y a lieu, sera dévolu à une association ayant des buts similaires, conformément à l'article 9 de la loi du 1er juillet 1901 et au décret du 16 août 1901.

Article 16 – Règlement intérieur

Un règlement intérieur établi par le Conseil d'Administration arrête les conditions de détails propres à assurer l'exécution des présents statuts et le bon fonctionnement de la Société.

Ce règlement est destiné à fixer les divers points non prévus par les statuts, notamment ceux qui ont trait à l'administration interne de la Société.

Rapport d'activité 2025

L'AG 2025 s'est tenue à Palaiseau le 7 juin 2025 et a fait l'objet d'un compte rendu dans notre dernier bulletin.

La sortie d'automne s'est déroulée le 18 octobre 2025 à Yerres où les participants ont pu visiter le matin l'église Saint-Honest présentée par Frédéric Gatineau ; après un bon repas à la brasserie La grange, nous avons pu visiter le musée et le parc Caillebotte avec les explications de nos deux guides dont Franck Senaud en photo ci-dessous.



En 2025, nous avons également engagé un effort de numérisation des publications de la SHAEH, c'est à dire :

- Tous les bulletins annuels entre 1944 et 2025 inclus.
- Tous les Mémoires et Documents des numéros XI (1975) à XXV (2019).
- Toutes les tables et index
- Le numéro spécial des Cent ans 1895-1995

L'objectif est de pouvoir mettre en ligne ces publications pour un accès par internet au plus grand nombre possible de lecteurs.

Rapport financier 2025

Compte de résultats 2025 comparatif :

	Dépenses	
	2024	2025
petits achats divers (site internet, alimentation)	157	357
prestations externes (conférencière, fédé)	70	300
impression bulletin 94, chroniques	6 361	2 005
routage bulletin & chroniques	2 304	1 980
numérisation (avance)		968
assurance	213	232
sortie Palaiseau (AG)	3 555	2 425
sortie Yerres (oct)		2 614
frais bancaires	265	415
total	12 925 €	**11 295 €**

	Recettes	
	2024	2025
vente bulletins, chroniques	2 726	1 458
sortie Palaiseau (AG)	3 423	2 257
sortie Yerres (oct)		1 560
cotisations membres	6 994	6 030
conférences du président		150
subventions	1 500	0
intérêts bancaires	362	591
total	15 005 €	**12 046 €**
Résultat de l'exercice 2025		**750 €**

Bilan au 31 décembre 2025 (€)

trésorerie disponible au 01 janvier 2025	36 030 €
Résultat de l'exercice 2025	750 €
trésorerie disponible au 31 décembre 2025	**36 780 €**

La numérisation des bulletins s'est terminée en janvier 2026 ; pour mémoire, le coût total de cet effort s'établit à 3519 €.

Le trésorier : François Thiébaud

Adhérents

Nous avons décidé en 2025 de ne compter comme adhérents que les membres s'étant acquittés de leur cotisation fixée à 30 € par individu (inchangée) ou 15 € pour les membres de moins de 40 ans (aucun recensé en 2025-2026).

L'évolution de nos membres est représentée dans le tableau ci-dessous :

	2024	2025	2026 (au 15 juin)
Individuels payants	149	137	102
Institutions (bibliothèques, mairies)	17	16	12
Associations essonniennes	49	36	32
Sociétés (non payantes)	3	2	0
Total	**218**	**191**	**146**

On observe un recul des adhésions en 2026 qu'il conviendra de stabiliser.

En 2026 nous accueillons quelques nouveaux membres dans notre société : Marie-Christine Dorel de Soisy-sur-Seine, Christine Crépaux-Rougerie de Saint-Michel-sur-Orge, ainsi que trois associations locales qui nous rejoignent (ou reviennent) : Transmettre de La Ville-du-Bois, les Loisirs Bouvillons de Bouville et l'association d'Art et d'Histoire de la Vallée de l'Yerres.

Nos actions et projets pour 2026

À la demande expresse de la direction des Archives Départementales, nous avons dû déménager nos anciens bulletins se trouvant dans les réserves des AD 91 ; ces bulletins se trouvent actuellement stockés chez deux particuliers comme solution temporaire.

Nos publications numérisées ont été mises en ligne sur la plateforme EBSCO avec qui nous avons signé un contrat en mars 2026. Nous avons engagé des démarches avec la BnF pour une mise en ligne sur Gallica à l'automne 2026 si possible.

La sortie d'automne 2026 est prévue à Évry pour découvrir le *Vieux Évry* et la ville nouvelle.

Le Président — Frédéric Gatineau

le Trésorier — François Thiébaud

Les consécrations des églises essonniennes avant la Révolution

Frédéric GATINEAU

La commémoration du cinquième centenaire de la consécration de l'église Saint-Martin d'Étampes est une excellente occasion de se pencher brièvement sur la question des consécrations des églises essonniennes.

Dans la tradition catholique la consécration, ou dédicace, est habituellement l'apogée du long chemin vers la construction ou la reconstruction d'une église. La cérémonie de la dédicace est un rite très ancien qui confère à la structure architecturale une bénédiction spéciale, en la consacrant au service divin et à la communauté. Elle doit être nécessairement présidée par un évêque.

L'acte principal réside dans la consécration de l'autel majeur, et éventuellement des autels auxiliaires[1], la bénédiction des murs, l'encensement et l'onction des douze croix de consécration, peintes ou sculptées dans la pierre, qui demeureront comme témoins de la cérémonie[2]. Pour ce rituel on faisait aussi usage d'une eau bénite particulière appelée « eau grégorienne », mélange d'eau bénite mêlée de vin, de sel et de cendres. De siècle en siècle, au rituel romain axé sur la déposition des reliques de martyrs sous l'autel et sur la célébration de l'eucharistie, se rajoutèrent les pratiques des divers rituels gallicans. Suivant les époques et les lieux, le rituel pouvait avoir quelques particularités propres. Le territoire essonnien relevant jadis de trois diocèses différents, les rituels pratiqués n'étaient pas tout à fait les mêmes. La célébration était normalement précédée d'une veillée de prière[3] et s'accompagnait généralement du privilège d'indulgences pour les participants[4]. L'anniversaire de la dédicace d'une église était aussi une solennité importante qui se commémorait chaque année[5].

Les consécrations qui nous sont connues concernent le XV^e^ siècle (Saint-Spire de Corbeil, Saint-Basile d'Étampes). Vingt-six églises ont été consacrées au cours

[1] C'est le cas pour les sept autels de Saint-Spire de Corbeil et de Saint-Basile d'Étampes.

[2] Il reste de nombreuses croix de consécration dans nos églises. Les plus anciennes sont à ND d'Étampes

[3] La veillée est mentionnée sur la dalle de Blandy.

[4] Les indulgences sont mentionnées à Blandy, Juvisy, Saint-Spire de Corbeil et Saint-Basile d'Étampes

[5] Comme en témoigne le texte de la dédicace de Saint-Spire de Corbeil et la mention dans l'obituaire d'Étiolles à la date du 1^er^ aout ainsi que dans celui de Saint-Nicolas de Corbeil.

du XVI[e] siècle, ce qui pourrait correspondre à des travaux de reconstruction de tout ou partie des édifices après les ruines de la Guerre de Cent Ans[6]. Six églises ont reçu leur dédicace au cours du XVII[e] siècle. Enfin deux églises (Fleury-Mérogis, et Saintry) ont été bénies au cours du XVIII[e] siècle, juste après leur construction.

Les sources de notre connaissance de ces dédicaces essonniennes sont très diverses. Dans de rares cas nous possédons la transcription complète de l'acte de consécration, grâce à une copie ancienne pour Saint-Spire et grâce aux soins de Fleureau pour Saint-Basile et pour Saint-Martin d'Étampes.

L'abbé Lebeuf nous donne les dates et souvent les noms des consécrateurs pour pas moins de 15 églises essonniennes : Marcoussis, Montgeron, Yerres, Ballainvilliers, Paray-Vieille-Poste, Bruyères-le-Châtel, Draveil, Ormoy, Brétigny, Saintry, Gif, Juvisy, Champlan, Launay-Courson et Sainte-Geneviève-des-Bois.

Certains érudits locaux ont eu connaissance de documents sur la question auxquels nous n'avons plus accès ; c'est le cas pour l'abbé Gaignard de Saint-Germain-les-Arpajon, le curé Chesnel à Itteville ou le curé Pierre Robert à Bouray.

Certaines églises ont la chance d'avoir conservé leur plaque commémorative de l'évènement. C'est le cas à Leudeville, Bièvres, Saclas, Blandy, Sainte-Geneviève des Bois. D'autres érudits font référence à des plaques aujourd'hui disparues comme à Crosnes.

De façon plus étonnante, certains registres de fabrique (Itteville), voire même certains registres paroissiaux (la Norville, Champcueil, Vigneux) conservent de telles mentions, précieusement recopiées.

Certaines églises (La Norville, la Forêt-Sainte-Croix, Angerville) abritent des millésimes, soigneusement gravés ou peints dans la pierre. Ils sont parfois interprétés comme des marques de consécration mais nous n'en avons pas la certitude absolue car nos églises ont fait l'objet de campagnes continuelles de travaux.

SAINT-SPIRE DE CORBEIL : LE 10 OCTOBRE 1437

On trouve dans les archives municipales de Corbeil une copie du texte de la dédicace datable du commencement du XVII[e] siècle. Le texte a été transcrit dans un article de Dufour paru dans le Bulletin de la Société Historique et Archéologique de Corbeil, d'Étampes et du Hurepoix de 1897[7]. En voici une traduction :

---

[6] Pour cette question on consultera toujours avec profit le travail de Jean Jacques IMMEL, *La reconstruction des églises rurales au sud de Paris après la guerre de Cent Ans*, Mémoire de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 1994.

[7] *Universis præsentes litteras inspecturis, Johannes, miseratio divin Trecensis Episcopus, Salutem in Domino. Notum facimus quod nuper nobis existentibus in civitate parisiensi pro quibusdam nostris et Ecclesiæ nostræ negotiis pertracfendis, ad præsentiam nostram accedens venerabilis et discretus vir Magister Johannes de Calvomonte, Canonicus sanctæ et Regalis Capellæ Palacii Parisiensis et Abbas Sœcularis Ecclesiæ Collegiatæ Sancti Exuperii de Corbolio, parisiensis diocesis, nobis exposuit quod quamvis dicta*

À tous ceux qui vont examiner les présentes lettres, Jean, par la divine miséricorde, évêque de Troyes, salut dans le Seigneur. Nous vous informons que, lors d'un récent séjour à Paris pour affaires personnelles et ecclésiastiques, le vénérable et discret maître Jean de Chaumont, chanoine de la chapelle royale du palais de Paris et abbé de la collégiale Saint Exupère de Corbeil, diocèse de Paris, est venu à notre rencontre. Il nous a expliqué que, bien que ladite église, fondée sous le vocable de saint Exupère, évêque et confesseur, soit très remarquable et distinguée, et qu'elle soit richement pourvue de revenus provenant de sa fondation et de donations pieuses et d'aumônes de rois et de princes, et qu'elle soit également ornée de la présence corporelle du saint confesseur, et qu'elle soit dotée de nombreuses reliques de saints, et qu'elle se distingue à bien des égards par divers titres de grâce et privilèges, elle n'avait pas encore été

Ecclesia, quæ fundata est sub titulo et vocabale supradicti Sancti Exuperii Episcopi et Confessoris, sit notabilis valde et insignis, multis quoque redditibus tam ex sua primiliva fundatione quam ex donationibus et piis largicionibus Regum si principum dotata existat, sit quoque ipsa Ecclesia corporali præsentia supradicti sancti Confessoris decorata, aliisque plurimis sanctorum et sanctarum reliquiis et pignoribus præmunita et aliis diversis gratiarum et privilegiorum titulis multipliciter insignita, ipsa tamen, ut dicebat supradictus Dominus Abbas, nondum fuerat consecrata seu dedicata, adjiciens quod ipse et cæteri ejusdem Ecclesiæ Canonici magno affectionis desiderio cupiebant eam suis temporibus dedicari, ut ipsa quæ tam honorabilis valde et commendata apud universos habebatur, tam digno spirituali dedicationis et consecrationis munere adepto, honorabilior et deo gratior redderetur. Quapropter supradictus dominus Abbas suo et prædictorum canonicorum nominibus nobis supplicabat, cum in regressu nostro de dicta villa Parisiensi transituri essemus per dictam villam de Corbolio, quatinus tunc præfatæ Ecclesiæ dedicationi et quorumdam altarium in eadem existentium consecrationi intendamus et operam dare dignaremur, asserens super hoc habere consensum et licentiam Reverendi in Christo patris Domini Parisiensis Episcopi sicut per ejus patentes litteras offerebat se idem Abbas nobis monstraturum. Cujus nos tandem supplicationibus inclinati, ac ipsius et cæterorum supradittorum canonicorum devotæ ac laudabili affectioni satisfacere volentes, cum per dictam villam de Corbolio transiremus, die scilicet decima octobris anno Domini millesimo quadringentesimo tricesimo septimo, Nos licet ad tantum ministerium indigni et minus idonei, et de speciali consensu et licentia benevola supradicti Domini Parisiensis Episcopi, cum adjutorio sanctissimi Salvatoris nostri Jesu Christi qui caput est universarum Ecclesiarum, ad laudem gloriam et honorem ipsius et gloriosissimæ et intemeratæ suæ genitricis Mariæ et omnium Sanctorum et specialiter sæpedicti gloriosi Episcopi et Confessoris, sancti scilicet Exuperii, sæpefatam Ecclesiam rite et canonice dedicavimus et in ipsa eodem contextu unà cum majori altari quod ad honorem et sub titulo ac nomine supradicti Sancti Exuperii tunc per nos con-secratum exstitit septem altaria consecravimus, scilicet altaria sanctæ Trinitatis, beatæ Mariæ genitricis Dei, Sanctæ crucis, beatorum Apostolorum Petri et Pauli, Sancti Thomæ Apostoli, Sancti Dionisii et Sanctæ Katharinæ Quibus sic peractis, fuit pro parte sæpedicti Domini Episcopi Parisiensis ordinatum quod a modo in prædicta Ecclesia annis sinsulis fiat annua solemnitas præfatæ dedicationis, prout assuetum est fieri in aliis Ecclesiis dedicatis, et quod tunc a Christi fidelibus sequiri valeant remissiones, indulgentiæ in talibus dedicationibus dari consuetæ. Hæc autem omnia universis certificamus et præsentibus nostris litteris attestamur sigillatis sigillo nostro eisdem apposito, die, mense et anno supranominatis.

consacrée ni dédiée, comme l'a dit l'abbé. Il a ajouté que lui-même et les autres chanoines de la collégiale souhaitaient ardemment qu'elle le soit. Que ce lieu, si honorable et loué de tous, soit rendu plus honorable et plus agréable à Dieu par la grâce spirituelle de la dédicace et de la consécration. C'est pourquoi, l'abbé susdit, en son nom et au nom des chanoines susdits, nous supplia, alors que nous traversions Corbeil à notre retour de Paris, de bien vouloir consacrer nos efforts à la dédicace de ladite église et à la consécration de certains autels qui s'y trouvaient, affirmant avoir reçu l'accord et la permission du Révérend père en Christ, évêque de Paris, comme l'abbé lui-même nous le promit par lettres patentes. C'est à ses supplications que nous avons finalement adhéré, et désirant satisfaire l'affection dévouée et louable de lui et des autres chanoines susmentionnés, alors que nous traversions ladite ville de Corbeil, le 10 octobre 1437, nous, bien qu'indigne et moins qualifié pour un tel ministère, et avec le consentement spécial et la bienveillante permission de l'évêque de Paris susmentionné, avec l'aide de notre très saint Sauveur Jésus-Christ, qui est le chef de toutes les Églises, à la louange, à la gloire et à l'honneur de lui et de sa très glorieuse et immaculée mère, Marie, et de tous les saints, et particulièrement du glorieux évêque et confesseur, saint Exupère, avons dûment et canoniquement consacré la sainte Église et, dans le même contexte, le grand autel qui existait en l'honneur et sous le titre et le nom dudit saint Exupére, alors consacré par nous, nous avons consacré sept autels, à savoir les autels de la Sainte Trinité, de la Bienheureuse Marie Mère de Dieu, du Saint-Sacrement, des bienheureux apôtres Pierre et Paul, saint Thomas l'Apôtre, saint Denis et sainte Catherine. Cela étant accompli, il a été ordonné par le vénérable évêque de Paris que, désormais, dans ladite église, la solennité annuelle de la dédicace susmentionnée soit célébrée tous les ans, comme il est d'usage dans les autres églises consacrées, et que les rémissions et indulgences coutumières de telles dédicaces puissent alors être accordées par les fidèles du Christ. Nous certifions tout cela à tous et attestons par les présentes, scellées de notre sceau, le jour, le mois et l'année susdits.

Ce texte ne dit pas que cette consécration de la collégiale Saint-Spire soit intervenue après la fin de travaux d'ampleur comme le prétend Pinard dans sa monographie de 1857 : *La reconstruction partielle dut être lente puisque la consécration se fit seulement le 10 octobre 1437*[8]. Cette assertion a été depuis reprise sans cesse mais sans preuve. La supplique des chanoines de Saint-Spire portait simplement sur le fait qu'elle n'avait jamais été consacrée.

SAINT-BASILE D'ÉTAMPES : LE 11 MARS 1497

Dom Fleureau, l'irremplaçable premier historien d'Étampes, consacre un assez long développement à la consécration de Saint Basile[9] : *Quoy que l'Eglise de saint Basile fait une des plus anciennes de la ville, comme j'ay dit, elle n'a pourtant été dédiée qu'en l'an 1497 que Tristan de l'illustre famille de Salazar, Archevêque*

[8] M. PINARD : *Monographie de l'église Saint-Spire de Corbeil (Seine-et-Oise) ;* impr. de Crété (Corbeil), 1857.

[9] Dom Basile FLEUREAU : *Les antiquitez de la ville et du duché d'Étampes* ; à Paris chez J.B. Coignard, 1683.

de Sens, la consacra avec les cérémonies accoûtumées, le second Dimanche de Carême, auquel on chante pour Introït à la Messe Reminiscere qui écheut cette année-là le onziéme jour de Mars. Il y consacra aussi sept Autels, celuy du Chœur, sous l'invocation de la tres-sainte Trinité, de la sainte Vierge, & de saint Basile, Archevêque de Cesarée, dans lequel il enferma des Reliques de saint Theodore, & de saint Christophe, avec l'authentique de l'acte que je vais rapporter. Le second de même sous l'invocation de la tres-sainte Trinité, de la sainte Vierge, & de saint Jean Baptiste. Le troisiéme de saint Jacques & de saint Sebastien. Le quatriéme de saint Prix. Le cinquiéme de saint Maur, & de S. Fiacre. Le sixiéme de saint Michel, & de sainte Catherine, & le septiéme de saint Sauveur: Et pour inviter les Fideles à visiter cette Eglise le jour que cette cérémonie a été faite, il a donné à perpétuité quarante jours d'indulgences des penitences enjointes à ceux, qui se repentans de leurs pechez, & confessez la visiteront depuis les premieres Vêpres de la veille jusques aux secondes du jour de cette solemnité; & chaque Jour de l'Octave: & y feront quelques aumônes pour sa reparation, & son augmentation, comme le contient l'acte suivant[10].

[10]*Tristandus de Salazar miseratione divina Senonensis, Archiepiscopus Galliarum, & Germaniæ Primas, universis Chisti fidelibus præsentes litteras inspecturis in Domino sempiternam. Notum facimus quod nos, an. Domini MCCCCLXXXXVII. die Dominica de Reminiscere, quæ fuit XI. mensis Martii, Ecclesiam Parochialem sancti Basilii de Stampis, Senonensis Diœcesis, unà cum septem Altaribus; videlicet majus, & principalius in honorem sanctißimæ Trinitatis, Beata Maria Virginis, & Beati Basilii Cesareæ Archiepiscopi; quasdam reliquias Sancti Theodori, & Christophori cum litteris nostris testimonialibus in eodem altari includentes. Alterum in ejusdem sanctæ Trinitatis, B. Virginis Mariæ, & S. Ioannis Baptistæ. Tertium in SS. Jacobi, & Sebastiani. Quartum in S. Præjecti. Quintum in SS. Mauri, & Fiacrii. Sextum in SS. Michaëlis, & Catharinæ. Septimum in S. Salvatoris reverentiam, & honorem, observatis solemnitatibus & ceremoniis in talibus requisitis, consecravimus, & dedicavimus. Statuentes de cætero hujusmodi dedicationis festum singulis annis in eadem Ecclesia celebrari die Dominica de Reminiscere. Et ut Christi fideles eo libentiùs ad eandem Ecclesiam parrochialem, ea die, devotionisve causa conveniant, & de bonis sibi à Deo collatis pro ejusdem Ecclesiæ reparatione, constructione, ædificatione, & augmentatione tribuant, & largiantur. De omnipotentis Dei misericordia, Beatissimæ Virginis Mariæ, & BB. Petri, & Pauli Apostolorum ejus, ac Beatissimi Protomartyri Stephani, Patroni nostri meritis, & interceßionibus confisi, omnibus Christi fidelibus verè pœnitentibus, & confeßis, prædicti sancti Basilii Ecclesiam primis Vesperis ad secundas usque vesperas ejusdem diei dedicationis visitantibus devotè, & pro præmißis eidem Ecclesiæ de bonis largientibus aut aliàs benefacientibus; similiter, & in qualibet die octavarum ejusdem festivitatis, quadraginta dies de injunctis sibi pœnitentiis misericorditer in Domino relaxamus; præsentibus perpetuis futurisque temporibus duraturis. Astantibus ac præsentibus in ejusdem Ecclesiæ dedicatione Magistro Ioanne Pocaire, in artibus, Magistro ejusdem Basilicæ curato. Simone Baudequin Stampensi, Petro le Gendre Vastinensi Decanis. Petro Oursin Promotore. Petro Didier, Ioanne de Mazeaux, Ioanne le Fer ejusdem Ecclesisiæ matriculariis. Ioanne Laurens, Præposito, Ioanne de Villete B Baillivi Locum tenente. Petro Gilles Procuratore illustris Comitis Stampensis, & quam pluribus aliis in multitudine copiosa. In quorum omnium, & singulorum fidem, & testimonium præmissorum, his præsentibus litteris nostrum apponi fecimus sigillum die, & anno prædictis. Pontif. SS. in Christo Patris ac DD. Alexandri, divina providentia PP. VI. an.*

En voici une traduction : *Tristan de Salazar, par la miséricorde divine de Senon, archevêque de Gaule et de Germanie, présente à tous les fidèles du Christ les lettres d'inspection du Seigneur. Nous déclarons qu'en l'an de grâce 1487, le dimanche du Souvenir, qui était le 11 mars, l'église paroissiale Saint-Basile d'Étampes, dans le diocèse de Sens, ainsi que sept autels : le plus grand et le plus principal, dédié à la Très Sainte Trinité, à la Bienheureuse Vierge Marie et au Bienheureux Basile de Césarée, archevêque, et contenant certaines reliques de saint Théodore et de saint Christophe, avec nos témoignages, dans ce même autel ; le deuxième, dédié à la même Sainte Trinité, à la Bienheureuse Vierge Marie et à saint Jean-Baptiste ; le troisième, dédié à la Sainte Trinité, à saint Jacques et à saint Sébastien ; le quatrième, dédié à la Sainte Trinité ; le cinquième, dédié à la Sainte Trinité, à saint Maurice et à saint François ; et le sixième, dédié à la Sainte Trinité, à saint Michel et à sainte Catherine. Nous avons consacré et dédié le septième jour à la vénération et à l'honneur du Sauveur, en observant les solennités et les cérémonies requises. Nous avons décidé, de plus, que la fête de cette dédicace sera célébrée chaque année dans la même église. Et que les fidèles du Christ se réunissent plus volontiers dans la même église paroissiale, ce jour-là, par dévotion, et qu'ils y donnent et y offrent les biens que Dieu leur a accordés pour la réparation, la construction, l'édification et l'agrandissement de ladite église. Par la miséricorde de Dieu Tout-Puissant, confiants dans les mérites et l'intercession de la Très Sainte Vierge Marie, des Apôtres Pierre et Paul, et du Très Saint Protomartyr Étienne, notre Patron, tous les fidèles du Christ qui se repentent et confessent sincèrement leurs péchés, sont invités à visiter avec dévotion l'église Saint-Basile susdit, des premières vêpres aux secondes vêpres, le jour même de sa dédicace, et à y faire des dons ou autres bienfaits. De même, chaque jour des octaves de cette fête, nous nous déchargeons, par miséricorde, de quarante jours de pénitence imposée par le Seigneur, pour le temps présent et à venir. Étaient présents à la dédicace de cette église : Maître Jean Pocaire, maître des arts, curé ; Simon Baudequin d'Étampes, Pierre le Gendre de Gastines, doyen ; Pierre Oursin, promoteur ; Pierre Didier, Jean de Mazeaux, Jean le Fer, greffiers. Jean Laurens, Jean de Villete, Pierre Gilles, procureur de l'illustre comte d'Étampes, et tant d'autres parmi une multitude considérable. En foi de tous et en témoignage de ce qui précède, nous avons apposé notre sceau sur les présentes lettres, le jour et l'année susmentionnés. Sa Sainteté le Pontife en Christ le Père et son Seigneur Alexandre, divine providence, PP VI, en l'an VI, régnant en France sous le règne de Charles VIII, XV. Signé au-dessus du pli par Maurice, sur ordre du même Très Révérend Archevêque et Primat, avec une boîte en fer et un drapé de soie rouge*.

Comme pour Saint-Spire la raison de cette consécration tardive ne nous est pas rapportée. En tout cas elle intervient 62 ans avant la date d'interruption des travaux mentionnés par une inscription toujours visible au chevet de l'église *Faxit Deus ut perficiar 1559*.

VI. regnante in Francia Carolo VIII. regni ejusdem XV. signatum supra plicam Mauricet, de mandato ejusdem Reverendissimi Domini Archiepiscopi, & Primatis, cum capsa ferrea, & cum appensione serica rubri coloris.

SAINT-GERMAIN DE SAINT-GERMAIN-LES-ARPAJON : LE 24 AOÛT 1503

La dédicace de 1'édifice tel qu'il est aujourd'hui, quoique ancien, n'a été faite que le 24 août 1503 par Jean, évêque de Mégare, commis par1'Archevêque de Paris[11].

NOTRE-DAME DE CROSNES : PREMIER JUILLET 1509

Il est fait mention d'une inscription détruite à la Révolution qu'on trouvait sur l'un des piliers.

« *Bonnes gens, plaise vous sçavoir que l'église de Notre-Dame de Crosne fut dédiée le premier dimanche de juillet 1509, par Révérend Père en Dieu, Frère Jehan Nervet, evesque de Magarence, prieur de Sainte-Catherine du Vau des Ecoliers* ». Ce prélat, originaire de Villeneuve-le-Roi, voulut être inhumé dans ce modeste sanctuaire[12].

NOTRE-DAME DE TORFOU : 1512

La consécration de Torfou nous est connue grâce à la copie d'un parchemin découvert par le curé Jacques François Laignel en 1745 et soigneusement recopié par ses soins sur un registre conservé aux archives diocésaines d'Évry :

En 1512 du consentement de l'évêque de Paris a consacré cette église de Torfou en l'honneur et sous l'invocation de la bienheureuse Marie toujours Vierge et de Ste Avoye vierge et aussi le grand autel et en présence de vénérable et discrète personne messire Jean Desfosses docteur en théologie chancelier de l'église de Paris, Guillaume de Chepdeville chanoine de la dite église de Paris, de Guillaume Perier curé de la dite église de Torfou, de noble homme messire Antoine Royer procureur du Chatelet de Paris, de Jean Breton et Mathurin Revers alors marguillier, de Jean de Serre, Guillaume Cousin, Jean Hodoeuin et Georges Coste paroissiens et habitants dudit lieu et aussi d'un grand nombre d'autres paroissiens et multitude de peuple que la dévotion avait attirés à cette cérémonie signé Huart[13]

---

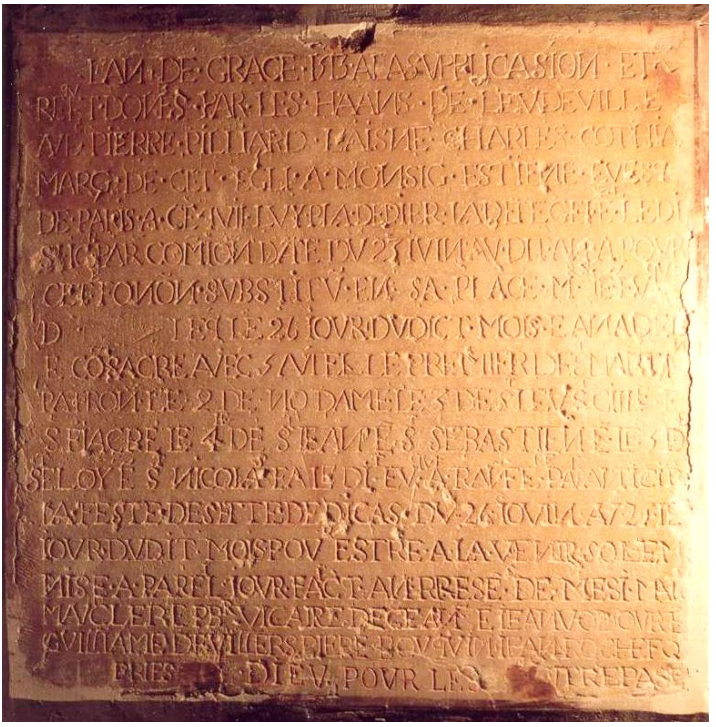
[11] L'abbé GAIGNARD curé de St Germain : *Histoire de St Germain-les-Arpajon* ; 1878.

[12] D ANGER : *Les dépendances de l'Abbaye de Saint-Germain-des-Prés, Seine-et-Oise* ; Archives de la France Monastique - vol. IV, Librairie Honoré Champion à Paris, 1909.

[13] Copie d'un morceau de parchemin trouvé par moi Jacques François Laignel curé de cette paroisse de Torfou dans l'un des côtés ou flancs de la pierre sacrée du maitre autel qui avait été démolie au mois de de mars 1736 lequel coté ou flanc ayant été ouvert le 13 juillet 1745, moi curé avait trouvé un petit coffret de fer mince ou étaient enfermé le dit morceau de parchemin de la dédicace de l'église et un petit sachet qui m'a parue d'étoffe de soie liée d'un fil dans lequel j'ai trouvé un petit ossement ou portion de relique avec une petite bande de parchemin et cette inscription : *de osse cervicis sanct Blaisi episcopi et martiri*. Le coffret contenant la dédicace et tout ce qui y était renfermé, l'original en parchemin le procès-verbal de la découverte ont été remisé dans le coffre du maitre autel sous la planche

SAINT-MARTIN DE LEUDEVILLE : 1513

Une dalle conservée dans l'église mentionne la consécration. Selon Guilhermy, qui a visité l'église dans les années 1850, *l'inscription est embarrassée d'abréviations et de fautes de grammaire à tel point qu'il nous semble utile de la traduire en style courant : "L'an de grâce 1513, à la supplication et requête données par les habitants de Leudeville, avec Pierre Pilliard l'aîné et Charles Cothiau, marguilliers de cette église, à monseigneur Étienne, évêque de Paris à ce qu'il lui plaise dédier ladite église, et ledit seigneur, par commission datée du 23 juin audit an, a pour cette fonction substitué en sa place messire Jean, évêque de M., lequel, le vingt-sixième jour desdits mois et an, a dédié et consacré avec cinq autels, le premier de saint Martin, patron, le second de Notre-Dame, le troisième de saint Leu, saint Gilles et saint Fiacre, le quatrième de saint Jean et saint Sébastien, et le cinquième de saint Éloi et de saint Nicolas, et ledit évêque a transféré par anticipation la fête de cette dédicace du 26 juin au vingt-cinquième jour dudit mois, pour être à l'avenir solennisée à pareil jour. Fait en présence de messire Martin Mauclere, prêtre, vicaire de céans, et Jean Vodour et Guillaume de Villers, Pierre Bouquin, Jean Rochefort. Priez Dieu pour les trépassés"*[14]



Leudeville, dalle commémorative de la consécration

qui sert de table dans la partie antérieure le 13 octobre 1745 par moi curé Laignel (arch dioc K 20 01).

[14] F. de GUILHERMY : *Inscriptions de la France, du V^e siècle au XVIII^e* ; tome IV, recueillies et publiées à Paris, Imprimerie Nationale, 1879.

SAINT-NICOLAS DE CORBEIL : PREMIER SEPTEMBRE 1518

La dédicace de Saint-Nicolas est attestée par la note suivante, insérée à l'obituaire, à la date du premier septembre[15] [16]. Traduction : *1er septembre. Dédicace de cette église. En l'an de grâce mil cinq cent dix-huit, le mercredi premier jour du mois de septembre, Monseigneur Jean, évêque de Mégare, avec la permission de Monseigneur Étienne, évêque de Paris, ville et diocèse de Paris, notoirement absent, a dédié et consacré l'église du Bienheureux Nicolas, dans le faubourg de Corbeil, sous l'invocation du même saint, avec quarante jours d'indulgence. En foi de quoi, j'ai apposé ma signature ci-dessus, en l'an et le jour susdits. LONGEMAILLE.*

SAINTE-MARIE-MADELEINE DE MARCOUSSIS : PREMIER MAI 1521

« *La Dédicace de cette Eglise fut faite le 1er Mai 1521 par François Poncher, Evêque de Paris, comme aussi la bénédiction de six autels dont l'un de Notre-Dame, les autres de Ste Magdelene, S. Gilles et S. Loup, le tout en présence de l'Archevêque de Tours*[17]. »

SAINT-MARTIN D'ÉTAMPES : 11 JUIN 1526

La consécration de Saint-Martin d'Étampes nous est connue grâce à un document provenant du fonds de l'abbaye de Saint-Chéron-lès-Chartres : *Consécration de l'église paroichiale monseigneur Saint Martin d'Estampes les Vielles par Barthélemy, évêque de Sébaste et abbé de Saint-Chéron*[18]. L'assertion

[15] *1518. 1er Septembris. Dedicatio hujus ecclesie Anno Domini millesimo quingentesimo decimo octavo, die vero mercurii prima mensis Septembris, reverendus in Christo pius et Dominus Dominus Johannes, episcopus Magarensis, de licentia domini vicarii reverendissimi in Christo pii et Domini Domini Stephani, miseratione divina, episcopi Parisius, civitate et diocese parisiense, notorie absentis, dedicavit et consecravit ecclesiam Beati Nicolaï in suburgio Corbolii sub invocatione ejusdem sancti, cum quadraginta dies indulgentiæ. Teste signo meo manuale hic apposito anno et die predicto*. LONGEMAILLE.

[16] L'église Saint-Nicolas est aujourd'hui détruite. Dufour : *l'église et le cimetière Saint-Nicolas*, Bulletin de la société historique et archéologique de Corbeil, d'Étampes et du Hurepoix, 1909.

[17] Abbé LEBEUF : *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, 1757.

[18] AD 28, H 3063.

est confirmée par Dom Fleureau qui prend soin de retranscrire l'acte original[19] [20]. En voici une traduction : *Barthélemy, évêque de Sébaste, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège apostolique, à tous ceux qui liront ces lettres, salut dans le Seigneur. Nous vous informons qu'en l'an et jour de ce jour, par l'autorisation du vénérable Maître Ferrand, licencié en droit, archidiacre du Gatinais et chanoine de l'église de Sens, vicaire général en matière spirituelle et temporelle, Monseigneur en Christ, du titre de sainte Sabine, de la Sainte Église romaine, cardinal-prêtre de Bourbon, archevêque de Sens, primat de Gaule et de Germanie, duc de Laudun, Paris, France, à la demande et à la supplication du frère religieux Benoît Baron, prêtre de l'ordre de Saint-Benoît, prieur du prieuré et de l'église paroissiale Saint-Martin d'Étampes ; et aussi de Jean le Gendre, Jean Durant, Jean Clément et Guillaume Godin, intendants de ladite église, a fait la consécration de la présente église et de ce présent grand autel en l'honneur de saint Martin, ainsi que des reliques des 11 000 vierges. Nous l'avons béni et consacré et y avons placé un vase d'étain, que nous avons dévotement consacré à Dieu, selon les solennités coutumières. Donné en l'an de grâce 1526, le 11 juin : en présence des susnommés, ainsi que des seigneurs Simon le Gendre, Jean Courcicault, Claude Boilleau, prêtres, et de nombreuses autres personnes. Signé Guicherchin*.

Cette date de 1526 n'est pas exactement la fin des grands travaux de l'église Saint-Martin. La consécration se situe entre l'achèvement de la reconstruction des voûtes du chœur et celles de la croisée du transept, vers 1520, et la date avancée par Dom Fleureau pour l'achèvement de la nouvelle tour clocher, 1537.

SAINT-SATURNIN DE LA FORÊT-SAINTE-CROIX : 1527

À l'intérieur de l'édifice le millésime 1527 est gravé sur le culot d'une des deux colonnes tronquées encadrant la grande baie axiale du chœur. De fait, l'analyse

[19] Bartholomæus Dei & sanctæ Sedis Apostolicæ gratia Sebastianensis Episcopus, universis presentes litteras inspecturis, salutem in Domino. Notum facimus quod anno & die datæ præsentium, de licentia & permißione venerabilis Viri Magistri Ferrand, Iuribus licentiati, Archidiaconi Vastinensis, ac Ecclesiæ Senonensis Canonici, Vicarii Generalis in spiritualibus & temporalibus Reverendißimi in Christo Patris & Domini Domini miseratione divina tituli sanctæ Sabinæ, sacrosanctæ Romanæ Ecclesiæ Presbiteri Cardinalis de Borbonio, Archiepiscopi Senonensis Galliarum & Germaniæ Primatis, Ducis Laudunensis, Paris Franciæ, ad instantiam & supplicationem Religiosi fratris Benedicti Baron Presbiteri Ordinis sancti Benedicti, Prioris Prioratus & Parochialis Ecclesiæ sancti Martini de Stampis; nec non Ioannis le Gendre, Ioannis Durant, Ioannis Clement & Guillelmi Godin Provisorum dictæ Ecclesiæ, presentem Ecclesiam, & hoc presens majus altare in honorem sancti Martini, una cum reliquiis XI. mille Virginum in eo, & quodam vase Stanneo appositis, benediximus & consecravimus, & Deo devotè dicavimus, solemnitatibus in talibus assuetis. Datum Anno Domini M. DXXVI, die undecimâ mensis Iunii: præsentibus supradictis nec non Dominis Simone le Gendre, Ioanne Courcicault, Claudio Boilleau, Presbiteris, cum pluribus aliis. Signatum Guicherchin.

[20] Dom FLEUREAU : *Les Antiquitez de la Ville et du Duché d'Estampes*. Paris, Coignard, 1683.

dendrochronologique, réalisée en 2007, démontre que les arbres utilisés pour la charpente de la nef et du chœur ainsi que celle du bas-côté, ont été abattus entre 1511 et 1528. Ce résultat pourrait confirmer que l'édifice a bien été entièrement construit, en une seule campagne, qui s'est terminée en 1527, date qui pourrait aussi être celle de la consécration de l'église.

SAINT-PIERRE D'ANGERVILLE : 1532

Un millésime figure sur une des croix de consécration, ce qui pourrait indiquer la date de la dédicace. Toutefois on trouve le millésime 1582 sur une clé de voute dans la même église. Par ailleurs le 1532 a parfois été lu comme un 1732, date qui correspond de fait à un agrandissement de l'église bien documenté.



1582 Angerville, croix de consécration millésimée

SAINT-JACQUES DE MONTGERON : JUIN 1535[21]

La dédicace de l'église de Montgeron eut lieu, en juin 1535, par l'évêque d'Ebron. La paroisse est placée sous le double vocable de Saint-Jacques-le-Majeur et de Saint-Christophe[22].

[21] Cette église a été démolie en 1855.

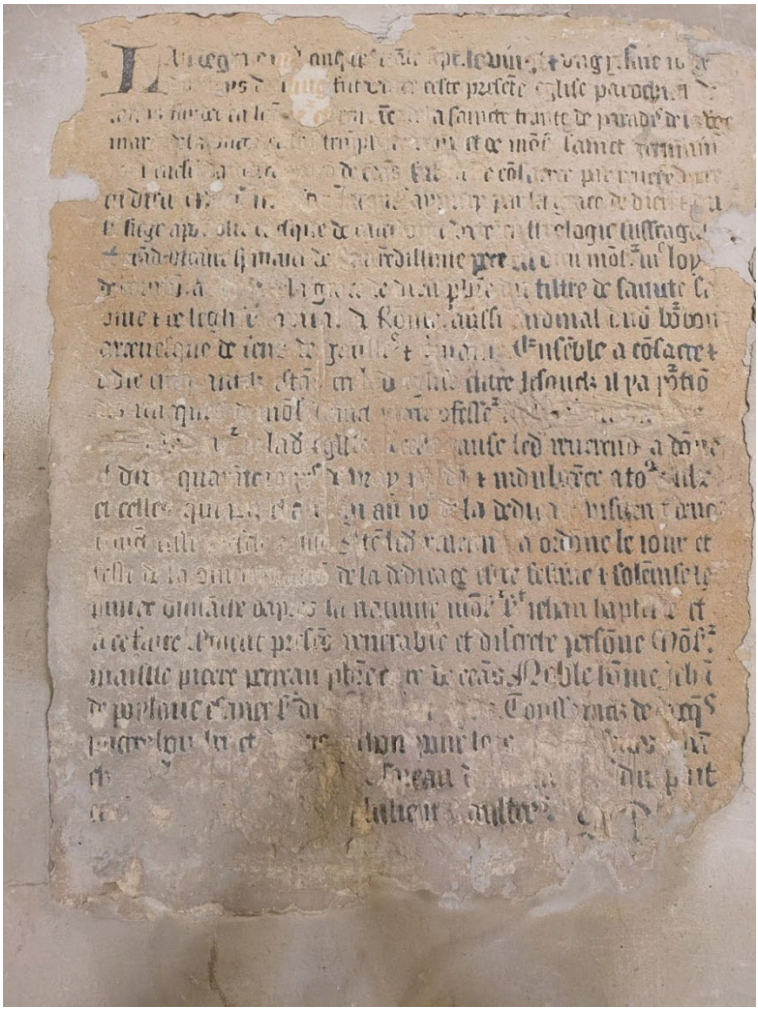
[22] Jean-Charles GATINOT : *À travers Montgeron* ; 1901 reprenant l'abbé LEBEUF.

SAINT-MARTIN DE BIÈVRES : 11 JUILLET 1536

La dédicace nous est connue par une plaque de marbre noir taillé et gravé de lettres dorées. La dalle date du XVII[e] siècle mais le fait qu'elle ait été regravée postérieurement témoigne de l'importance de l'acte de consécration pour sa commémoration. « *Le 11 juillet MDXXXVI, l'église de S. Martin de Bièvres a été dédiée sous les vocables des S.S. M.M. Laurent et Priest, par l'illustrissime et révérend maître seigneur René du Bellay, évêque du Mans et vicaire général de SRE le cardinal Jean du Bellay, évêque de Paris* ».

SAINT-GERMAIN DE SACLAS : 8 JUIN 1537

La dédicace nous est connue par une inscription placée dans l'église. La plaque est aujourd'hui en assez mauvais état et difficile à lire.



1537 Saclas dalle commémorative de la consécration

L'an de grâce 1537 cette et le 8e jour du mois de juin fue béni cette présente église paroissiale de Saclas fondée en l'honneur Premièrement de la sainte Trinité de paradis de la Vierge Marie de la victorieuse et triomphale croix et de Mr Saint Germain jadis évêque d'Auxerre patron de céans. fue consacré par révérend père en Dieu Monseigneur maître Jacques Amaury par la grâce de Dieu et du Saint-Siège apostolique évêque de Calcidoine docteur en théologie suffragant et grand vicaire spirituel de révérendissime père en Dieu Monseigneur maître Louis de Bourbon aussi par la grâce de Dieu cardinal prêtre titre de Sainte-Sabine de l'église capitale de Rome aussi cardinal dudit Bourbon archevêque de Sens, de Gaulle et Germanie. Ensemble a consacré et dédié cinq autels étant en ladite église entre lesquelles il y a portion des reliques de monsieur Saint Pierre confesseur… de ladite église. A cette cause ledit révérend a donné et donne 40 jours de vrai pardon et indulgence à tous ceux et celles qui y soient chacun en au jour de la dédicace visite dévotement cette église. Item le dit révérend à ordonner le jour et fête de l'anniversaire de la dédicace être festive et solennisé le premier dimanche après la Nativité de monsieur Saint-Jean-Baptiste. Et à ce faire était présent vénérable et discrète personne monsieur maître Pierre Perrault prêtre curé d'océan le noble homme géant de Poylou escuier seigneur du fief de Saclas, Toussaint Denis, Pierre Boudier[23].

SAINT-GERMAIN D'ITTEVILLE : 18 AOÛT 1538

La dédicace nous est connue grâce au registre de fabrique du XVIII[e] : Extrait du procès-verbal de la consécration de l'église d'Itteville par Jehan Lunelius, évêque de Sebaste, d'après l'inscription, gravée en 1619, relevée par le curé Chesnel en 1739, qui se trouvait « au-dessus du bénitier entre la petite et principale porte de l'église » « *L'an mil cinq cent trente-huit, le dix-huitième jour d'août, cette église fut dédiée et consacrée par R. P. en Dieu Messire Jehan Lunelius, évêque de Sebaste et abbé de Saint-Sébastien ad catacombas de urbe près et hors les murs de Rome, de l'ordre de Cîteaux, lequel a donné et octroyé quarante jours de vrai pardon et indulgences à tous ceux qui la visiteront au jour anniversaire de la dédicace, la fête et solennité de laquelle est toujours le dimanche d'après l'Assomption de Notre-Dame, ainsi qu'il apparaît par acte signé de la propre main dudit seigneur évêque, lequel acte est avec les titres de l'église*[24] ».

SAINT-JACQUES & SAINT-PHILIPPE DE BALLAINVILLIERS : 1539

« *La Dédicace de cette église se solemnise au mois de Juin ou Juillet. Elle fut faite l'an 1539 sous le titre de Saint-Philippe et Saint-Jacques par l'Evêque*

[23] Transcription, légèrement corrigée, donnée par l'association des amis de l'église de Saclas.
[24] Registre des délibérations de la paroisse d'Itteville (1739-1790), arch dioc K 10 11/2.

d'Ebron, qui en avoit la permission, le 12 mai de la même année. Auparavant elle étoit sous le titre de Saint-Jacques et Saint-Christophe[25] ».

SAINT-VINCENT DE PARAY : 1541

« *La Dédicace de cette église fut faite en 1541 par l'Evêque de Sebastianople*[26] *auquel l'Evêque de Paris permit aussi le 13 Août de bénir une portion de terre qui en étoit voisine*[27] ».

SAINT-PIERRE DE BOURAY : 25 JUILLET 1541

La dédicace de l'église nous est connue grâce aux notes du curé Pierre Charles Robert rédigée en 1808. « D'après les représentations faites par M le curé desservant à M Rougé maire et principal bienfaiteur de l'église paroissiale de Bouray diocèse de Versailles pour le rétablissement du tableau essentiel de la dédicace de la dite église au-dessus de la grande porte, n'ayant plus aucune pièce qui puisse laisser aux paroissiens la certitude de cette dédicace, sinon un vieux tableau en papier indécent et mal écrit, la copie en a été tirée en la forme de l'acte suivant : « *L'an 1541 le 25 juillet fête de st Jacques le majeur apôtre par permission de Mgr l'archevêque de Sens la dédicace de cette église paroissiale de Bouray telle qu'elle est aujourd'hui a été dédiée à l'adorable trinité sous l'invocation de st Pierre apôtre délivrée de sa prison et seul patron de la paroisse par Mgr Jean Lunelius évêque de Sebaste. Ledit jour M le curé fit replacer un tableau en bois au-dessus de ladite grande porte de l'église* » *P Robert curé desservant de Bouray*[28].

SAINT-DENIS DE LA NORVILLE : 1542

La dédicace nous est connue par une précieuse note du curé Adam écrite dans les registres de la paroisse : *L'an mil sept cent trente-trois, au mois de décembre, sur un ancien morceau de bois scellé au-dessus du balustre de la chapelle des Minots qui menaçait ruine, j'ai remarqué qu'il avait été écrit ces paroles : Cette église a été dédiée en mil cinq cent quarante-deux. - Ce qui pourra servir dans les temps à venir à lever tous soupçons sur la réalité de la dédicace de cette église, au cas que l'on en fût en doute. C'est pourquoi je l'ai inséré dans le présent registre. ADAM, curé*[29].

Cette assertion est corroborée par une inscription dans l'église. Près du grand portail, la première clef de voute porte un écu sur lequel est peint « Cette église bâtie en 1445 a été dédiée en 1543 ».

---

[25] Abbé LEBEUF : *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris ;* 1757.

[26] Le nom de cet évêque ne nous est pas parvenu. On sait pourtant, toujours par l'abbé Lebeuf que, durant la même année, ce même prélat a béni la chapelle de l'Ave Maria à Paris.

[27] Abbé LEBEUF, op. cit.

[28] Registre BMS, arch dioc K 03 22.

[29] BMS la Norville.



La Norville, inscription sur clef de voute

SAINT-DIDIER DE BRUYÈRES-LE-CHÂTEL : 10 MAI 1543

« *Le Jeudi 10 May de l'autorité de Jehan du Bellay Cardinal de Sainte Cécile Evêque de Paris, cette Eglise de Brieres-le-Chastel, en l'honneur de Dieu et de Monsr. Saint Didier Patron d'icelle, fut dédiée par Reverend Pere en Dieu Charles Boucher Evêque de Magarence et Abbé de Saint-Magloire de Paris ; présens…Lyenard des Fossez Prieur, et Lucas Girbert Curé de ladite Eglise, Nobles Personnes Jehan d' Allonville, Sieur dudit lieu, et Damoiselle Jehanne de la Rochette, sa femme, et Damoiselle Jacqueline de Villecardel, veuve de Jacques de la Rochette Sieur en partie dudit Brieres et Sieur de Dolainville, Paroisse dudit Bruyeres. La permission avait été accordée à l'Evêque ci-dessus le 4 mai précédent*[30] ».

SAINT-CLAUDE DE LAUNAY-COURSON : 11 JUIN 1544

La notice de l'abbé Lebeuf sur Launay-Courson nous apprend les circonstances de la bénédiction de la chapelle Saint-Claude laquelle deviendra, un peu plus tard, église paroissiale : « Le premier qui est de l'an 1541, nous apprend par l'exposé que fit Gilles le Maître, Avocat Général, Seigneur de Sincehour et de Monthelou près Montlhéry dans la Paroisse de Bries, que pour satisfaire sa dévotion et pour le soulagement de sa famille et des habitants de ces lieux, à cause de l'éloignement et des inondations, il désirait bâtir une Chapelle à Sincehour pour y faire célébrer la Messe ; Jean du Bellay, Cardinal, Evêque de Paris, le lui permit par Lettres données à Paris, le 3 Novembre, sauf le droit de l'Église Paroissiale.

[30] Abbé LEBEUF, op. cit.

Au bout de trois ans, la Chapelle étant bâtie, le même Prélat permit au sieur le Maître de la faire bénir sous le nom de Saint Claude, par Charles Boucher d'Orçey, Evêque de Mégare et Abbé Commendataire de Saint-Magloire. Ce Prélat s'y rendit au mois de Juin, et y donna acte daté de cette Chapelle le 11 de ce mois, comme avec la permission de l'Ordinaire, il l'avoit bénie sous le nom de Saint Claude, ajoutant toujours sauf le droit de l'Église Paroissiale de Bries sur le territoire de laquelle elle était construite ».

SAINT-RÉMI DE DRAVEIL : 3 SEPTEMBRE 1547

« *Charles Boucher d'Orcey, Abbé de Saint-Magloire de Paris et Evêque de Magarence ou de Mégare, commis par l'Evêque de Paris, en fit la Dédicace sous le titre de Saint Remi, le 3 Septembre 1547, et en fixa l'Anniversaire au premier Dimanche du même mois, accordant les Indulgences ordinaires. Il y fit aussi la bénédiction de quatre autels et celle du Cimetiere*[31]».

SAINT-MÉDARD DE PECQUEUSE : 1549

« *Les Paroissiens demandant à l'Evêque de Paris, en 1549, de permettre que l'Evêque de Mégare en fit la Dédicace, bénit le cimetière et son augmentation, alléguèrent que cette Eglise reconnaissait ces deux mêmes Patrons*[32] ».

SAINT-JACQUES D'ORMOY : 1554

« *Cette Eglise, quoique déjà très-vieille, n'a été dédiée qu'en 1554, auquel temps l'Evêque de Paris permit à l'Evêque de Philadelphie de le faire, d'y bénir cinq Autels, et de fixer l'anniversaire de la Dédicace au 16 de Septembre*[33] ».

SAINT-PIERRE DE BRÉTIGNY : 1556

« *Il fut permis aux Marguilliers d'employer pour la dédicace le ministère de Charles, Evêque de Mégare, qui devait y bénir aussi cinq autels et le cimetière*[34] ».

NOTRE-DAME DE SAINTRY : 5 JUIN 1557[35]

« *Il fut permis le 5 Juin 1557 d'en faire faire la Dédicace par l'Evêque de Philadelphie, avec la bénédiction de quatre autels*[36] ».

---

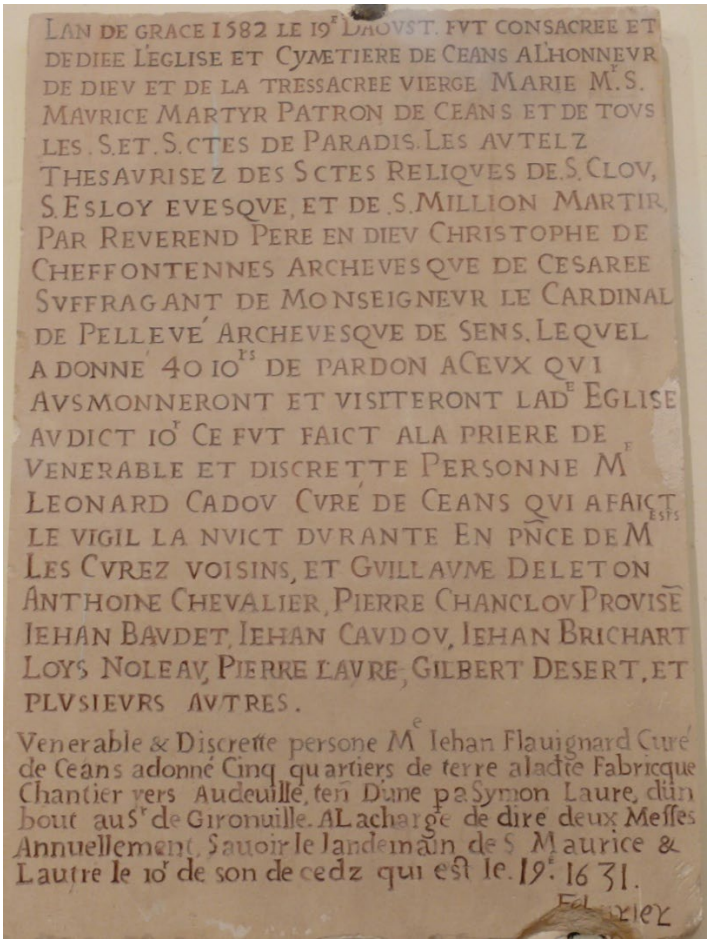
[31] Abbé LEBEUF, op. cit.
[32] Abbé LEBEUF, op. cit.
[33] Abbé LEBEUF, op. cit.
[34] Abbé LEBEUF, op. cit.
[35] Cette église, très abimée et souvent inondée par les crues de la Seine, a été démolie peu avant 1780.
[36] Abbé LEBEUF, op. cit.

SAINT-RÉMI DE GIF : 1561

« *La Dédicace en a été faite l'an 1561 par Jacques de Maury, Evêque de Bayonne, suivant la permission à lui accordée le 18 de Juin*[37] ».

SAINT-MAURICE DE BLANDY : 19 AOUT 1582

On trouve dans l'église de Blandy une dalle commémorative en pierre blanche. Elle comporte deux inscriptions distinctes. Le texte de la consécration de l'église en 1582 d'une part et d'autre part le texte de la donation du curé Flavignard en 1631.


LAN DE GRACE 1582 LE 19r DAOVST. FVT CONSACREE ET DEDIEE LEGLISE ET CYMETIERE DE CEANS ALHONNEVR DE DIEV ET DE LA TRESSACREE VIERGE MARIE Mr S. MAVRICE MARTYR PATRON DE CEANS ET DE TOVS LES. S.ET. S.CTES DE PARADIS. LES AVTELZ THESAVRISEZ DES SCTES RELIQVES DE S. CLOV, S. ESLOY EVESQVE, ET DE S. MILLION MARTIR, PAR REVEREND PERE EN DIEV CHRISTOPHE DE CHEFFONTENNES ARCHEVESQVE DE CESAREE SVFFRAGANT DE MONSEIGNEVR LE CARDINAL DE PELLEVE ARCHEVESQVE DE SENS. LEQVEL A DONNE 40 IOTS DE PARDON ACEVX QVI AVSMONNERONT ET VISITERONT LADE EGLISE AVDICT IOr CE FVT FAICT ALA PRIERE DE VENERABLE ET DISCRETTE PERSONNE Mr LEONARD CADOV CVRE DE CEANS QVI A FAICT LE VIGIL LA NVICT DVRANTE EN PNCE DE M LES CVREZ VOISINS, ET GVILLAVME DELETON ANTHOINE CHEVALIER, PIERRE CHANCLOV PROVISE IEHAN BAVDET, IEHAN CAVDOV, IEHAN BRICHART LOYS NOLEAV, PIERRE LAVRE, GILBERT DESERT, ET PLVSIEVRS AVTRES.

Venerable & Discrette persone Me Iehan Flauignard Curé de Ceans adonné Cinq quartiers de terre aladte Fabricque Chantier vers Audeuille, ten Dune paSymon Laure, dun bout auSr de Gironuille. AL achargée de dire deux Messes Annuellement, Sauoir le landemain de S Maurice & Lautre le 10r de son decedz qui est le. 19e 1631.

Blandy, dalle commémorative de la consécration

Voici la transcription exacte du premier texte : *L'an de grâce 1582 le 19 aout, fut consacrée et dédiée l'église et cimetière de céans en l'honneur de Dieu et de la Très Sacrée Vierge Marie, Mr Saint Maurice, martyr patron de céans et de tous les Saints et Saintes de Paradis. Les autels thésaurisés des Saintes Reliques de*

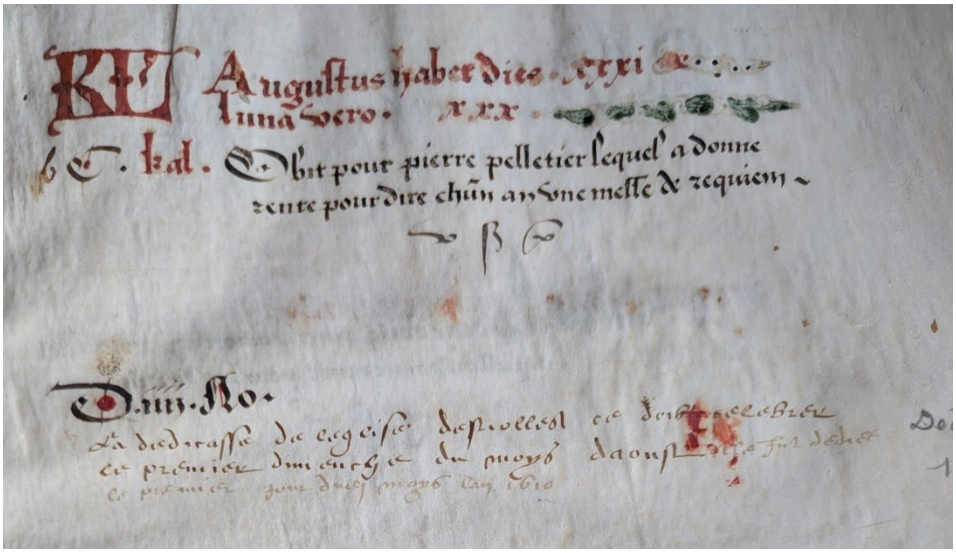
[37] Abbé LEBEUF, op. cit.

Saint Cloud, Saint Eloy, évêques et de S. Million, martyr, par le Révérend. Père en Dieu, Christophe de Cheffontennes, archevêque de Césarée, suffragant de Monseigneur le Cardinal de Pellevé, archevêque de Sens. Lequel a donné 40 jours de pardon à ceux qui aumôneront et visiteront ladite église audit jour. Ce fut fait à la prière de vénérable et discrète personne messire Leonard Cadou, curé de céans qui a fait la vigile la nuit durant, en présence de Messieurs les curés voisins et de Guillaume Delton, Antoine Chevalier, Pierre Chanclou, proviseur, Jehan Baudet, Jehan Caudou. Jehan Brichart, Louis Noleau, Pierre Laure, Gilbert Desert et plusieurs autres.

SAINT-MARTIN D'ÉTIOLLES : PREMIER AOÛT 1610

La consécration de l'église d'Étiolles le 1er août 1610 par *Mgr René de Breslay, évesque de Troye et lettres de dédicace à l'honneur de Dieu, de la Ste Vierge, sous l'invocation et l'intercession des saints Martin, Estienne et Laurens* nous est également connue grâce à la transcription qui en a été faite sur un document de la fabrique[38].

Cette consécration nous est également confirmée par l'obituaire paroissiale « La dedicace de l'eglise d'estiolles est celebrée le premier dimanche du moys d'aout elle fut dédié le premier jour du moys d'aout 1610[39] ».



Dédicace de l'église sur l'obituaire d'Étiolles

SAINT-DENIS DE BRIIS-SOUS-FORGES : 28 AVRIL 1613

On trouve dans le registre des délibérations de la fabrique, méticuleusement tenus par le curé Robert Le Bis, la mentions suivante « *L'an 1783 au mois de*

[38] AD 91 G 659.
[39] Obituaire d'Étiolles, arch dioc K 08 31/1.

septembre lors de la démolition de la table d'autel pour y construire un autel en tombeau l'on a trouvé dans le sépulcre de la Pierre sacrée une petite boîte de fer blanc dans laquelle étaient les reliques des saints martyrs Hippolyte antonins et Senennius avec une petite cellule en parchemins sur laquelle était écrit que l'autel et l'église avaient été consacrés en l'honneur de Saint Denis le 28 avril 1613 par messire Claude Coquelet évêque de Digne signé Coquelet[40] ».

Une biographie de la dame de Briis, nous confirme qu'elle a été à l'initiative des travaux de reconstruction et que c'est aussi elle qui fit le choix du consécrateur. *Madame de Maisons ne rencontrant pas tant d'occasions qu'elle souhaitoit pour communiquer ses biens, sa dévotion luy en fait naitre une très ample dans sa terre de Briis, lors qu'après avoir achevé l'édifice matériel de son Eglise, et l'avoir mise en un estat qui égale la magnificence des villes : Il luy vient en l'esprit qu'un si saint ouvrage n'aura point son entière consommation si le lieu n'est consacré par les cérémonies de la Dédicace. Elle pria pour ce sujet Monseigneur l'Evêque de Digne, de se transporter en son Château de Briis*[41].

SAINT-PIERRE DE VIGNEUX : 8 OCTOBRE 1613[42]

Dans les registres paroissiaux de Vigneux, à la date du 8 octobre 1688, on trouve la précieuse mention : « *La dédicace de l'église de Saint-Pierre de Vigneul se célébrait l'an 1613 le 8 d'octobre et ainsy il ne fault rien innover, puisque la dédicace echet en ce temps-la ».*

TROUSSEAU, cure de Vigneul[43] ».

NOTRE-DAME DE CHAMPCUEIL : 19 OCTOBRE 1616

La consécration de l'église de Champcueil nous est parvenue grâce au soin d'un curé qui a relevé, dans les registres paroissiaux à la date de 1751, une inscription en pierre aujourd'hui disparue : *le mardi 19 octobre 1616 jour et fête de monsieur Savinien et Potentien par permission de monseigneur l'illustrissime et révérendissime cardinal du Perin archevêque de Sens fut dédié et consacrée l'église de céans à Dieu et à la bienheureuse Vierge Marie sa mère par monseigneur et révérendissime messire Henry de Clausse évêque d'Aires coadjuteur de l'évêque de Chalons, le patron d'icelle est la feste de l'Assomption de la ste Vierge Marie et Ste Anne. Il n'y a que le grand autel de consacrée. Le curé la dessert, Messire Jean Sequin prêtre du diocèse de Sens les marguilliers Jean Baudry et Sébastien Cochereau, les clercs Pierre Vidier et Estienne Guibert. La feste des saints martyrs est transférée pour le service au lendemain 20 du dit mois*[44] ».

---

[40] Registre des délibérations de la fabrique, arch dioc K 04-11.

[41] *La Vie de la vénérable mère Françoise de Saint-Bernard, religieuse de Ste-Claire à Verdun, nommée dans le monde Mme de Maisons, par un religieux du tiers-ordre de Saint-François* [le P. Jean-Marie de Vernon] 1657.

[42] Cette église a été supprimée durant la Révolution.

[43] BMS Vigneux.

[44] BMS Champcueil 1751.

SAINT-NICOLAS DE JUVISY : 29 JUIN 1624

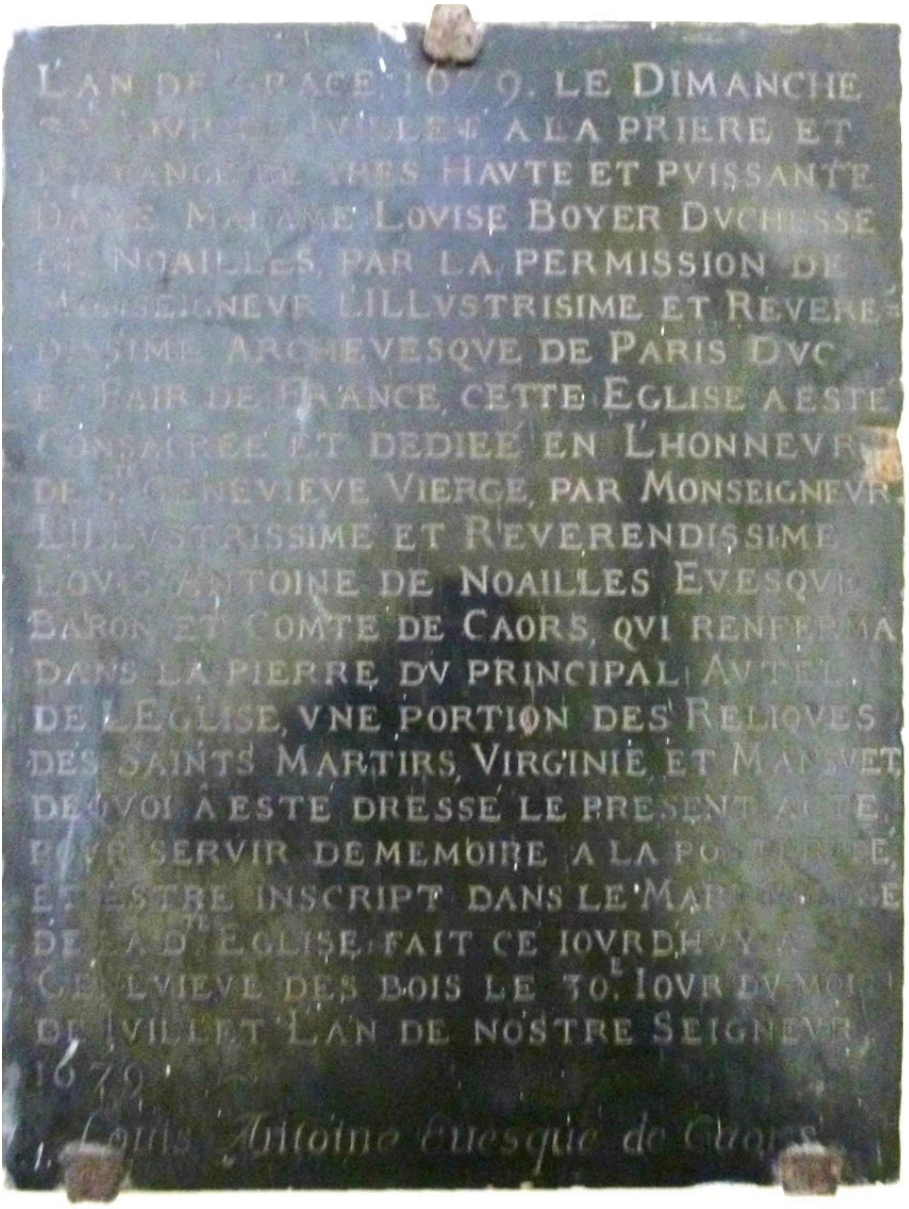
La consécration de Saint-Nicolas de Juvisy (église aujourd'hui disparue) nous est rapportée par l'abbé Lebeuf : « Mais comme apparemment l'ancienne Eglise étoit restée sans Dédicace, ou à cause que le bâtiment d'aujourd'hui a été réputé totalement nouveau, la Dédicace en fut faite en 1624 : et en mémoire de cela on lit sur un pilier l'inscription suivante gravée sur le marbre : L'an de grâce 1624 le 29 jour de Juin, de l'autorité et permission de Messire Jehan François de Gondy, Archevéque de Paris, et à la poursuite, dépense et diligence de Messire François de Saccardy, Protonotaire du Saint-Siége, Prieur Commendataire du Prieuré de Notre-Dame des Champs, Seigneur de ce lieu de Juvisy, Messire Henry Clausse, Evesque et Comte de Chaalons, Pair de France, consacra et dédia l'Eglise parochiale de ce lieu de Juvisy, sous le nom et l'invocation de son glorieux Patron S. Nicolas, bénit aussi le cimetière qui est au-devant de ladite Eglise : et a concédé à tous ceux qui la visiteront le jour solemnel de la Dédicace, quarante jours d'Indulgences[45] ».

SAINTE-GENEVIÈVE DE SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS : 30 JUILLET 1679

La consécration de l'église de Sainte Geneviève des Bois nous est connue grâce à une dalle provenant de cette ancienne église (aujourd'hui démolie) mais heureusement transportée dans la nouvelle église Sainte Geneviève construite en 1878.

« *L'an de grâce 1679, le dimanche 30e jour de juillet, à la prière et l'instance de très haute et puissante dame : Mme Louise Boyer, duchesse de Noailles. Par la permission de Mgr Illustrissime et Révérendissime archevesque de Paris, duc et pair de France, cette église a été consacrée et dédiée en l'honneur de sainte Geneviève, vierge, par Mgr l'Illustrissime et Révérendissime Louis-Antoine de Noailles, évesque, baron et comte de Caors, qui renferma dans la pierre au principal autel de l'église une portion des reliques des saints martyrs Virginie et Mansuet. De quoi a été dressé acte pour servir de mémoire à la postérité estre inscript dans le martyrologe de ladite église. « Fait ce jourd'huy à Sainte-Geneviève-des-Bois, le 30e jour au mois de juillet l'an de Notre-Seigneur 1679. Louis-Antoine, évesque de Caors* »

[45] Abbé LEBEUF, op. cit.



Sainte Geneviève des Bois, dalle commémorative de la consécration

SAINT-RÉDEMPTEUR DE FLEURY-MEROGIS : 1726

La date précise de la dédicace de la nouvelle église de Fleury bâtie en 1725 et 1726 ne nous est pas connue. Il y est fait référence comme d'un événement à venir dans une précieuse note conservée aux archives diocésaines d'Évry et concernant le don de reliques par l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés à l'église de Fleury.

Sur la requête de très illustre vertueuse dame Madame Louise Bérault veuve de messire Joseph Omer Joly de Fleury, chevalier seigneur de Fleury-Mérogis,

conseiller du roi en son conseil d'État et son premier avocat général disant qu'elle désirait obtenir quelques une des reliques de plusieurs saints martyrs, conservées dans notre église abbatiale de Saint-Germain-des-Prés pour être renfermées et scellées sous le maître autel de la nouvelle église qu'il a fait bâtir à ses frais audit Fleury dont la consécration se doit faire dans peu par Monseigneur l'évêque…[46]

L'église de Fleury a conservé une plaque de métal gravée sur les deux faces, en latin et en français. On peut y lire « *l'an de grâce MDCCXXVI le XI du règne de Louis XV. De Louise Berault veuve de messire Joseph Omer Joly de Fleury chevalier seigneur et pat(r)on de ce lieu conseiller du roi en son conseil d'estat et son Premier avocat General a fait bâtir cette église en lhonneur de Jesus Christ Sauveur* ».

NOTRE-DAME DE SAINTRY : 12 SEPTEMBRE 1780

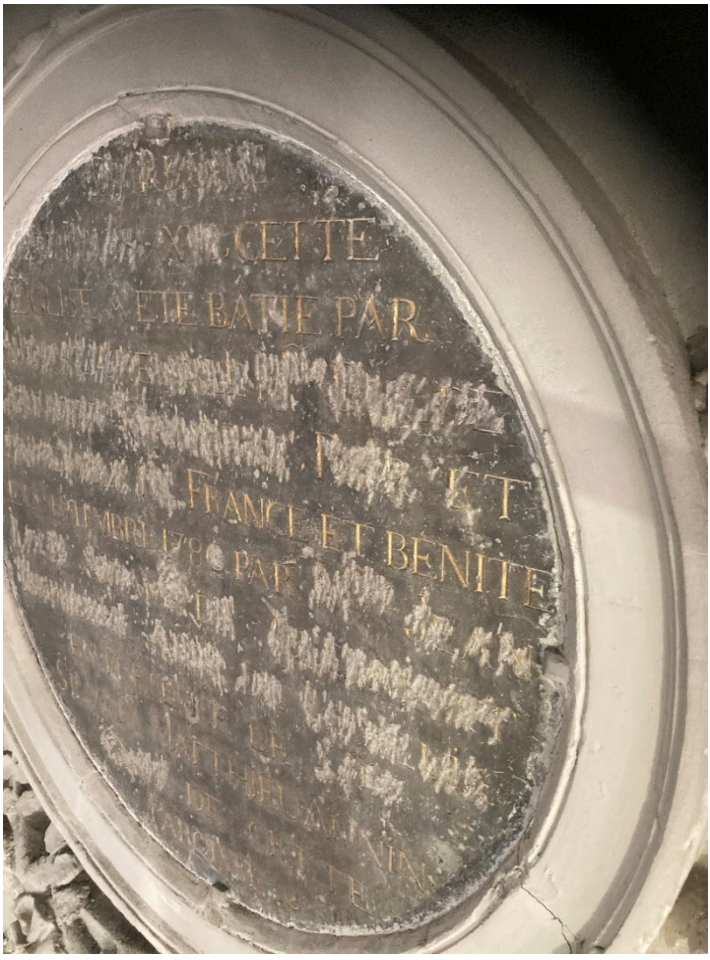
On trouve dans les registres paroissiaux la relation de la bénédiction de la nouvelle église bâtie par Me de Clermont Tonnerre, seigneur du lieu.

Bénédiction de l'église de Saintry par monsieur SL Aymard de Clermont Tonnerre abbé commendataires de Luxeuil le mardi 12 septembre 1780. L'an mil sept cent quatre-vingt le mardi douze septembre nous soussignés Jean Louis Ainard de Clermont Tonnerre abbé commendataire de l'abbaye de Luxeuil en exécution de la commission à nous adressée par monseigneur l'archevêque de Paris en date du vingt sept août dernier, nous nous sommes transportés en la nouvelle église paroissiale de Saintry diocèse de Paris, nouvellement construite que nous avons trouvée très propre et fournie de tout ce qui est nécessaire à la célébration des saints mystères et en vertu de la même commission avons fait la bénédiction de la lad. église, tabernacle et cimetière suivant les cérémonies prescrites par le rituel dud. diocèse et y avons célébré solennellement la sainte messe en présence des habitants dudit lieu et des témoins soussignés[47].

Ce texte est confirmé par une dalle de marbre noir, visible au-dessus de la porte d'entrée, très nettement buchée à la Révolution, mais qui reste tout de même lisible

« 1780 Du REGNE DE Louis-XVI, CETTE EGLISE A ÉTÉ BÂTIE PAR MONSEIGNEUR LE MAL Duc DE CLERMONT-TONNERRE, PAÎR ET CONNÉTABLE DE France ; ET BENITE LE 12 SEPTEMBRE 1780 PAR Messire JEAN Louis AINARD DE CLERMONT-TONNERRE, ABBÉ DE LUXEUIL - EN PRÉSENCE DE Messire SILVAIN MATTHIEU AUNIN CURÉ DE CETTE PAROISSE »

[46] Arch dioc K 06 6.
[47] BMS Saintry.



Saintry, dalle commémorative buchée

Pour terminer il convient de se pencher sur les consécrateurs. L'immense majorité des évêques qui sont venus faire les rites de la dédicace sont ce qu'on appelle des évêques *in partibus*. Le terme complet « In partibus infidelium » signifie littéralement « dans les contrées des infidèles ». Mégare, Sébaste, Hebron, Chalcédoine… correspondent à d'anciens sièges épiscopaux désormais disparus, souvent situés en Afrique du Nord, au Proche-Orient ou en Grèce. Bien que sans fidèles, l'évêque *in partibus* est consacré, le titre lui étant donné pour justifier son élévation au rang d'évêque. Les diocèses de Sens, Paris et Chartres dont relevaient l'actuel territoire essonnien étaient beaucoup trop étendus pour que les évêques puissent assurer leur présence immédiate dans leurs vastes diocèses. Ils ont tous recours à ce qu'on appellerait aujourd'hui des évêques auxiliaires. Avec la délégation des évêques locaux en titre, ces évêques *in partibus* peuvent agir pour tous les actes qui relèvent d'un évêque : confirmations, ordination de prêtres, bénédictions d'autel, de chapelles et, bien sûr, consécration d'église.

A côté de ces évêques *in partibus* on trouve aussi parmi nos consécrateurs quelques évêques titulaires d'un siège en France mais « de passage » dans notre

région et qui vont, toujours avec la délégation de l'évêque du lieu, procéder aux rites épiscopaux.

Voici quelques éléments sur les consécrateurs qui ont œuvré en Essonne.

Jean Lesguisé qui a présidé la dédicace de Saint-Spire en 1437 et ce par délégation de Jacques du Chastelier, évêque de Paris, dont dépend Corbeil à l'époque. Jean Lesguisé, né à Troyes vers 1386, devint évêque de Troyes en juin 1426. Durant le siège de juillet 1429 il a apporté son soutien à Charles VII et aux troupes de Jeanne d'Arc pour faire ouvrir les portes de la ville.

Tristan de Salazar fut archevêque de Sens entre 1474 et 1519 ; à ce titre il est chez lui à Étampes lorsqu'il y vient en 1497. Rappelons que son frère fut abbé de Morigny et qu'il y fut inhumé en 1522.

Jean IV Nervet religieux du Val-Saint-Éloi, près de Longjumeau, devint aumônier ordinaire du roi en 1474 avant d'être élu prieur du grand couvent parisien de Sainte-Catherine-du-Val-des-Écoliers en 1476. Il est fait évêque *in partibus* de Mégare en 1503. Délégué par l'évêque de Paris il va consacrer l'église de Saint-Germain-les-Arpajon en 1503, celle de Crosnes en 1509, celle de Leudeville en 1513 et enfin celle de Saint-Nicolas de Corbeil en 1518. Il mourra le 10 novembre 1525.

François Poncher était évêque de Paris depuis deux ans lorsqu'il vint consacrer en personne l'église de Marcoussis. Sa proximité avec la famille des seigneurs de Limours explique peut-être ce déplacement exceptionnel.

Barthélemy Simon, était abbé de Saint-Chéron-les-Chartres depuis 1525 lorsqu'il devint évêque *in partibus* de Sébaste en 1531, comme suffragant de Louis Guillard, évêque de Chartres. C'est pourtant lui qui va consacrer Saint-Martin d'Étampes en juin 1526 dans le diocèse de Sens. En juin 1536, il consacra l'église de Gohory dans le diocèse de Chartres comme en faisait foi une inscription qui figurait jadis dans cette église.

Jacques Amaury, évêque *in partibus* de Calcédoine, consacre l'église de Saclas en 1537 délégué par le cardinal de Bourbon archevêque de Sens. On le connait pour avoir précédemment procédé à la consécration de l'autel de l'ancien église parisienne Saint-Jean-en-Grèves.

Pierre Maynard, est mal connu. Évêque *in partibus* d'Hébron, il est cité comme tel dans plusieurs actes en 1532 et 1533. En 1535 il consacre Montgeron et Ballainvilliers en 1539.

René du Bellay était évêque du Mans depuis un an quand il vient consacrer Bièvres en 1536. Il était en même temps vicaire général de son frère le cardinal Jean du Bellay évêque de Paris.

Jean Lunel, originaire du Mans a vécu une grande partie de sa vie à Rome où il devint abbé de Saint-Sébastien-hors-les-Murs. Le pape Paul III le fit évêque de Sébaste en 1537. L'année suivante il consacre l'église d'Itteville et celle de Bouray en 1541. Il est par ailleurs le Jean Lunel dont se moque férocement Rabelais dans la première édition de son *Pantagruel*.

Charles Boucher d'Orsay est issu de la famille des seigneurs d'Orsay. Évêque *in partibus* de Mégare il joue le rôle d'auxiliaire de l'évêque de Paris et

consacre pas moins de six églises essonniennes : Launay-Courson, Brétigny, Bruyères-le-Châtel, Draveil, Pecqueuse et Ormoy.

Jacques de Maury, évêque de Bayonne, est donné par l'abbé Lebeuf comme le consécrateur de l'église de Gif en 1561. Cependant on sait qu'il ne deviendra évêque de Bayonne qu'en 1579, sans doute était-il précédemment évêque *in partibus*

Christophe de Cheffontaines fut élu à Rome en 1571 général des Frères mineurs récollets. Il occupa cette fonction jusqu'en 1579, date à laquelle il fut nommé archevêque *in partibus* de Césarée. Il exerça son ministère comme coadjuteur de l'archevêque de Sens, le cardinal Nicolas de Pellevé. C'est à ce titre qu'il se rend à Blandy, Christophe de Cheffontaines était par ailleurs un théologien de renom.

René de Breslay, était évêque de Troyes depuis cinq ans lorsqu'il vient consacrer Étiolles en 1610. Démissionnaire en 1621, il reprendra sa charge en 1624 après le décès de deux de ses successeurs qui ne prirent jamais possession de leur siège

Claude Coquelet, le consécrateur de Briis en 1613 a été choisi personnellement par la dame de Briis, Françoise de Maisons. Cet homme avait été précédemment aumônier de la reine Marguerite de Valois et chanoine et archidiacre de Meaux quand il fut nommé évêque de Digne en 1587.

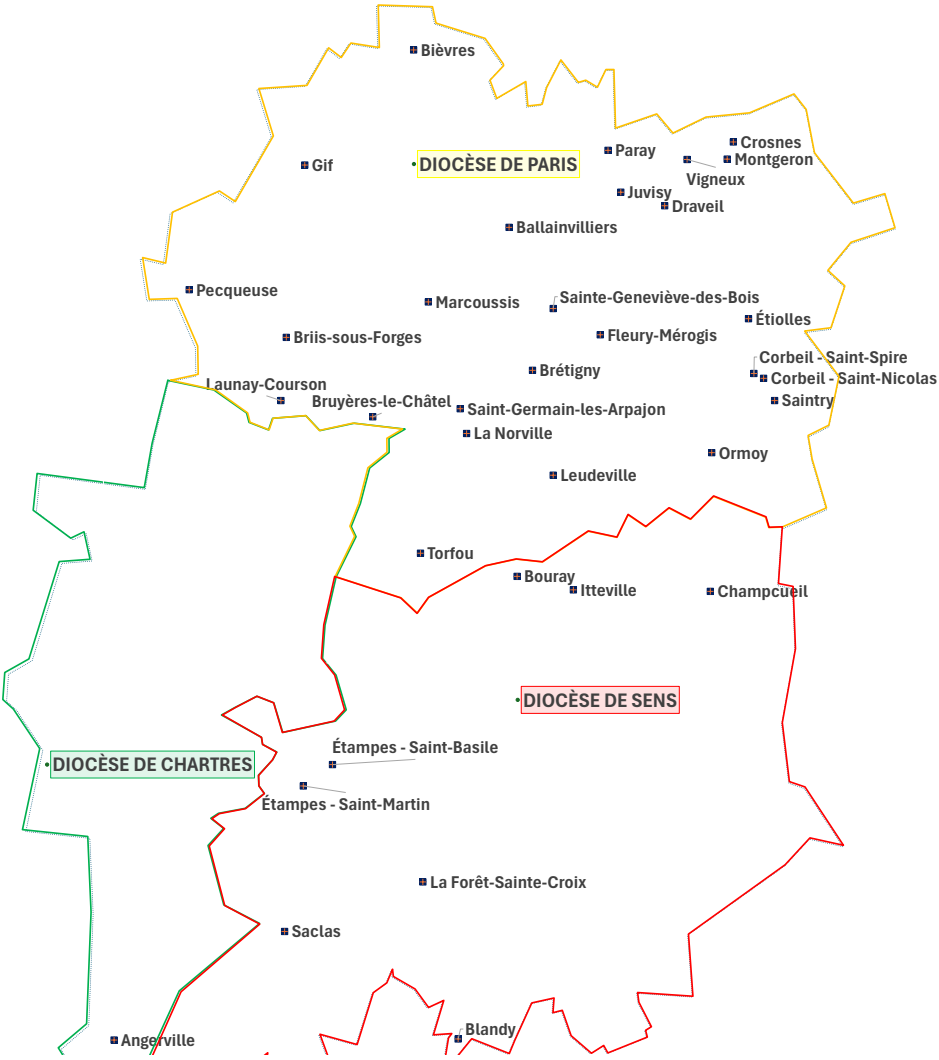
Henri Clausse était le 2e fils de Henri Clausse, seigneur de Fleury-en-Bière et de la Chapelle-la-Reine. Sa mère était Denise de Neufville, fille de Nicolas III de Neufville de Villeroy, près de Mennecy. Par ses origines familiales il connait donc bien Champcueil dont il va consacrer l'église en 1616. Henri Clausse est devenu évêque *in partibus* d'Auzia (en Mauritanie) en 1608. Ce nom certainement inconnu du curé de Champcueil a été improprement transformé en « Aires » par ce dernier. Coadjuteur de l'évêque de Chalons, son oncle, il lui succèdera en 1624.

Louis-Antoine de Noailles venait d'être nommé évêque de Cahors quand il vint consacrer Sainte Geneviève des Bois en 1679. Il deviendra évêque de Chalons en 1680 avant de devenir archevêque de Paris en 1695.

Sur les 228 églises paroissiales que comptait l'actuel territoire de l'Essonne avant la Révolution nous connaissons la date de consécration pour seulement 35 d'entre elles, soit un ratio de 15 pour cent ! Dans ce domaine, comme dans beaucoup d'autres, nos connaissances sur nos églises sont maigres. Avant de combler le silence par des conjectures erronées attelons nous à poursuivre les recherches, les champs sont immenses et les archives sont bien loin d'avoir livré leur secret.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES PAROISSES CONSACRÉES

Année	Ville, village	Paroisse
1532	Angerville	Saint-Pierre
1539	Ballainvilliers	Saint-Jacques et Saint-Philippe
1536	Bièvres	Saint-Martin
1582	Blandy	Saint-Maurice
1541	Bourray	Saint-Pierre
1556	Brétigny	Saint-Pierre
1613	Briis-sous-Forges	Saint-Denis
1543	Bruyères-le-Châtel	Saint-Didier
1616	Champcueil	Notre-Dame
1518	Corbeil	Saint-Nicolas
1437	Corbeil	Saint-Spire
1509	Crosnes	Notre-Dame
1547	Draveil	Saint-Rémi
1497	Étampes	Saint-Basile
1526	Étampes	Saint-Martin
1610	Étiolles	Saint-Martin
1726	Fleury-Mérogis	Saint-Rédempteur
1527	La Forêt-Sainte-Croix	Saint-Saturnin
1561	Gif	Saint-Rémi
1538	Itteville	Saint-Germain
1624	Juvisy	Saint-Nicolas
1544	Launay-Courson	Saint-Claude
1513	Leudeville	Saint-Martin
1521	Marcoussis	Sainte-Marie-Madeleine
1535	Montgeron	Saint-Jacques
1542	La Norville	Saint-Denis
1554	Ormoy	Saint-Jacques
1541	Paray	Saint-Vincent
1549	Pecqueuse	Saint-Rémi
1537	Saclas	Saint-Germain
1503	Saint-Germain-les-Arpajon	Saint-Germain
1679	Sainte-Geneviève-des-Bois	Sainte-Geneviève
1557	Saintry	Notre-Dame
1512	Torfou	Notre-Dame
1613	Vigneux	Saint-Pierre


Bièvres
Gif
DIOCÈSE DE PARIS
Paray
Crosnes
Montgeron
Vigneux
Juvisy
Draveil
Ballainvilliers
Pecqueuse
Marcoussis
Sainte-Geneviève-des-Bois
Étiolles
Briis-sous-Forges
Fleury-Mérogis
Corbeil - Saint-Spire
Corbeil - Saint-Nicolas
Saintry
Brétigny
Launay-Courson
Bruyères-le-Châtel
Saint-Germain-les-Arpajon
La Norville
Ormoy
Leudeville
Torfou
Bouray
Itteville
Champcueil
DIOCÈSE DE SENS
DIOCÈSE DE CHARTRES
Étampes - Saint-Basile
Étampes - Saint-Martin
La Forêt-Sainte-Croix
Saclas
Angerville
Blandy

Apports des *Très Riches Heures du duc de Berry* à la connaissance des châteaux de Dourdan, Étampes et Montlhéry

Christian PIOZZOLI[1]

Le livre d'heures *les Très Riches Heures du duc de Berry*, est un ouvrage universellement connu pour la qualité des peintures qui ornent ses pages. Les plus réputées sont l'œuvre de trois peintres : les frères Paul, Jean et Herman de Limbourg, originaires de Nimègue, ville du duché de Gueldre dans les actuels Pays-Bas. Le commanditaire de cet ouvrage est Jean de France (1340-1416), troisième fils du roi de France Jean II (*reg*. 1350-1364), frère du roi Charles V (*reg*. 1364-1380) et oncle du roi Charles VI (*reg*. 1380-1422). Jean cumule les titres de comte de Poitiers, de Montpensier, d'Étampes, de duc d'Auvergne et surtout du Berry, principal fief de son apanage. Le duc est un insatiable collectionneur d'œuvres d'art, de tapisseries, de bijoux, de médailles, de pierres précieuses, d'orfèvrerie et surtout de beaux livres. Vers 1410, Jean commande aux Limbourg la réalisation d'un nouveau livre d'heures : les *Très Riches Heures du duc de Berry*. L'ouvrage est inachevé à la disparition du duc et des trois frères lors de l'épidémie de peste de 1416. Par la suite, plusieurs peintres se succèdent pour achever l'ouvrage, particulièrement le maître de Dunois ou Barthélemy d'Eck autour de 1440 pour la famille royale, puis Jean Colombe en 1485-1486 pour le duc de Savoie.

Les livres d'heures apparaissent au XIII^e^ siècle. Ce sont des ouvrages liturgiques personnalisés destinés à l'usage des fidèles laïques fortunés. Ils guident la prière lors de la messe quotidienne et aux heures canoniales, permettant de s'adresser à Dieu à heures fixes. Au XV^e^ siècle, ils sont fréquemment enluminés et présentent une iconographie significative pour la connaissance de cette période. Les *Très Riches Heures du duc de Berry* est un ouvrage ostentatoire constitué de 206 feuillets recelant 66 grandes peintures. Fleuron du musée Condé de Chantilly

[1] Responsable territorial du suivi archéologique de l'Essonne, Service régional de l'archéologie, Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France.

(Oise) où il est conservé depuis 1865[2], il s'agit du livre d'heures le plus prestigieux de la fin du Moyen Âge. Ses illustrations les plus célèbres sont celles du calendrier. Chaque mois se déploie sur deux feuillets, celui de droite présentant le calendrier mensuel en colonnes, celui de gauche étant illustré d'une peinture pleine page figurant soit de somptueuses scènes de la vie aristocratique, soit des scènes de la vie paysanne. Hormis les mois de janvier, février et novembre, toutes les peintures sont agrémentées de représentations castrales. La qualité de celles-ci est telle qu'il est possible d'identifier ces édifices : Lusignan (Vienne) en mars, Dourdan (Essonne) en avril, en mai, l'île de la Cité (Paris) en mai et juin, Poitiers (Vienne) en juillet, Étampes (Essonne) en août, Saumur (Maine-et-Loire) en septembre, le Louvre (Paris) en octobre et Vincennes (Val-de-Marne) en décembre. Il s'agit d'édifices détenus par le duc Jean (Dourdan, Étampes, Lusignan, Poitiers, Riom) ou son neveu Charles VI (le Louvre, le palais de la Cité, Vincennes). Avant leur décès, les Limbourg ont eu le temps de peindre les mois de janvier, avril, mai et août.

En Essonne, les villes de Dourdan et d'Étampes sont situées à une quinzaine de kilomètres l'une de l'autre. Leurs châteaux respectifs présentent toujours d'appréciables vestiges maçonnés. À Dourdan, la tour-maîtresse, l'enceinte, les tours flanquantes et le châtelet sont visibles. En revanche, à Étampes ne subsistent que les vestiges de la tour-maîtresse et de rares maçonneries. Ces deux sites castraux sont représentés sur le calendrier des *Très Riches Heures du duc de Berry*. Un troisième château apparaît ponctuellement dans le livre d'Heure : Montlhéry. Ces trois édifices constituent un corpus remarquable permettant de procéder à la comparaison entre les représentations et les vestiges conservés. L'objectif consiste à évaluer le degré de fiabilité de ces peintures. Cela constitue un préambule à leur utilisation dans le cadre d'études castellologiques. Enfin, il convient de vérifier si ces peintures sont susceptibles de révéler l'existence d'éléments et d'aménagements disparus.

Nous examinerons d'abord Dourdan dont les vestiges sont mieux conservés et qui en 2011[3], ont les premiers fait l'objet d'une minutieuse comparaison avec la peinture des Limbourg. Dans un second temps, nous utiliserons cette même méthode pour Étampes, dont le château moins bien conservé nécessite une approche plus précautionneuse. Enfin, nous examinerons le cas du château de Montlhéry qui apparait dans les cycles des Heures de la Vierge et des Heures de l'année liturgique.

LE CHÂTEAU DE DOURDAN

La connaissance du château de Dourdan trouve ses origines dans l'incontournable monographie communale de Louis-Joseph Guyot, propriétaire

[2] Musée Condé de Chantilly, bibliothèque du château, MS 65.

[3] Philippe LENHARDT, Roland MORANO : « L'enluminure des Très Riches Heures du duc de Berry », dans *Île-de-France, Essonne, Dourdan, château de Dourdan, étude du parement de la courtine sud-ouest et des salles sud-est*, rapport de fouille archéologique, Inrap Cif, Pantin 2011, p. 126-137.

du château de 1864 à 1924 auteur d'une riche monographie communale[4]. Récemment, Denis Hayot a consacré au château une importante notice dans la publication de sa thèse sur l'architecture castrale philippienne[5]. En 2020, nous avons publié un article confrontant les vestiges castraux aux *Très Riches Heures du duc de Berry*[6] ; le présent travail voit ses origines dans cette publication. La connaissance du château bénéficie également d'interventions archéologiques récentes. En 1988, Laurent Bourgeau et Dave Coxall ont exploré son extrémité méridionale[7]. En 2008, les travaux de restauration de la courtine sud-ouest ont été précédés d'une étude du bâti sous la direction scientifique de Philippe Lenhardt, architecte à l'Inrap[8]. Enfin, en 2013 et 2018, Vincent Goustard, archéologue à l'Inrap, a réalisé deux diagnostics archéologiques préventifs dans la cour[9].

Le château de Dourdan est édifié dans le contexte de la lutte entre les Capétiens et les Plantagenêts. Au début du XIII^e^ siècle, les conquêtes de Philippe Auguste (reg .1180-1223) ont accru les revenus de la couronne. Le château du Louvre étant achevé[10], le maître d'œuvre et ses équipes sont désormais disponibles pour un nouveau chantier. C'est la raison pour laquelle le château de Dourdan, architecturalement si proche de l'édifice parisien, a probablement été édifié durant les années 1205-1210, époque de consolidation des conquêtes territoriales. Rappelons que la plus ancienne mention de l'édifice ne date que d'avril 1222 et

---

[4] Louis-Joseph GUYOT : *Chronique d'une ancienne ville royale, Dourdan capitale du Hurepoix*, Auguste Aubry édition, Paris, 1869, p. 229-248.
Martines LEDA : « L'entreprise patrimoniale de Louis-Joseph Guyot (1836-1924) à Dourdan, entre érudition et médiation », in *Les Cahiers de l'École du Louvre*, 3, Paris 2013, p. 63-72.

[5] Denis HAYOT : *L'architecture fortifiée capétienne au XIII^e^ siècle. Un paradigme à l'échelle du royaume*, vol. 2, monographies Île-de-France, Champagne, Bourgogne, Éd. du Centre de castellologie de Bourgogne, Chagny 2021, p. 159-182.

[6] Christian PIOZZOLI : « Le château de Dourdan, essai d'interprétation fonctionnelle des bâtiments disparus », in : MOUILLEBOUCHE H., FAUCHERRE N., GAUTIER D. (dir.) *Le château de fond en comble, hiérarchisation verticale des espaces dans les château médiévaux et modernes*, actes du septième colloque international au château de Bellecroix, 18-20 octobre 2019, Éd. du centre de castellologie de Bourgogne, Chagny 2020, p. 102-129.

[7] Laurent BOURGEAU, Dave COXALL : *Château de Dourdan, salles du Duc de Berry, étude d'impact archéologique*, rapport de sondages archéologiques, Groupe archéologique de l'association des Amis du château de Dourdan et de son musée, Dourdan 1988.

[8] Philippe LENHARDT: *Île-de-France, Essonne, Dourdan, château de Dourdan, étude du parement de la courtine sud-ouest et des salles sud-est,* rapport de fouille archéologique, Inrap Cif, Pantin 2011.

[9] Vincent GOUSTARD : *Île-de-France, Essonne, Dourdan, cour du château de Dourdan, 10 place du Général de Gaulle*, rapport de diagnostic archéologique, Inrap Cif, Pantin 2013.
Vincent GOUSTARD : *Île-de-France, Essonne, Dourdan, place du Général de Gaulle, château de Dourdan*, rapport de diagnostic archéologique, Inrap Cif, Pantin 2018.

[10] Denis HAYOT : *Paris en 1200 : histoire et archéologie d'une capitale fortifiée par Philippe Auguste*, CNRS éd., Paris 2018, p. 188.

concerne la fondation de la chapelle castrale[11]. Il est probable que la fonction principale de ce château consistait en la protection avancée de la route de Paris à Orléans d'éventuelles incursions anglaises depuis le Poitou. En 1400, Jean de France, entre en possession du comté d'Étampes dont relève Dourdan. Par la suite, le château subit les vicissitudes du conflit entre Armagnacs et Bourguignons et des guerres de Religion. Particulièrement impacté par le siège de 1591, il conserve ensuite plusieurs fonctions administratives jusqu'à sa mise en vente en 1852[12].



Figure 1 *– Vue aérienne du château de Dourdan. [© ville de Dourdan]*

Le château de Dourdan présente un plan quadrangulaire d'environ 67 m de côté (**figures 1, 2**). Il est bordé d'un grand fossé muni d'escarpes et de contrescarpes talutées. Les courtines crénelées, sont flanquées de tours espacées d'environ 25 m. Celles situées aux angles sont circulaires, celles en position médiane hémicirculaires. L'angle nord est défendu par la plus imposante construction : la tour-maîtresse. Toutes les tours disposent d'archères percées de façon à permettre une défense active en multipliant les tirs croisés. Le principal accès, le châtelet, est constitué de deux tours encadrant la porte. Sa défense combine dispositifs passifs (herse, vantaux, murailles) et actifs (assommoir, archères, chemin de ronde crénelé) précédés d'un pont-levis. Bénéficiant d'une

[11] Léopold DELISLE : *Catalogue des actes de Philippe Auguste, avec une introduction sur les sources, les caractères et l'importance historique de ces documents*, Éd. Auguste Durand, Paris 1856, p. 472, actes 2144, 2145.

[12] COLLECTIF 2022 : *Le château de Dourdan, 1222-2022, 800 ans d'histoire*, exposition, musée du château de Dourdan, Dourdan, 2022.

architecture très rigoureuse, Dourdan constitue incontestablement le parangon de l'architecture castrale philippienne.

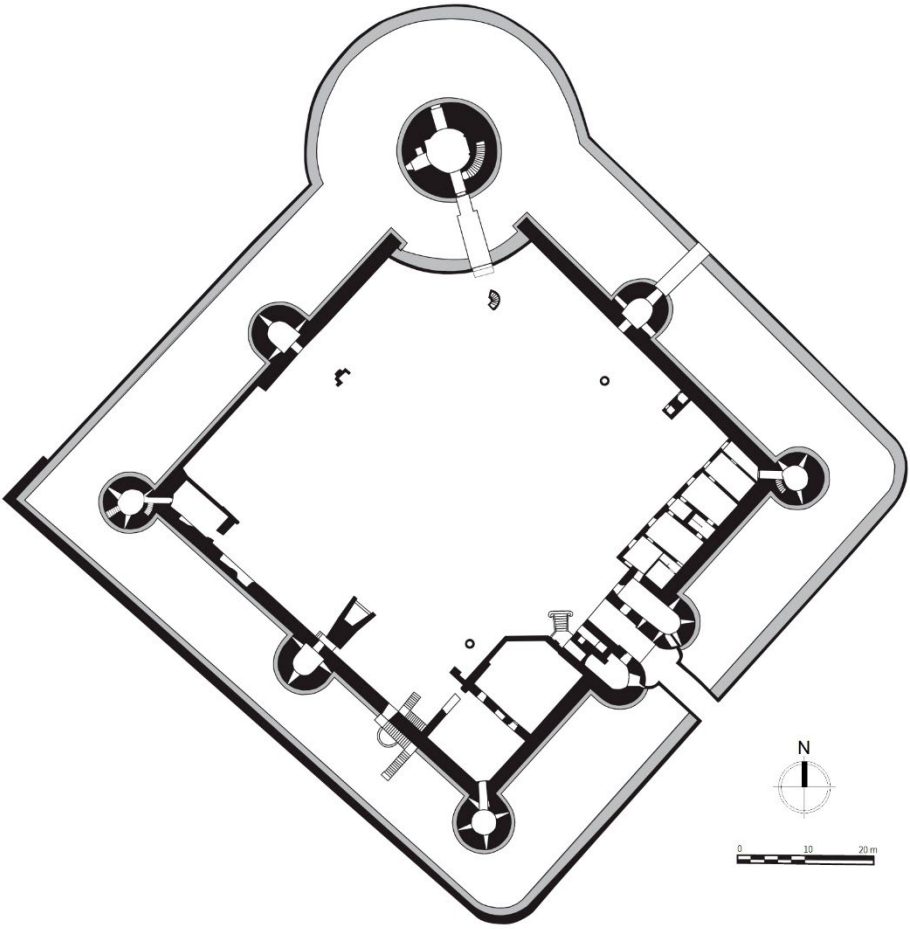


Figure 2 *– Plan du château de Dourdan, état 2018. [© C Piozzoli, Drac ÎdF]*

1.1 La peinture « Avril » des *Très Riches Heures du duc de Berry*

Le château de Dourdan est visible sur la peinture « Avril »[13] attribuée à Jean, le plus jeune des frères (**figure 3**). Le duc de Berry séjourne régulièrement à Dourdan entre 1400 et 1406, parfois plus d'un mois, ce qui atteste des commodités requises à la résidence d'un prince du sang[14]. En novembre 1401, un inventaire mentionne 120 objets appartenant au duc, de la vaisselle et des ornements liturgiques, conservés dans la tour-maîtresse.

Le premier plan de la peinture représente un couple échangeant des anneaux, une scène de fiançailles. Il s'agit ici de Bonne d'Armagnac, la petite-fille du duc et de son futur époux Charles I^er^ d'Orléans, fiancés à Riom le 18 avril 1410. Un élégant hôtel est visible à droite. Celui-ci est bordé d'un jardin clos de murs, un *hortus conclusus* [jardin enclos] faisant peut-être allusion à la virginité prénuptiale[15].

Au second plan, un cours d'eau et un étang évoquent la rivière l'Orge. Celle-ci est surplombée d'un coteau boisé sur lequel s'établissent le château et la ville. L'agglomération est suggérée par un groupe de maisons mais l'église Saint-Germain n'est pas représentée. Autre détail singulier : aucune muraille défensive urbaine n'est visible alors que l'œuvre est peinte durant la guerre de Cent ans. Pourtant, on sait désormais que Dourdan bénéficiait d'une défense urbaine au XIII^e^ siècle. Ses vestiges ont récemment été découverts lors d'un diagnostic archéologique mené dans la cour supérieure de l'hôtel-Dieu[16]. Sur la peinture, le château n'occupe qu'une surface de 5,5 x 4,3 cm ! Pourtant nombre de détails concordent avec les vestiges encore visibles. Ainsi, le plan quadrangulaire du château, la position des tours correspondent bien à la représentation. La tour-maîtresse est placée à l'arrière-plan correspondant au nord du site et le châtelet d'entrée est correctement orienté face à la ville. Enfin, des éléments du logis accolé à la courtine sud-ouest ont été étudiés en 2011 et 2013[17].

Sur la peinture « Avril », la représentation castrale est symétriquement structurée par un axe vertical coïncidant avec la tour-maîtresse. Cette perspective correspond à celle visible depuis le carrefour de la Croix Saint-Jacques situé sur le versant sud de la vallée. S'agit-il de l'emplacement où se tenait Jean de Limbourg lors de sa prise de croquis ? D'autre part, l'artiste a utilisé une

[13] fo 4, vo.

[14] Thomas RAPIN : *Les chantiers de Jean de France, duc de Berry. Maîtrise d'ouvrage et architecture à la fin du XIV^e^ siècle*, Centre d'études supérieures de civilisation médiévale UMR 6223, université de Poitiers, thèse de doctorat en histoire de l'art, Poitiers 2010, p. 239.

[15] Nathalie LE LUEl : *Les symboles*, coll. Mémo Gisserot, Éd. Jean-Paul Gisserot, Plouédern 2008, p. 33.

[16] Claude DE MECQUENEM : Île-de-France, Essonne, Dourdan, 7 rue Debertrand, 1 rue Saint-Pierre, rapport de diagnostic archéologique, Inrap Cif, Pantin 2026.

[17] Philippe LENHARDT., op. cit.
Vincent GOUSTARD : « Dourdan (Essonne), des origines antiques à la création du château de Philippe Auguste : nouvelles données », in *Actes de la journée archéologique d'Île-de-France, Cergy, 16 janvier 2016*, Paris, Service régional de l'archéologie, Direction régionale des Affaires culturelles d'Île-de-France, Paris s. d. [2016], p. 221-243.

convention esthétique commune à cette époque : l'étirement vertical du bâti. Grace aux travaux de Roland Morano et Philippe Lenhardt[18], il est possible d'estimer cet étirement à environ un tiers. Ainsi, il suffit de réduire la déformation pour obtenir une évocation plausible de la volumétrie castrale (**figure 4**). Cet élément étant pris en compte, il devient possible d'entamer la description détaillée du site vers 1410.



Figure 3 *– La peinture « Avril » du calendrier des Très Riches Heures du duc de Berry. [© R.-G. Ojeda, RMNGP]*

[18] Philippe LENHARDT 2011, op. cit., p. 129-130.

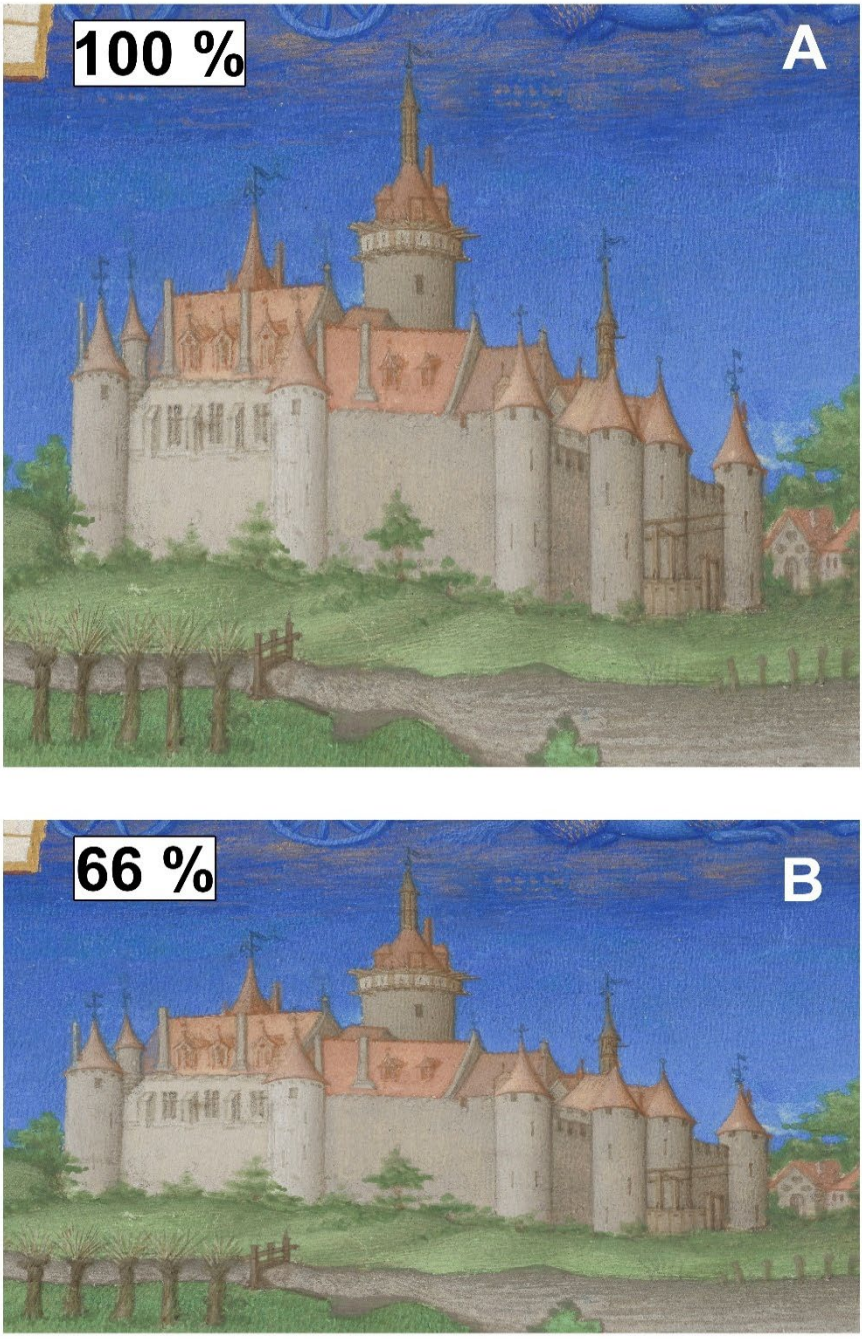


Figure 4 *– Le château de Dourdan sur la peinture « Avril » du calendrier des Très Riches Heures du duc de Berry, avant (A) et après (B) réduction de l'étirement vertical. [© F. Piozzoli]*

1.2 La tour-maîtresse

L'élément le plus éminent est la tour-maîtresse, construction qui symbolise le pouvoir, la puissance et la richesse du détenteur du site. Elle surplombe le château, la ville et la vallée (**figure 5**). Sur la peinture, ses deux premiers niveaux sont masqués par des constructions (**figure 6**).



Figure 5 *– Vue de la tour-maîtresse du château de Dourdan. [© C. Piozzoli, Drac ÎdF]*

La fenêtre visible est celle du troisième niveau correspondant à l'actuelle terrasse sommitale. Cet étage accueillait une salle circulaire à laquelle on accédait par un étroit escalier en vis, raison pour laquelle on suppose qu'il s'agissait d'un espace réservé, peut-être un logement privatif ou la pièce dans laquelle étaient conservées les collections du duc. Le quatrième niveau est un ouvrage de charpenterie établi en encorbellement, un hourd prévu pour le tir fichant. Des poutres horizontales dépassent au-dessus du vide, disposition actuellement impossible à interpréter. La couleur beige clair du mur pourrait indiquer l'utilisation d'un mortier de terre. Cette paroi est percée de petites fentes de tir. L'ensemble de ces éléments prouvent qu'il s'agit ici d'un étage défensif. Le

cinquième niveau présente une toiture de tuiles percée de lucarnes, probablement un galetas pour la domesticité ou la soldatesque. La souche de cheminée représentée correspond à l'emplacement du conduit conservé. Le sixième niveau est un beffroi de bois, de plan hexagonal ou octogonal. Très élancé, il est renforcé à mi-hauteur d'une corniche. L'ensemble est surmonté d'une toiture conique supportant un épi de faîtage muni d'une girouette à bannière. Ce beffroi pouvait abriter une cloche similaire à celle du palais de la Cité visible sur la peinture « Juin ». Il s'agit d'un niveau ostentatoire qui élance et affine la silhouette de la tour. Ainsi, on peut estimer que la tour présentait une élévation comprise entre 50 et 55 m, c'est-à-dire le double de la hauteur actuelle (**figures 7, 8**).



Figure 6 *– La tour-maîtresse du château de Dourdan sur la peinture « Avril » du calendrier des Très Riches Heures du duc de Berry. [© C. Piozzoli, Drac ÎdF]*



Figure 7 *– Évocation de l'élévation de la tour-maîtresse philippienne depuis la cour du château de Dourdan. [© C. Piozzoli]*

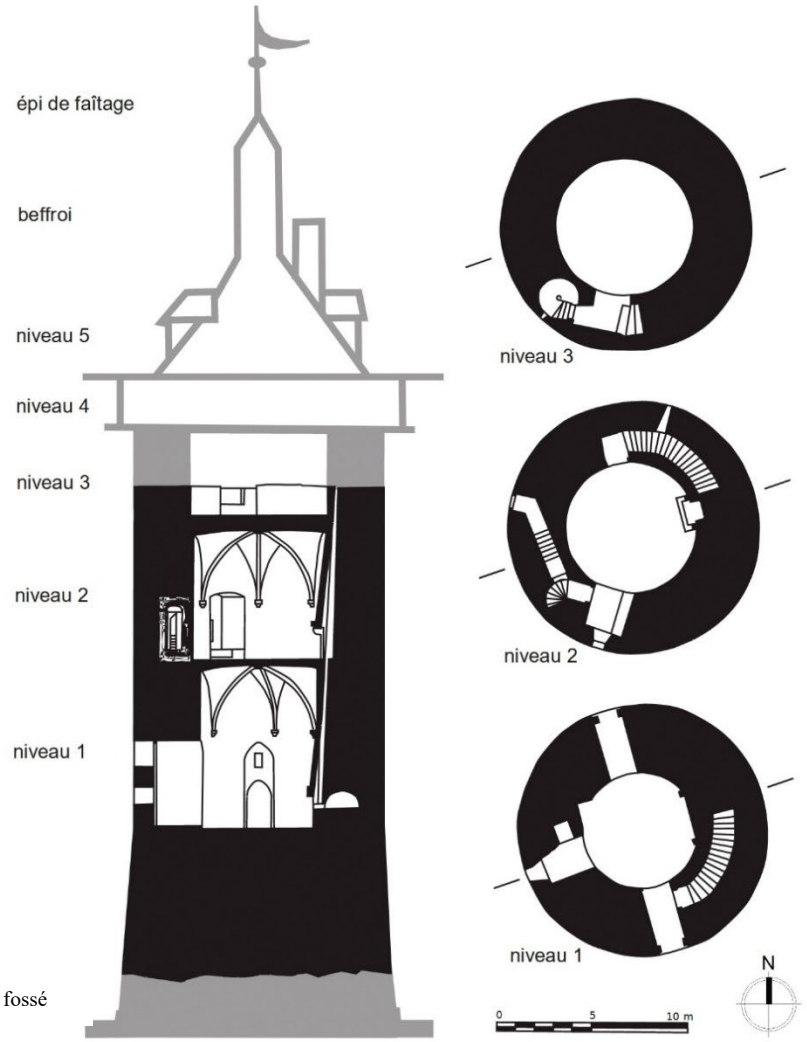


Figure 8 *– Coupe de la tour-maîtresse du château de Dourdan : proposition de restitution. [© C. Piozzoli, Drac ÎdF]*

1.3 Les logis accolés à la courtine sud-ouest

Les parties hautes de trois bâtiments apparaissent contre la courtine sud-ouest. L'artiste a distingué le bâtiment occidental par une luminosité accentuée (**figure 9**). Le premier niveau est caché par la courtine, mais l'intervention archéologique de 2013 a identifié un édifice large de 9 m et semi-enterré d'environ

0,7 m par rapport au niveau de la cour médiévale[19]. La salle adjacente à la tour ouest pourrait être une cuisine en raison de l'existence d'un grand contrecœur, celui de la cheminée visible sur la peinture. Le second niveau est renforcé de contreforts et muni de trois belles fenêtres à croisées. En 2008, les traces d'arrachage des refends ont été identifiés sur la face interne de la courtine[20] ; celles-ci sont situées à l'emplacement des contreforts visibles sur la peinture. Il s'agit d'un étage de prestige abritant soit la grande salle castrale, soit des espaces résidentiels. Le troisième niveau est aménagé dans les combles. Il présente trois élégantes lucarnes munies de meneaux et d'oculi, surmontées de gâble à épis de faîtage, attestant vraisemblablement d'une fonction résidentielle. L'ensemble de ces observations prouve que le logis occidental est un édifice de prestige. La tour d'angle ouest est accolée à ce même logis. Elle possède une fenêtre et une cheminée prouvant son habitabilité. Elle présente aussi une échauguette sur encorbellement munie d'une toiture en poivrière, peut-être un retrait particulier. En revanche, la plateforme en bois édifiée face à l'ouest n'est pas visible en raison de la perspective choisie par le peintre. Ces éléments prouvent que la tour est associée au logis de prestige.



Figure 9 *–La courtine sud-ouest et les logis attenants du château de Dourdan sur la peinture « Avril » du calendrier des Très Riches Heures du duc de Berry. [© C. Piozzoli, Drac ÎdF]*

[19] Vincent GOUSTARD 2013 op. cit., p. 120-125.
Vincent GOUSTARD : « Dourdan, des origines antiques à la création du château de Philippe Auguste : nouvelles données », in *Actes de la journée archéologique d'Île-de-France*, Cergy, 16 janvier 2016, Paris, Service régional de l'archéologie, Direction régionale des Affaires culturelles d'Île-de-France, Paris s d. [2016], p. 239-241.
[20] Philippe LENHARDT 2011, op. cit., p. 88-107 ; 117-119 ; 131-137.

À droite, les toits de deux bâtiments apparaissent entre la tour médiane et la tour d'angle sud. Aucun d'entre eux n'affiche la somptuosité du logis occidental. L'édifice médian présente une élévation moindre que le logis précédent contre lequel il s'appuie. Son toit est percé de deux petites lucarnes et d'une cheminée signalant l'existence de pièces chauffées et d'un galetas. Il est accolé à la tour médiane, qui dispose d'une fenêtre, d'une lucarne et d'une cheminée attestant de son habitabilité. Le dernier édifice, le plus petit, s'appuie contre le pignon du bâtiment central. Ce bâtiment ne présente aucun dispositif architectural particulier. En 1988, l'expertise du bâti de cette zone a révélé un lavabo encastré dans la maçonnerie de la courtine[21].

Ainsi, les trois édifices accolés à la courtine sud-ouest présentaient essentiellement des fonctions résidentielles, le bâtiment occidental étant le plus prestigieux. Mais la peinture permet également d'approcher la chronologie d'aménagement de ce secteur du château. En effet, il existe un créneau résiduel adjacent à la tour sud. Cela indique que le chemin de ronde philippien était intégralement crénelé. À l'origine, les édifices s'appuyant contre la courtine étaient certainement des constructions plus basses. Ainsi, les élégantes parties hautes du logis occidental doivent résulter d'une seconde campagne de construction. Il en est de même pour la tour d'angle ouest et la tour médiane qui ont perdu leur crénelage d'origine. Ces travaux révèlent un important projet d'embellissement. Faut-il l'attribuer aux comtes d'Évreux, dont Dourdan constituait l'un des séjours favoris au XIV^e^ siècle[22] ?

Aujourd'hui, les vestiges de ces bâtiments sont difficilement perceptibles. L'expertise architecturale de 2008 a permis de proposer une évocation de la volumétrie des trois édifices[23]. À l'ouest, le bâtiment le plus prestigieux, présentait une longueur de 27 m (env. 83 pieds). Au centre, le second mesurait 21,1 m (env. 65 pieds). Enfin, au sud, le plus petit n'était long que de 10,78 m (env. 33 pieds). Philippe Lenhardt a également proposé une hypothèse de restitution des élévations minimales des trois bâtiments dans leur état début XV^e^ siècle : 27 m pour le bâtiment principal, 26 m pour le bâtiment central et 25 m pour le petit bâtiment[24]. En 2013, le sondage mené sur le logis occidental (figure 10) a montré que le mur gouttereau présentait une maçonnerie massive épaisse de 1,2 m (env. 4 pieds) délimitant un espace large de 9 m[25] (env. 27,5 pieds). Ces observations permettent de restituer les superficies dans l'œuvre des édifices : 243 m² pour le logis occidental, 190 m² pour le central et 97 m² pour l'oriental. Ces valeurs confirment la prééminence du logis occidental.

[21] Laurent BOURGEAU, Dave COXALL, op. cit. p. 38.
[22] Louis-Joseph GUYOT, op. cit., p. 51.
[23] Philippe LENHARDT 2011, op. cit. fig. 162b.
[24] Philippe LENHARDT 2011, op. cit. fig. 166, 167.
[25] Vincent GOUSTARD 2013, op. cit. p. 117-125.



Figure 10 *– La fondation du mur gouttereau du logis principal du château de Dourdan. Au premier plan, empierrement de la cour castrale. [© C. Piozzoli, Drac ÎdF]*

1.4 Le châtelet d'entrée et la courtine sud-est

Au centre de la courtine sud-est, face à la ville, se trouve le châtelet d'entrée. Cette disposition facilite les relations avec la population dourdannaise et protège l'accès principal d'un coup de main extérieur. Le châtelet est constitué de deux tours hémicylindriques encadrant la porte charretière (**figure 11**). Sur la peinture, les tours présentent trois niveaux d'archères et un crénelage correspondant au quatrième niveau défensif. La toiture est couronnée d'épis de faîtage. Aujourd'hui, seuls deux premiers niveaux sont conservés, le crénelage étant une reconstitution du XIX^{e} siècle. Les tours sont reliées l'une à l'autre par un bâtiment qui était probablement crénelé. Cet édifice était couronné d'un beffroi élancé similaire à celui de la tour-maîtresse, quoique de dimensions moindres. Ce beffroi pouvait abriter une cloche actionnée pour les entrées éminentes ou des cérémonies. Ce dispositif ostentatoire affine la silhouette du châtelet et monumentalise l'accès castral. Au second plan, une toiture révèle un bâtiment accolé ; il s'agit d'une extension postérieure à l'époque philippienne, toujours visible.



Figure 11 *– Le châtelet d'entrée du château de Dourdan sur la peinture « Avril » du calendrier des Très Riches Heures du duc de Berry. [© C. Piozzoli, Drac ÎdF]*

Le dispositif de franchissement du fossé, un pont-levis, peut être appréhendé grâce à la peinture. Côté château, il est constitué d'un pont dormant en bois muni d'une palissade percée de petites ouvertures. Au centre du fossé, deux poteaux verticaux soutiennent des flèches à contrepoids permettant de manipuler le pont mobile situé côté ville. Un pont-levis similaire est visible sur la peinture « Juillet » représentant le château de Poitiers (**figure 12**). À Dourdan, les maçonneries ne présentent pas de rainure pour les flèches du pont-levis, disposition conforme à la peinture (**figure 13**). Côté ville, la culée aménagée dans le mur de contrescarpe soutenait le pont en position abaissée. En 2007, un pont-levis analogue a été fouillé à la maison-forte du Tronçais à Chevagnes (Allier), confirmant l'existence de tels dispositifs[26].

[26] Sébastien GAIME, Fabrice GAUTHIER, Pierre MILLE et alii : « Un site castral bourbonnais au début de la guerre de Cent Ans : le Tronçais à Chevagnes (Allier) » in *Archéologie médiévale*, Éd. du CNRS, Caen 2011, p. 77-122.

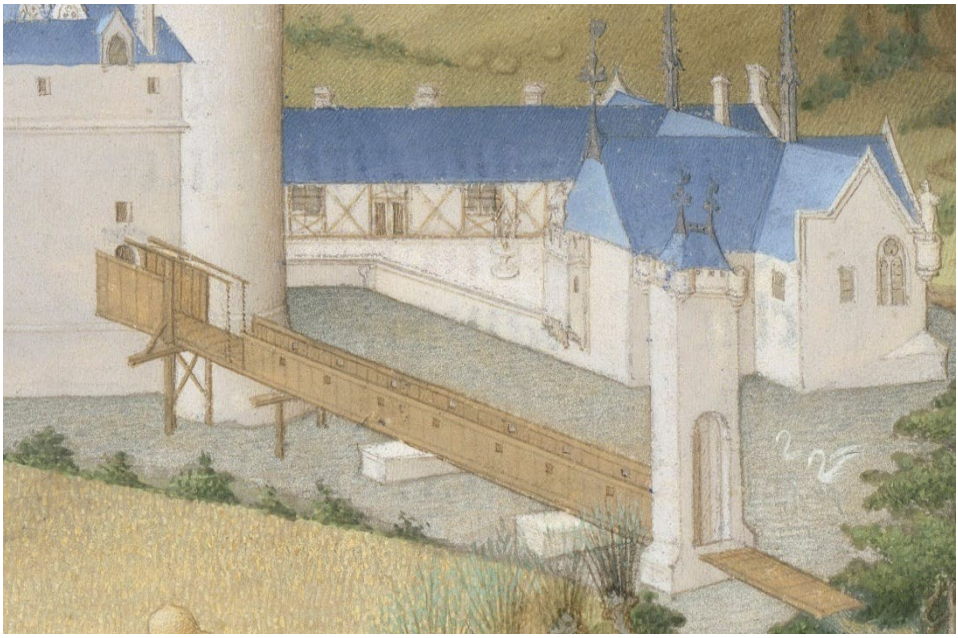


Figure 12 *– Le château de Poitiers. Détail de la peinture « Juillet », calendrier des Très Riches Heures du duc de Berry (MS 65, fo 7 vo). [© R.-G. Ojeda, RMNGP]*



Figure 13 *– Évocation du pont-levis du châtelet d'entrée du château de Dourdan. [© F. Piozzoli]*

1.5 La courtine nord-est

La perspective choisie par le peintre masque la courtine nord-est et aucune toiture ne dépasse du parapet crénelé. En 2013, le sondage 1 creusé dans cette zone a révélé une fondation maçonnée liée au mortier sableux jaune et des traces de sols de chaux. Chronologiquement, ces éléments sont postérieurs à l'époque philippienne. L'espace délimité présente une largeur de 10 m : s'agit-il du vestige de la grange signalée contre la tour d'angle est ? Plus tard, un second bâtiment est construit contre la courtine nord-est. Sa longueur est supérieure à 40 m pour une largeur observée variant de 6,2 à 7,1 m. Le sol était constitué de pavés en grès. Cet édifice est représenté sur le plan manuscrit de 1593 conservé au musée départemental du domaine de Sceaux[27] et mentionné dans un procès-verbal contemporain[28] . Tous deux attestent de l'existence d'écuries, un bâtiment muni de stalles en rez-de-cour, d'une cuisine et de logements à l'étage. Dans le sondage 2, des trous de poteau ont été observés, peut-être les fondations des stalles[29]. Enfin, près de la tour médiane, le sondage 9 du diagnostic de 2018 a révélé un puits paremenété de carreaux de grès, édifié au XIII^{e} siècle[30].

La confrontation des observations archéologiques et des documents datés de 1593, suggèrent que cette zone était assignée à des activités annexes : grange, écurie, cuisine, fonctions qui peuvent prendre place dans des constructions basses. D'autre part, la courtine nord-est étant assujettie à la pente naturelle du versant, il était judicieux que les constructions soient abritées par la muraille. Cela explique qu'aucune construction haute ne soit visible sur la peinture.

1.6 La courtine nord-ouest

À gauche de la tour-maîtresse, un élément architectural particulier est représenté sur la peinture : une toiture très élancée, couverte de tuiles, munie d'un épi de faîtage et d'une girouette à bannière. Cette construction monumentale surplombe tout le château à l'exception de la tour-maîtresse. Elle est localisée à l'emplacement de la tour médiane de la courtine nord-ouest. Si cette toiture démesurée signale un édifice éminent, la tour présente des dimensions et des maçonneries similaires aux autres tours médianes... Toutefois, le sas du châtelet d'entrée est désaxé de deux degrés en direction du sud, infléchissement permettant au passage d'être précisément orienté vers la tour médiane !

La charte édictée en 1222 mentionne l'existence d'une chapelle[31] et le plan de 1593 indique la présence d'une ancienne chapelle au nord de la tour médiane. Si l'on présume le maintien de la fonction religieuse dans le même secteur, la toiture monumentale pourrait signaler l'emplacement de la chapelle castrale. Cependant, il pourrait également s'agir de la grande salle castrale, pièce emblématique du pouvoir. Dans les deux cas, est-il envisageable que de telles fonctions soient signalées par une toiture monumentale ? Rappelons qu'au château du Louvre, la

[27] COLLECTIF, op. cit., p. 46.
[28] L.-J. GUYOT, op. cit., p. 239.
[29] Vincent GOUSTARD . 2013., op. cit., p. 51-60 73-78.
[30] Vincent GOUSTARD . 2018., op. cit., p. 91-96.
[31] L. DELISLE, op. cit.

grande salle et les chapelles castrales sont toutes deux aménagées dans le logis accolé à la courtine ouest[32]. Ainsi, le château de Dourdan présentait-il une configuration similaire ?

1.7 Le château de Dourdan : compendium

La confrontation minutieuse des vestiges du château de Dourdan avec la peinture « Avril » témoigne de la fidélité quasi photographique de l'œuvre de Jean de Limbourg. Ainsi, ce document constitue une source fiable pour la connaissance du site vers 1410. Sa précision est telle que l'on peut proposer une restitution cohérente de l'élévation de la tour-maitresse. Sur la courtine sud-ouest, on perçoit les modifications majeures engendrées par la construction de l'élégant logis occidental, sans doute au XIV^{e} siècle. Pour sa part, le châtelet d'entrée apparaît dans sa configuration monumentale. Il est également possible de reconnaître le pont-levis philippien, aménagement reposant sur des poteaux plantés dans le fossé. Enfin, la peinture constitue l'unique témoignage de l'existence d'une toiture monumentale au-dessus de la tour médiane nord-ouest, la chapelle castrale ou la grande salle. Ainsi, cette peinture constitue un document inestimable pour l'analyse archéologique du château de Dourdan.

LE CHÂTEAU D'ÉTAMPES

À l'issue de l'étude de l'édifice dourdannais, nous avons engagé la même analyse iconographique de la peinture « Août » représentant le château d'Étampes. Cette ville est particulièrement importante dans le domaine des premiers souverains Capétiens. Opportunément située sur la voie de Paris à Orléans, elle constitue un jalon charnière du trafic routier en direction de la vallée de la Loire. Ainsi, les souverains n'ont eu cesse de marquer leur emprise sur cette ville qu'ils visitaient régulièrement lors des itinérances de la cour royale. Les vestiges de la tour-maîtresse, dite tour Guinette, sont conservés sur 31 m de hauteur. Visibles sur le versant nord de la vallée, ils dominent toujours le centre ancien et affirment l'importance de la ville (**figure 14**). Étampes constitue également un centre de collecte des céréales produites dans le Hurepoix et la Beauce indispensable à l'approvisionnement frumentaire parisien.

[32] D. HAYOT, op. cit., p. 181.



Figure 14 *– Vue des vestiges de la tour-maîtresse du château d'Étampes. [© F. Piozzoli]*

Les principales phases de l'histoire du château sont connues grâce à l'historien étampois dom Basile Fleureau dont la description résulte de la retranscription d'un procès-verbal de 1543[33]. On dispose également de quelques documents iconographiques permettant de visualiser le site à l'Époque moderne. Les plus anciens sont des vues générales de la ville au XVII[e] siècle[34] : Johann Peteers[35], Nicolas Tassin[36] et Claude de Chastillon[37], qui a également publié une gravure évoquant le château ruiné (**figure 15**). Pour sa part, le musée intercommunal

[33] dom Basile FLEUREAU : *Les Antiquitez de la ville et du duché d'Etampes*, Éd. Jean-Baptiste Coignard, Paris 1683, p. 24-25.

[34] La gravure « Von der Statt Eftampes », extraite de la *Cosmographia* de Sebastian Münster (Éd. de Henricus Petri à Bâle, 1628, p. 245) ne représente pas la ville d'Étampes, mais celle de Chartres. En effet, la disposition des clochers est en tous points conforme à ceux de l'agglomération chartraine visibles sur la gravure publiée par Christophe-Nicolas Tassin dans *Les plans et profils de toutes les principales villes et lieux considérables de France*, Éd. S. Cramoisy, Paris, 1638, p. 438.

[35] Jan PETEERS: *Topographia galliae, oder Beschreibung vnd Contrafaitung der vornehmbsten, vnd bekantisten Oerter, in dem mächtigen, vnd grossent Königreic Franckreich*, vol. 1, Kaspard Merian Éd., 1655.

[36] Nicolas TASSIN : *Les plans et profils de toutes les principales villes et lieux considérables de France*. Éd. S. Cramoisy, Paris, 1638, p. 440.

[37] Claude de CHASTILLON : « Le donion antique du chsteav estemple », dans *Topographie francoise ou Representation de plusieurs villes, bourgs, chasteaux, maisons de plaisance, ruines & vestiges d'antiquitez du royaume de France*, Éd. Jean Boisseau, Paris 1644, p. 21, 23.

d'Étampe conserve la copie d'une toile peinte par Philippe Delisle[38] présentant les vestiges castraux et de l'enceinte urbaine au XVIII[e] siècle. En 1867, l'historien local Léon Marquis[39] a publié un ouvrage intégralement consacré au château, illustré de documents désormais obsolètes quoique toujours très populaires (**figure 16**). En 1996 et 1997, des sondages archéologiques ont été engagés autour de la tour-maîtresse[40]. Enfin, en 2001, une prospection électrique a été effectuée au nord et à l'est de la tour-maîtresse[41].

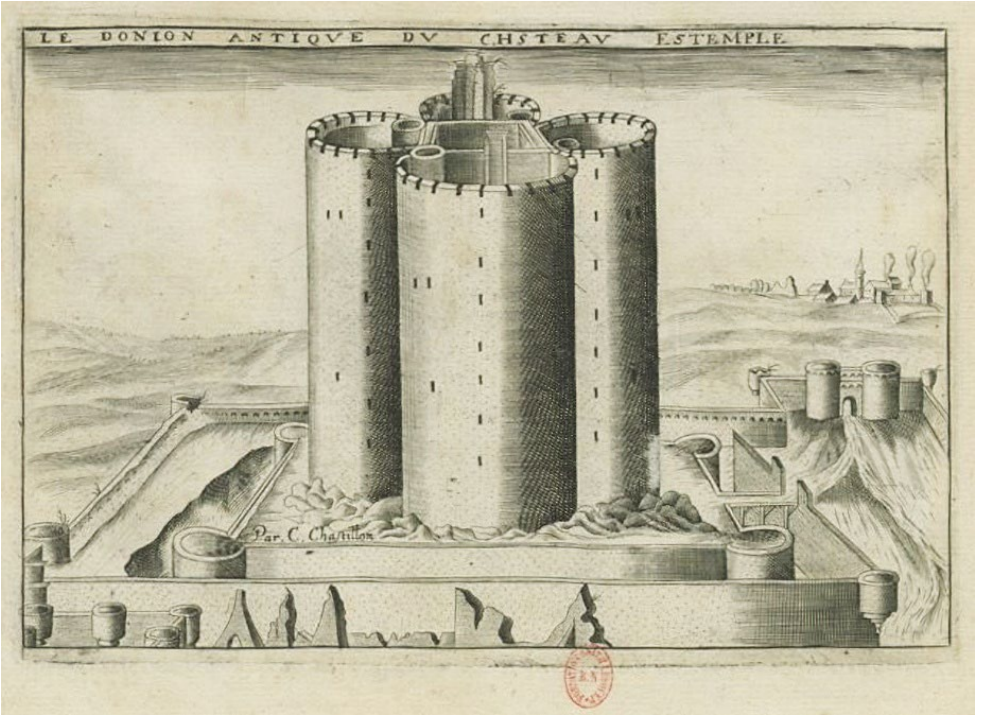


Figure 15 *– Le château d'Étampes ruiné, gravure de Claude de Chastillon.*

[38] Léon MARQUIS : *Notice historique sur le château féodal d'Étampes*, Éd. Auguste Aubry et Dumoulin, Étampes, 1867.

[39] Jean-Marie PICHOn, Isabelle SOULIER : Étampes, *château royal, site n° 91 233 007 AH, sondages archéologiques de diagnostic, 28 juillet – 18 août 1996*, rapport de sondages, Étampes 1996.

[40] Jean-Marie PICHON, Isabelle SOULIER : *Étampes, château royal, site n° 91 233 007 AH, sondages archéologiques de diagnostic, 28 juillet – 18 août 1996*, rapport de sondages, Étampes 1996.

Isabelle SOULIER : *Étampes, château royal, site n° 91 233 007 AH, évaluations archéologiques, 28 juillet – 17 août 1997*, rapport de sondages, Étampes 1997.

[41] M. MARTINEAU (2001) : *Étampes (Essonne) le château, prospections électriques*, rapport, Armedis.

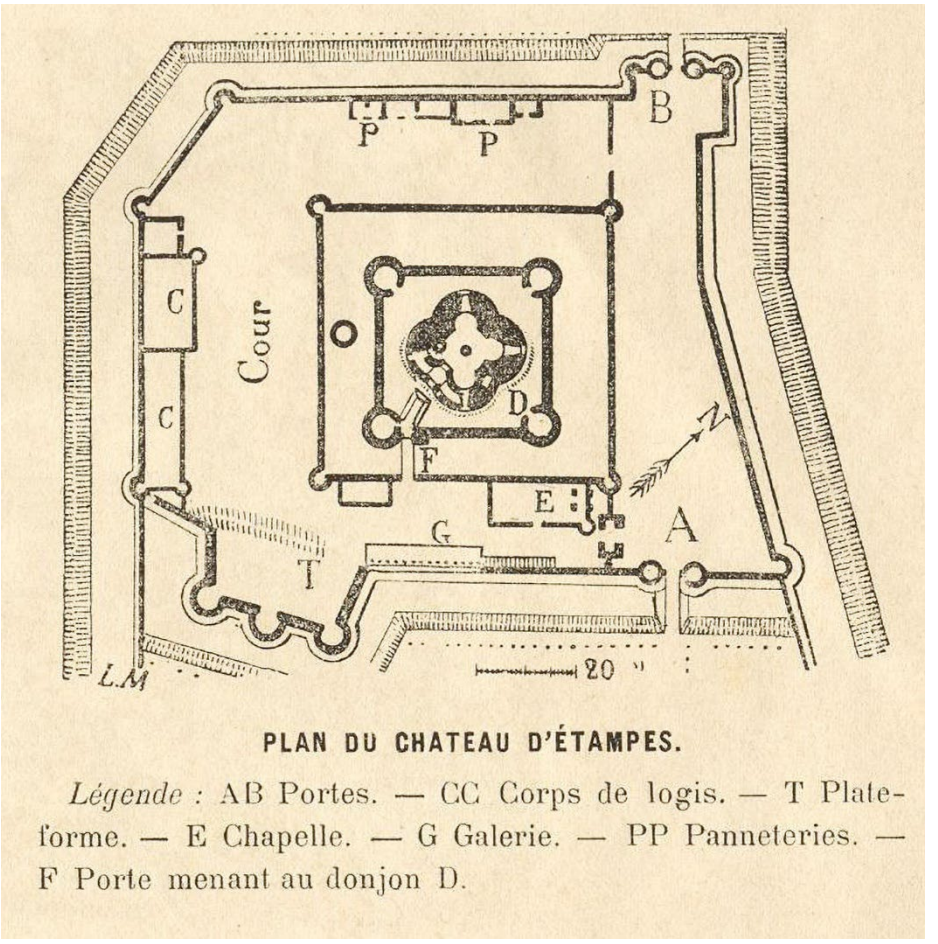


Figure 16 *– Plan du château d'Étampes proposé 1867 par Léon Marquis.*

La datation de la construction du château fait toujours débat. En effet, aucune charte ne mentionne la construction du château, la plus ancienne attestation apparaissant dans une bulle pontificale émise en 1185[42]. Actuellement, la datation du site ne repose que sur l'attribution stylistique de la modénature des bases et des chapiteaux des colonnes du troisième niveau de la tour au second quart du XII[e] siècle[43] correspondant à la fin du règne de Louis VI (reg. 1108-1137) ou au début de celui de Louis VII (reg. 1137-1180). Pour sa part, l'enceinte principale qui présentait un plan quadrangulaire régulièrement flanquée de tours, a fait l'objet d'une proposition d'attribution au règne de Philippe Auguste (reg. 1180-1223), hypothèse qui n'a pas encore été confirmée par des investigations archéologiques[44]. Toutefois, il est probable que cet ensemble ait été aménagé en

[42] dom Basile FLEUREAU ., op. cit., p. 348.
[43]Pierre HELIOT, Pierre ROUSSEAU : « L'âge des donjons d'Étampes et de Provins », in *Bulletin de la société nationale des Antiquaires de France 1967*, Paris 1967, p. 298.
[44] Christian CORVISIER : « La grosse tour royale d'Étampes, monument emblématique de la montée en puissance capétienne dans la première moitié du XII[e] siècle », in *Art et*

plusieurs phases distinctes. La fonction principale de ce château consistait en l'affirmation de la puissance royale capétienne à Étampes, point névralgique du contrôle de la route de Paris à Orléans.

Le château est surtout connu pour avoir été le lieu d'incarcération d'Ingeburge du Danemark, épouse évincée de Philippe Auguste. Comme Dourdan, le site a connu les vicissitudes du conflit entre Bourguignons et Armagnacs, puis des guerres de Religion et enfin de la Fronde. À la demande des Étampois las des sièges, le château a été miné en 1589 et les maçonneries progressivement démantelées. Au milieu du XIX^{e} siècle, ne subsistait que la tour-maîtresse servant d'écrin au parc pittoresque établi sur l'emprise du château disparu. C'est d'ailleurs en raison de l'effacement des enceintes et des logis que l'intérêt des castellologues s'est porté sur la tour-maîtresse encore visible.

2.1 La peinture « Août » des *Très Riches Heures du duc de Berry*

Le château est représenté sur la peinture « Août »[45] du calendrier des Très Riches Heures du duc de Berry (**figure 17**). En effet, le 6 mai 1400, à la mort de son frère Louis d'Évreux, Jean de France devient comte d'Étampes ; c'est au titre de ses possessions comtales que la ville et le château sont représentés sur le livre d'heures.

architecture à Étampes au Moyen Âge ; journée d'étude internationale, 20 décembre 2008, Étampes, Mémoires et documents de la Société historique et archéologique de l'Essonne et du Hurepoix, t. XX, 2010, Chamarande, p. 57.

[45] Fo 8, vo .



Figure 17 *– La peinture « Août » du calendrier des Très Riches Heures du duc de Berry. [© R.-G. Ojeda, RMNGP]*

Le premier plan de la peinture figure une scène de fauconnerie à laquelle participent de jeunes aristocrates chevauchant des haquenées, certainement d'éminents membres de la famille ducale. La Juine apparaît au second plan. Au-dessus, des paysans gerbent les blés mûrs. Quelques arbres parsèment le coteau et un gros bloc de grès gris typique de la région étampoise est visible à la gauche, détail qui prouve que le peintre a fréquenté l'Étampois. À mi-pente la ville est

blottie au pied de son château. La perspective correspond à un angle situé à l'extérieur de la ville, près de la porte urbaine Évezard. Comme pour le château de Dourdan, il a été procédé à une réduction de l'étirement vertical à 66 % de sa valeur initiale (**figure 18**).

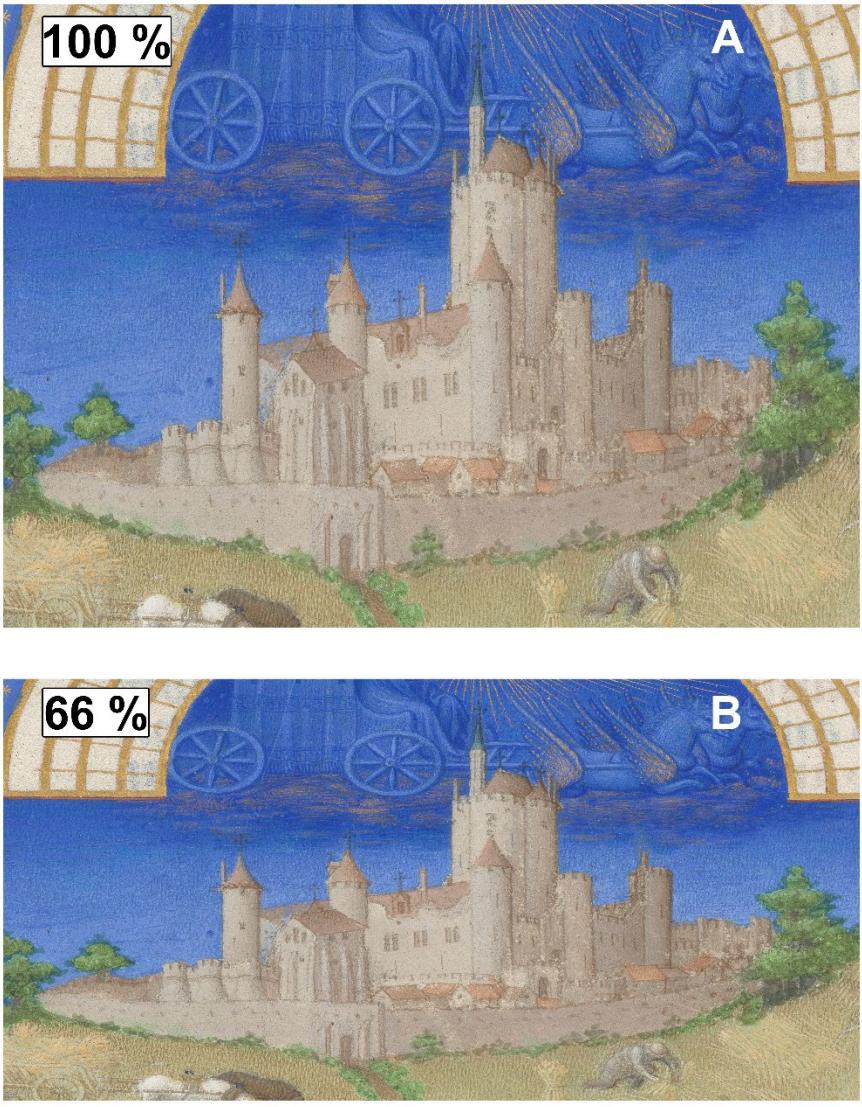


Figure 18 *– Le château d'Étampes : détail de la peinture « Août » du calendrier des Très Riches Heures du duc de Berry, avant (A) et après (B) réduction de l'étirement vertical. [© F. Piozzoli]*

2.2 La tour-maîtresse

La tour-maîtresse, ici une tour-résidence, domine le château, la ville et la vallée. L'édifice est explicitement implanté afin d'être visible de tous, particulièrement des voyageurs qui empruntent la voie de Paris à Orléans. Elle est positionnée en position centrale du château. Ce donjon est constitué de quatre tours hémicirculaires de 13 m de diamètre (env. 40 pieds) imbriquées l'une dans l'autre de façon à former un plan quadrilobé de 24,5 m de large (env. 75 pieds). La peinture montre trois de ces tours (**figure 19**). Le premier niveau servant au stockage[46] est masqué. Au-dessus, le second niveau est un étage d'apparat ; les ouvertures peintes sont des fentes de tir conformes aux vestiges conservés. Le troisième niveau présente de larges baies faisant état de sa fonction résidentielle. Le quatrième niveau, disparu, présente un chemin de ronde crénelé sans hourdage. En retrait se trouve la toiture du cinquième niveau. Aucune lucarne n'est visible, ce qui laisse ouverte la question de l'aménagement des combles. La peinture montre que les lobes sud-est et nord-ouest sont couverts d'une toiture d'un seul tenant de plan ovalaire. En revanche, le lobe nord-est présente une charpente de plan circulaire. Deux souches de cheminées sont peintes à cet emplacement ; l'une d'entre elles existe toujours. Ces toitures sont couvertes de tuiles et surplombées d'épis de faîtage fleurdelysés. En revanche, aucune toiture ne couvre le lobe sud-ouest qui accueille une guette. Cette tourelle est une petite construction de plan hexagonal ou octogonal, démunie d'ouverture et de crénelage. Elle est couverte d'une toiture très élancée surmontée d'un épi de faîtage fleurdelysé. Il s'agit de la seule construction couverte d'ardoise, détail suggérant une campagne de construction distincte du gros-œuvre. La guette est édifiée sur une zone de maçonnerie pleine constituant un soubassement solide.



Figure 19 *– La tour-maîtresse du château d'Étampes sur la peinture « Août » du calendrier des Très Riches Heures du duc de Berry. [© C. Piozzoli, Drac ÎdF]*

[46] Nicolas FAUCHERRE : « Le Château fort », in *Étampes, un canton entre Beauce et Hurepoix, Coll. Cahiers du Patrimoine*, Éd. du patrimoine, Paris 1999, p. 46-59.

À gauche se trouve une souche de cheminée isolée dont le conduit existe toujours ; une toiture devait exister antérieurement à la guette. Par sa position élevée, cette guette surveillait le point faible du site : le plateau de Guinette.

2.3 La chemise de la tour-maîtresse

La tour-maîtresse est bâtie sur un terre-plein vestige de la topographie naturelle du versant. La gravure publiée par Claude de Chastillon présente la tour cernée d'une chemise maçonnée de plan quadrangulaire, munie de tourelles d'angle ouvertes à la gorge (**figures 15, 20**). Un fossé cerne l'ensemble. Cette chemise servait à isoler la tour du reste du château. En 1996 et 1997, les sondages menés à l'ouest ont montré l'absence de vestige enfoui de la chemise[47]. Toutefois, un ultime vestige de la muraille est visible à 2,9 m (9 pieds) au nord de la tour ; cette de courtine atteignait encore 6 m de hauteur au XIX^{e} siècle[48]. En postulant une chemise de plan quadrangulaire, on peut restituer des courtines longues d'environ 33 m (100 pieds), tourelles non comprises.

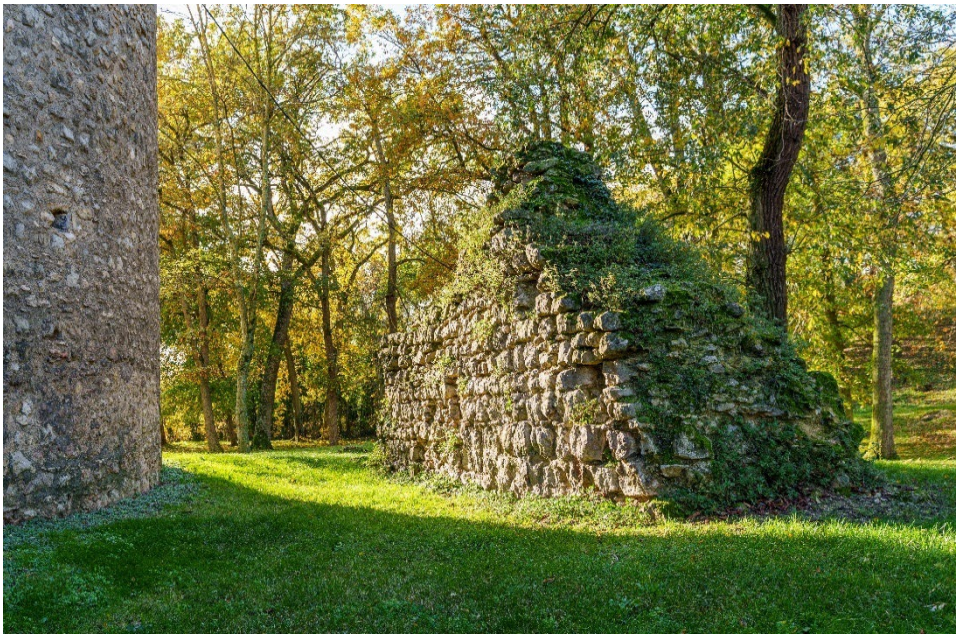


Figure 20 *– Ultime vestige de la chemise de la tour-maîtresse du château d'Étampes. [© F. Piozzoli]*

2.4 L'enceinte principale

Le principal élément visible sur la peinture est une majestueuse enceinte de plan quadrangulaire : le château stricto sensu (**figure 21**), qui enserre la tour-maitresse. Sur le terrain, on reconnait encore la topographie des fossés qui bordaient l'enceinte. Un vestige de la courtine sud-est est conservé près de l'ancienne maison du gardien du parc.

[47] Jean-Marie PICHON., Isabelle SOULIER , op. cit.
[48] Léon MARQUIS ., op. cit., p. 60.



Figure 21 *– L'enceinte principale du château d'Étampes sur la peinture « Août » du calendrier des Très Riches Heures du duc de Berry. [© C. Piozzoli, Drac ÎdF]*

La courtine sud-est, qui surplombe la ville et la vallée, est munie de trois tours. La tour d'angle est présente trois niveaux superposés percés d'archères et un quatrième niveau crénelé. Sa toiture conique est couverte de tuiles et un épi de faîtage fleurdelysé couronne l'ensemble. À l'ouest, la tour d'angle a été modifiée afin d'accroître son habitabilité : l'archère du second niveau a été remplacée par une baie et un créneau résiduel transformé en fenêtre. Une souche de cheminée est visible. Quelques poutres horizontales dépassent à la base du toit, sans doute les vestiges d'un hourd. Pour sa part, la tour médiane conserve l'intégralité de son crénelage ; son comble, muni d'une lucarne, est habitable.

Un logis est adossé à la courtine sud-est. Son premier niveau est percé d'archères, ce qui est inhabituel pour une courtine édifiée au XII[e] siècle[49]. À moins que ces ouvertures résultent de travaux ultérieurs ou du zèle d'un peintre-restaurateur... Le second niveau est éclairé de grandes baies rectangulaires jumelées désignant un espace de prestige, la grande salle ou des appartements. Comme l'indique la souche de cheminée perçant la toiture, ce niveau est chauffé. Le troisième niveau est une toiture munie de deux lucarnes à pignons fleurdelysés qui indiquent l'habitabilité des combles. Enfin, on remarque deux grandes brèches au sommet des maçonneries du bâtiment.

À cet emplacement, Basile Fleureau signale la présence de « *trois grands corps de logis ; l'un de neuf toifes de long, & de quatre de large, jointe au rés de chaussée à une falle & à une Chapelle, dédiée à l'honneur de saint Laurent Martyr : le second avoit treize toifes & demie de longueur, & trois & demie de largeur : Et le troisième huit de long, & cinq de large, le tout dans œuvre*[50] ». La somme des dimensions de ces édifices correspond à la longueur de la courtine sud-est. En particulier, les mesures données pour le bâtiment abritant la chapelle

[49] Denis HAYOT : *L'architecture fortifiée capétienne au XIII[e] siècle. Un paradigme à l'échelle du royaume*. Vol. 1, synthèse, Éd. du Centre de castellologie de Bourgogne, Chagny 2022, p. 167.

[50] dom Basile FLEUREAU , op. cit.

castrale (**figure 22**) sont similaires à celles de l'édifice dont les vestiges ont été découverts en 1996 et 1997[51].



Figure 22 *– Vue des vestiges du bâtiment qui abritait la chapelle Saint-Laurent. [© F. Piozzoli]*

La courtine nord-ouest est assujettie à la pente du versant. Sa muraille alterne sections horizontales crénelées et sections inclinées non crénelées. Visiblement, aucun bâtiment n'est accolé à cette courtine. Les seules ouvertures sont des fentes de tir percées dans les tours et les courtines, éléments qui montrent que ce secteur possède une fonction défensive. Une porte est percée dans une section non crénelée dont la maçonnerie semble plus épaisse que le reste de la courtine. Le flanquement de la porte est seulement réalisé par la seule tour médiane, disposition ne correspondant pas à un châtelet philippien. Aucune fente de flèche de pont-levis n'est visible. Plus haut, une souche de cheminée apparaît au sommet de la tour d'angle septentrionale. Un vestige de cette courtine a été mis au jour en 1997[52]. Ces éléments permettent de restituer la longueur de la courtine sud-est à environ 65 m, tours non comprises, soit une superficie enclose supérieure à 4 200 m².

2.5 La braie et la fausse-braie

Au pied de l'enceinte principale se trouve une muraille basse crénelée : une braie (**figure 23**). À l'est, elle dispose d'une petite tour-porte de plan rectangulaire, crénelée et renforcée de contreforts d'angle. Celle-ci surplombe à peine l'enceinte, indiquant une construction de hauteur limitée et probablement démunie de pièces dans l'œuvre. Il pourrait s'agir du « gros pavillon de quatre toifes de longueur, & de feize pieds & demi de large dans œuvre, luy fervoit de porte & d'entrée » mentionné par Basile Fleureau.

[51] Jean-Marie PICHON., Isabelle SOULIER., op. cit.
[52] Isabelle SOULIER., op. cit., plan 5.



Figure 23 *– La braie du château d'Étampes sur la peinture « Août » du calendrier des Très Riches Heures du duc de Berry. [© C. Piozzoli, Drac ÎdF]*

Au nord, face au plateau de Guinette, la peinture montre un renforcement défensif, peu lisible en raison d'une altération picturale. Il pourrait s'agir d'un dispositif quadrangulaire saillant. Des brèches sont représentées et le crénelage est détérioré, témoignant de la ruine partielle de l'ouvrage. Ce secteur constitue le point faible du château car le plateau domine le site castral d'une dizaine de mètres de hauteur. Ainsi, ce renforcement améliore la défense en son point le plus vulnérable. La gravure de Chastillon (**figure 15**) représente un dispositif fortifié avancé muni d'une porte charretière : la porte de Dourdan donnant accès au chemin creux qui existe toujours[53].

Une terrasse saillante reposant sur trois tourelles hémicirculaires domine la ville. Les escarpes sont très talutées en raison de la valeur de la pente. Un cordon maçonné continu, le seul figuré sur la peinture, marque la base du parapet crénelé. Cette plateforme est une fausse-braie renforçant la défense de la courtine méridionale. Basile Fleureau, mentionne « *une plate forme au bout, qui avoit douze toifes de long, & fix & demie de large dans œuvre, garnie de gros murs en trois fens tout autour, de fix toifes & demie de hauteur, & de fix à sept pieds d'espaisseur, enfin il y avoit trois tourelles fur le devant avec des contrepiliers hors d'œuvre, pour contrebouter la maffe des terres. Cette plate forme fervoit de batterie pour la défenfe du Château : Et aussi pour voir avec plaifir la Ville, la prairie & la compagne voifine* ». Cette plate-forme est une adjonction à la braie. Aujourd'hui, ses vestiges sont masqués par le talus végétalisé formant terrasse de la maison du gardien. Par conséquent, la peinture « Août » constitue le seul témoignage tangible de l'existence de cette fausse-braie dont les dimensions avoisinaient 23 m de long et 12 m de large.

Au pied du château se trouve un grand bâtiment de plan rectangulaire perpendiculaire à la pente, contrebuté d'imposants contreforts. L'édifice est aveugle dans ses parties basses, les ouvertures apparaissant au-dessus du niveau des courtines. Le pignon sud dispose de trois baies en plein cintre. Cet édifice

[53] Léon MARQUIS ., op. cit., p. 49.

recoupe la braie à laquelle il est postérieure. Basile Fleureau évoque l'existence « *d'une belle galerie de douze toifes de long fur deux de large dans œuvre, ayant des veuës sur la Ville, & un efcalier particulier pour y monter* ». Celle-ci permet d'accéder à la fausse-braie. La largeur de la galerie correspond sensiblement à celle de la maison du gardien du parc édifiée en 1832[54]. Or, cet édifice est légèrement orienté en diagonale par rapport au château, ce qui est également le cas du bâtiment visible sur la peinture. La maison du gardien est-elle opportunément fondée sur les maçonneries de la galerie médiévale ?

Enfin, n'apparaissant pas sur la peinture, se trouve le fossé périphérique dont les traces sont encore identifiables à l'ouest et au nord du château. L'espace interstitiel entre l'enceinte principale et la braie est donc une lice.

Ainsi, la peinture « Août » atteste de l'existence d'une braie précédée d'un fossé, dont l'existence est corroborée par la topographie du terrain. La braie est percée de deux entrées : une première formant tour-porche côté ville et une seconde côté plateau. À une époque indéterminée, sans doute durant la seconde moitié du XIV^e^ siècle, la défense est renforcée par une fausse-braie qui sert aussi de terrasse d'agrément, raison pour laquelle elle est reliée au château par une galerie.

2.6 L'enceinte urbaine

Au pied du château, la ville se développe derrière une enceinte défensive au tracé courbe (**figure 24**). Cette fortification urbaine est un mur simple dépourvu de tours et de créneaux. Seuls des trous de boulin continus sont visibles au sommet de la maçonnerie. Ceux-ci accueillaient certainement un chemin de ronde en bois, tel celui visible sur la peinture « Mars » (fo 3, vo) représentant l'enceinte de Lusignan munie d'un dispositif crénelé boisé en encorbellement au-dessus de la courtine (**figure 25**).

Un accès est visible au centre de la muraille : la porte Évezard. Simplement percée dans la muraille, elle est circonscrite de deux contreforts. Aucun dispositif de flanquement n'en renforce sa défense. L'enceinte est localisée à un emplacement correspondant à l'ancienne limite urbaine retrouvée lors d'intervention d'archéologie préventive menées rue du Ronneau[55], rue de la République[56] et sur le site de l'ancien hôpital[57]. Il s'agit là d'une muraille distincte de celle qui sera édifiée en bordure de la Juine sous le règne de Louis XI[58].

---

[54] Léon MARQUIS ., op. cit., p. 81.

[55] Xavier PEIXOTO : *Étampes, rue du Ronneau n°°2-2b, rue Baugin n°6-6b, Essonne (91), Île-de-France*, rapport de diagnostic archéologique, Inrap CIF, Pantin 2005.

[56] Steve GLISONI : *Étampes, rue de la République, Essonne (91), Île-de-France*, rapport final d'opération archéologique, Pantin, Inrap Cif, Pantin 2009.

[57] Xavier PEIXOTO : *Étampes, rue du Rempart, rue Evezard, rue Baugin, ancien hôpital, Essonne (91), Île-de-France*, rapport de fouille archéologique, vol. 1, Inrap Cif, Pantin 2012, p. 74-85.

[58] Nicolas FAUCHERRE, op. cit., p. 154.

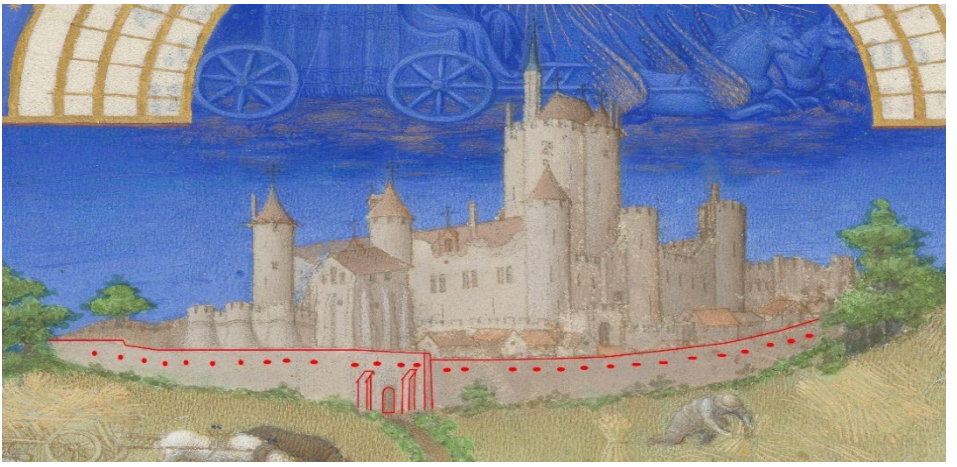


Figure 24 *– L'enceinte urbaine d'Étampes sur la peinture « Août » du calendrier des Très Riches Heures du duc de Berry. [© C. Piozzoli, Drac ÎdF]*



Figure 25 *– Le château de Lusignan. Détail de la peinture « Mars », calendrier des Très Riches Heures du duc de Berry (MS 65, fo 3 vo) [© R.-G. Ojeda, RMNGP]*

En revanche, la ville n'est évoquée que par les parties hautes de quelques maisons ; aucun des édifices majeurs de la ville, la collégiale Notre-Dame, la collégiale Sainte-Croix, l'église Saint-Basile ou le palais du Séjour, n'est représenté. Le dispositif fortifié qui reliait la ville au château, disparu lors de la création de la gare, n'apparaît pas non plus.

2.7 Le siège de 1411

Des brèches sont visibles sur les parties hautes du logis castral et à la porte de Dourdan. Les tours orientales n'ont plus de toiture. Or, un épisode de la lutte entre les Armagnacs et les Bourguignons a eu lieu à Étampes en 1411. L'année précédente, en 1410, le duc Jean rallie le parti Armagnac et contrôle la route de Paris à Orléans depuis Étampes. Mais, à la fin 1411, le duc de Bourgogne Jean sans Peur et le dauphin Louis duc de Guyenne, assiègent Étampes. Le chroniqueur Enguerrand de Monstrelet indique que l'armée assiégeante, munie de bombardes

et d'artillerie, inflige de lourds dégâts au château[59]. Les brèches et les toitures disparues évoquent des dégâts de siège[60]. Plus étonnant, le peintre a campé un imposant monticule à droite du château (**figure 26**). Celui-ci est peint en jaune, couleur du sable stampien qui abonde sur les coteaux. Il n'est couvert d'aucun herbage, hormis deux lignes vertes désignant le chemin d'accès au sommet de la butte. En tout état de cause, la quasi-absence d'herbage atteste d'un tas nouvellement créé. Il pourrait s'agir d'un vestige du siège, par exemple celui d'une plateforme aménagée pour surélever les pièces d'artillerie et surplomber les courtines. Il pourrait également s'agir du tas de déblais issus de la galerie de sape creusée par les assaillants.

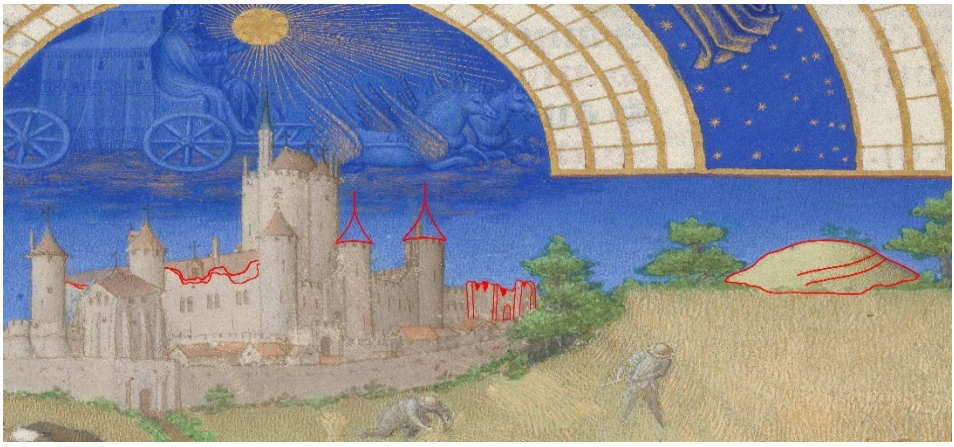


Figure 26 *– Les dégâts du siège de 1411 sur la peinture « Août » du calendrier des Très Riches Heures du duc de Berry. [© C. Piozzoli, Drac ÎdF]*

Ces observations confirment définitivement que Jean de Limbourg a travaillé sur site avant de peindre l'œuvre en atelier. Deux types de relevés ont été réalisés : le premier, très précis, concerne le château point central de la composition ; le second, imprécis, concerne la ville, la campagne et la topographie. Ainsi, on en déduit que l'étirement vertical caractéristique des représentations castrales était composé en atelier. D'autre part, la représentation des dégâts du siège a certainement bénéficié de l'assentiment du duc, choix éminemment politique. En effet, Jean a été dépossédé de Dourdan et d'Étampes par le duc de Bourgogne. Représenter ces édifices rappelle ses droits et possessions légitimes. Notons d'ailleurs que le fastueux château neuf de Bicêtre au Kremlin-Bicêtre (Val-de-Marne), pillé et incendié[61], n'est représenté sur aucune peinture car il n'avait pas échu entre les mains du parti bourguignon. Dans tous les cas, le peintre a travaillé postérieurement au siège, peut-être en 1412 puisque le tas de sable n'est pas enherbé. Rappelons que la peinture représentant le château de Dourdan, également

[59] Engerrand DE MONSTRELET : *Chroniques d'Enguerrand de Monstrelet, nouvelle édition entièrement refondue sur les manuscrits avec notes et éclaircissements par J.-A. Buchon*, t. II, [éd. scientifique] Jean-Alexandre Buchon, Éd Verdière, J. Carez, Paris réédition 1826, p. 305-307.

[60] C.CORVISIER, op. cit., p. 17.

[61] Engerrand DE MONSTRELET , op. cit., p. 277-278.

peinte par Jean de Limbourg, ne présente aucun dégât, peut-être parce que la garnison des Armagnac s'étaient rapidement rendue aux Bourguignons[62].

2.8 Le château d'Étampes : compendium

L'étude de la peinture « Août » atteste de l'extrême minutie du peintre Jean de Limbourg. Le réalisme est tel que les détails visibles coïncident avec les derniers vestiges castraux. Il est ainsi possible de présenter une évocation réaliste de la face sud-est du château au début du XV^{e} siècle (**figure 27**), raison pour laquelle la peinture a été le principal support de la création d'une évocation 3D du château disparu. Mieux, les dimensions de la chapelle Saint-Laurent données par Basile Fleureau, coïncident avec les vestiges du bâtiment dégagé à l'angle est du château en 1996 et 1997. De plus, les mesures des logis adossés à la courtine sud-est s'inscrivent parfaitement dans l'espace circonscrit par la chapelle et le fossé sud-ouest. Ainsi, en admettant un plan général régulier, il devient désormais possible de proposer un nouveau plan-type du château, un ensemble homogène et hiérarchisé autour de la tour-maîtresse symbole du pouvoir royal (**figure 28**). Enfin, la mise à l'échelle permet d'estimer que la tour-maîtresse présentait une élévation supérieure à 50 m à l'épi de faîtage de la guette.



Figure 27 *– Évocation du château d'Étampes vers 1410 d'après la peinture « Août » du calendrier des Très Riches Heures du duc de Berry. [© L. Stéfanon, AGP art graphiques & patrimoine]*

[62] Louis-Joseph GUYOT., op. cit., p.61.

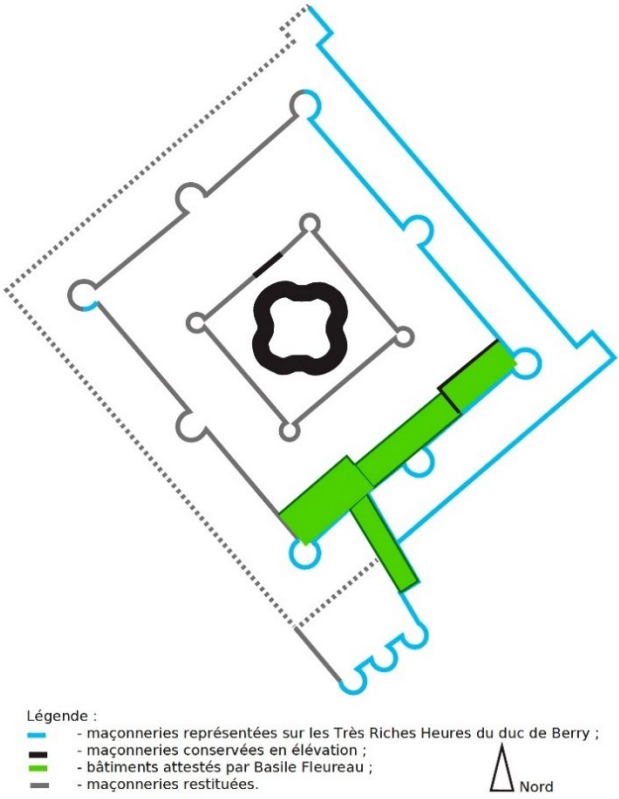


Figure 28 *– Proposition de plan-type du château d'Étampes. [© C. Piozzoli, Drac ÎdF]*

LE CHÂTEAU DE MONTLHÉRY

L'exhaustivité de cette étude nécessite de s'intéresser au château de Montlhéry, édifice implanté en position dominante de la route de Paris à Orléans. Contrairement à Dourdan et Étampes, Montlhéry n'est pas représenté sur l'une des minutieuses peintures du calendrier des *Très Riches Heures du duc de Berry* ; il apparait sur deux folios. Le premier appartient au cycle des Heures de la Vierge représentant « la Rencontre des rois mages »[63]. Le second fait partie du cycle des Heures de l'année liturgique figurant « la Tentation du Christ »[64] (**figure 29**). Ces deux œuvres sont attribuées aux frères de Limbourg.

[63] Fo 51, vo.
[64] Fo 161, vo.

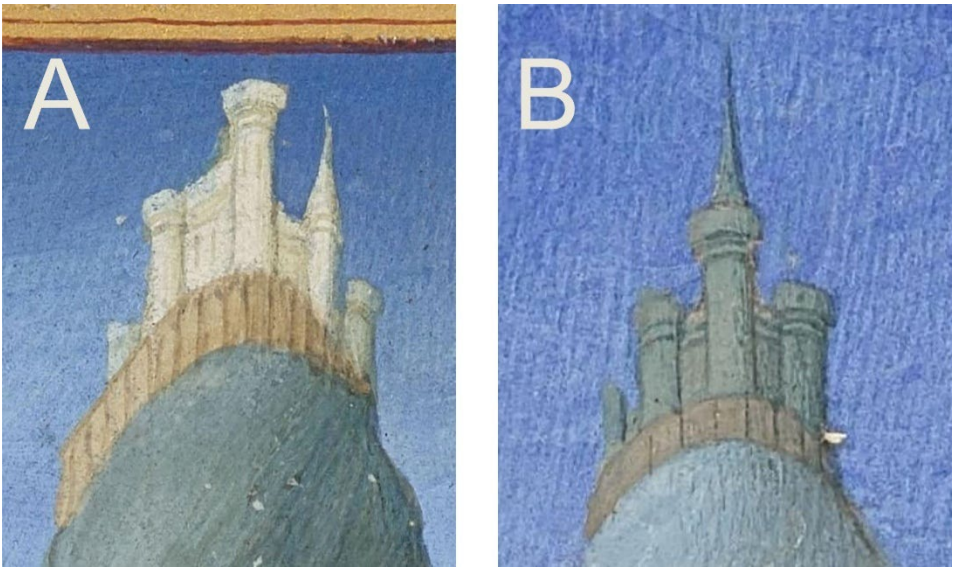


Figure 29 *– Châteaux en position sommitale visibles les peintures « la Rencontre des rois mages » (A) et « la Tentation du Christ » (B), sur les Très Riches Heures du duc de Berry. [© R.-G. Ojeda, RMNGP]*

3.1 Un site castral à l'histoire mal connue

Les origines du château de Montlhéry restent difficiles à cerner. En effet, si la châtellenie apparaît dans la documentation autour de l'an Mil, la première attestation de l'existence d'un château date de 1106, lorsque le roi Philippe I[er] (rég. 1059-1108) démantèle des défenses montlhériennes tout en autorisant le maintien de la tour[65]. Bien que les dispositions castrales ne soient pas décrites, il se pourrait que la butte de terre visible au lieu-dit « la Motte » constitue l'ultime vestige de la tour mentionnée par Suger. Montlhéry est une position majeure pour le contrôle du tracé septentrional de la voie de Paris à Orléans. Lors du conflit entre les souverains capétiens et plantagenêts, le site est renforcé sous l'impulsion de Philippe Auguste, sans doute vers 1210[66]. Enfin, la tour-maîtresse est surélevée vers la fin du XIV[e] siècle. Comme Étampes, le site fait l'objet de plusieurs sièges durant la guerre de Cent Ans puis les guerres de Religion. En 1591, les Montlhériens se voient accorder l'autorisation royale de démanteler le château. Aujourd'hui, la tour-maîtresse constitue le vestige le plus emblématique de ce château. Les bases des tours et courtines subsistent également.

Le château de Montlhéry est un édifice atypique de l'architecture castrale philippienne. En effet, il présente des dimensions très réduites, une superficie de 1 460 m² alors que celle du château de Dourdan est de 5 030 m² ! Il se distingue également par son implantation en position sommitale d'une crête dominant le bourg et la voie. S'il présente bien un plan géométrique caractéristique de l'architecture castrale philippienne, il s'agit là d'une configuration pentagonale

[65] François GUIZOT : *Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France : vie de Louis le Gros par Suger*. Vol. VIII, J.-L.-J. Brière, Paris 1825, p. 21-25.
[66] Denis HAYOT ., op. cit. vol. 2, p. 300.

dictée par l'étroitesse de la crête sur laquelle il est édifié (**figure 30**). Autre particularisme, seule la courtine accueillant l'accès dispose d'un fossé défensif. Les autres murailles n'ont aucun fossé, leurs abords étant défendus par les pentes très abruptes.



Figure 30 *– Vue aérienne du château de Montlhéry vers 1950. Carte postale semi-moderne, Éd. Lapie, Saint-Maur [AD 91, 57FI119/308]*

3.2 Montlhéry dans les *Très Riches Heures du duc de Berry*

Sur les *Très riches heures*, la représentation proposée comme étant celle du château de Montlhéry constitue un élément décoratif très secondaire de la scène principale. Il s'agit d'une silhouette castrale simplifiée disposée au sommet d'un relief lui aussi traité de façon très schématique. Ces deux représentations sont conformes avec celle d'un édifice de plan pentagonal muni d'une tour-maîtresse à l'extrémité de la crête. Mais la surélévation de la tour-maîtresse attribuée au XIV^{e} siècle n'est pas représentée. Peut-être parce qu'il ne s'agit là seulement que de silhouettes pour lesquelles ce détail n'a pas d'importance. À moins que la surélévation soit postérieure aux peintures des Limbourg, ce qui nécessiterait le réexamen de la chronologie de ces travaux de surélévation.

On distingue un chemin de ronde en encorbellement au sommet des courtines et des tours flanquantes, ce qui est conforme aux traces d'arrachage visibles sur le parement de la tour-maîtresse. Pour les toitures, les peintures et ne sont pas strictement identiques l'une à l'autre. Sur « la Rencontre des rois mages », la tour flanquante méridionale est munie d'un toit conique. En revanche, sur « la Tentation du Christ », seule la tour-maîtresse dispose d'une toiture. Élément le plus original, le pied des murailles est protégé par une palissade de planches régulièrement renforcée de pieux. Le sommet de la palissade de « la Rencontre des rois mages » semble appointé. Aujourd'hui, le château est entouré d'un sentier pédestre. A-t-il autrefois accueilli une petite lice délimitée par une palissade (**figure 31**) ? Sur le terrain, aucun des blocs de grès de ce secteur ne présente de trace pouvant accréditer l'existence d'une palissade. Mais il ne faut pas oublier

l'épaisseur des remblais qui masque les niveaux de sol médiévaux. Les sondages pratiqués en 2019 ont montré l'existence d'un recouvrement variant de 1 à 1,5 m[67]. Enfin, sur « la Rencontre des rois mages », on distingue plusieurs monuments parisiens dont l'église Saint-Pierre de Montmartre. Ce détail évoque le poème du ménestrel Adenet le Roi, qui décrit Berthe au Grand Pied observant la silhouette de la tour de Montlhéry depuis Montmartre[68].

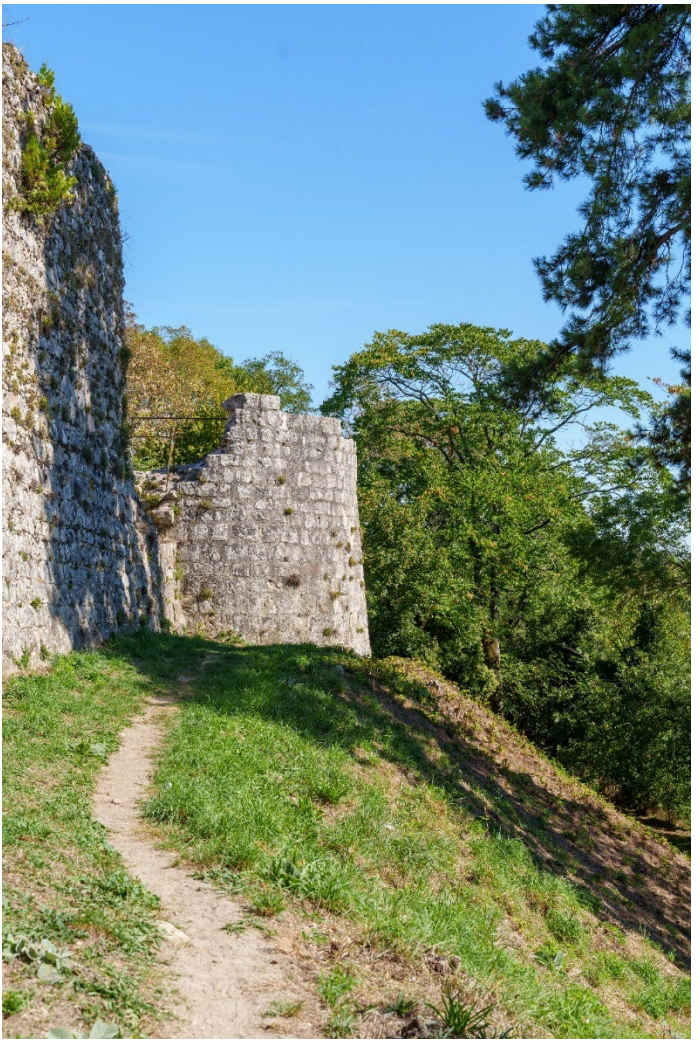


Figure 31 – *Vue du chemin bordant la courtine méridionale du château de Montlhéry. [© F. Piozzoli]*

[67] Véra MARQUES-OLIVEIRA : *Sondages des courtines nord-ouest et sud du château de Montlhéry (Essonne*), rapport archéologique, 2019, p. 38, 40.

[68] Alain CORBELLARI : « le paysage épique médiéval et sa réception moderne », in : *Le paysage rural au Moyen Âge*. Actes du 135e congrès national des sociétés historiques et scientifiques, « paysages », Neuchâtel, 2010. Éd. du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2012, p. 12.

3.3 Le château de Montlhéry : compendium

Ainsi, la représentation du château de Montlhéry sur les *Très Riches Heures de duc de Berry* est par un dessin simplifié très éloigné des minutieuses peintures représentant Dourdan et Étampes. Mais l'ensemble de la configuration est conforme à la topographie castrale et au plan pentagonal du château. Reste la figuration d'éléments susceptibles d'avoir réellement existé, le chemin de ronde en encorbellement et la palissade défendant le pied des courtines. Seules des investigations archéologiques permettraient de vérifier l'existence de cet aménagement.

4. CONCLUSION

Les peintures des *Très Riches heures du duc de Berry* constituent une source iconographique de tout premier ordre pour la connaissance des châteaux de Dourdan, d'Étampes et de Montlhéry. Les documents les plus précis sont issus du calendrier. Ici, la rectification de l'étirement vertical des peintures « Avril » et « Août » permet d'efficacement confronter ces œuvres aux vestiges castraux de Dourdan et Étampes. La précision est telle que l'on peut aisément restituer les parties disparues, envisager les volumétries anciennes, évoquer des détails architecturaux disparus, avancer quelques hypothèses chronologiques, voire présenter un nouveau plan pour le château d'Étampes. Ces observations apportent la certitude que les peintures ont été réalisées d'après des croquis effectués sur site, tant pour la représentation des châteaux que pour l'évocation des villes et de leurs abords. Mieux, il est certain que les brèches et toitures détruites visibles sur le château d'Étampes résultent du siège de 1411, ce qui en fait l'une des plus anciennes représentations réalistes de dégâts militaires ! Il s'agit là d'un témoignage inattendu de la guerre entre Armagnacs et Bourguignons. Enfin, pour Montlhéry, les données issues de l'examen des peintures sont plus limitées, quoique l'hypothèse de l'existence d'une palissade formant lisse puisse désormais être soulevée.

Ainsi, ces peintures constituent une source de premier ordre pour la connaissance des parties disparues des édifices représentés. Il est donc pertinent d'utiliser ces documents pour la connaissance des châteaux représentés en dehors de l'Essonne. Ces peintures constituent également des documents primordiaux pour la connaissance de dispositifs édifiés en bois, particulièrement les ponts-levis, les beffrois, les chemins de ronde suspendus et les toitures. Toutefois, ces peintures ne sont pas de la main d'un unique peintre. Tant s'en faut, chaque frère de Limbourg ayant probablement ses propres particularités stylistiques, de même que les peintres-enlumineurs qui leur ont succédé jusqu'en 1486. Les peintures des châteaux de Dourdan ou d'Étampes aurait-elle été similaires si elle avait plutôt été peintes par Paul ou Herman de Limbourg ?

Un domaine rural du XIII^e siècle à nos jours : Pivot à Forges-Les-Bains

Annie JACQUET

Dès la fin du XIII^e siècle, on trouve mention d'un domaine seigneurial situé au lieu-dit Pivot, Pignot, Pignol ou encore Pinol, à Forges[1]. Cette propriété, passant de mains en mains, s'est maintenue sans grande modification au cours des siècles mais a changé de caractère.

Passant d'un domaine seigneurial à une résidence privée, l'étude de la transformation de propriété de ces terres permet de comprendre l'évolution économique de terroirs ruraux du sud de l'Île-de-France, ainsi que leur type d'exploitation et leur rentabilité.

UN DOMAINE SEIGNEURIAL ET ECCLÉSIASTIQUE

Les premiers documents notariés, montrent que les terres de Pivot sont données en fief par des seigneurs laïcs, dont celui de Forges, à d'autres nobles. Mais à partir du dernier quart du XIII^e siècle, par donation ou achat, elles vont devenir une propriété ecclésiastique.

Dans le cartulaire de la collégiale Saint-Merry de Linas, il est signalé qu'en 1274, le chapitre a reçu une concession de Jean Denisi, seigneur d'Aunay, chevalier, et sa femme Isabelle, de 96 arpents de terre au terroir de Pivot « *quod vulgariter dicitur Boitiaux*[2]*, inter villam de Forgis et villam Limosus*[3] » et d'un manoir avec jardin et autres biens au dit lieu, et vente d'un fief de 90 arpents avec manoir, tenu par Étienne de Viroflay, écuyer, et sa femme Isabelle au lieu de Pivot. Le tout mouvant de Jean d'Auneau, écuyer, qui en qualité de 1^er seigneur approuve la cession ainsi faite au prix de 674 livres[4].

---

[1] Actuellement Forges-les-Bains.

[2] Le domaine de Boiteaux ou Boitiaux est souvent associé au domaine de Pivot mais ce sont des terres distinctes qui sont contigües. « *Qui est appelé communément Boitiaux, entre la ville de Forges et la ville de Limours* ».

[3] Limours.

[4] AD91.G/263. Inventaire des titres du chapitre canonial de Linas, résumant par chapitres, sections et boites, les biens et droits possédés par ladite collégiale Saint-Merry (1207-1789).

En 1292, Pierre de Valpuiseaux, écuyer vend au chapitre de Linas « une grange appelée Pivot, avec ses dépendances, contigües au chemin « *perquem itur de Forgiis ad Roussiniacum*[5] » et au chemin de « *Bries ad Limoso* », et différentes terres, sauf les bois « *apud Biauchesne* », le tout tenu en fief de Robin, dit le *Paumier de Bonnelles*[6] ». Guillaume de Forges est deuxième seigneur, le premier étant le roi. L'amortissement[7] est consenti par Robin le Paumier, comme 1er seigneur, par Guillaume de Forges comme 2e seigneur et par le roi Philippe IV.

En 1340, Pierre de Roussigny fait don aux religieux de Saint-Pierre de Bourgueil-en-Vallée de sa terre de Pignot, qu'il devait détenir en fief. Les moines de cette abbaye avaient installé un prieuré à Limours en 1041 et en détenaient l'église depuis 1091.

Mais son héritier, Jean Goulard de Tigné, écuyer, conteste cette donation devant le Parlement de Paris qui lui donne raison face à l'abbé et au couvent de Saint-Pierre de Bourgueil-en-Vallée, au prieur de Châteaufort et de Limours. « *La donation faite auxdits religieux par feu Pierre de Roussigny de son manoir de Roussigny et de sa terre de Pignot et de Coubertin ("Combertin") est nulle, parce qu'il ne s'en est pas dévêtu dans la main du seigneur dont ils relèvent et qu'il n'en a pas fait investir les donataires, formalités nécessaires d'après la coutume de la vicomté de Paris et des châtellenies de Châteaufort et de Montlhéry, dans lesquelles sont situés ces héritages. La confirmation de la donation dans le testament du donateur ne vaut pas davantage, parce que, ne pouvant léguer à une personne étrangère que le cinquième de sa succession, il avait cependant eu la volonté de la donner tout entière, sans faire aucune mention du cinquième*[8] ». Hérité des droits romain et franc, le testament permet de lutter contre la dispersion des biens d'une famille dans le cas où le défunt n'a pas d'enfants. Cependant, à partir du XIIe siècle, le testament correspond souvent à des aspirations plus personnelles. Sous l'influence de l'Église, les legs en sa faveur se multiplient car ils garantissent le salut de l'âme du testateur en rachetant ses fautes. C'est le cas de Pierre de Roussigny. À partir de la fin du XIIIe siècle, sous l'influence des jurisconsultes, la liberté absolue de tester fut restreinte s'il existe des descendants issus de la patrilignée. Les membres de la famille peuvent attaquer le testament car le défunt ne peut disposer que d'un cinquième de ses biens en faveur d'un étranger ou de l'Église. Le testament devient alors caduc.

---

[5] Chemin « *qui va de Forges à Roussigny* » et au chemin de « *Briis à Limours* » sauf les bois « *au-dessus de Biauchesne* » (Beauchêne).

[6] AD91 G/262.

[7] « En cas de donation à une personne morale, dite de « mainmorte », comme un établissement religieux, le vendeur doit un droit d'amortissement anticipant le manque à gagner du seigneur qui ne percevra plus de droits de mutation, puisque le bénéficiaire est immortel en vertu de l'adage « l'Église ne meurt pas ». Le coût de l'amortissement oscille entre une et huit années de revenus selon les époques et les circonstances de l'achat, les dons étant moins taxés que les achats onéreux des églises (*Sources foncières et marché immobilier à Paris (XIIIe - XVIe siècles)* Boris BOVE, Benoît DESCAMPS, Simone ROUX, Yvonne-Hélène LE MARESQUIER), 2014.

[8] AN MC/ET/XX1a/8 fol.168. Anciens actes du Parlement de Paris ; 25 mai 1341.

Les seigneurs changeaient souvent de vassal pour leurs fiefs, les nouveaux tenants devant verser au seigneur des redevances. Mais les feudataires pouvaient également vendre ou donner ce fief avec l'accord du seigneur. C'est le cas de Pivot qui se trouve aux mains de l'archidiacre de Briis.

Le 27 avril 1378, le fief de Pivot avec ses dépendances est donné par l'archidiacre Jean de Forgette, à la chapelle de la Décollation de Saint-Jean-Baptiste en l'église de Notre-Dame de Paris, fondée par Charles-le-Bel en 1326. Jean de Forgette en augmente les revenus de trente livres parisis. Un arpentage de ce fief est fait le 27 avril 1378[9]. Il indique la présence d'un « *hôtel* » et « *du fief dudit Pinot tout fermé de vieux murs avec aisances en basse-cour, jardinage et autres, 92 arpents de terre arable, 6 arpents de vignes, 60 arpents de terre en 2 pièces* ».

À partir de cette date les détenteurs de Pivot devront verser au chapelain de cette chapelle 4 livres 10 sols et donner deux chapons de rente annuelle. Bien qu'il n'y ait aucune trace de baux signés entre les chapelains de Notre-Dame et un laboureur, on peut supposer que ces terres étaient louées pour être exploitées et fournir un revenu annuel à cette chapelle. Cependant le seigneur de Forges gardera jusqu'à la Révolution des droits féodaux sur ce fief.

Au XV^e siècle, les fiefs de Pivot et de Boiteaux, situés dans la paroisse de Forges, appartiennent au chapitre de la collégiale Saint-Merry de Linas (Linois). « *Le 29 juillet 1473, les doyens chantres et chanoines du chapitre de l'église collégiale et paroissiale du Saint-Médéric de Linas signent un bail emphytéotique de 250 années à Antoine Le Riverand, Richard Le Riverand, Guilleaume Le Riverand et Jean Le Riverand, frères laboureurs, demeurant à Briis pour 2 manoirs consistant en maisons, granges, étables et vignes situés à Boiteaux entre Limours et Forges et se joignant l'une l'autre, le premier contenant 4 arpents ou environ et 96 arpents de terre en plusieurs biens, sises audit lieu, 4 arpents de pré en la prairie audit lieu et 10 arpents de bois taillis en une seule pièce.*

Le second consiste en 90 arpents en terre friche et 10 arpents de pré, le tout audit Boiteaux, [plutôt Pivot].

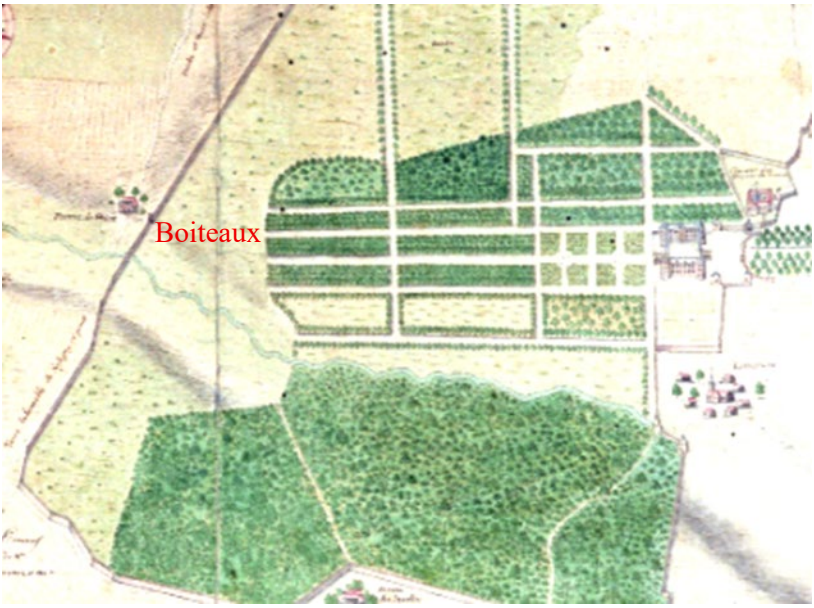
Ledit bail fait moyennant 3 muids de grain mesure de Montlhéry, savoir moitié froment et l'autre moitié méteil par chaque année » Signé par le notaire Drieux de Monthléry[10].

Un bail de 250 ans revient à reconnaitre le droit réel de la famille Le Riverand, pendant six à sept générations, sur ces terres dont ils ont la charge d'améliorer le fonds. Pour la collégiale de Linas, cela revient à se départir de sa propriété contre un loyer qui n'est pas revalorisé pendant cette longue durée. On sortait de la Guerre de Cent Ans et il était très difficile dans notre région, dont la population avait été décimée, de trouver des agriculteurs pouvant prendre en charge une exploitation agricole. D'où ces conditions avantageuses. Cependant, durant le XVI^e siècle, le chapitre de Linas doit à plusieurs reprises intenter des procès aux

[9] AN S//7471 A et S//88.
[10] AD91 G/263 et G/272.

héritiers des Riverand car ils ne paient pas les redevances de trois muids de grains par an[11].

Le chapitre préfère vendre ces terres, qui finalement ne sont pas d'une grande rentabilité, et le 2 octobre 1573, Jean Bonvallet, trésorier du roi, fait l'acquisition de Pivot.

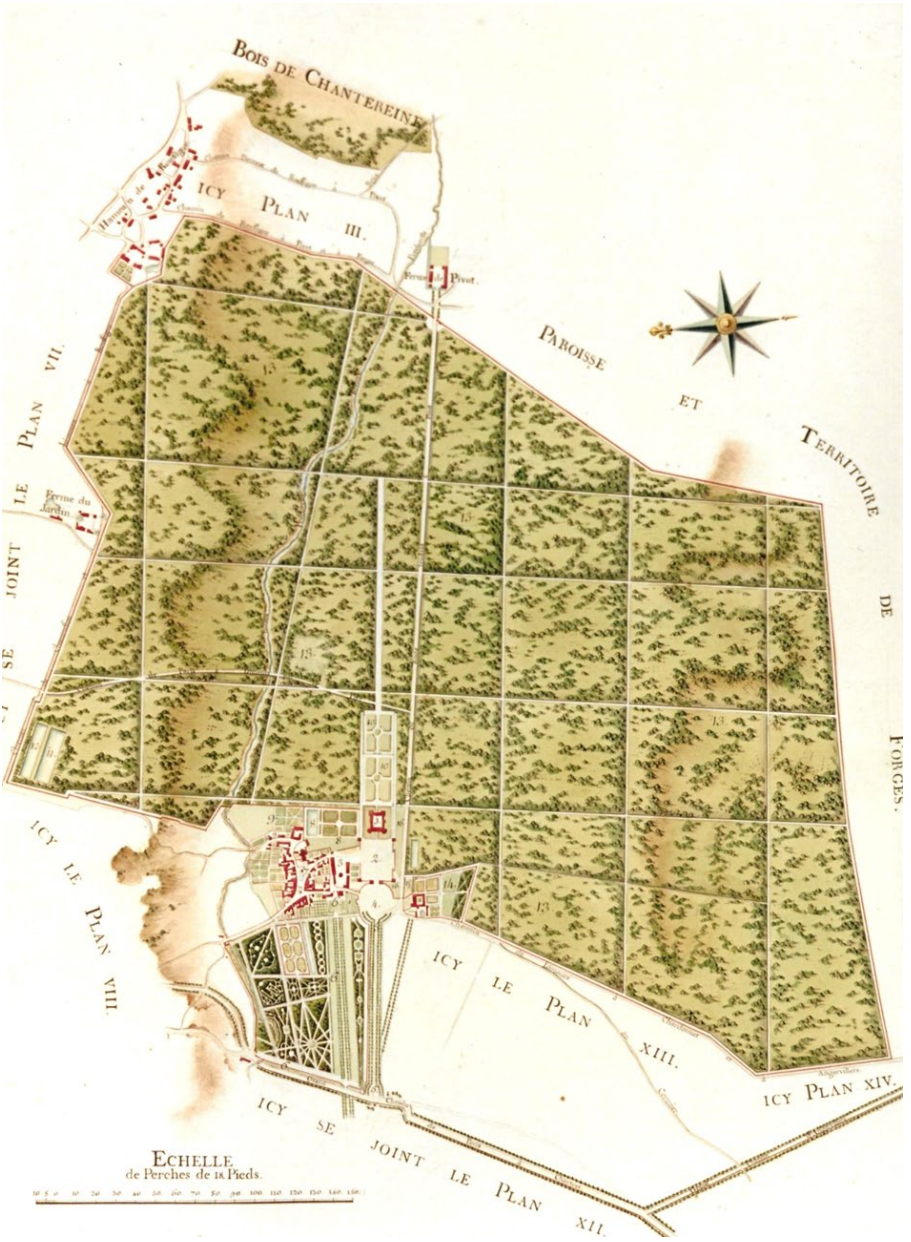


Plan du parc de Limours. 1666. ANN/1/Seine-et-Oise/169. Paul Barillon d'Amoncourt

Toujours propriété du chapitre de Linas, la métairie de Boiteaux va également faire l'objet d'une cession à la demande du cardinal de Richelieu, propriétaire du château de Limours.

« *Le 15 février 1625, transport et cession par le chapitre de Linas au profit de Richelieu de la métairie appelée Boiteaux et consistant en 204 arpents de terre, 1 livre 7 sols de cens à prendre sur 50 autres arpents de terre et tous les droits de saisine qu'ils ont droit de prendre sur ladite métairie pour 2 620 livres 18 sols. En outre moyennant 250 livres de rente foncière payable annuellement à prendre sur le comté de Limours*[12] ». À partir de cette date, ce domaine reste attaché à la famille royale, puis à la comtesse de Brionne, jusqu'à la Révolution, pendant laquelle il sera vendu comme Bien national. Il est intéressant de voir l'augmentation des terres de Boiteaux qui, étant incluses dans le parc du château de Limours, cesseront cependant d'être une exploitation agricole pour devenir pendant un siècle une zone d'exploitation forestière. Objet de coupes annuelles, les terres sont régulièrement reboisées en chênes et en bouleaux et produisent un revenu d'environ 8 000 livres par an à la couronne.

[11] AN S//7471A.
[12] AD91 G/263.



Plan terrier 1773. AN 273/AP/146

La famille Bonvallet va agrandir son domaine en achetant d'autres terres aux environs. Entre 1587 et 1592, Isabelle Le Roy, veuve de Jean de Bonvallet, achète de plusieurs particuliers « des terres sises à Pivot ou Pinol. Soit au total 7 arpents 3 quartiers 15 perches en censive de messieurs du chapitre de St-Merry chargé envers eux à raison de 6 deniers de cens l'arpent »[13].

[13] AD91 G/272.

Le 30 novembre 1596, mariage de Anne de Bonvallet et de Mathurin de Pontbréant et le 8 avril 1602, la veuve de feu Bonvallet cède aux Ponbréant, écuyers du roi, la terre de Pivot[14].

Leurs descendants garderont le fief de Pivot jusqu'en 1647. Les registres paroissiaux de l'église de Forges font état des nombreux baptêmes de leurs enfants et petits-enfants.

Mais le 31 janvier 1647, le domaine est saisi à la requête de sieur Huber et consorts. La criée sera annoncée à l'issue des grandes messes des églises de Forges et de Limours et par voie d'affiche et de panonceaux. C'est Gaston d'Orléans, seigneur de Limours, qui l'achète pour prolonger le parc de son château. Il est procédé à un inventaire de la propriété.

« *La maison appelée Pinot près de Limours paroisse de Forges consiste en plusieurs corps de logis appliqués sur une grande salle basse, cuisine à côté de la dite grande salle avec une grande salle basse à côté de la grande salle, chambre et galetas au-dessus d'icelles, grenier au-dessus de la grande salle, un grand perron ayant 2 issues pour aller et autres lieux, foulerie, bergerie, grange, grange porte cochère, grande cour, grand jardin, enclos, un fossé d'eau et d'autres maisons. Avec 120 arpents de terres labourables, 16 arpents de prés, 12 arpents d'aulnayes, 1 demi arpent de vignes et 2 arpents de bois taillis le tout en plusieurs pièces sises au terroir de Pinot et environs […] mouvant et relevant de sa dite altesse royale à cause de sa tour de Montlhéry et l'autre au marquis de Dampierre à cause de sa tour de Brys et chargé par eux des droits et déboires seigneuriaux pour le lieu de Pinot et encore chargé le dit lieu de Pinot de 4 Livres 10 sols et 2 chapons de rente envers le chapelain de la chapelle de la Décollation de St-Jean-Baptiste en Notre-Dame de Paris ».* La vente se fait au prix de 23 000 livres. *« Les sommes reçues par sieur Evrard proviennent de la vente faite le 23 février 1646 des bois, haut taillis et buissons des hâches de la forêt de Retz dépendant du duché de Valois, payable au jour de noël 1647 et ce en louis d'or et d'argent*[15] ».

Cet inventaire détaille les bâtiments qui sont entourés de fossés et montre que les terres de fond de vallée sont très humides et favorables aux prairies et aux aulnaies, limitant les productions agricoles. Il présente également la complexité des divers droits seigneuriaux encore en usage au XVII^{e} siècle. Tous les seigneurs revendiquent leurs droits, même s'ils ne sont pas revalorisés et sont d'un faible rendement.

Gaston d'Orléans, ne conserve pas longtemps cette terre car un an plus tard, le 15 mai 1648, il la vend, à perte pour régler des dettes, à « *François Le Fébure, pourvoyeur du duc, et à sa femme Elisabeth Begny, veuve de François Rafard, également pourvoyeur du duc. Tous deux acquéreurs du lieu et maison appelés Pinot, sis près de Limours, Les 13 000 livres tournois de la vente seront payées pour régler les fournitures extraordinaires faites par Lefébure pour la maison de Mme épouse de son Altesse pendant l'année 1646, soit 6 500 livres, et pareils 6 500 livres pour les fournitures et dépenses faites par son Altesse pendant*

[14] AN S//7471A.
[15] AN R/4/1000.

l'année 1647[16] ». En un an, Gaston d'Orléans perd 10 000 livres sur la vente de ce domaine.

L'INVESTISSEMENT D'UNE « NOBLESSE DE ROBE »

À partir de cette date, le domaine de Pivot sera détenu par une bourgeoisie parisienne mais restera dépendant des chapelains de la chapelle de la Décollation de St-Jean-Baptiste de Paris auxquels, le propriétaire devra toujours acquitter 4 livres 10 sols et deux chapons de rente annuelle, sans aucune revalorisation jusqu'à la Révolution.

Il semble que pendant une quinzaine d'années, le domaine de Pivot ait été vendu ou mis en saisie par licitation à plusieurs reprises, car l'investissement n'étant pas rentable pour le propriétaire qui ne pouvait rembourser son emprunt ni les droits pesant sur la propriété.

Le 20 février 1666, c'est Jean Bersu, valet de chambre de Gaston d'Orléans et tapissier du duc puis de sa femme, qui achète une partie de la maison et des terres de Pivot. Celui-ci s'étant également endetté pour acquérir deux maisons à Paris, son épouse, Esther Massy ne peut plus payer, après le décès de son mari, les remboursements d'emprunts et les rentes qu'elle doit au chapelain de Notre-Dame de Paris.

Elle-même avait dû emprunter 1 000 livres pour payer la succession de son mari en 1677.

À la requête de ses bailleurs, elle est condamnée par des sentences, en automne 1676, à payer ce qui leur est dû. Le domaine appartient à Marguerite Massy fille majeure, suite à la succession de son père. La vente de Pivot est annoncée le 15 mai 1680 par affichage à la ferme de Pivot, ainsi qu'à la porte des églises de Forges et de Limours, à M. Guillaume Taillandier prêtre de la Chapelle de la Décollation de St-Jean-Baptiste de Paris. Le domaine est estimé à 4 000 livres car la maison de Pivot est très délabrée et nécessiterait de nombreux travaux de réparation[17] .

Le 12 mars 1682, la ferme de « Pinot », saisie à la requête de Jean Laurent Bertrand, bourgeois de Paris, sur la veuve Massy par licitation, est adjugée à Louis Villeneuve pour Hilaire Danollé [18], par décret d'adjudication à son profit au Châtelet de Paris le 12 novembre 1683, sans aucune réserve. Le bien consiste en terres, maisons et droits seigneuriaux. Il est loué à bail[19].

Le 12 septembre 1684, une chapelle y aurait été bénie[20]. Cette chapelle apparait désormais dans tous les actes de vente de Pivot, jusqu'à la Révolution.

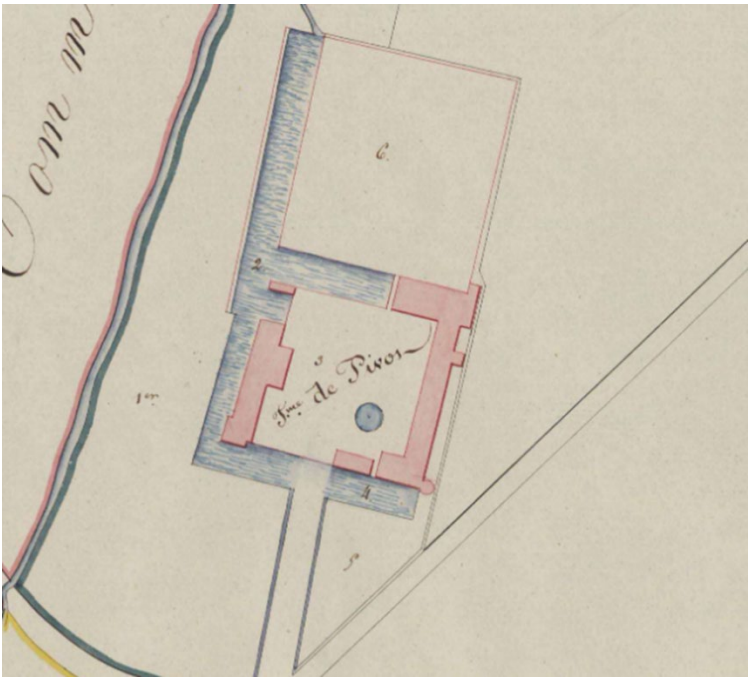
Puis le 28 octobre 1690, c'est Hilaire Danollé, conseiller du roi, commissaire général des dîmes du clergé de France en la généralité de Paris, héritier de Claude Danollé, qui vend Pivot à Robert Fournier, bourgeois de Paris.

En 1702, le propriétaire est Charles Coueseau, conseiller au Parlement de Paris, sa femme Elisabeth Marie Fournier, ayant hérité de la ferme de Pivot.

[16] AN R/4/1000.
[17] AN Y//3977/A.
[18] AN Y//3414.
[19] AN MC/ET/ LXXXVII 685.
[20] Marcelle PETIT : *Forges-les-Bains* ; - Sl, Éd. du Soleil natal, Tome I, 1993, p 134.

Charles Coueseau après le décès de sa femme, vend Pivot à Hiacinthe Fournier, avocat au parlement.

Marie Coueseau a trois ans en mai 1701, fille de Charles Coueseau et d'Élisabeth Fournier sa première femme, seule et unique héritière de sa mère. Après la clôture de l'inventaire que son père a fait faire, il a payé plusieurs dettes de sa femme, créées avant leur mariage. Il a droit de recourir pour son remboursement sur les ressources de la mineure. Il faut élire un nouveau tuteur contre lequel il pourra faire valoir ses droits. Il demande que la maison et ferme de Pivot étant de la succession de sa femme, « *un bien plutôt à charge que d'aucun rapport et utilité à la mineure, parce que d'un côté les revenus et fermages qui ne sont pas considérables, sont pour la plus grande part consommés aux grandes et fréquentes réparations qu'il convient y faire tant pour l'entretien des bâtiments qu'à cause du passage d'un canal dont lesdits bâtiments sont presque tous environnés et que d'autre côté, n'y ayant pas assez de terre pour l'entretien d'une charrue par un fermier qui sortent tous même avant la fin de leur bail, en sorte que depuis que le dit sieur Coueseau en jouit, il n'a presque rien retiré que les choses en cet état et d'ailleurs y ayant actuellement de grosses réparations à faire auxdits bâtiments, il estimerait très avantageux pour la mineure de vendre la maison et dépendances parce que du prix en provenant, il en ferait un emploi en rente qui produirait un revenu certain pour elle, que cette vente fut même adjugée et déterminée par les parents de la mineure dès l'année 1693 à condition que le prix ne serait pas moindre que celui de l'administration qui en seront faites par leurs amis homologués par la sentence qui fut suivie de l'estimation de la maison et ferme de Pivot à la somme de 6 000 livres* ».



Plan de la ferme de Pivot, 1810 (AD91 3P/776)

Coueseau, substitut au procureur général au baillage royal de Limours, fait faire une estimation par François Jacques Chardon arpenteur royal des biens au baillage et siège royal du comté de Limours, le 20 juin 1702 :

La description des bâtiments est identique à celle de l'inventaire effectué pour Gaston d'Orléans. Mais le mauvais état des Bâtiments est confirmé « *Parce que les chapelle, grange colombier, vacherie et écurie sont bâtis sur le bord des bassins dans lesquels sont des sources d'eau vive qui détruisent les fondements des bâtiments et encore parce que le terrain est rempli de sources d'eau vive, à ces causes y sont remplis d'eau et eu égard à toutes ces circonstances, avaient été estimé à 1 800 livres.*

- plus une terre entre les murs du parc de Limours et le chemin de Roussigny à Forges 20 arpents : 440 L

- terre appelée le clos planté d'arbres fruitiers 940 L

- 11 arpents 500 L

- 8 arpents en partie plantés d'arbres 660 L

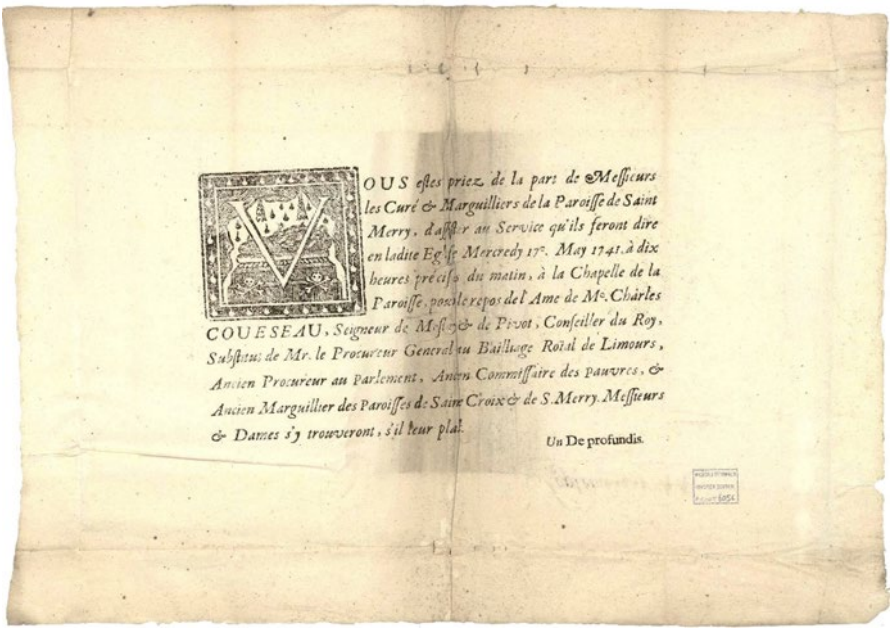
- 6 arpents de sablons au terroir de Roussigny 70 L

- 8 arpents de prés et aulnayes 960 L

- 2 arpents de bois taillis à Roussigny 180 L

Estimation totale 6 000 L qui sera employée en aides et gabelles.

À la même date, déclaration de Hiacinthe Fournier à Charles Coueseau disant qu'il n'a fait que lui prêter son nom pour luis faire plaisir, Coueseau en reste propriétaire[21] ».



VOUS estes priez de la part de Messieurs les Curé & Marguilliers de la Paroisse de Saint Merry, d'assister au Service qu'ils feront dire en ladite Eglise Mercredy 17e. May 1741. à dix heures précises du matin, à la Chapelle de la Paroisse, pour le repos de l'Ame de Mre. Charles COUESEAU, Seigneur de Messy & de Pivot, Conseiller du Roy, Substitut de Mr. le Procureur General au Baillage Roial de Limours, Ancien Procureur au Parlement, Ancien Commissaire des pauvres, & Ancien Marguillier des Paroisses de Saint Croix & de S. Merry. Messieurs & Dames s'y trouveront, s'il leur plaît.

Un De profundis.

Placard de décès de Charles Coueseau 17 may 1741 (AN MC/PL/41, 6056)

[21] MC/ET/XXXIV315 Étude de Charles Dupuys 30 juin 1702.

Pivot n'est pas vendu et, après le décès de Charles Coueseau, reste en indivision entre ses filles.

Le 19 décembre 1742, une sentence de la chambre des Requêtes au Parlement de Paris du 20 mars 1742, rendue entre Charles Rousseau, écuyer et Agnès Françoise Coueseau son épouse, copropriétaires de maisons à Paris et d'une maison et ferme à Pivot, faisant partie des biens des successions de Charles Coueseau, détermine la cession de l'indivision des biens de Charles Coueseau à Jean-Jacques Jacquin, Madeleine Jacquin sa fille mineure et Marie-Marguerite Coueseau son épouse, héritiers pour un cinquième de la maison et ferme de Pivot, et des maisons de Paris[22]. L'adjudication a lieu au prix de 13 000 livres[23].

Le 13 mai 1748, Marie-Madeleine Jacquin, fille mineure émancipée, demeurant à Paris au monastère des Dames hospitalières de Saint-Gervais, résilie le bail accordé à Noël Martin et sa femme Marie Dupuis car ils n'ont pas payé les années de fermage qu'ils doivent à sa famille, soit la somme de 3 318 livres 19 sols 9 deniers [24]. Ce même jour, un bail à ferme de 9 ans est signé avec Pierre Gabriel Pernon laboureur demeurant à Chaumusson (Limours) et Marie-Marguerite Duchesne sa femme pour la ferme de Pivot et « *La propriétaire se réserve 2 chambres dans la maison bourgeoise et la chapelle dudit lieu. Les fermiers doivent payer 4 livres par années pour les réparations. Ils devront donner une place à l'écurie pour le cheval du dit bailleur quand il viendra à Pivot et de lui en fournir un scellé et bridé une fois par an pour le ramener de Pivot à Paris avec un homme pour ramener le dit cheval. Il sera tenu de planter, épiner et rendre vifs, à la fin du présent bail, 14 pièces données depuis l'escalier de la maison bourgeoise jusqu'à la chapelle en forme d'avenue. Il devra labourer, fumer cultiver et ensemencer lesdites terres par sol et saisons convenables, les dessoller et dessaisonner [*changer l'ordre de succession des cultures sur une parcelle*], convertir les pailles et fumiers pour l'engrais des dites terres sans en pouvoir brûler ni vendre. Ils doivent payer 450 livres de fermage en 3 paiements, Noël, saint Jean-Baptiste et saint Martin d'hiver*[25] ».

À partir du premier quart du XVIII[e] siècle, le statut de métairie est abandonné par les propriétaires de Pivot au profit d'un bail à ferme. En effet, les conditions de location d'une métairie avec partage des récoltes ne sont plus intéressantes pour des parisiens, qui ne peuvent stocker des produits agricoles et qui préfèrent un loyer en argent. Ce document donne un aperçu intéressant des travaux de culture, exigés par la propriétaire, qui détaille pour son fermier, tous les labeurs à exécuter, pour le bon entretien des terres louées et en particulier l'assolement des cultures.

Marie-Madeleine Jacquin épouse le 5 janvier1761, Justinien Victor Grimod de La Loube, fermier du roi, fils de Philippe Grimod, ancien négociant à Marseille[26].

[22] AN cote X/3b/1010 oct-déc 1742. Parlement de Paris chambre des requêtes du Palais, décrets d'adjudication de biens.
[23] AN X/3b/2480.
[24] AD91 2 E 56/71.
[25] AD91 2 E56/71.
[26] AN MC/ET/XCVIII/994. Étude de Jacques Mathon.

Dès le 15 mars 1764, Victor Grimod cède la ferme de Pivot à Jean-Adrien Hugault, habitant l'Isle de la Martinique pour 13 560 livres[27] : « *L'acheteur doit maintenir le bail de Pierre Gabriel Pernot et sa femme pour 9 années qui ont commencé au jour de la saint Martin d'hiver 1758, moyennant le prix et conditions contenues dans le bail passé devant Me Bimont notaire royal à Limours, ou en cas de dépossession du fermier de la part de l'acquéreur, d'indemniser les sieurs et dame vendeurs de tous dépens, dommages et intérêts.*

Prix 13 560 livres payable en 2 fois comptant 6 560 L et les 7 000 L restant seront payés dans le courant d'avril 1765 avec intérêts au denier 20. En attendant ce paiement Pivot est hypothéqué ». Ces étalements dans le temps du paiement d'un bien, permettaient à des investisseurs d'agrandir leurs biens et aux vendeurs de bénéficier d'une rente constituée à un taux très intéressant. Le denier 20 représentant un taux d'intérêt de 5%, sans que l'église, qui interdisait l'usure, puisse s'y interposer.

L'acquéreur bénéficie également des cens versés par des agriculteurs des environs pour la location de petites pièces de terres, appartenant à Marie-Madeleine Jacquin, non comprises dans le bail de Pivot.

« - *1 L 17s 6d due par Jean Duval de Forges.*
- *1L 17s 6d due par Jean Rivière de Forges*
- *1L 8s due par Robert Souillard de Saclé.*
- *2 L dues par Benoit Godercherre de Forges*
- *1 L 2s 6d due par François Jardin d'Ardillières*
- *1 L 11s 3d due par Robert Charron de Forges*
- *1 L 10s par Olivier Guesneau de Forges*
- *2 L dues par Pierre Barreau de Forges*
- *2 L 6s 8d dues par Jean Duval*
- *3 L 7s 6d dues par Jacques Buisson*
- *3 L dues par Jacques Boucher de Corbreuse ».*

Le nouveau propriétaire, Jean Adrien Hugault établit un bail à M. Jean-Baptiste Metté de La Rière, ancien officier de cavalerie, pour trois années qui commencent à courir à compter du 15 mars 1776, « *lequel jouira pendant ce temps d'une maison tenue noblement appelée le fief de Pivot avec tous ses meubles et son jardin*[28] ».

Jean-Baptiste Metté de La Rière signe également un bail emphytéotique le 19 juin 1775 avec Jean Fragnier, prêtre chapelain de la chapelle de la Décollation de Saint-Jean -Baptiste, pour 99 années qui commence le 1^er juillet suivant, « *tous les droits de lods et ventes, de cens et rentes, de chasse et pêche et autres, généralement tous les droits seigneuriaux utiles et honorifiques, fixes et casuels composant le fief de Pivot et qui appartiennent à la chapelle de Paris sans aucune exception ni réserve de la part de l'abbé Fragnier attendu que le sieur de La Rière déclare prendre le tout à ses risques, périls et fortune. Le sieur de Méromont lui*

[27] AN MC/ET/V/677 notaire Lachaise François 4 avril 1775.
[28] AN MC/ET/V/677 notaire Lachaise François 4 avril 1775.

remet tous les titres du fief de Pivot qui étaient en la possession de l'abbé Fragnier en une liasse de 25 pièces cotées et paraphées.

Le sieur de La Rière s'oblige à déchiffrer celles des pièces qui sont anciennes et illisibles, de faire faire un état détaillé de toutes les pièces et de la déposer par acte à l'abbé Fragnier et de remettre toutes les pièces à la fin du bail.

- Il s'oblige d'acquitter toutes les foys et hommages et de fournir tous les dénombrements qui pourront être exigés à raison du fief, de payer toutes les charges et redevances qui pourraient être dues au fief et toutes les impositions royales.

- Il s'oblige de payer et acquitter tous les droits de centimes, denier, de relief et autres qui peuvent être dues à cause du présent bail et d'en fournir la grosse à l'abbé Fragnier.

Ledit bail est fait moyennant 100 L de redevances annuelles à payer à l'abbé Fragnier et ses successeurs en la chapelle en deux paiements égaux de six mois en six mois, au 1er janvier et au 1er juillet, tant que le bail aura cours. Naturellement tous les biens de La Rière et de sa femme Jeanne Blanche qui est solidaire, sont hypothéqués[29] ». Toutes les redevances pesant sur le domaine de Pivot représentent donc encore une charge importante en cette fin du XVIIIe siècle. L'obligation de déchiffrer les actes anciens, revient à dresser un terrier pour le seigneur de Pivot, comme le font de nombreux seigneurs à cette époque pour obtenir des rentes plus conséquentes.

Malgré la signature de ce bail, Jean-Adrien Hugault vend, le 8 août 1775, à la comtesse de Brionne, propriétaire du château de Limours, « *la terre et ferme de Pivot avec ses dépendances et appartenances, sans en rien réserver, contenant une maison bourgeoise. Se réservant ledit Hugault tous les meubles meublant, ustensiles de ménage et autres effets mobiliers garnissant ladite maison et qui ne sont point scellés à fers, à clous ou à plâtre. Une partie des terres est en la censive du chapelain de la chapelle de la Décollation de saint Jean-Baptiste chargées de 10 s et 2 chapons de cens par an et de 4 L de rente par an. En partie en la censive du comté de Limours,*

Puis entretenir et exécuter :

- *Le bail fait antérieurement celui cy-dessus par le sieur Crissard, fondé de procuration de Hugault à Étienne François Girard, laboureur à Limours et à Marie-louise Élisabeth Pernot sa femme pour 9 ans qui ont commencé à courir du jour de la fête du Saint-Martin d'hiver 1767 de la totalité de ladite terre et fief pour 1 000 L par an.*
- *Et celui fait par Hugault au sieur Jean-Baptiste Metté de La Rière de la maison de Pivot et du jardin pour 3 ans qui ont commencé le 15 avril dernier moyennant 200 L par an par acte du 4 avril 1775 dernier et qui a payé 2 ans de loyer d'avance soit 400 L.* (Il va demander dès le 8 janvier 1776, la résiliation de ce bail) [30].

[29] AN MC/ET/CII/480.
[30] AN MC/ET/V/677. Étude François Lachaise.

- *Vente au prix de 30 000 L. Il sera payé par la comtesse 15 000L immédiatement et sur les 15 000 L restantes la comtesse retiendra en ses mains les fonds du douaire constitué par Hugault à son épouse de 10 000 L (argent de France).*
- *Déclare que la comtesse entend posséder ceux des biens qui relèvent du comté de Limours en l'état de censive. Déclarent les parties que suivant la ventilation qu'elles en ont faites faire des biens vendus il y en a pour la somme de 25 800 L en la censive du chapelain, 3 900 L en la censive du comté de Limours 300 L en celle d'autres seigneurs inconnus[31] »*. Par cette vente, M. Hugault réalise un bénéfice important par rapport à son achat.

Après le décès de M. Metté de la Rière survenu quelques mois plus tard, ses héritiers, malgré leur renonciation à l'héritage de leur oncle paternel, sont condamnés par le parlement de Paris, le 30 août 1776, à rendre au chevalier Le Jariel, seigneur de Forges, foy et hommage, aveu et dénombrement qui lui sont dus à cause du fief de Pivot dépendant de la succession, pour une pièce de terre séparée par une haie d'une grande pièce de terre appartenant au seigneur de Forges. Cette haie sépare encore le fief de Pivot et celui de Sainte-Catherine relevant de ce seigneur. En cette fin du XVIII^e siècle, les seigneurs n'abandonnent aucun de leurs droits féodaux même s'ils sont peu rentables. Le domaine de Pivot est tenu en roture par la comtesse de Brionne[32].

Pour 4 000 L, Jean-Louis Le Jariel reprend à son nom le bail emphytéotique passé entre le chapelain de Notre-Dame et M. Metté de La Rière et paye les 100 L. annuelles prévues dans le bail.

Le 31 mai 1783, la comtesse de Brionne signe un bail à loyer aux trois frères Plisson, Jean-François, Louis et Pierre, demeurant à Pivot. « *La ferme comprend un colombier et pièce d'eau ou fossés autour des bâtiments, le tout situé à l'extrémité du parc de Limours, avec 85 arpents de terres labourables[33]* »

UN BIEN NATIONAL

La comtesse de Brionne émigre dès juillet 1789 et ses biens sont déclarés Biens nationaux. L'estimation de la ferme de Pivot est effectuée le 20 août 1793, 24 Floréal an II[34].

La ferme est affermée en totalité à Jean Plisson et son frère Louis par bail passé le 31 mai 1783 pour un prix annuel de 1 096 L, l'indemnité de dîmes 54 L et de taille 72 L 19s 3 d. Sur cette ferme une rente de 500 L est due aux héritiers d'Adrien Hugault décédé le 30 avril 1793 à Ardillières, âgé de 63 ans.

À cette période, le souhait des révolutionnaires est de permettre à la population la plus pauvre de louer ou acheter de petites pièces de terre issues des biens nationaux. Cependant, le commissaire expert Genty ,juge que « *le bien n'est susceptible de division qu'en y ajoutant une portion de terre en friche faisant*

[31] AN MC/ET/XXIII/739.
[32] AN MC/ET/XI/681. Étude Joseph Guéret. 2 septembre 1776.
[33] AD91 2E56/85. Étude Poupet.
[34] AD78 IVQ/173.

partie de la ferme de Roussigny proche de la ferme de Pivot et appartenant également à Mme de Brionne, et une autre pièce de terre et prés situés dans le parc de Limours entre la porte de Pivot et les terres concédées à rente aux habitants de la commune de Limours, les Concessions, observant qu'il restera une largeur de 20 pieds de large entre les deux héritages pour le chemin de Limours à Pivot ».

Une quantité suffisante de terrain est retiré de la ferme de Pivot « *pour les portions de 500 L suivant le nombre des indigents qui sont dans la commune de Forges et les plus à proximité* ».

Le bâtiment principal comporte plusieurs chambres et les dépendances correspondent aux besoins des agriculteurs. Les bâtiments couverts de tuiles nécessitent quelques réparations ainsi que quelques murs des bâtiments. La charpente des bâtiments est mauvaise et cassée.

« *Une belle cour pavée et entourée d'eau de trois côtés venant par des canaux, un jardin entouré de murs en bon état, contenant ensemble environ un arpent 79 perches, savoir : les bâtiments 21 perches, cour et abreuvoir 47 perches, jardin 77 perches et canaux 34 perches.*

La ferme comprend également des terres 51 arpents 12 perches de terre labourable en 11 pièces, ensemencées en blé, avoine, seigle et filasse, 24 arpents 64 perches de prés, friches.

La ferme contient, y compris les bâtiments, 91 arpents 58 perches à la mesure de 20 pieds pour perche et de 100 perches pour arpent.

L'évaluation financière, tenant compte de l'état actuel des bâtiments, estime que la ferme peut produire un revenu annuel de 140 L. est estimée à 3 080 L et les terres à 19 544 L 16 s soit un total de 22 684 L 16 s ».

Le 22 février 1793, Adrien Hugault déclare qu'il a vendu la ferme de Pivot à la comtesse de Brionne mais qu'il lui reste dû 10 000 L et demande que le district lui règle les arrérages de 6 mois en 6 mois comme cela avait été convenu dans l'acte de vente. Le citoyen Hugault ayant donné la preuve légale de sa résidence dans le territoire de la République, le 9 février 1792, le receveur de l'enregistrement de Limours a été chargé de lui payer ces arrérages jusqu'au remboursement de la somme principale.

Cependant « *considérant que cette rente n'a pas été stipulée payable en exception d'imposition, il doit être fait déduction d'1/4 sur le montant d'icelle, conformément à la loi, estime qu'il doit être délivré à Hugault un mandat de la somme de 187 L 10 s pour 6 mois au lieu de 250 L*[35] ».

Le district cherche à récupérer de l'argent dû par les habitants et faire payer ceux qui ont indument utilisés les biens de la Nation. C'est le cas du fermier de Pivot qui a mis ses bestiaux dans les prés de Limours après la première coupe. Comme d'après son bail, il n'en avait pas le droit, il devra payer à la nation la valeur des regains [36]. Pierre Prévoteau de Roussigny a défriché des terres de Pivot et les a plantées en vignes et cerisiers et doit payer des impôts sur ces terres. Les droits seigneuriaux sont désormais remplacés par des impôts à payer à l'État.

[35] AD Q/209.
[36] AD 5Q209.

Comme seul héritier de Jean Adrien Hugault son oncle décédé le 30 avril 1793 à Ardillières, âgé de 63 ans, Louis Auguste Hugault, quartier maître sur les vaisseaux de la République, donne procuration à sa femme, pour suivre la liquidation de la créance de la comtesse de Brionne[37].

Le 3 thermidor an III (1794), la ferme et les terres de Pivot sont adjugées, au cinquième feu au citoyen David, demeurant à Paris, au nom de Marcel Prault de Saint-Germain, cultivateur demeurant à Bligny pour 73 000 livres en assignats ou 22 630 L en numéraire[38].

Très vite un différend s'élève entre les frères Plisson et le nouveau propriétaire. En effet, les fermiers refusent de quitter la ferme et veulent faire les récoltes de 1795, car ils avaient ensemencé les terres avant la fin de leur bail de la saint Martin d'hiver 1794. Après plusieurs jugements, le district de Versailles reconnait la propriété de Marcel Prault de Saint-Germain.

Les frères Plisson demandent à qui payer les loyers qu'ils devaient pour leur bail. Le 28 vendémiaire an VI, il est décidé qu'ils paieront pour 1794, à la nation 8 mois et 28 jours et 3 mois 2 jours au nouveau propriétaire Prault de Saint-Germain.

En 1817, le baron de Sénevas, maire de Forges, acquiert la propriété de Pivot. Officier de cavalerie au régiment du Royal-Picardie, il figure parmi les gentilshommes du Lyonnais convoqués pour les États généraux de 1789, et fut créé baron de l'Empire en 19 juin 1813[39].

La ferme de Pivot est louée à bail le 9 juillet 1821 par le baron à Louis Buisson pour 8 000 F /an.

Celui-ci sous-loue la ferme avec ses dépendances à Charles Antoine Florent Delavallée et sa femme pour 2000 F par an, le 16 février 1823[40].)

Le baron décède à Paris le 9 mai 1824. Sa veuve vend le domaine par contrat passé devant Me Camusat jeune le 22-19 avril 1826, à M. Ambroise François Billeton de Vaultcourbon et sa femme Adélaïde Marie Gobert, y compris le mobilier garnissant la maison bourgeoise et les objets et ustensiles d'exploitation se trouvant dans la propriété.

Les nouveaux propriétaires revendent rapidement Pivot le 12 septembre 1827 à Jean-Baptiste Gourbine, avocat avoué près du tribunal de 1^ère instance de la Seine et Virginie Serize sa femme, pour 100 000 F. Les terres agricoles sont, durant l'empire, considérées comme un placement de valeur par une bourgeoisie urbaine qui a profité des ventes des biens nationaux pour accroître ses propriétés foncières. D'autant plus que, entre 1789 et 1815, le prix de location des terres a augmenté de 37%[41], alors que le prix des céréales n'a cru que de 20%.

---

[37] AN MC/ET/XLVII/475. Étude Charles Le Maire ; 5 nivôse an V.

[38] AD78 IV/Q173.

[39] AN BB/29/1053, pages 14 et 15. Napoléon 1^er a autorisé le baron d'empire Gabriel Louis Terrasson de Sénevas à instituer dans leur famille un Majorat, auquel est attaché le titre de baron. Décerné le 19 juin 1813, ce titre sera transmissible avec le Majorat qui y est attaché de mâle en mâle et ordre de primogéniture. (AN BB/29/1004 p. 199-201).

[40] AD91 2E/ 56/120 et 122.

[41] Thierry LENTZ : *L'Économie agricole rurale de la France napoléonienne*.

UNE PROPRIÉTÉ FAMILIALE

M. Gourbine fait faire un arpentage précis de ses terres qui donne une superficie de 9 ha 13 ares et 16 centiares pour le domaine réservé de la famille, le reste des terres, 39 ha 15 a et 69 ca, étant loué à bail à un fermier. On y trouve une maison d'habitation et de ferme, une cour, un jardin, une pièce d'eau et enclos, soit pour les maisons, bâtiment de ferme, cour et entrée 29 ares et 75 centiares, pour les jardins 64 ares 96 centiares, pour la pièce d'eau 16 ares 7 centiares, L'enclos de 5 hectares 98 ares 66 centiares est en prairie, parterre et massifs.

La propriété comprend en outre une petite maison dite de la porte de Pivot, située sur l'ancien domaine de Boiteaux dans l'ancien parc du château de Limours, des terres labourables, des prairies, des bois taillis, des friches et une sablière, partagées entre les communes de Limours, de Forges-les-Bains et Briis-sous-Forges [42].

Le 27 avril 1833, Jean-Baptiste Gourbine est nommé chevalier de la Légion d'honneur par le ministre de l'Instruction Publique, François Guizot. La Gazette des écoles du 19 mai 1833, s'étonne de cette nomination car « *Jean-Baptiste Gourbine n'avait publié aucun ouvrage, ni formé aucun élève, ni rendu de services éclatants. Seuls actes pouvant justifier cette nomination aux yeux de l'administration, avoir exercé, comme avoué, des contraintes contre les chefs d'institution retardataires dans le paiement de l'impôt universitaire*[43] ».

M. Gourbine ne cesse d'agrandir le domaine en rachetant des terres proches et essaye d'en améliorer la qualité. Utilisant les nouvelles techniques de drainage des terres humides avec des tuyaux de terre cuite[44], il parvient à assainir les terres incultes du fond de vallée de la Prédecelle. Des sources coulent à la limite des sables de Fontainebleau et de la couche d'argile située en dessous, formant des terres marécageuses. Profitant de la loi du 15 juin 1854, qui autorise l'écoulement des eaux de drainage à travers les propriétés vers un cours d'eau ou tout autre voie d'écoulement, M. Gourbine fait creuser un canal long de 1 200 m, large de 10 m et profond de 3 à 4 m pour récupérer les eaux des sources et de drainage.

Dans un rapport de la Société impériale et centrale d'agriculture[45], « *Le Pivot, d'une étendue de 100 hectares environ, est situé dans une de ces étroites vallées arrosées par les petits cours d'eau qui se jettent dans l'Yvette. Avant les améliorations pratiquées par M. Gourbine, tout le fond de la vallée n'était qu'un marais à peu près improductif : 1 200 mètres de canaux bien combinés, des nivellements, des écluses, des drainages ont fait de ces marais 24 hectares d'excellentes prairies naturelles, susceptibles de recevoir les bienfaits du limonage. Sur la pente la plus rapprochée du bas-fond, 6 hectares 50 ares de mauvaises terres labourables ont été également converties en prairies arrosables*

[42] AN MC/ET/XCVII.

[43] Gazette des écoles, p.3, 19 mai 1833.

[44] En 1822, un potier installe à Limours une fabrique de tuiles, de poteries et de drains en terre cuite pour l'agriculture.

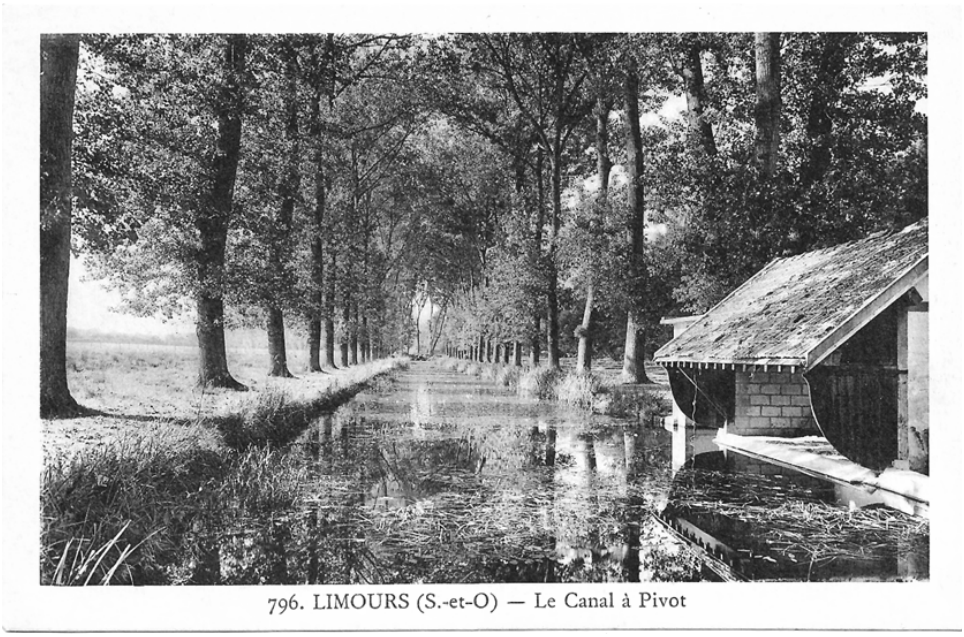
[45] *Mémoires d'agriculture d'économie rurale et domestique publiés par la Société impériale et centrale d'agriculture*, 1856. P 53-55.

par les eaux pluviales recueillies et conservées dans un grand fossé. Dans le parc, une autre mauvaise prairie de 4 hectares a été améliorée par des travaux analogues. De forts chaulages ont contribué à modifier la nature des herbes qui couvrent ces différents prés. 10 hectares de terres de mauvaise nature ont été convertis en beaux bois dans lesquels les essences à feuilles tombantes ont été mêlées aux essences à feuilles persistantes. Par-là M. Gourbine a donné un exemple au pays.

Pour exploiter la propriété, M. Gourbine a fait élever une ferme très-bien entendue [organisée]*, dans laquelle toutes les précautions sont prises pour ne laisser perdre aucune matière fertilisante. Un ensemble de rigoles recueille toutes les eaux utiles et conduit aux canaux celles qui pourraient nuire* ».

« *Disons, en passant, qu'il a été fait à la maison d'habitation une utile application du drainage. Cette maison était extrêmement humide, elle exigeait de fréquentes réparations, les caves étaient presque inutiles, parce qu'elles étaient souvent inondées. Un drainage habilement pratiqué sous la maison même a remédié à tous ces inconvénients : la maison n'est plus menacée de ruine, les caves sont parfaitement saines, et les tuyaux de drainage fournissent une eau des plus salubres pour la consommation* ».

« *En résumé, la propriété du Pivot, qui, avant M. Gourbine, n'était qu'une mauvaise terre, presque sans produits, négligée, mal tenue, sans bétail, est aujourd'hui un modèle de culture, de ferme, de drainage et d'irrigation* ». La Société remet à M. Gourbine la médaille d'or à l'effigie d'Olivier de Serres et une médaille d'argent à son agent d'exploitation qui l'a secondé dans tous ces aménagements.



796. LIMOURS (S.-et-O) — Le Canal à Pivot

Le canal de récupération des eaux. Col. particulière

M.et Mme Gourbine, d'après un rapport du Dr. Kozlowski, médecin à Forges, auraient construit à Pivot « une habitation qu'on prendrait pour un chalet suisse », en remplacement de la maison bourgeoise qui se trouvait en très mauvais état[46]. Les canaux qui entouraient les anciens bâtiments ont été comblés et les eaux de drainage sont évacuées vers le grand canal.



Le château. Col. Particulière

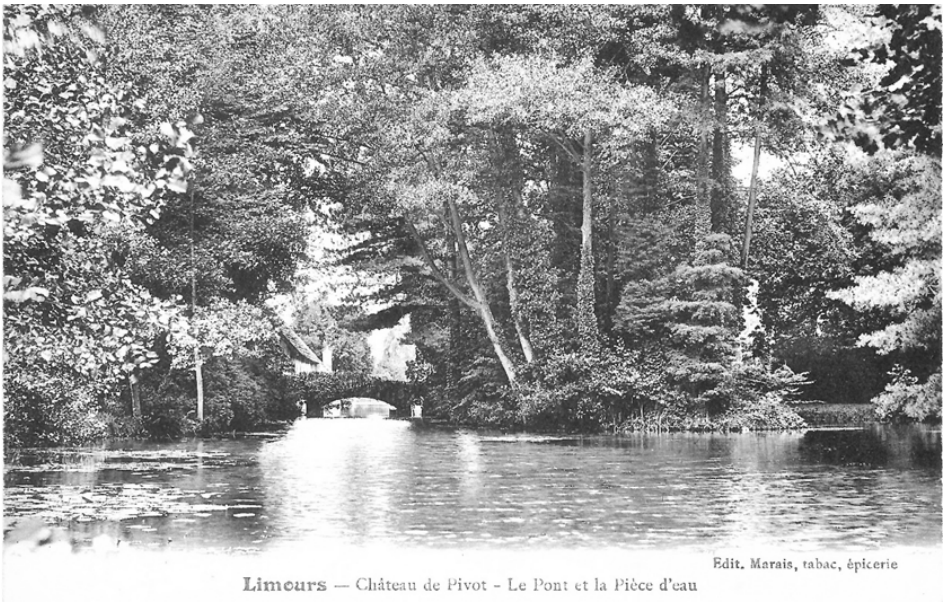


La maison dite « le château ». Col particulière

[46] *Notice sur les eaux de Forges* (Seine-et-Oise) par le docteur KÖZLOWSKI, Gallica.

Le parc est aménagé par l'architecte paysagiste Louis-Sulpice Varé. « *Que le parc de Pivot d'environ 13 Ha a été dessiné par Louis-Sulpice Varé, architecte paysagiste, qui a fait le bois de Boulogne ; il semble très grand grâce à l'inattendu de ses perspectives et à la beauté de se hautes futaies. Les étangs sont alimentés par de nombreuses sources donnant de 2 à 3 litres d'eau à la seconde. Une autre source importante se trouve placée sous la salle à manger*[47] ».

Cette source est toujours active dans la cave de la maison d'habitation, mais ne nuit pas à sa salubrité.



Le parc. Col. Particulière

M. Gourbine décède à Paris le 7 avril 1858. Virginie Serize, son épouse décède à Pivot le 11 août 1859.

C'est sa fille Marie-Léonie, mariée à Jules-César Trépagne, notaire à Paris et maire de Forges, qui hérite de Pivot. S'intéressant toujours aux progrès agricoles, M. Trépagne y reçoit même en 1860 les concours du Comice agricole de Seine-et-Oise[48].

Au décès de M. Trépagne, survenu en 1892, son épouse se sépare du domaine au profit de M. Lhermite et vend aux enchères publiques une grande partie du mobilier du château de Pivot[49].

En 1906, c'est M. Boisseaux qui acquiert ce domaine. Ses descendants en possèdent encore une partie.

En 1909, est construit le pavillon de gauche de la maison et madame Boisseau redécore tout l'intérieur en néogothique.

[47] AD 91 4T/13 *Monographie communale*, 1899.
[48] AD 78 *Concorde de Seine-et-Oise*, 7 juin 1860.
[49] AD 78 *Réveil de Rambouillet*, 25 mars 1893.

Pendant la guerre, il fut occupé par les Allemands, qui y opérèrent des destructions et jetèrent des papiers et documents dans les étangs.

Après la guerre, M. Boisseaux fait construire dans le parc une maison pour sa fille qui l'occupe toujours.

Depuis 2021, la plus grande partie de la propriété de Pivot, dont la maison construite par M. Gourbine, a été achetée par l'Archevêché orthodoxe de l'église roumaine situé à Limours, qui espère y installer un monastère.

Les bâtiments de la ferme ont été vendus à un agriculteur local qui exploite en location les terres agricoles de Pivot, appartenant toujours à la même famille. De taille modeste pour la région, l'exploitant développe les cultures de céréales, de betteraves à sucre, de colza sur les terres les moins humides. Cependant, les prairies de fond de vallée, toujours humides malgré les drainages, accueillent des chevaux de centres équestres des environs, le fermier ayant abandonné l'engraissage des bovins.

CONCLUSION

En plus de huit siècles d'existence, Pivot a certes été un peu modifié et agrandi par suite d'échanges et d'achats, mais est resté un modeste domaine à vocation rurale associé à l'ancienne ferme de Boiteaux.

L'étude du domaine de Pivot permet de voir l'évolution d'un domaine seigneurial du XIII^{e} siècle à une résidence bourgeoise, mais avec toujours une vocation agricole. Détenu par des seigneurs aristocrates, on voit au XVIII^{e} siècle, un glissement vers une noblesse de robe qui recherche avant tout la rentabilité de ses investissements. Ce sont toujours des gens de lois, notaire, avoué, avocat, qui au XIX^{e} siècle, vont faire de Pivot une résidence secondaire proche de Paris, agréable l'été, avec une ferme devenue rentable en raison des améliorations apportées aux terres. Dernière conversion au XX^{e} siècle en résidence principale assortie toujours d'une exploitation agricole affermée.

Il est intéressant de voir la pérennité de ce domaine qui a gardé sa vocation agricole et a donc peu évolué au cours des siècles.

Justice bailliagère et pratique notariale en Dourdannais au XVII^e siècle : la régulation des contentieux de mœurs

Christine BARES FARGES[1]

L'exploitation des archives notariales et judiciaires de la région du Dourdannais au XVII^e siècle permet de comprendre, par le prisme de l'histoire locale, les mécanismes de régulation sociale à l'œuvre sous l'Ancien Régime. Le corpus documentaire ici réuni, constitué de quelques pièces isolées issues de minutiers de notaires et de sentences bailliagères entre 1626 et 1669, ne prétend pas à la statistique. Il offre cependant un éclairage révélateur sur les procédures liées aux contentieux de mœurs : accusations de rapt, d'engrossissement[2] hors mariage et rétractations de témoignages. Bien que limités en nombre, ces actes de la pratique illustrent de manière concrète la mise en œuvre d'une « infrajustice » concept défini par l'historienne Nicole Castan[3]. Cette notion désigne des résolutions de conflits en marge des tribunaux royaux : les populations locales, soucieuses de leur réputation privilégient l'accord financier à la sentence publique du juge, souvent jugée trop déshonorante ou coûteuse.

Le Dourdannais de cette période n'est pas un espace clos ; c'est un territoire de passage et de transition. Situé sur le « Grand Chemin » reliant Paris à la Beauce et aux provinces du Sud-Ouest, il abrite des bourgs dynamiques comme Saint-Arnoult. Cette situation géographique favorise une activité de commerce d'hôtellerie intense, mais elle expose aussi les familles à des brassages de populations et à des risques de désordres. Dans ces communautés dourdannaises, l'honneur est un capital aussi fragile que nécessaire à la bonne marche des affaires. La stabilité sociale repose alors sur un équilibre subtil entre endogamie protectrice – le mariage au sein de la même paroisse ou classe sociale afin de maintenir les patrimoines et les terres – et une exogamie de passage, souvent perçue comme une menace. Dans une ville-étape, l'exogame est souvent l'étranger, le voyageur qui, par une relation hors mariage, risque d'extraire une dot ou un honneur du cercle

---

[1] Christine BARES FARGES est membre des Amis du Château et du Musée de Dourdan. Ambulancière, en reprise d'étude, étudiante en licence d'histoire en deuxième année à distance à l'université Jean Jaurès de Toulouse.

[2] Ce terme d'*engrossissement* n'existe plus dans la langue française mais est utilisé à de maintes reprises dans les actes étudiés.

[3] Nicole CASTAN : *Justice et répression en Languedoc à l'époque des Lumières ;* Flammarion, 1980 ; définissant l'*infrajustice*.

communautaire sans contrepartie pour le lignage. La justice ne s'y applique donc pas de façon abstraite : elle doit composer avec les nécessités de la paix villageoise et les impératifs économiques des familles.

Cependant, cette souplesse pratique se heurte à une législation royale de plus en plus répressive. Le XVII^e^ siècle est marqué par une volonté de contrôle moral absolu de la part du pouvoir central et de l'église. L'Édit de 1556 sur le recelé de grossesse, qui impose une déclaration officielle sous peine de mort, et l'Ordonnance de Blois de 1579 ont considérablement renforcé l'autorité des pères de famille. Cette dernière verrouille véritablement le marché matrimonial : en relevant l'âge de la majorité à 25 ans pour les filles, la monarchie retire aux jeunes adultes le droit de disposer d'eux-mêmes sans l'aval explicite des parents. C'est dans ce contexte qu'apparaît la notion de « rapt de séduction ». Contrairement au rapt de violence (l'enlèvement par la force), la séduction consiste à obtenir l'accord de la jeune-fille pour une relation sexuelle ou une fuite, sans l'accord du père. Comme l'a analysé l'historien Jean-Louis Flandrin[4], la loi ne protège pas tant la vertu de la jeune fille que le « capital » qu'elle représente pour son lignage. Dans ce cadre contraignant, la sexualité hors mariage, souvent liée à une promesse d'épousailles non tenue (*sub spe matrimonii*), place la femme dans une grande vulnérabilité juridique et sociale dès que la grossesse est connue.

La problématique de cet article est d'analyser comment la justice et les notaires dourdannais transforment des affaires de mœurs, qui devraient normalement relever du tribunal criminel, en de simples règlements de comptes financiers. À travers l'étude de l'affaire Jardin (1628) et de divers actes de réparation ou de désaveu, nous verrons que le corps des femmes est souvent traité comme une valeur économique qu'il faut dédommager, faisant du notaire un acteur essentiel pour maintenir la paix dans les familles et éviter le scandale d'un procès public.

Pour saisir les enjeux des actes notariés dourdannais, il convient de replacer ces affaires locales dans le cadre législatif imposé par la monarchie. Au XVII^e^ siècle, le pouvoir royal déploie un arsenal juridique pour sanctuariser la famille, considérée comme un socle de l'ordre social et un miroir de l'obéissance au souverain. Cette volonté s'articule autour de deux textes majeurs.

Le premier texte qui encadre la maternité hors mariage est l'édit d'Henri II de 1556 « contre le recelé de grossesse ». Toute femme non mariée qui accouche d'un enfant mort sans avoir déclaré sa grossesse au préalable est présumée coupable de meurtre car il s'agit d'éviter un éventuel infanticide.

Dans les bourgs de la région comme Saint-Arnoult ou Dourdan, cet édit transforme la dissimulation en un risque juridique. Si l'application effective de la peine de mort dépend souvent du bailli local, la menace légale n'en demeure pas moins un outil de pression. Ainsi la déclaration de grossesse, en désignant officiellement le géniteur, permet de mettre la mère à l'abri de toutes accusations. Cette première étape de procédure, bien souvent, ne vise pas l'échafaud mais la préparation d'une négociation.

[4] Jean-Louis FLANDRIN : *Les amours paysannes : amour et sexualité dans les campagnes de l'ancienne France (XVI^e^-XIX^e^ siècle) ;* Paris, Gallimard/Julliard, 1975.

Si cet édit protège l'enfant, le second verrouille le marché matrimonial. En effet l'ordonnance de Blois de 1579, fixe l'âge de la majorité matrimoniale à 25 ans pour les filles et 30 ans pour les garçons. L'âge moyen de mariage se situant pour la période moderne autour de 25 ans en Europe, la loi garantit qu'une grande partie des jeunes adultes ne peut se marier sans l'aval explicite des parents. C'est dans ce contexte qu'apparaît la notion juridique de « rapt de séduction » qui consiste à obtenir les faveurs de la jeune fille ou la fuite du domicile, sans l'accord paternel sous couvert d'épousailles. Le crime ne réside pas dans la contrainte mais dans la désobéissance à l'autorité paternelle. Le séducteur contourne la stratégie d'endogamie familiale et menace de faire sortir la dot ou l'héritage du cercle choisi par le tuteur légal.

Face à ces transgressions, le représentant légal peut s'en remettre au lieutenant criminel du bailliage de Dourdan. Cependant, la justice royale est à double tranchant. Bien qu'elle prévoie des peines afflictives (comme les galères ou le gibet pour le ravisseur), la procédure est lente et engendre des frais de justice qui peuvent peser sur les familles modestes. De plus, elle expose publiquement la jeune fille, ce qui peut nuire à ses chances futures de contracter une alliance.

C'est ce paradoxe qui favorise l'émergence d'une justice parallèle. La plainte déposée au bailliage agit le plus souvent comme une simple arme de dissuasion. On brandit la menace d'un procès criminel pour contraindre le séducteur à s'asseoir à la table des négociations et obtenir réparation du préjudice subi.

La procédure engagée le 23 mai 1628[5] par Chéron Jardin, hôtelier à Saint-Arnoult, contre Étienne Lucas, nous montre l'application de l'arsenal législatif précédemment décrit. Cette affaire de « rapt de séduction » ne doit pas être vue comme une simple quête de justice morale mais comme une manœuvre de protection d'un capital familial menacé.

L'affaire opposant Chéron Jardin, hôtelier à l'enseigne des « Quatre-Fils » à Saint-Arnoult, à Étienne Lucas, offre une illustration de l'instrumentalisation de la justice royale par les pères de famille. Dans cette procédure courant de février à mars 1628, le « rapt de séduction » devient le terrain d'une lutte pour la préservation du patrimoine.

Dans cette affaire, Maguerite Jardin n'apparaît pas comme une plaignante autonome, mais comme l'objet d'un préjudice subi pour son lignage. Pour donner un poids officiel à sa demande, le père obtient que le procureur fiscal Lucas se « joigne avecq luy » à la plainte déposée devant le juge Guérin.

Le père déploie un argumentaire où les impératifs économiques priment sur l'honneur : il ne s'attarde pas sur les sentiments de sa fille, mais sur son incapacité physique à servir dans son établissement. Il affirme ainsi : « *ladicte Jardin est en grande débilité et lâcheté de sa personne par le moien de sa grossesse […] en sorte qu'elle ne peult en aulcune façon servir ledict Jardin à son grand préjudice et dommage* ».

Sous la plume du greffier, ce terme de « *débilité* » souligne que sa fille est devenue une charge plutôt qu'une ressource. Pour un hôtelier dont la prospérité dépend de la force de travail de ses enfants, l'acte d'Étienne Lucas est assimilé à

[5] AD 95 10J-1861, fonds la ROCHEFOUCAULD.

une dégradation de son matériel productif. Jardin insiste d'ailleurs sur la nécessité de financer « *une femme pour gouverner ladicte Margueritte Jardin sa fille […] attendu qu'elle ne se peut aider* ».

Le refus catégorique du mariage par Jardin, malgré les demandes répétées de Lucas et de sa mère (« la mère dudict Lucas est venue trouver ledict Jardin pour le prier de luy donner sa fille en mariage »), prouve que le père privilégie une compensation financière à une alliance jugée indésirable.

La sentence du 21 mars 1628, condamne Lucas à payer « *la somme de soixante et dix livres […] pour subvenir aulx nouritures et allimentz et gouvernement de ladicte Jardin* ». Cette somme fait office de dot de substitution. En obtenant ce montant, Jardin recouvre un capital destiné à compenser la perte de service et les frais de couche, tout en s'assurant que le coupable soit « contrainct par touttes voies de justice » au paiement.

Tout au long de la procédure, Marguerite Jardin, est dépossédée de sa propre histoire. Son corps est soumis à l'expertise de Marie de la Mare, matrone jurée, pour authentifier la grossesse, tandis que sa volonté de mariage est balayée par la stratégie paternelle. Sa parole est une pièce à conviction au service paternel dont le procureur fiscal et le juge sont les garants techniques.

Nous ne savons pas si Marguerite a mené sa grossesse à terme, ni même si elle a accouché. Ce silence des archives est révélateur : la reconnaissance de la dette de soixante et dix livres devient l'acte final, confirmant que l'enjeu réel était la réparation du patrimoine familial plutôt que le devenir humain ou biologique de sa fille.

Si l'affaire Jardin illustre la phase judiciaire de la plainte, les autres archives dourdannaises de la période (1626-1669) révèlent l'aboutissement de ces tensions : la transaction notariale. Le notaire devient l'architecte d'une paix privée, permettant d'éviter l'opprobre d'une sentence criminelle définitive par le biais de « l'infrajustice ».

Dans le cas d'engrossissement, le passage devant le notaire sert à convertir une faute pénale en une obligation civile. L'acte du 8 février 1626[6] concernant Marie Gigot est exemplaire de cette mutation. Bien que Jean Bizon conteste la responsabilité de son fils, il accepte de verser une somme pour l'accouchement et l'entretien de l'enfant. La finalité de l'acte est de clore le litige de manière définitive : les parties promettent de « demeurer bons amis sans que pour le passé ils se puissent rien demander l'un à l'autre ».

Cette recherche de concorde se retrouve en 1633 pour Marie Grognet à l'abbaye de l'Ouÿe. L'accord stipule qu'elle ne pourra plus rien réclamer « pour quelque cause et occasion que ce soit ». Le contrat notarié offre une survie économique à la mère tout en protégeant le patrimoine du séducteur d'une condamnation plus lourde. Contrairement à Marguerite Jardin, Marie Gigot, âgée de 26 ans et donc majeure, signe elle-même l'acte, illustrant une forme d'autonomie juridique acquise par l'âge, mais mise au service d'un renoncement à la justice.

[6] AD 91 2E1-n52, minutes de Jean BOUCHER, Dourdan.

Le corpus documentaire révèle un autre aspect de cette justice parallèle : le désaveu. L'acte de janvier 1669[7] concernant Jeanne Gervaise constitue, un exemple de cette procédure. En effet, après avoir accusé Jean Lecomte de l'avoir « forcée » (violée), elle revient sur ses dires devant notaire. Elle déclare avoir été : « sollicitée et poussée par plusieurs personnes qui promettoient à elle comparente de grandes récompenses ». Ce retrait de plainte organise la réhabilitation de l'accusé. Pour rétablir l'honneur de ce dernier, désormais qualifié d'« homme de bien et d'honneur », Jeanne doit publiquement demander « pardon à Dieu, au Roy et à la justice ».

Dans la France de 1669, sous le règne personnel de Louis XIV, toute parole portée devant un juge engage la responsabilité du sujet envers l'autorité souveraine. Que cet acte soit le résultat d'un remords ou d'une pression extérieure (« pour des récompenses »), la parole de la femme apparaît ici comme une variable nécessaire pour restaurer l'honneur masculin. Ce mécanisme est également visible dans l'acte d'avril de 1645[8], où une enfant de 10 ans revient sur un « faux témoignage », confirmant que la matérialité des faits s'efface souvent devant la réalité de la paix sociale.

Dans le Dourdannais du XVII^e siècle, le notaire agit comme un médiateur qui consigne la fin du conflit. L'écrit notarié vient éteindre les braises d'un procès qui pourrait diviser la communauté. La justice royale du bailliage a servi de levier ; le notaire, lui, scelle le silence. En transformant un crime potentiel en une affaire réglée « à l'amiable », il assure la pérennité des familles et la stabilité des relations au sein du bourg.

L'analyse de ce corpus dourdannais met en évidence l'articulation entre les instruments de la répression royale et les réalités de la régulation sociale locale au XVII^e siècle. Loin d'être des systèmes étanches, la justice du bailliage et la pratique notariale fonctionnent en complémentarité. Si les édits royaux fournissent un cadre légal nécessaire à la qualification du délit, les familles dourdannaises s'approprient ces normes pour les transformer en outils de négociation, où la préservation de la stabilité des lignages apparaît comme une préoccupation centrale.

L'affaire Jardin illustre cette primauté de l'enjeu économique sur l'intention pénale. La procédure engagée en 1628 n'est pas tant une quête de réparation morale qu'une stratégie d'activation d'un titre de créance. Le silence documentaire qui suit la sentence du 21 mars témoigne de cette réalité : une fois le préjudice converti en obligation financière, l'individu s'efface derrière les intérêts du groupe familial.

L'infrajustice, telle qu'elle transparaît dans les transactions de Marie Gigot ou les désaveux de Jeanne Gervaise, agit alors comme le véritable régulateur social, en évitant le déshonneur public du procès criminel. En dernière analyse, le notaire se révèle être l'architecte de la stabilité locale : en convertissant le scandale en obligation civile et la parole féminine en variable d'ajustement. Il garantit la sauvegarde des intérêts des protagonistes au-delà de la stricte rigueur du droit.

[7] AD 78 3E34/23, minutes de Michel Vadureau, Le Val-Saint-Germain.
[8] AD 91 2E1-n77, minutes de Jean Boucher, Dourdan.

Passages de troupes à Dourdan Entre 1643 et 1653

François THIEBAUD

Au milieu du XVII^e^ siècle, Dourdan et sa région ont subi de très nombreux passages de troupes qui ont occasionné de multiples troubles. La présence de troupes est attestée dans les minutes des notaires dourdannais. Une revue systématique des minutiers du XVII^e^ siècle montre qu'il existe 17 actes mentionnant le passage de troupes, tous compris entre 1643 et 1653 ; il n'y en a aucun autre pendant tout ce siècle (voir liste en annexe). Il apparaît intéressant d'exploiter ces mentions pour éclairer cette originalité historique.

Une revue bibliographique sur la période montre que les historiens locaux évoquent principalement la période des frondes parlementaire et celle des Princes entre 1648 et 1652. Dom Basile Fleureau[1] limite ses descriptions pour cette période au siège d'Étampes en 1652. Joseph Guyot[2] évoque également cette année horrible de 1652 avec le pillage de Corbreuse par les « fourrageurs » d'Étampes ; il mentionne que Turenne, commandant les armées du Roi, envoie de Corbeil au château de Dourdan une provision de poudre et de munitions.

Jean Jacquart dans son ouvrage sur la fronde des Princes[3] décrit les désastres occasionnés par les affrontements à Étampes en 1652, mais sans précision quant à ce qui est arrivé à Dourdan.

Il faut donc se tourner vers les récits des acteurs de l'époque pour trouver quelques substances dourdannaises. Ainsi, Guillaume de Bordeaux, secrétaire du conseil, homme de confiance de Mazarin, écrit dans une lettre[4] :

« Dans Dourdan, il est arrivé 14 000 rations…outre 140 setiers que L. l'abbé de Droit a fait achepter aux environs de Dourdan … nous avons envoyé les ordres à Chartres pour 40 000 rations et l'escorte partit hier pour l'emmener à Dourdan

---

[1] Dom Basile FLEUREAU : *Les antiquitez de la ville et du duché d'Estampes avec l'histoire de l'abbaye de Morigny et plusieurs remarques considérables qui regardent l'histoire générale de France ;* Paris, 1683.

[2] Joseph GUYOT ; *Chroniques d'une ancienne ville royale, Dourdan ;* Paris, 1869.

[3] Jean JACQUART : *La fronde des Princes dans la région parisienne et ses conséquences matérielles*, In : *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, tome 7, N° 4, 1960, pp. 257-290.

[4] Bulletin de 1899 de la *Société Historique et Archéologique de Corbeil, d'Étampes et du Hurepoix*, p. 74.

… J'envoye à Dourdan ordre pour retenir les charettes de poids. » [2 juin 1652 à une heure du matin].

« Mrs de Droit et de la Bachellerie sont à Dourdan où ils ont achepté de quoy faire 20 000 rations ; ils ne trouvent pas de quoy employer le reste de leur argent ny des moulins pour avoir des farines, ce qui les embarrasse. [5 juin 1652, camp d'Estampes].

Le premier acte notarié trouvé date de juillet 1643, deux mois après la mort de Louis XIII et le dernier décrit ci-après en 1653, l'année suivant le siège d'Étampes.

QUELLES SONT CES TROUPES DE PASSAGE ?

Bien avant la période troublée de 1648-1652, la France était engagée dans de multiples conflits extérieurs et intérieurs. Les régiments se déplaçaient dans toutes les directions et Dourdan en subissait les conséquences, même si la ville était moins exposée qu'Étampes, sur la grande route de Paris à Orléans.

Avant la création des casernes militaires par Louis XIV, les troupes en campagnes faisant étape dans une ville, y étaient logées et nourries chez l'habitant ce qui créait une grande confusion, insécurité et appauvrissement de la population. Seuls les marchands pouvaient éventuellement y trouver leur compte, quand ils arrivaient à se faire payer. Dourdan n'a pas échappé à ces désagréments au cours des siècles et plusieurs actes en attestent comme ceux présentés ici.

Un mémoire de dépenses des marchands[5] nous livre un exemple étonnant décrit dans le tableau ci-dessous. Entre le 18 avril 1646 et le 4 janvier 1647, pas moins de 35 unités ont transité par Dourdan, en général pour une étape d'un ou plusieurs jours, voire plus.

Description (orthographe d'origine)	Montant (livres #)
Dix huict apvril 1646 Infanterie	83 #
24 apvril la compagnie de son Altesse Royalle de gendarmes	20 #
Le mesme jour infanterie	20 #
Le 26 avril cavallerie légère	51 #
Du 29 apvril cavallerie 64 rations avec séjour	128 #
Le 2^{e} may infanterie	157 #
Le 5 may infanterie	146 #
Le 7 may infanterie	159 #
Le 9 may infanterie ; ce monte 657 rations avec séjour	657 #
Le 11 may infanterie	30 #
Le 14 may Régiment sus--- de cavallerie	322 #
Le mesme jour gendarmes de son A[ltesse]	61 #

[5] AD 91 2E1-n80, minutes de Jean Boucher, folio 400.

Description (orthographe d'origine)	Montant (livres #)
Le 15 may, régiment rou--- caval[erie]	311 #
Le 18 may la foillade[6] caval[erie]	321 #
Le 21 may cavall[erie légère de son A[ltesse] R[oyale]	74 # ½
Le 23 may cavallerie	45 #
Le 27 may cavallerie	24 #
Le dernier may infanterie	627 #
Le 12 juin, infanterie Rambure[7]	77 #
Le dernier may, infanterie	627 #
Le 12 juin infant[erie] Rambure	77 #
Le 14 juin infanterie avec le séjour compris, pour le pain et pour la viande	80 # 102 #
Le 18 juin infanterie	50 #
Le 22 juin, gendarmes de monsieur le Duc d'Anjou	24 #
Le 4 juillet, infanterie	122 #
Le 7e juillet, cavallerie à pied Le mesme jour, infanterie	50 # 228 #
Le 14 juillet, infanterie Pour la viande et pour le pain	116 # 152 #
Reçue une compagnie faisant partie du Régiment Infanterie de la Reine et trois du Régiment de Marmoutier.	148 #
Du 14 octobre --- venus des prisonnier	75#
Du dernier octobre, prisonniers espagnols à claret[8]	293 #
Du 18 présent, espagnols à claret	135#
Du 26 octobre prisonniers à claret	215 #
Du 4e novembre 1646, prisonniers	286 #
Du 24 novembre, gendarmes de Mr le Duc d'Anjou[9]	92 #
Du mesme jour, cavallerie [de] ligne de la compagnie de la Reyne	68 #
Du 25 novembre cavallerie légère	77 #
Le 26 novembre, les gendarmes de monsieur le Duc d'Anguin[10]	40 #
Le 9 décembre, cavallerie	200 #
Le 4 janvier 1647 infanterie de Mazarin[11]	596 #
TOTAL	**5 866 #**

[6] Il s'agit du régiment de la Feuillade.
[7] Il s'agit du Régiment de Charles de Rambures.
[8] Claret : vin léger indispensable pour les troupes, l'eau étant source possible de dysenterie.
[9] Ce régiment est levé en 1647 pour Philippe de France, duc d'Anjou ; il est passé par Dourdan en partance pour la Catalogne.
[10] Il s'agit de Louis de Bourbon-Condé, duc d'Enghien ; ce régiment a été levé en 1635 pour participer à la guerre de trente Ans.
[11] Ce régiment est levé en 1644 par le cardinal Mazarin.

La viande s'est trouvée montée à	2 000 # 14 sols
Le vin	855# 18 sols
Le pain	609 # 10 sols
	3 466 # 25 sols

Le montant total s'élève à 9 000 livres, soit environ 162 000 euros actuels, un montant considérable à financer pour les marchands.

LA FOURNITURE DES « ÉTAPES »

De façon surprenante, les passages des troupes royales étaient bien organisés à l'avance par l'intendant de sa Majesté. Il dépêchait sur place un « commissaire aux étapes » qui négociait des contrats de fournitures de vivres avec les marchands dourdannais. En général les vivres comprenaient le pain, la viande, le vin pour les soldats et le foin et l'avoine pour les chevaux. Ceci concerne donc typiquement quatre marchands : un boulanger, un boucher, un cabaretier et un fermier.

Le plus souvent, l'un des marchands est désigné (ou se propose) comme « entrepreneur des étapes » dont le rôle est de sous-traiter ensuite aux autres marchands leur part et surtout de financer avec sa trésorerie l'avance des dépenses, charge à lui de se faire rembourser ensuite, ce qui n'était pas une mince affaire.

Selon « le règlement de sa Majesté », chaque lot de vivres devait être fourni selon un cahier des charges précis, qui peut s'énoncer ainsi :

- Une pinte de vin mesure de Paris, *bon loyal et marchand, du creu du pays*
- Un pain de vingt quatre onces, *cuit et rassy entre bis et blanc*
- Une livre de viande, *les deux tiers beuf et le tiers veau et mouton*
- Le picotin d'avoine de *seize à la mine, mesure d'Orléans*
- Le quintal de foin, mesure de Dourdan

Les prix auxquels ces denrées étaient vendues ont peu évolué pendant cette période et les données éparses ne permettent pas d'établir une tendance ; voici ce que ces actes nous révèlent :

vivre	unité	juil 1643	avril 1646	avril 1648	mai 1649
Vin	pinte	6,0 sols	1,75 sols		3,50 sols
pain	24 onces	2,0 sols		2,00 sols	2,50 sols
viande	livre	4,5 sols	4,0 sols	3,1 sols	4,3 sols
avoine	picotin		1,5 sols		
foin	quintal		32,0 sols		90,0 sols

Les jours de passage des troupes sont bien sûr incertains, de même que les effectifs, tant chevaux que soldats. Les marchands avaient trois jours de préavis pour s'organiser.

En 1643[12], Mathurin Sallé passe un contrat avec trois autres marchands de Dourdan en prévision du passage des troupes du duc de Longueville. Il est entrepreneur de l'étape.

En 1646[13], le commis à la fourniture des étapes passe un intéressant marché qui engage quatre marchands de Dourdan à fournir du vin, du pain, de la viande et de la nourriture pour les chevaux des gens de guerre. Cela concerne tous les passages d'étapes qui auront lieu dans l'année ; les marchands s'obligent sur la qualité de la fourniture à un prix fixé, moyennant une avance de 300 livres. Le boucher, le marchand de vin, le boulanger et le marchand de foin et avoine se répartissent chacun un quart de l'avance et s'engagent solidairement à rembourser au bailleur ce qui ne serait éventuellement pas consommé s'il n'y a pas ou peu de passages de troupes. Ils s'engagent entre eux à se compenser financièrement en fonction de leurs dépenses réelles.

L'avance est un engagement important, chaque marchand devant la préserver, ne sachant si elle sera utilisée ou non. Le cahier des charges des fournitures est spécifié dans le règlement de sa majesté. Le paiement des fournitures sera fait franc d'imposition, au fur et à mesure et sans créances.

Dans ce marché, chaque partie prend un risque important. En conséquence du marché, les dourdannais ne seront pas tenus de loger les troupes.

Les habitants de Dourdan étaient tous concernés par les marchés de fourniture des étapes car ceux-ci leur évitaient l'installation des soldats chez l'habitant. En 1649[14], un régiment d'infanterie du duc d'Enghien doit passer par Dourdan le lendemain, mais le commissaire chargé de l'étape n'est pas venu préparer les fournitures et passer des marchés. Aussi, les habitants s'assemblent pour déléguer la fourniture de vin, pain, foin, avoine à cinq « entrepreneurs » qui s'engagent solidairement à fournir l'étape à des prix convenus. Les habitants s'engagent à les payer s'ils ne le seront pas par sa Majesté ou à compenser le surplus s'ils sont payés moins que convenu, sur la base de certificats. Dans le premier acte, 36 habitants sont nommés hormis le notaire, les deux témoins et les cinq entrepreneurs ; l'acte comporte 46 signatures, ce qui montre le souci qu'ont les habitants que tout se passe bien.

Cet acte est suivi d'un autre du 1er juin, soit une semaine plus tard, pour un marché identique de fourniture d'étapes à un régiment de cavalerie du cardinal Mazarin. Ce marché est fait avec les entrepreneurs aux mêmes conditions. Pour ce marché du 1er juin une partie seulement des mêmes habitants sont nommés ainsi que d'autres.

Suite à l'accord passé le matin entre les habitants et cinq entrepreneurs, les dourdannais décident l'après-midi de le remplacer par un accord[15] avec un seul

[12] AD 91 2E1-n75, minutes de Jean Boucher, 19 juillet 1643, folio 275
[13] AD 91 2E1-n78, minutes de Jean Boucher, 23 février 1646, folio 301.
[14] AD 91 2E1-n81, minutes de Jean Boucher, 12 mai 1649, folio 395.
[15] AD 91 2E1-n81, minutes de Jean Boucher, 1er juin 1649, folio 374.

entrepreneur d'étapes, Jacques Lefebvre. Celui-ci accepte de financer à ses frais la fourniture de l'étape et convient avec les habitants que si la composition qu'il fera avec les officiers est inférieure à 40 sols par ration, les habitants compenseront la différence ; en revanche s'il obtient plus que 40 sols, il garde le surplus mais ne demande pas de compensation pour ses frais. Si, enfin, le Roi ne le rembourse pas, les habitants s'engagent à le payer ainsi qu'une somme forfaitaire de 40 livres pour ses frais.

Lefebvre devait avoir une trésorerie confortable compte tenu des montants en jeu très importants ; il pouvait ainsi réduire le risque des autres entrepreneurs, avec un bénéfice potentiel dépendant de sa capacité à négocier.

LITIGES

Bien sûr ces marchés, ou l'absence de marché, conduisaient à de nombreux litiges.

Litiges entre marchands

Tout d'abord, les litiges entre marchands pour le paiement à répartir par l'entrepreneur des étapes à ses sous-traitants ou le paiement des frais fixes de l'entrepreneur principal. En 1646[16], trois marchands contestent le mémoire de Lefebvre qui a fait de nombreux voyages à Chartres et Paris pour tenter de recouvrer le paiement des étapes. Les marchands prétextent par exemple qu'il a fait l'un des voyages avec leur cheval ou qu'il est allé à Paris pour d'autres affaires. Ils annotent le mémoire des dépenses de Lefebvre, contestent le nombre de jours, les cadeaux que Lefebvre a dû faire à son interlocuteur pour se faire payer (deux bas de soie).

Puis le 18 mars 1648, ils choisissent deux arbitres et acceptent de s'en remettre à sa décision, à peine de payer 100 livres de pénalité. Finalement le 24 mars 1648, les deux arbitres rendent leur décision au profit de Lefebvre et condamnent sans dépens les trois autres marchands à lui verser la somme qu'ils lui doivent pour ses frais.

Citons ces marchands dont les noms ainsi ne tomberont pas dans l'oubli : le boulanger Gilles Florent, le boucher Barthélemy Duperay et le cabaretier Jacques Robert[17]. L'accord qu'ils ont passé avec Jacques Lefebvre le 24 mars 1648 leur permet de signer un nouvel accord le 6 avril[18] suivant, dans les mêmes conditions pour les mêmes fournitures. Cet accord prend effet le jour de Pâques prochain (12 avril) et se termine le 12 mai 1649. Il concerne tous les passages des gens de guerre en la ville de Dourdan. Lefebvre, entrepreneur des étapes, passe un accord global ; il sera payé de trois en trois mois mais ne prend pas la garantie de fourniture qui reste avec chacun des marchands. Le prix au bordereau est fixe pour un an ; les quantités sont inconnues et dépendent des passages réels que feront les troupes.

[16] AD 91 2E1-n80, minutes de Jean Boucher, folio 396, 394, 391, 392.

[17] On retrouve ces mêmes noms 25 ans plus tard avec leurs fils, dans les mêmes fonctions, à travers plusieurs minutes du notaire Richard Boucher, fils de Jean.

[18] AD 91 2E1-n80, minutes de Jean Boucher, Dourdan, 6 avril 1648, folio 368.

Litiges administratifs

Ensuite, existent les litiges entre les troupes et les commissaires des étapes : en 1647[19], les capitaines et officiers du régiment de Noirmoutiers[20] stationné aux portes de Dourdan prennent à parti le sieur d'Aubeville commissaire général des troupes pour le paiement des étapes et de leur subsistance. Le sieur de Corquilleroy capitaine et major du régiment prétend avoir fait un traité avec le sieur de la Giraudie, également commissaire général des étapes qu'ils n'ont pas trouvé sur place. En conséquence il a dû trouver à se loger dans les villages circonvoisins et a dû donner des vivres à ses troupes, selon le règlement.

Le sieur d'Aubeville proteste, disant qu'il n'a pas connaissance de ce traité et qu'ils ont agi sans ordre, ce dont il referra au Roy ; il refuse de prendre en compte leurs dépenses.

Litige entre les habitants et les régiments

Le 21 novembre 1648[21], un régiment d'infanterie de la Reine est arrivé la veille aux portes de la ville de Dourdan et le commissaire Dubois en charge de la conduite d'un régiment de 430 hommes, demande aux habitants de fournir le ravitaillement d'étapes selon le règlement de sa Majesté, ce qu'ils refusent. Cet acte enregistre les arguments des deux parties qui ne manquent pas de saveur.

Le commissaire Dubois expose que ses soldats sont fatigués, déchaussés et ont dû marcher dans des chemins enneigés ; une moitié de son régiment n'est d'ailleurs pas encore arrivée, en particulier ses bagages qui contiennent son ordre de route.

Les habitants et « l'étapier » argumentent que le règlement ne prévoit pas d'arrêt à Dourdan et qu'ils craignent des désordres avec les soldats ; ils prétendent que la journée d'hier était belle et que le régiment aurait pu continuer.

Le commissaire conteste en disant qu'il suit les ordres du lieutenant général de l'armée monsieur de Villequier, qu'il a marché huit jours, qui selon le nouveau règlement l'autorise à s'arrêter à Dourdan.

Les habitants contestent le nouveau règlement au prétexte qu'il ne prendra effet que quand l'ancien arrivera à échéance, qu'ils ne l'ont pas vu et qu'ils ne voient pas l'ordre de route du commissaire. Ils argumentent que si une partie de la troupe est en retard, c'est parce qu'ils se sont débandés pour aller fourrager et picorer dans la campagne et qu'ils auraient dû arriver déjà de Montfort puisque la journée d'hier n'était point si incommode et Montfort n'est situé qu'à six heures de marche, comme il est de notoriété publique.

Le retard de la troupe n'autorise pas les premiers arrivés à séjourner à Dourdan et ne peut leur préjudicier. Les habitants rendent responsable le commissaire Dubois des désordres qui pourront survenir.

---

[19] AD 91 2E1-n78, minutes de Jean Boucher, 2 mai 1647, folio 241.

[20] Le régiment de Noirmoutier fut reconstitué le 25 janvier 1645 par Louis de la Trémouille. Il participa aux sièges de Courtrai et Dunkerque en 1646 et Ypres puis Lens en 1648.

[21] AD 91 2E1-n80, minutes de Jean Boucher, Dourdan, 21 novembre 1648, folio 55.

Le commissaire Dubois réplique que Montfort est à huit heures de marche, qu'il s'étonne qu'un magistrat parlant au nom des habitants puisse prétendre le contraire et qu'il ne fait pas beau ; il menace l'étapier, s'il ne fournit pas l'étape, de désordres de la part de ses soldats qui sont fatigués. Il rend responsable le lieutenant général de Dourdan du dépérissement de son régiment qui menace sédition, inévitable dans de telles dispositions.

Les habitants prétendent que les paroles séditieuses sont celles du commissaire qui ne suit pas le règlement et que le régiment n'a qu'à aller à Étampes qui est à trois lieues.

Malheureusement l'acte disponible s'arrête ici sans définir l'issue de cette dispute. Il est intéressant de voir la détermination des habitants à ne pas laisser entrer la troupe dans la ville ni lui fournir de vivres alors que la force n'est pas de leur côté ; ils ont probablement dû s'incliner.

LE PAIEMENT DES ÉTAPES

Les entrepreneurs d'étapes avaient ensuite la lourde charge de se faire payer ce qui semble être compliqué, tout au moins d'après les minutes notariales auxquelles nous avons accès. En 1645[22], les habitants de Dourdan donnent procuration à l'un des leurs, André Ballue, pour essayer de récupérer l'argent qui leur est dû pour le paiement des rations des gens de guerre qui sont passés par Dourdan, qui passeront dans le futur et pour l'établissement des troupes espagnoles qui y sont à présent. Ballue sera remboursé de tous ses frais et de son temps à raison de 40 sols par jour s'il réussit, mais ne recevra rien s'il échoue dans son entreprise.

QUELQUES ACTES ISOLÉS SUR LES PASSAGES DE TROUPES

Conséquence du siège d'Étampes

On ne reviendra pas en détail sur les conséquences du siège d'Étampes en mai-juin 1652 qui est abondamment décrit par les historiens locaux. Mais pour mémoire, on peut citer un accord passé aux Granges-le-Roy en 1653[23] suite aux dégâts occasionnés aux récoltes sur le territoire des Granges-Le-Roy.

Les habitants se réunissent et accordent une diminution du bail dû à l'église par plusieurs particuliers, comme cela a déjà été jugé à Dourdan pour Léonard Barbault. Ces fermiers sont tenus de payer au gagier Yvon les montants basés sur les prix moyens du marché de Dourdan calculés sur trois périodes.

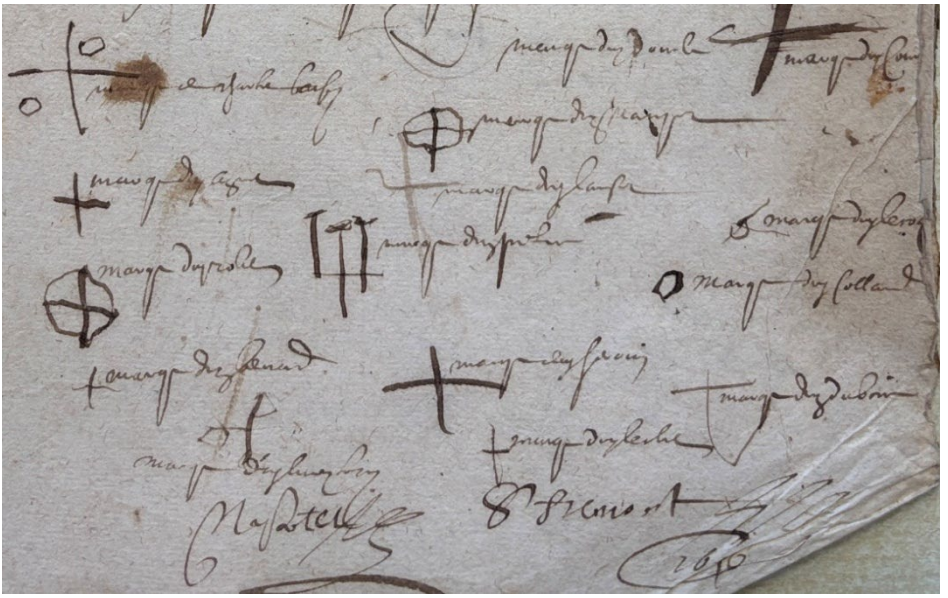
La question des prisonniers

Dans le mémoire du passage des troupes en 1646, on a vu que les dourdannais devaient aussi fournir des vivres pour les prisonniers qui étaient stationnés en ville. Le 20 avril 1646[24], quarante-huit prisonniers de guerre (français) qui ont

[22] AD 91 2E1-n77, minutes de Jean Boucher, 11 septembre 1645, folio 132.
[23] AD 91 2E2-n8, minutes de Pierre Boudet, Dourdan, 28 avril 1653, folio 17.
[24] AD 91 2E1-n78, minutes de Jean Boucher, 20 avril 146, folio 303.

été amenés et laissés à Dourdan (la plupart sont nommés dans l'acte) sont incités à rejoindre les armées du roi dans un régiment de Mazarin, ce qu'ils acceptent presque tous. Quinze apposent leurs signatures à cet engagement qui les libère et 33 « bourguignons » acceptent, mais déclarent ne pouvoir signer. Cinq ou six refusent la proposition.

Cet acte est suivi d'un relevé de compte identifiant pour chaque soldat le montant de ce qu'ils doivent en paiement de vivres, puis un relevé de la solde qu'ils ont perçu, avec une quittance datée curieusement de septembre 1645 qui montre que les prisonniers étaient à Dourdan depuis plusieurs mois.



Signatures de quinze prisonniers indiquant leurs surnoms

Les noms des bourguignons qu'enregistre le notaire semblent être pour beaucoup des surnoms : Plumedieu, Asbile, de Namurs, Lunaire, Ripaille, Attandant…

La question des malades

Sans doute anecdotique, reste aussi la question des soldats malades laissés à Dourdan, car incapables d'aller plus loin. Le 2 janvier 1646[25], trois soldats du régiment de Mazarin[26] (puis un 4e ensuite) déclarent être restés depuis le 26 décembre après le départ de leur régiment car ils étaient malades. Par cet acte, ils déclarent que les habitants de Dourdan ont pourvu à leur subsistance.

[25] AD 91 2E1-n78, minutes de Jean Boucher, 2 janvier 1646, folio 430.
[26] Six régiments reçoivent la dénomination « régiment de Mazarin » entre 1642 et 1661.

CONCLUSION

L'analyse des minutes notariales concernant le passage des troupes à Dourdan révèle la fragilité de la population à l'encontre des manœuvres militaires pour lesquelles ils n'avaient aucune prise et ne pouvaient rien prévoir.

Les marchands semblent être les seuls à bénéficier de ces passages, encore que le paiement de leurs fournitures soit quelquefois difficile à obtenir. Il est surprenant de voir que ces marchands pouvaient financer sur leur trésorerie propre des montants très élevés, malgré les rares avances, les paiements étant faits de manière trimestrielle, au mieux.

Bien sûr, les actes ne minutent que les litiges et on peut penser que la plupart du temps, tout se passait bien. Mais la venue de 35 régiments en quelques mois dans une ville comme Dourdan devait conduire à de nombreux désordres, en particulier dans les communes adjacentes moins bien protégées.

Ces témoignages du passage des troupes dans le XVII^{e} siècle sont relativement peu nombreux dans les minutes notariales.

Quelques actes sont également disponibles vers la fin du siècle (1675-1691) et référencés pour mémoire dans le 2^{e} tableau en annexe ci-après ; ces actes ont toutefois un intérêt plus limité.

Annexe
Liste des actes concernant les passages de troupes

Actes	Dates	Description
1	19 juillet 1643	Marché de vivres pour les troupes du duc de Longueville
2	11 septembre 1645	Procuration pour recouvrer les paiements des rations d'étapes
3	2 janvier 1646	Soldats malades du régiment de Mazarin
4	20 avril 1646	Enrôlement de 48 prisonniers de guerre dans les armées du Roi
5	23 avril 1646	Marché de fourniture de ravitaillement aux gens de guerre
6	2 mai 1647	Litige concernant le paiement des étapes
7		Nombreux passages de troupes à Dourdan en 1646 et 1647
8		Mémoire des voyages et journées faictes pour le recouvrement des deniers deubz pour la fourniture des estappes.
9	Année 1646	Contestation du mémoire de Lefebvre par les autres marchands Florent, Duperay et Robert
10	24 mars 1648	Mémoire de Lefebvre annoté avec réduction des demandes
11	18 mars 1648	Convention d'arbitrage entre les marchands
12	24 mars 1648	Arbitrage rendu entre les marchands
13	6 avril 1648	Marchés de fourniture de viande et pain pour les troupes de passage
14	21 novembre 1648	Refus des dourdannais d'accueillir un régiment d'infanterie de la Reine
15	22 mai 1649	Marchés de fourniture d'étapes cautionnés par les habitants de Dourdan
16	1er juin 1649	Modification du marché de fourniture d'étapes avec un seul entrepreneur
17	28 avril 1653	Remise sur les fermages des Granges-le-Roi à la suite du siège d'Étampes

Actes	Dates	Description
1	17 février 1675 [AD 91 – 2E3-33]	Assemblée des habitants de Dourdan pour délibérer sur la prise en charge des étapes de deux régiments de cavalerie
2	21 avril 1675 [AD 78 – 3E34-25]	Déclaration d'un cavalier du régiment d'Armagnac au Val-Saint-Germain qui prétend ne pas avoir essayé de recruter un jeune du village qu'il a pourtant fait boire au cabaret
3	1er décembre 1675 [AD 78 – 3E34-25]	Réquisition à Saint-Cyr pour les fournitures des troupes en quartier d'hiver à Dourdan
4	8 décembre 1675 [AD 78 – 3E34-25]	Marché de fournitures pour les troupes en quartier d'hiver par la paroisse de Saint-Cyr
5	10 novembre 1676 [AD 91 – 2E3-33]	Marché de fournitures des étapes pour les gens de guerre à Dourdan par la paroisse de Villeconin
6	15 janvier 1679 [AD 91 – 2E1-109]	Contentieux sur la reddition du compte de 1679 sur la fourniture pour les gens de guerre
7	18 février 1680 [AD 91 – 2E1-110]	Remboursement d'un emprunt fait pour les fournitures d'un régiment de cavalerie en 1676
8	13 octobre 1686 [AD 91 – 2E1-116]	Témoignage d'extorsion par le syndic en charge de placer les garnisons
9	13 octobre 1686 [AD 91 – 2E1-116]	2e témoignage dans une procédure d'extorsion par le syndic en charge de loger les troupes
10	30 janvier 1689 [AD 91 – 2E2-25]	Nomination de deux jeunes dourdannais pour la milice de la ville
11	29 octobre 1689 [AD 91 – 2E2-25]	Nomination de deux collecteurs pour la solde des officiers du régiment de Menou
12	8 octobre 1690 [AD 91 – 2E2-26]	Procuration pour demander le remboursement de fournitures à la compagnie du Roi à Orléans
13	4 février 1691 [AD 91 – 2E1-121]	Nomination à l'église Saint-Germain d'un soldat de la milice en remplacement d'un autre congédié
14	11 février 1691 [AD 91 – 2E1-121]	Nomination à l'église Saint-Pierre d'un soldat de la milice en remplacement d'un autre congédié

Les transcriptions intégrales de tous ces actes sont disponibles sur le site internet des Amis du Château et du Musée de Dourdan : www.dourdan-acmd.fr.

LES RECEVEURS DE LA FERME DE BEAUVAIS À VALPUISEAUX AU XVIII^{e} SIÈCLE

Claude ROBINOT[1]

INTRODUCTION

Ce travail a pour but non seulement de retracer l'histoire d'une ferme seigneuriale sur toute l'épaisseur du siècle qui précède la Révolution, mais aussi de familiariser le lecteur avec les deux sources principales de l'histoire rurale de l'Ancien Régime : les baux à loyer et les inventaires après décès. Les premiers permettent d'étudier les conditions de la production agricole, les seconds montrent l'importance économique d'une exploitation et aident à évaluer la richesse personnelle du laboureur. Nous avons choisi de citer de larges extraits de ces documents et de les contextualiser par un commentaire.

LES GIBIER, UNE FAMILLE DE LABOUREURS-RECEVEURS

La terre de Beauvais était jusqu'à la fin du XVII^{e} siècle une seigneurie assise sur le village de Valpuiseaux dans le Gâtinais français. Le seigneur en était Isaac de Bonneval. C'est dans la partie manoriale de la ferme de Beauvais qu'il décède le 17 août 1671. Son fils Charles de Bonneval lui succède. En 1675, il est l'un des experts évaluateurs du dénombrement des terres de la baronnie de Farcheville aux mains de la famille Jappin. Charles est alors présenté comme seigneur de Chantambre à Buno-Bonnevaux[2]. En décembre 1706, son héritier Paul de Bonneval, vend le fief de Beauvais et ses dépendances à Vincent Maynon, devenu baron de Bouville pour 25 000 livres. La paroisse de Valpuiseaux est désormais dans son giron.

Le premier receveur de la terre de Beauvais sous l'ère des barons de Bouville est Jean Gibier, laboureur à Bonvilliers à Morigny. Son aïeul était receveur de cette seigneurie partagée entre l'abbaye de Morigny et le baron Maynon. On trouve aussi dans sa parentèle le fermier de Chandoux à Étampes. En 1702, il épouse Marguerite Chenard, la fille du procureur fiscal de Villiers à Cerny. Ils

[1] Étampes-Histoire.

[2] AD 91 B 1397 Visite et évaluation de la terre de Farcheville, 28 novembre 1675.

signent ensemble le bail de Beauvais et de ses dépendances, proposé par Vincent Maynon. Jean Gibier accomplit à cette date le parcours idéal d'un laboureur ambitieux : un mariage endogame et un déménagement pour gérer un domaine plus important dont la superficie est alors évaluée à 370 arpents. Le contrat comprend aussi la perception des droits de justice et des grosses dîmes de Valpuiseaux (4 gerbes par arpent et le versement de 4 muids de blé méteil au curé). Jean Gibier décède en 1714, alors que les enfants du couple sont encore mineurs, dont les deux garçons Jean et Louis ; leur tutelle est confiée à leur mère. Vincent Maynon fait confiance à cette veuve et lui accorde un bail de 9 ans le 27 juillet 1714. Marguerite est devenue laboureuse, et en 1718 elle hérite d'une partie des biens de son père, ce qui contribue à accroître l'aisance familiale. Le bail est renouvelé en 1723 pour 1 650 livres. Beauvais et ses dépendances représentent alors 400 arpents et 15 arpents de bois taillis. Un nouveau bail est signé le 25 septembre 1733, avec l'obligation de tenir un registre cueilleret de 324 feuillets pour la perception des droits seigneuriaux. Les baux sont sans cesse renouvelés. Jean Gibier II continue la tradition familiale, jusqu'à son décès en novembre 1754.

INVENTAIRE APRES DÉCÈS[3] DE LA FERME DE BEAUVAIS À VALPUISEAUX, LES 14 ET 15 NOVEMBRE 1754[4]

« *Aujourd'hui quatorze novembre mil sept cent cinquante quatre, huit heure du matin, nous Pierre Jabineau de la Voute, doyen des procureurs au baillage d'Étampes, Bailli, juge ordinaire civil criminel et de police du bailliage de Valpuiseaux et dépendances, à la réquisition d'Anne Haudouin, veuve de défunt Sr Jean Gibier laboureur et receveur de la terre et seigneurie de la terre de Valpuiseaux, demeurant en la ferme de Beauvais située paroisse de Valpuiseaux, commune en biens avec ledit défunt et sa donation mutuelle* [...]*transportés dans ladite maison et ferme de Beauvais, assisté de Me Jean Gambrelle notre greffier ordinaire et Sr Michel Jacques Baudet juré priseur au bailliage d'Étampes en laquelle ferme est décédé le défunt et où ladite Houdouin sa veuve est actuellement demeurante. A l'effet de procéder à la présente description prisée et estimation des meubles effets bestiaux grains labours et semences de ladite communauté qui a été entre ladite Haudouin et le défunt Jean Gibier son mari où étant, la veuve Gibier nous a requis de procéder. Nous avons aussi trouvé dans ladite ferme Louis Gibier laboureur demeurant à Cognampuits, paroisse de Courdimanche présomptif héritier pour moitié dudit défunt Sr Jean Gibier son frère et le Sr Jacques Antoine Enard marchand épicier mercier, demeurant à Étampes paroisse et place du marché Notre-Dame, au nom et comme ayant épousé Delle Marie Margueritte Darblay sa femme aussi présomptive héritière pour l'autre moitié du défunt Jean Gibier son oncle, par représentation de défunte Marie Gibier sa mère aujourd'hui décédée, veuve du Sr Jacques Darblay bourgeois d'Étampes son père, a dit qu'il n'empêche ce que requis par la jeune Gibier et a montrer consentement qu'il fait par trois fois et offres cy attestées pour la confirmation* [...] »

[3] AD 91 B 2797 Bailliage de Valpuiseaux, pièces de procédure.

[4] La transcription est en italique et les commentaires explicatifs entre crochets [ ].

Signature des présents.

[L'inventaire après décès peut être fait par un juge ou un notaire, ici il s'agit de Jabineau de la Voute, « juge local » qui, comme très souvent, est un magistrat étampois qui ne se déplace que pour les audiences de justice et l'établissement des actes. Un inventaire sert de base au partage entre les héritiers à moins qu'ils ne renoncent à l'héritage. C'est pourquoi on examine avec soin les créances de tous les héritiers présomptifs et de leur représentant. L'inventaire n'est pas réservé aux riches fermiers, les artisans, les manouvriers qui ne possèdent que peu de biens y ont aussi recourt. Pour les historiens, c'est un document précieux qui permet, en passant de pièce en pièce, en fouillant meubles et tiroirs de rentrer dans l'intimité matérielle d'une famille et de déduire de l'énumération de leurs biens meubles et immeubles leur mode de vie et leur richesse].

1 – Dans la chambre basse de la ferme à main gauche en entrant.

Premièrement une crémaillère ... [une barre de fer, pelle réchaud, tôle, soufflet, tout l'équipement traditionnel d'une cheminée] *estimé à 5 tt* [tt pour Livres tournois]

Un tournebroche garni de ses chaînes, un poids de pierre et deux broches à molettes estimés avec une broche à main à 10 tt

Trois poêles, une autre poêle à châtaignes, un gril, quatre fers à repasser .... le tout estimé à 6 tt

Trois petites chaudières, deux chaudrons, une tourtière avec son couvercle, une bassinoire, une passoire, deux réchauds, deux poêlons, deux chandeliers, mouchettes et porte mouchette, le tout de cuivre jaune un couloir de pareil cuivre et une lampe le tout estimé à 53 tt

Un mauvais fusil garni de sa batterie estimé à 3 tt

Un garde-manger garni de toile, un petit miroir de toilette... estimé à 3 tt 15 sols

Un grand bassin, un plat quatre jattes, trois douzaines d'assiettes une cafetière, le tout de faïence, estimé pour 6 tt 5 sols

vingt-huit livres d'étain fin en plusieurs ustensiles de ménage estimé à raison de vingt sols la livre revenant à 28 tt

soixante douze livres d'étain commun, aussi en plusieurs ustensiles de ménage estimé à raison de 16 sols la livre 57 tt

[L'étain fin est destiné à des usages alimentaires il ne doit contenir que 5 % de plomb alors que l'étain commun dépasse les 10 % de plomb pour des usages autres. Le métal, facile à travailler et à fondre, est toujours estimé au poids. La vaisselle d'étain fin qui imite l'argenterie était très prisée dans la région d'Étampes, presque toutes les familles de laboureurs en possédaient. Deux potiers d'étain Bary et Cléret, installés place Notre-Dame, étaient renommés pour leur production, quelques exemplaires sont dans les collections du musée intercommunal d'Étampes]

Une plumée une lanterne de bois, une corbeille d'osier dans ycelle trente deux fourchettes de fer, six bouteilles de gros verre blanc, une paire de balances de bois et une livre pesant de fer le tout estimé à 7 tt 5 sols

Une table longue de bois de chêne avec deux bancelles au côté, un billot de bois dans une huche aussi de bois de chêne garnie d'un tiroir par-dessous cinq planches formant un petit dressoir, une mauvaise saunière, une petite armoire dormante à deux volets, cinq planches de bois blanc et cinq chaises de pareil bois foncés de paille estimé 18 tt

[Contenu de l'armoire non identifié 3 tt]

Un bois de lit à haut piliers de bois de chêne garni de ses [enfoncements] *et écran de bois blanc, paillasse, deux lits, deux coussins et un oreiller de coutil rempli de plumes, l'un des lits est garni d'une double baie de toile, tout de lit d'office et bonne grasse* [la bonne-grâce est un lé de toile accroché au chevet d'un lit] *de serge verte ourlée d'un galon de soie de pareille couleur estimé 100 tt.* [Le serge est un type de tissage très fréquent, il est ici probablement de laine. Lorsqu'il est en coton et teinté d'indigo, c'est la fameuse « toile de Nîmes »]

Un autre bois de lit à haut piliers de bois de chêne garni de son enfoncement de bois blanc, paillasse écran de toile, un lit un traversin et un oreiller de coutil rempli de plume, un matelas de laine couvert de toile à carreaux, une couverture de laine verte et le tout dans un lit de bonne grâce de tiretaine brune [drap grossier de laine mélangée à d'autres fibres, lin ou coton] *estimé 105 tt*

[Dans cette « pièce à feu », c'est-à-dire chauffée par une grande cheminée, on trouve : tout l'équipement du foyer, les ustensiles pour faire la cuisine, une table, des chaises et la vaisselle, des petits meubles pour renfermer nourriture et divers objets. Un grand lit à deux places, un grand lit à une place. Autrement dit l'équipement est purement utilitaire et réduit à ce qui est utile et indispensable. La totalité des biens estimés dans cette pièce est de 415 tt 5 sols, ce qui est modeste quand on sait que les lits comptent pour près de la moitié. Le lit est entouré de tissus, c'est une pièce en soi, il permet de s'isoler et de conserver la chaleur]

2 – Dans un petit cabinet au bout de la chambre cy devant désignée

Une mauvaise armoire antique [= vieille] *de bois d'orme, une chaise de bois de noyer, une table de bois blanc sur son châssis ployant* [= tréteaux] *estimé 7 tt 10 s*

Une pelle à four de bois, un fourgon de fer et quatre chaises de bois blanc foncées de paille estimé 7 tt 10 s

3 – Dans une chambre haute au dessus de celle-ci-dessus désignée

Une crémaillère, une paire de petits chenets, pelle pincettes [...] *soufflet estimé 4 tt 15 s*

[On trouve dans cette chambre un équipement similaire aux pièces précédentes, table, chaises, bas d'armoire, un petit miroir de toilette... Il y a quand même des objets plus originaux, un miroir de 14 pouces sur 12 pouces dans un cadre de noyer, un buffet de poirier à quatre volets et fermant à clef, cette dernière estimée à 48 tt. Le lit est lui « une couchette à bas piliers » c'est-à-dire qu'il est plus étroit et moins haut, néanmoins il possède « un ciel et un tour de lit vert avec un galon de soie jonquille » ; il est très bien garni, ce qui explique l'estimation à 145 tt]

Deux armoires en noyer à deux ventaux 85 tt

12 drap de toile de chanvre tous de 5 aunes et demi soit six tt 10 sol soit 78 tt

12 autres draps de toile de chanvre de différentes grandeurs estimés à [...] *tt pièces 72 tt*

14 autres draps de différentes grandeurs à 4tt 15s pièce soit 66 tt

vingt autres draps de domestiques [sic] *dont partie d'un lé et demi ensemble 75 tt*

six nappes de toile belle étoupes ensemble 10 tt 10s

14 vieilles nappes de grosse toile, ensemble 7 tt

un coupon de toile de chanvre contenant cinq aunes et demi et un charrain (?) de grosse toile 9 tt 10 s

deux douzaines de serviettes de toile de chanvre 27 tt

quatre douzaine et quatre de serviettes de différentes tailles de chanvre 45 tt

trois tayes d'oreillers et douze mauvais essuie-mains à rouleau de grosse toile 5 tt

[La toile de chanvre qui compose l'essentiel du linge de maison est d'origine locale et même produite sur la ferme (on le verra plus bas). La fibre est le plus souvent confiée à un tisserand de village qui la façonne. La valeur totale de ce linge est de 395 livres, soit presque autant que la valeur totale des biens de la première pièce. Les grandes quantités de linge que l'on trouve dans tous les inventaires des fermes surprend toujours. On peut l'expliquer par différentes raisons, la toile brute en grande quantité sert à fabriquer le linge pour les besoins de la ferme. Les lessives sont longues, coûteuses et confiées à des domestiques lingères. Elles sont espacées, on a donc plus souvent besoin de linge de rechange. La toile est aussi un bien que l'on peut thésauriser, un petit capital disponible, facile à revendre en cas de besoin dans une économie toujours à court de liquidité]

Un gobelet et une tasse d'argent pesant ensemble 6 onces soit 35 tt 14s 1d

Autre vaisselle et ustensile en argent 37 tt 6 s

A l'égard des habits, linges, hardes, bagues et joyaux à l'usage de la veuve Gibier, ensemble les habits, linges hardes à l'usage du défunt n'ont été du consentement des parties ni prisés ni estimés. Ladite veuve ayant gardé ceux à son usage et à présentement remis auxdits sieurs Cantien Gibier et Enard ceux à l'usage du défunt pour par eux en disposer ainsi qu'ils aviseront. Tous lesquels habits, linges, hardes bagues et joyaux étant dudit défunt que la veuve et les parties déclarent pouvoir valoir quatre cents livres

[Cette procédure n'est pas toujours employée. Ici l'accord des parties évite à la veuve de faire paraître dans l'inventaire des effets et biens personnels. L'évaluation à 400 livres d'un commun accord est une forme de partage amiable qui évite la procédure judiciaire. Cette décision nous prive de la description de la garde-robe des époux qui est aussi une source d'information sur le niveau social]

Dans un des tiroirs d'une des deux armoires s'est trouvé différents titres de papier ensemble de l'argent comptant qui ont été refermé à fin d'inventaire à la fin du présent inventaire, le présent article est ici pour mémoire.

4 – *Dans un cabinet au bout de la chambre dernière déclarée*

Un manteau de drap bleu et une paire de bottines courtes à l'usage du défunt estimés ensemble à la réquisition de toutes les parties à 15 tt

45 livres de fil de chanvre en écheveaux à dix-sept sols six deniers la livre 39 tt 7s 6 d

4 livres de filasse de chanvre et napperon de grosse toile 3 tt

Deux cent livres pesant de ferraille à deux sols la livre 20tt

Deux mauvaises casseroles de cuivre rouge, une petite table de bois blanc sur son châssis une chaise de même bois enfoncée de paille, un crochet à viande de fer, un pot de grès dans celui-ci 20 livres de beurre fondu le tout 12 tt

5 – Dans une petite chambre à côté dudit cabinet

Un bois de lit façon de tourneur sous icelui un petit lit et coussin de coutil rempli de plume une couverture de laine verte et deux petits morceaux de serge de pareille couleur faisant en partie le tour du lit ensemble 24 tt

un vieil coffre de bois de noyer fermant à clef, un baquet une planche de bois d'orme 3 tt

[Cette chambre dont on devine la modestie par rapport aux autres et compte tenu de sa situation est probablement réservée à un ou une domestique]

Attendu l'heure de midi nous avons remis la continuation de ce présent inventaire à ce jourd'hui, deux heures de relevée du consentement des parties fait et arrêté par nous Bailli et juge.

[Comme cet acte juridique n'est pas gratuit, figure en marge du texte le coût de la prestation, à savoir 4 tt 10 sols dont les trois quarts vont au greffier et pour l'huissier, il est payé par les parties. Dans certains inventaires on a parfois le détail des frais de bouche des participants, en général du pain, des fromages, de la viande et quelques bouteilles de vin et même de l'avoine pour les chevaux]

ledit jour 14 novembre 1754, deux heures de relevée nous Bailli et Juge susdit à la requête et en présence des parties ci devant nommées nous avons procédé à la continuation du présent inventaire et ont été les meubles effets bestiaux grains labours et semences restant à inventorier prisés et estimés par le Sr Baudet conjointement avec le Sr [Lefebure] *laboureur et receveur de la ferme et seigneurie de Nangeville et le Sr Charles Petit laboureur demeurant à la Grange sans terre paroisse de Valpuiseaux, experts pris et choisis par les parties après avoir pris d'eux et reçu les serments qu'ils ont fait* [...] *de bien et fidèlement procéder à l'estimation en leur âme et conscience et ainsi qu'il ensuit.*

[Autant l'estimation des meubles et effets peut être faite par le juge et les personnes présentes, pour évaluer la valeur des biens de l'exploitation il faut avoir recours à des laboureurs dignes de confiance occupant des fonctions équivalentes. On a choisi pour cette expertise sous serment, un laboureur-receveur de Nangeville, paroisse limitrophe de Brouy et Champmotteux, aujourd'hui rattachée au Malesherbois et Charles Petit laboureur de la Grange sans terre. À noter que ce dernier est le demi-frère du très puissant Germain Petit, receveur de la seigneurie du Mesnil-Girault qui prélève les rentes et dîmes sur cinq paroisses (Ormoy, Boissy, Marolles, Fontaine et la Forêt-Sainte-Croix). Tous ces laboureurs se connaissent et forment un réseau d'entrepreneurs de culture qui reprennent des grandes fermes].

6 – Dans une chambre haute à droite à côté de celle cy devant désignée et ayant vue sur la cour

Un mauvais bois de lit, un billot, deux tréteaux, trois poinçons de deux quarts futailles, un baquet une planche de bois blanc trois bouteilles, un pot de grès une serpe, une petite scie montée et un pique de fer le tout 8 tt

Une selle à chevaucher avec une bride estimés 12 tt

7 – Dans le grenier au-dessus de ladite chambre

10 sacs de seigle mesure d'Étampes estimés à raison de huit tt le sac revenant à 80 tt

Trois sacs de blé regorgé même mesure à raison de 11 tt le soit revenant 33 tt

100 boisseaux de son à six sols le boisseau revenant à 30 tt

13 peaux de moutons morines [peaux de moutons morts dont la laine a été enlevée] *6 tt*

Un crible de fer, un minot, deux boisseaux à mesurer le grain et huit cribles et passoires estimé à 17 tt

[Les mesures de volume des grains sont très complexes. Si les noms sont identiques, boisseau, mine, minot, setier, sac, muid, leur poids et leur quantité diffèrent d'une paroisse à l'autre. Le sac d'Étampes n'est pas celui de Bouville ou de Maisse, sans parler de Dourdan. Les mesures de Paris servent souvent à étalonner les mesures locales ; on peut ainsi les comparer entre elles. Les termes utilisés à Étampes sont eux-mêmes source de confusion. Le sac est parfois appelé setier qui est divisé en deux mines que l'on appelle aussi « petits setiers » soit huit minots ou 24 boisseaux. Pas facile de s'y retrouver. Un document de 1807 signale que le sac d'Étampes contenait 16 décalitres ¾ ce qui donne un poids en grain de 113,6 kg. Le boisseau est un récipient de bois cerclé de fer qui sert à peser le grain et à remplir les sacs ; son volume est d'environ 10 litres et le poids en grains un peu moins de 8 kg. Pour donner du sens à ces mesures on peut dire que le boisseau sert à peser les grains, le sac à les transporter et le muid qui n'a pas d'existence matérielle est une unité de compte.

Le reste de l'inventaire : crible et passoires sert à nettoyer le grain et lui donner sa qualité marchande, ce qui explique aussi la présence des sacs de son.]

deux bâts à cheval et deux paires d'échelettes 10 tt

un vieux coffre, deux mauvaises futailles, une hotte à vin d'osier, deux rouets à filer et un dévidoir de bois blanc, estimé avec plusieurs planches à 7tt 10s

deux lièvres [?] *estimés avec la corde 6 tt*

quatre paniers, deux autres paniers à poulets, deux chaisières à fromage d'osier et un saladier aussi d'osier 6 tt

dix neuf sacs de toile à mettre le grain estimés ensemble à 17 tt 2 s

8 – dans la cave

trois poinçons de vin rouge cru du pays dont deux de mauvaise qualité 60 tt

[Le poinçon est un volume de vin d'environ 276 litres, la mesure supérieure est la queue de vin de plus de 400 litres si l'on se base sur les mesures de Paris. Les différences entre les provinces peuvent être très importantes].

six poinçons futailles, une tinette et deux petits futs estimés comme tels 6 tt

9 – Dans les écuries

Neuf chevaux dont cinq sont de poil noir, quatre hors d'âge, l'autre âgé de six à sept ans. Un sous poil brun, un sous poil bé, tous deux hors d'âge, un moyen bidet sous poil bai âgé de huit à neuf ans, l'autre sous poil brun hors d'âge, le tout estimé avec les dits gros et mêmes harnais à 690 tt

Trois lits de toile avec leur traversin de coutil rempli et trois mauvaises couvertures de laine blanche 39 tt

[On peut s'étonner de trouver des lits dans l'écurie, mais c'est là que dorment les charretiers de labour ou leurs aides et parfois les bergers]

deux corbeilles d'osier, quatre étrilles et une mauvaise lanterne

[Les chevaux sont l'élément essentiel d'une ferme dont l'activité dépend de la traction animale pour les labours, les façons de la terre mais aussi pour les livraisons et les déplacements. La ferme de Beauvais, avec 9 chevaux, est dans la moyenne des grandes fermes de la région gérées par des fermiers-receveurs. Il y a assez d'animaux pour faire travailler trois trains de labour. Les fermes comptant plus de 10 chevaux sont beaucoup plus rares. L'expression cheval « hors d'âge » est très fréquente dans les inventaires, ces chevaux sont pourtant aptes au travail, on les conserve longtemps car ils sont coûteux comme en témoigne l'estimation.

10 – Dans la vacherie

12 vaches sous différents poils dont une à son veau estimé à 600 tt

[12 vaches dans l'étable, c'est le signe d'une grande ferme qui peut disposer d'une fumure de qualité. En général le cheptel bovin est très limité dans la mesure où les pâtures sont rares et la culture du fourrage n'existe pas. Les paysans pauvres ne disposent que d'une ou deux vaches que l'on conduit dans la forêt ou sur les chemins ce qui est source de conflit avec les propriétaires de bois]

11 – Dans les toits à porcs

deux porcs gras, trois porcs estimés 110 tt

12 – Dans les bergeries

Un troupeau de bêtes à laine composé de trois cent onze brebis portières et béliers et cent quatre vingt onze agneaux mâles et femelles estimé à la somme de 2 700 tt

les bois servant de doublement et les râteliers estimés ensemble à 40 tt

[On atteint ici 500 bêtes, c'est la taille d'un gros troupeau pour une ferme de la région, presque partout les grandes fermes ont plusieurs centaines de bêtes de race beauceronne. La taille du troupeau est variable selon la période de l'année car les bêtes sont vendues sur pied pour la viande ou pour les toisons. À Étampes, il y a plusieurs marchands de laine qui lavent la fibre et la revendent, souvent en Picardie ou en Normandie. Chaque ferme loue les services d'un ou deux bergers qui ont la garde du troupeau et le conduisent sur les jachères. Un troupeau d'ovins est aussi une garantie financière pour les laboureurs, la vente rapide de quelques têtes (la vente se fait toujours par « paires ») permet d'alimenter la trésorerie en cas de besoin. D'habiles marchands proposent aux laboureurs des « baux de cheptel ». Ils louent l'indispensable troupeau qui doit fumer les terres]

13 – Dans la grange au blé

Un tas de blé froment ou méteil [mélange de blé et de seigle] *en gerbes et non battu évaluer pour produire la quantité de 204 sacs de blé froment mesure d'Étampes et 25 sacs de blé méteil estimé à raison de 13 tt le sac de froment et 9 tt 10 sols pour le méteil, déduction faite des frais de battage, métinage,* [?] *voiture et* [frais] *de marché ce qui revient à 2889 tt 10 sols.*

[Remarquez la précision de l'évaluation et du prix alors que le grain est encore stocké en gerbes, ce qui est la pratique habituelle, on ne bat le grain qu'au fur et à mesure pour les besoins du marché. Le fermier convoque des « batteurs en grange », souvent de pauvres manouvriers qui travaillent à la tâche, voire des journaliers itinérants. Cette pratique permet une meilleure conservation des grains en l'absence de silos ou de lieu de stockage, on peut aussi plus facilement spéculer sur le prix du marché. Les archives municipales d'Étampes ont conservé une mercuriale précise du prix des grains vendus sur le marché Saint-Gilles. À la date de l'inventaire, le blé froment valait entre 16 et 14 livres le sac selon la qualité, pour le méteil c'était entre 12 et 10 livres le sac. On voit donc que les deux laboureurs experts ont fixé un prix proche de celui du marché.]

14 – Dans la cour

trois charrettes garnies de leurs roues ferrées et essieux de fer, une autre mauvaise charrette, un vieux tombereau garni de leurs roues ferrées et essieux de fer estimé à 300 tt

quatre charrues garnies de leur fers, huit herses et trois roulleaux garnis de leur torillons ensemble 74 tt

une brouette garnie de sa roue, une civière, deux crostes [?] *trois crochets à fumier un à vigne, deux fourches à trois doigts et broc à gerbes estimé à 6 tt 10 sols*

[Le broc est un manche de bois avec un crochet de fer qui sert à former les gerbes juste après que le moissonneur a scié les épis, c'est le travail du brocqueur qui entasse les gerbes dans la grange, mais pour cela il faut attendre que le décimateur ait prélevé son quota de gerbes sur le champ]

les doublements [= cloisons] *d'une petite loge, une cabane de berger pour parquer, un cimier avec sa selle un baquet estimé à 14 tt*

les bois formant une loge et un auvent, neuf pieds de bois de charpente trois cent de bouvier, trois planches, un poinçon futaille, une mauvaise saloire et plusieurs morceaux de vieux bois propres à brûler 42 tt

six douzaines de poules, chapons, coqs et poulets estimés à 36 tt

une bête azine et son ânon avec leurs panneaux et brides 34 tt

trois vents d'osier à vanner, deux pelles à remuer le grain et six fauchets 4 tt

15 – Dans une cour servant de laiterie

deux barattes dans leurs baratteaux, vingt pots à lait de terre, un pot de crème de grès, vingt-quatre tournettes d'osier trois éclisses et six mauvaises, petit baquet estimé à 7 tt

Ensuite nous nous sommes transportés à la requête des parties dans une autre ferme appelée la Tricaillerie, siez au Valpuiseaux, près l'église dudit lieu dans

laquelle ferme s'est trouvé les effets et grains ci après appartenant à la même communauté qui ont été prisés et estimés par les huissiers et experts susnommés ainsi qu'il suit

16 – Dans la cour

quatre douzaines de poules chapons coqs et poulets estimés 24 tt

17 – Dans la grange

plusieurs tas d'avoine en grappe non battu évalué pourvoir rendre six cent vingt six setiers mesure d'Étampes estimé à raison de 5 livres le setier déduction faite des frais de battage voiture et marché soit 3 130 tt.

[À cette date le setier d'avoine sur le marché d'Étampes valait 5 livres 10 sols. Il est étonnant que dans l'évaluation pourtant minutieuse de la ferme de Beauvais on n'ait pas trouvé d'avoine vu le nombre de chevaux, c'est donc à la Tricaillerie qu'elle est engrangée de même que l'orge, ce qui témoigne d'une volonté de spécialisation les lieux, assez rare pour être soulignée]

Un tas d'orge non battu évalué pouvoir rendre 180 sacs mesure d'Étampes à raison de 6 tt le sac 1080 tt

Plusieurs tas de petits pois et vesces évalués pouvoir rendre quarante sacs mesure d'Étampes 240 tt

plusieurs échelles de grange et de cour, plusieurs morceaux de bois à bruler estimé 14 tt

18 – Dans les greniers

deux sacs d'orge vieille estimé à raison de 6 tt le sac attendu que c'est des regorgés 12 tt

trente sac de grains de sainfoin mesure d'Étampes à raison de 8 tt le sac ce qui revient à 240 tt

[le sainfoin est une culture relativement nouvelle, seules quelques parcelles lui sont consacrées sur des terres de qualité moyenne, il est utilisé comme fourrage et permet donc d'améliorer le rendement de l'élevage et des fumures].

Après il ne s'est rien trouvé pour comprendre au présent état dans la ferme de la Tricaillerie, nous sommes retourné dans la ferme de Beauvais.

Ladite veuve Gibier nous a déclaré qu'il y a actuellement 74 arpents et trois quartiers de terre dépendant de la ferme labourés et cultivés à quatre façons et ensemencés de blé froment. Estimé les labours façons et semences à raison de 7 livres l'arpent ce qui revient à 2 018 tt

cinq arpents et demi dépendant de la même ferme labourés et cultivés à quatre façons ensemencées de blé méteil labours et semences sept livres 10 sol ce qui revient à 137 tt 10s

six arpents trois quartiers de terre en seigle estimé à 24 tt l'arpent..... 162 tt

Labours faits sur seize arpents trois quartiers de terre, savoir sur cinq quartiers à quatre façons, sur quatre arpents trois quartiers à trois façons, et le surplus à une façons estimé à quatre livres chaque façon ce qui revient à 116 tt

La veuve Gibier a déclaré qu'il y a la coupe à faire à la saison présente de trois arpents ou environ de bois taillis, faisant parti de la pièce de bois étant

derrière ladite ferme estimé à raison de soixante dix livres l'arpent soit ce qui revient à 210 tt

[La façon de culture est le traitement que l'on apporte à une terre, labours, fumures, hersage. Dans la région on donne, le plus souvent, trois façons, ici il y en une supplémentaire. Compte-tenu de la date de décès du laboureur, celui-ci n'avait pas terminé la préparation des terres sur toutes les soles. On remarque aussi que les terres à froment ont été travaillées en premier, on devine aussi la répartition en trois soles de culture imposée dans tous les baux, à laquelle il est impossible de déroger. On ne parle pas de la sole laissée en jachère, les « guérets » qui seront levés les années suivantes. On remarquera aussi que la « veuve Gibier » est parfaitement au courant du travail de la ferme et de l'avancement des cultures. Il est fréquent dans les documents de l'époque que l'on emploie le néologisme de « laboureuses » pour ces veuves qui poursuivent l'exploitation. Les baux sont en général signés par un couple « le laboureur et sa femme » quand ils prennent la ferme à loyer et ils s'engagent sur les revenus de leur communauté. Il est donc logique que ces femmes héritent du statut de leur mari]

Après avoir vaqué jusqu'à l'heure de cinq, nous avons remis du consentement des parties la continuation du présent inventaire à demain vendredi huit heures du matin ; [Les biens inventoriés sont confiés à la garde de la veuve qui doit les conserver comme inventoriés. Le lendemain est consacré à l'examen des titres de papier et des dettes passives et actives de la communauté, c'est toujours dans cet ordre que se déroulent les inventaires après décès]

Vendredi 15 novembre 1754
Titres et papiers

1 – *La grosse en parchemin du contrat de mariage entre Jean Gibier laboureur à Bonvilliers et Marguerite Chenard sa femme, père et mère de Jean Gibier dernier décédé passé devant Catherina notaire royal à la Ferté Aleps le 21 février 1702.*

2 – *Grosse en parchemin du contrat de mariage entre ledit défunt Jean Gibier dernier décédé et Anne Haudouin sa femme à présent sa veuve passé devant Charpentier notaire royal à Dourdan le 18 juin 1737, et celle du don mutuel passé devant Gilbert notaire royal à Maisse le 14 mai 1748, duement confirmé à la Ferté le 16 juillet audit an. Les deux pièces cotées par nous en deuxième.*

3 **–** *A l'inventaire duquel don mutuel les Srs Cantien Gibier et Enard ensemble nous ont protesté qu'il ne leur pourra nuire au préjudice.*

[Il est assez rare que l'on trouve le contrat de mariage des parents du défunt. Ce document nous permet de savoir que Jean Gibier père était laboureur à Bonvilliers à deux lieues de Valpuiseaux. L'inventaire ne précise pas le nom du bailleur qui pouvait être soit l'abbé de Morigny soit le baron de Bouville dont dépend Valpuiseaux.

Le don mutuel entre époux au dernier survivant est un acte juridique qui permet à l'épouse d'entrer en possession des biens de son mari s'il décède. Il est souvent signé par des couples de laboureurs qui n'ont pas ou plus d'enfant. Le dernier survivant pouvant continuer l'activité et rester en possession des biens de la

communauté. Les deux frères et beaux-frères émettent une protestation car cette disposition les prive d'une partie de l'héritage]

3 – *Expédition en papier du partage des biens de M. André Chenard procureur fiscal au bailliage de Villiers et de dame Antoinette Sédillon sa femme entre Marguerite Chenard et Jean Gibier ses cohéritiers en la succession le 1 avril 1718 déposé à Petit notaire à Corbeil le 1 juillet même an, auquel sont joint quatre autres pièces contenant le même fait.*

[On remonte d'une génération, le grand-père maternel était procureur fiscal d'une seigneurie]

4 – *Partage des biens immeubles des successions de défunt Cantien Gibier et Françoise Ronceret sa femme entre Marguerite Chenard veuve Jean Gibier comme tuteur de ses enfants mineurs et leurs cohéritiers dans les mêmes successions du 18 décembre 1727 auquel sont joint trois anciens titres concernant la propriété d'un morceau de terre en vigne* […]

[Ici c'est le grand-père paternel]

5 – *Deux doubles étant à la suite l'un de l'autre d'actes entre lesdits défunts Jean Gibier et Marguerite Chenard veuve de Jean Gibier concernant l'exploitation de la ferme de Beauvais en laquelle ledit défunt est décédé, lesdits actes en date des 7 janvier 1739, 17 avril 1743.*

[Il s'agit probablement de baux, malheureusement l'absence de référence notariale ne permet pas de lancer une recherche]

6 – *Expédition en papier du partage des biens des succession de défunt Michel Haudouin et Anne Blot sa femme fait entre Simon Haudouin, prêtre curé de Rochefort* [aujourd'hui Rochefort en Yvelines], *le défunt Jean Gibier et Anne Haudouin sa femme et leurs cohéritiers dans la succession passé devant Charpentier notaire royal à Dourdan le 24 décembre 1748, à laquelle est joint un ancien titre concernant la propriété de partie des biens échus à ladite Anne Haudouin par le partage.*

[Anne Haudouin, l'épouse du laboureur de Beauvais vient elle aussi d'une famille aisée. Le « don mutuel » est une précaution qui évite les partages fonciers qui ruinent le survivant.]

7 – *Grosse en parchemin d'un bail à loyer d'une ferme size à Bouzonville en Beauce pour neuf années aux guérets de pâques 1753 moyennant 375 livres six chapons fait par le défunt Jean Gibier, tant en son nom que comme ayant charge de Cantien Gibier, Marie Gibier veuve de Jacques Darblay et de Catherine Angélique Chenard Veuve Etienne Davoust passé devant Mercier et son confrère notaires royaux à Pithiviers le 22 février 1753.*

[Bouzonville est une petite paroisse gâtinaise entre Sermaise du Loiret et Pithiviers, compte tenu du montant modéré du loyer il s'agit d'une petite ferme dont Jean Gibier et sa famille ont hérité, il la gère en son nom comme tuteur des enfants mineurs]

8 – *Expédition papier d'une déclaration censuelle passée au terrier de la seigneurie de Valpuiseaux par ledit défunt Jean Gibier pour raison des terres cy énoncées passé devant Delaune notaire royal à Bouville le 24 novembre 1731, à laquelle sont joints plusieurs titres de propriété* […]

[Les terres nobles relèvent d'une censive seigneuriale. C'est le cas d'une bonne partie des terres de Valpuiseaux qui sont inscrites dans un livre-terrier après la réception d'une lettre-terrier délivrée par l'administration royale. Ces terres sont soumises à un cens féodal et sont en principe inaliénables. À cette époque, le seigneur de Valpuiseaux est Vincent-Michel Maynon de Farcheville, baron de Bouville]

9 – *Grosse en parchemin d'un acte passé devant Roquillard notaire royal à Bellesbat* [Vayre-sur-Essonne]*12 juillet dernier (1749) contenant titre nouvel de trois mines de blé froment et pareille quantité d'avoine mesure de Pithiviers payable le jour de Saint André par Sulpice Cirade tailleur d'habits à Mainvilliers* [près de Pithiviers et de Bouzonville] *en nom et autres héritiers de Barthélémy Cirade au profit des enfants mineurs de défunts Jean et Cantien Gibier et la dame Darblay.*

[Il s'agit d'une rente en grain définie par contrat en échange d'une transaction ou d'un prêt]

10 – *Grosse d'une sentence rendue au bailliage de la Ferté-Aleps le 22 novembre 1727 portant condamnation de titre nouvel de rente foncière de quatre livres payables au jour de la saint Martin d'hiver au profit de marguerite Chenard* [...] *contre Remy Aubert manouvrier à Guigneville et aussi bail à rente de l'héritage sujet à ladite rente.*

11 – Parchemin d'un acte passé devant Changy et son confrère notaires royaux à Pithiviers d'une rente le 14 janvier 1742, titre nouvel de 25 sols payable le jour de Noel par Simon Pouzot, Madeleine Jarry sa femme et les enfants d'Étienne Jarry au profit de Thérèse Chenard fille majeure.

[Interruption de l'inventaire pour la pause de midi et reprise à 14 heures, formulée de la même façon que le jour précédent.]

12 – *Titre nouvel de 10 livres d'une rente foncière passée devant mercier notaire à Pithiviers 24 fevrier 1742 par Marguerite Hutteau veuve de Pierre Poisson en nom au profit d'Antoinette Sédillon veuve du Sr André Chenard, et d'autres titres concernant la même rente.*

13 – *Titre nouvel de rente constituée de 7 tt payable tous les 29 mai par Mathurin Euthrope Quinmaux de La Brosse sous Briard au profit de Marguerite Enard*

14 – *Titre nouvel de rente de 7 tt à un jardinier de Dourdan au profit de Jean Gibier et de sa femme*

15 – *Sentence de condamnation et rente de 40 sols contre un chaudronnier de Baulne*

16 – *Titre de rente foncière de 25 livres à Dourdan par Claude Tirard bourrelier au profit des mêmes*

17 – *Constitution d'une rente de 25 tt par Simon Haudouin, prêtre curé et Elisabeth Haudouin fille majeure au profit des mêmes*

18 – *Sentence du bailliage au profit de Jean Gibier, du 18 nov 1735 portant condamnation contre la veuve Jacques Sourceau pour arréages de censives et significations de ladite sentence.*

[Un riche laboureur est aussi le gestionnaire financier de sa fortune, il prête de l'argent remboursable sous forme de rentes qui donnent parfois lieu à des procès.

C'est aussi un moyen d'accroître son patrimoine foncier au détriment de créanciers insolvables]

[Les papiers rassemblés des cotes 7 à 18 correspondent à ce que dans d'autres inventaires on fait figurer sous les rubriques dettes passives (ce que la communauté doit) et dettes actives (ce qui est dû à la communauté).]

19 – *Compte de tutelle rendue par marguerite Chenard, veuve de Jean Gibier à Cantien et Marie Gibier le 12 mai 1712.*

20 – Expédition des papiers d'un bail à loyer fait au profit du défunt de la ferme de Beauvais en laquelle il est décédé et de celui de la Trincaillerie par Monsieur le président Maynon pour neuf années commencées à la levée des guérets mil sept cent cinquante et un et plusieurs quittance des loyers des fermes au nombre de 13.

[Maynon ou plutôt son régisseur devait faire une totale confiance aux qualités et à la compétence de son receveur Jean Gibier puisqu'ils ont renouvelé un bail que le laboureur ne pourra pas exécuter puisqu'il décède en 1754, sa veuve assure ensuite la continuité de l'exploitation]

Billets à ordre et reconnaissance de dettes contre des prêts et avances en argent

21 – *Billet de 104 tt du 10 aout 1749 par Cantien Gibier son frère*

22 – Billet de 11 tt par Michel Cariot (laboureur de Valpuiseaux)

23 – Reconnaissance de son beau frère François Haudouin en deux billets pour un total de 112 tt

24 – Billet de son cousin Michel haudouin de 91 tt

25 – Billet de 36 tt par jean Caillaudeau

26 – Un billet à ordre par le Sr Jean Villemaire marchand épicier à Etampes au proft du Sr Brizard qui a passé l'ordre de 780 tt. [Difficile d'identifier ledit Brizard sans autre information, il s'agit peut-être d'un très important maître mégissier d'Étampes avec lequel Gibier serait en affaire. Tous ces billets montrent qu'un riche laboureur dans une paroisse, joue un rôle de banquier, en tout cas il fluidifie la circulation monétaire]

27 – *Trois mémoires concernant Marguerite Chenard 1739,1743 et 1747.*

28 – Une quittance finale donnée par le Sr Bouraine receveur des tailles au défunt comme collecteur pour la taille et les autres impositions de l'année 1752 du 31 décembre audit an.

[Comme souvent les receveurs de seigneurie sont chargés dans les paroisses de la collecte des impôts. La famille Bouraine, depuis le début du siècle, a acheté la charge de receveur de la taille, d'abord « alternatif » et « triennal » c'est-à-dire « à temps partagé » puis définitif. La charge qui se transmet de père en fils est anoblissante. En 1799-1800, Charles de Bouraine est nommé maire d'Étampes par Bonaparte, il sera ensuite sous-préfet de l'arrondissement. Une belle réussite familiale continue sur tout le siècle et même au-delà !

Les archives municipales d'Étampes ont conservé le « rolle des tailles » pour l'année 1738 qui correspond au début de l'activité de Jean Gibier comme collecteur à Valpuiseaux. Pour 1738, la paroisse paye 2 317 livres de taille, Jean

Gibier est le plus taxé, à 395 livres, il paye donc à lui seul 17 % du total de l'impôt direct de la paroisse !]

29 – *Feuilles de papier qui sont des relevés de perception, mémoire en mauvais ordre et déclarations censuelles*

30 – Deux quittances données par le Sr curé et le Bedeau de Valpuiseaux pour frais funéraires dudit défunt montant ensemble à 22 tt compris le carrelage de la fosse. [Jean Gibier a été enterré dans le cimetière de la paroisse il avait environ 49 ans d'après l'acte d'inhumation.]

Dans le tiroir où étaient les papiers du défunt inventoriés s'est trouvé en deniers comptant au cour la somme de 1956 livres, deux sols, six deniers qui est restée en les mains de la veuve Gibier pour en employer onze cent trente-neuf livres deux sols six deniers à différentes créances selon l'état que les parties ont dit en avoir fait et notamment 400 livres à Monsieur Maynon pour le terme échu à la pentecôte dernière, toutes lesquelles dettes à l'exception de celles cy après déclarées ladite veuve Gibier se promet d'acquitter sans répétition, au moyen de quoi elle ne restera comptable que de la somme de 817 tt

Déclarant ladite veuve qu'outre les dettes portées en l'état dont il a été parlé ci-dessus, il est dû au Sr Deschamps chirurgien de Malesherbes pour pansements la somme de [blanc]

Au Sr Clozier apothicaire à Étampes pour médicaments par lui fourni audit défunt la somme de 111 tt 18 sols

Au Sr Enard pour marchandises et luminaires dudit défunt 39 tt 12 sols

A Martin Forgement pour chaumage la somme de

A Martin Peltier manouvrier pour journées par lui faite 8 tt.

Au sieur Curé du lieu pour la dîme courante du troupeau qui revient à la somme de

[Il s'agit d'une dîme prise sur les troupeaux de moutons, elle est plus difficile à estimer. Calculée parfois en fonction de l'agnelage, elle peut donner lieu à contestation]

A la veuve Cariot 15 tt pour journées de garde [malade ?]

Après il ne s'est plus rien trouvé à comprendre dans le présent inventaire, nous avons du consentement du Sr Cantien Gibier et du Sr Enard, laissé tous les meubles effets bestiaux grains titres papiers deniers comptant [...] *à la garde de la Veuve Gibier qui s'est volontairement chargée et a promis de les représenter comme dépositaire….*

COMPLÉMENTS SUR JEAN GIBIER ET ANNE HAUDOUIN

La recherche historique est un jeu de piste, les actes administratifs enregistrés dans les papiers portent parfois le nom d'un notaire et la date de rédaction, avec un peu de chance les « minutes notariales » ont été conservées et déposées aux archives départementales : on peut en tirer d'autres informations.

C'est le cas du contrat de mariage signé entre Jean Gibier et son épouse le 27 juin 1737, devant Lubin Charpentier, notaire à Dourdan. On y apprend entre autres que Jean Gibier est « *fils majeur de feu Jean Gibier vivant laboureur et receveur dudit Valpuiseaux et de Marguerite Chenard sa femme à présent sa veuve* [...] ».

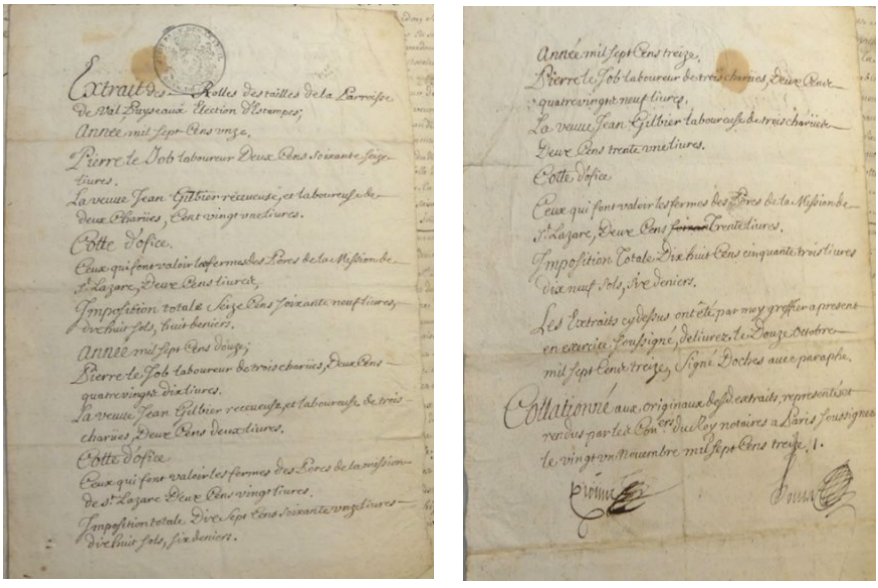
Pour la future, on dispose des mêmes informations : « *Anne Haudouin, fille de fille de François Michel Haudouin, laboureur et receveur de la terre et seigneurie de Chateaupary demeurant paroisse de Roinville sous Dourdan et d'Anne Blot sa femme*[5] ».

Les futurs époux ont reçu le consentement, pour Anne de ses parents, et pour Jean de son oncle paternel Pierre Gibier, laboureur à Marchais, paroisse de Boutigny, qui agit par procuration pour sa belle-sœur, non présente.

On est donc bien dans l'entre-soi du même milieu de laboureur-receveur où l'on va chercher une épouse de rang et fortune équivalente. On énumère aussi les témoins des deux côtés :

Pour Jean il s'agit de frères, sœurs et cousinage Cantien Gibier, laboureur à Cerny, ainsi que Marie Gibier et Thérèse Chenard tous de Cerny. Pour Anne on trouve son frère François et sa femme, laboureur à Corbreuse, Elisabeth et Marthe, filles majeures (non mariées) et sa tante Denise, veuve d'un officier de la Reine. On a donc là le contexte social et géographique de l'alliance des deux familles. Pour se marier dans le même milieu on n'hésite pas à aller chercher un parti dans une paroisse éloignée (entre Roinville et Valpuiseaux il y a plus de 30 km, comment s'est faite la rencontre ? Le document ne le dit pas !).

Les pères de la mission de Saint Lazare qui possèdent une grosse ferme à Valpuiseaux, ont fait un relevé de la taille payée par les laboureurs de la paroisse pour les années 1711 à 1713. Ce document versé aux Archives nationales après la Révolution nous permet de situer la veuve Gibier parmi les autres laboureurs du terroir[6]. Ce document est d'autant plus précieux que les registres concernant ces années n'ont pas été conservés.



Relevé des tailles payées par les laboureurs de Valpuiseaux (1711-1713)

[5] AD 91 2E 3/47 Lubin Charpentier minutes (1748-1751).

[6] AN S// 6666 - Biens des établissements religieux supprimés, baux à loyer.

Les trois principaux laboureurs payent de 35 % à 40 % du total de la paroisse. Entre 1711 et 1713, la participation de la veuve Gibier passe de 7,2 % à 12,4 % de ce total. La laboureuse de Beauvais est taxée sur la base de trois charrues (la charrue étant ici une cote fiscale qui détermine la superficie cultivable). Son fils, qui poursuit l'exploitation de la ferme, est taxé à 17 % du total paroissial en 1738[7]. La ferme de Beauvais tend à devenir la plus importante du village après celle des lazaristes.

CHRONOLOGIE DES BAUX DES FERMES DE LA TRICAILLERIE ET DE BEAUVAIS

Toutes les informations et les textes cités dans cette partie viennent de deux volumes d'archives privées : « *inventaire des titres et papiers de la terre et seigneurie du Valpuiseaux* ». Le manuscrit qui retranscrit les baux, les titres d'acquisition et les aveux et dénombrement attachés à cette paroisse date de 1776. Le texte est anonyme, mais il est probable que l'auteur en soit le notaire Julien Parfait Fauvet, régisseur de la baronnie de Bouville et résident au château de Farcheville. Fauvet a collationné et commenté, pour complaire à son seigneur Vincent Michel Maynon de Farcheville, des actes notariés venus de fonds aujourd'hui disparus. Il écrit dans le préambule du premier tome « *il n'est aucun seigneur qui ne souhaite connaître parfaitement sa terre, mais il n'en est presqu'aucun qui parviennent à cette connaissance, en voici sans doute la cause ; c'est que la plus grande partie pour ne pas dire tous, ignorent ce que contiennent leurs titres* […] *Or cette connaissance s'acquiert facilement par un inventaire exact et méthodique, aussi c'est sur ce principe que c'est fondé l'auteur de cet inventaire du Valpuiseaux* ». C'est donc une précieuse source pour reconstituer ce pan d'histoire rurale[8].

1 - LA FERME DE LA TRICAILLERIE EN 1584

Dans tous les baux que nous possédons de la ferme de Beauvais du milieu du XVII^e à la fin du XVIII^e siècle, la Tricaillerie est associée à celle de Beauvais dont elle dépend presque comme une annexe. Il n'en a pas toujours été ainsi puisque la Tricaillerie a été acquise en 1584 par Èmery Daribert. Le titre en donne la description :

« *Lieu manoir et héritages ... maison à demeurer contenant chambre basse et chambre haute grenier au dessus le tout couvert de tuiles, une petite cour en laquelle il y a jardin, puits, volière, chambre fournil étable joignante ycelui, petit grenier au dessus, le tout aussi couvert de tuiles et la petite cour close de murailles* »

« *item au dessous d'y celui fourny il y a une basse cour en laquelle il y a maison et demeure pour un fermier, grange à deux traits* [espaces] *bergerie, estables et autres toits à nourriture, de présent en ruine, tenant au chemin par lequel on va*

[7] AME (archives municipales d'Étampes) Rolles des tailles de l'Élection 1738.

[8] Je remercie Bernadette et Xavier Christ de l'association de Valpuiseaux de m'avoir permis de consulter ces documents.

à l'église ... sur les ouches dudit lieux ... 118 arpents de terres labourables et non labourables ».

On est loin des descriptions contenues dans les inventaires de Beauvais qui ne parlent que de toits de chaume. Deux hypothèses, soit la maison seigneuriale a été séparée de l'ensemble soit elle s'est dégradée. Les 118 arpents divisés en vingt parcelles ne sont pas négligeables quand on mentionne 400 arpents pour Beauvais.

2 - LA FERME DE BEAUVAIS EN 1656

La première mention d'une vente de la ferme et seigneurie de Beauvais dans l'inventaire de Farcheville fait état d'une acquisition par Isaac de Bonneval sur messire Jacques Bouhier le 28 mars 1656 pour un montant de 11 000 tt. La description est sommaire, on ne mentionne que le logis seigneurial et celui du fermier. La superficie est estimée à 195 arpents et deux pièces de bois.

3- VINCENT MAYNON ACHÈTE ET RÉUNIT LES DEUX FERMES EN 1706

Le 20 décembre 1706, Vincent Maynon achète à Paul de Bonneval Beauvais et la Tricaillerie qu'il réunit pour une somme de 25 000 livres. La superficie est alors évaluée à 370 arpents.

Beauvais et la Tricaillerie ne forment plus qu'un seul fief, auquel on peut ajouter le fief dit de Valpuiseaux, sans manoir, qui consiste en des terres louées à rentes et cens. Le fief de Chastres ou de la Lieue, maisons, jardins et 42 arpents en deux pièces. Le fief de Couches description des possessions, maison par maison, de tous les héritages très dispersés.

Sur toutes ces terres Maynon exerce les droits de fief et de justice. Il hérite aussi d'un droit de « dîmes inféodées » dont le prélèvement est baillé à des laboureurs du cru.

Dîmes de Valpuiseaux

Les dîmes perçues pour le bénéfice du curé de Valpuiseaux sont affermées contre un loyer en argent à des laboureurs-décimateurs qui lèvent l'impôt en nature et reversent au curé « son gros » et gardent le surplus pour leur rémunération. La dîme de la paroisse est fixée à quatre gerbes de tous les grains par arpent, ce qui est relativement modéré. Ils doivent au curé quatre muids de blé méteil. Le bail des dîmes est attribué en 1671 à Étienne Houdine et Pierre Theet, pour 400 tt. (1 muid = un peu plus d'un hectolitre)

La dîme du vin est fixée à deux pintes par poinçon (poinçon = 178 litres, pinte = 0,92 l).

En 1723, le prélèvement de la dîme et le versement du gros du curé sont compris dans le bail de la ferme de Beauvais (voir ci-dessous). À côté de ces « grosses dîmes » il y a aussi les « dîmes inféodées », c'est-à-dire que le prélèvement des dîmes relève d'un droit de fief et qu'elles sont perçues par le seigneur ou son représentant, qui verse ensuite au curé du lieu « le gros », la part qui lui revient, et garde le surplus. À Valpuiseaux, ces dîmes inféodées sont perçues par le receveur preneur du bail de la ferme de Beauvais. Le 31 janvier 1751, le bail des dîmes de Valpuiseaux qui avait été autrefois baillé à Jean Gibier

est loué maintenant à Pierre Hannoy, curé de Valpuiseaux, au tarif habituel de 400 tt. Il est renouvelé au même le 16 mai 1761. Les conditions du prélèvement changent, les grains qui devaient être engrangés à Beauvais le seront maintenant à la charge du curé dans les granges de la métairie dite de la grande cour qui lui appartiennent. Il ne peut prélever les dîmes sur les fiefs qui relèvent de la seigneurie de Maynon à savoir Beauvais, La Lieue et La Crotte.

Le 15 mars 1770, nouveaux preneurs, le bail de la dîme est attribué pour quatre ou sept ans à Jean Caillaudeau et sa femme, pour 350 livres. Ils doivent trouver un nouvel endroit pour engranger les grains. On propose la Tricaillerie à condition qu'ils sous-louent à François Bruyère

Le 17 novembre 1776, bail à loyer des dîmes pour 9 ans à Thomas Véron et sa femme Marie Micheau, François Hébert et sa femme Marie Véron, tous laboureurs (et beaux-frères !) contre 500 tt. En plus des quatre muids habituels de méteil, il est précisé qu'ils doivent fournir 100 bottes de paille. Les grains seront engrangés dans leurs demeures ou locations respectives.

4 – BAUX ET FERMIERS DE BEAUVAIS AU XVIII^e SIÈCLE

Les baux accordés par les Maynon à la famille Gibier se succèdent sans discontinuer de 1706 à 1751, avec à chaque renouvellement une augmentation des annuités (1650 livres et six chapons) que le fermier verse en deux termes, à Noël et la Pentecôte, où il doit se rendre à l'hôtel des Maynon, rue de l'Université à Paris.

Dans le bail de 1751 on apprend que les charges de Jean Gibier s'appliquent aussi sur les sainfoins et le sarrasin, ce qui implique que ces cultures ont été développées ou nouvellement introduites pour développer les fumures. Il est aussi question de la gestion des coupes de bois du domaine dont on fixe les dates une fois tous les six ans au mois de mars. Le baron de Farcheville se fait livrer plus de 2 000 fagots par an dans son hôtel parisien.

Il a aussi été convenu dans le bail « *qu'arrivant le décès dudit preneur pendant le cours dudit du bail, sa femme pourra cesser la jouissance de ses fermes à condition néanmoins de la continuer une année après le décès en avertissant quinze jours après...* ».

C'est exactement ce qui se produit après novembre 1754. Anne Haudouin continue l'exploitation de la ferme, et le 15 août 1755, le bail de Beauvais est attribué à Louis Gibier, son beau-frère, pour les six ans restants du bail de 1751. Maynon, prudent, lui retire aussi les dîmes inféodées.

Le contrat stipule que Louis Gibier doit percevoir pour le compte de Maynon toutes les rentes, droits et cens des censives de Valpuiseaux à l'exception de celles de la Maison Rouge rattachées à la baronnie de Farcheville et celles qui relèvent du fief de Saint Éloi, c'est-à-dire, sur le terroir de Valpuiseaux, la ferme de la Crotte, les autres étant situées à Maisse (le grand moulin), à Mespuits et à Roinvilliers (Ezerville).

Les conditions du bail sont identiques aux précédentes. On règle aussi les dates de coupe des bois de Beauvais. Comme la veuve Gibier avait fait procéder à une coupe en mars 1755 sur 1/6^e des bois, il est tenu de continuer tous les mois de mars suivants jusqu'en 1761 en avançant à chaque fois d'un sixième.

Il faut croire que Louis Gibier donne satisfaction puisque le bail est renouvelé pour neuf années le 25 octobre 1759.

Il est le dernier de cette lignée familiale à exercer la charge de receveur de Beauvais. Elle passe pour un temps dans les mains de François Bruyère. Les conditions d'exercice ne changent pas. La seule nouveauté est que, pendant la durée du bail, le seigneur bailleur fera « *lever les plans de la terre et seigneurie de Valpuiseaux...pour parvenir à la confection du terrier, lesdits preneurs seront tenus de fournir la chambre haute à cheminée pour le logement de l'ingénieur qui fera ladite opération sans qu'ils soient néanmoins tenus* [de fournir] *autre chose qu'un lit garni et linge de table* ». Une partie de ce terrier décrivant les fiefs de Valpuiseaux est consultable aux Archives nationales[9], malheureusement le plan qui devait l'accompagner n'y figure pas.

Le dernier fermier receveur de la seigneurie de Beauvais est Charles Rabourdin qui signe un premier bail en 1778, si le nombre de chapons à verser est toujours le même, le loyer en argent à fortement augmenté puisqu'il est fixé à 3 000 livres soit le double de ce qu'il était au début du siècle.

C'est le dernier bail dont il est fait mention dans les registres des archives de Farcheville consacrées à la seigneurie de Valpuiseaux, probablement collationné par le notaire Julien Parfait Fauvet, régisseur des biens de la baronnie et résident au château. Le bail étant d'une durée de neuf ans, cela nous conduit quelques années avant la Révolution, un nouveau bail a probablement été accordé, mais la suppression des droits féodaux par la Constituante a changé les données du problème et nous n'en avons pas trace.

5 - LA GESTION DU RECEVEUR CHARLES RABOURDIN À TRAVERS LES PROCÈS DE LA JUSTICE LOCALE

Les registres d'audience de la justice du bailliage de Valpuiseaux contiennent quelques indications intéressantes au gré des sentences rendues sur les litiges qui pouvaient opposer le fermier-receveur de Beauvais aux autres laboureurs et habitants du lieu. Ces conflits sont révélateurs des tensions sociales à l'intérieur du monde rural.

La justice locale juge en premier ressort, au pénal comme au civil, les différents survenus sur le territoire de la paroisse. Les audiences ont lieu tous les jeudis dans un « auditoire » dont la localisation n'est pas précisée, peut-être le presbytère ou une salle manoriale, dans ce dernier cas, probablement à Beauvais. Cette justice de proximité est en fait assurée par des magistrats étampois, tant pour le juge que pour les procureurs qui plaident pour une partie. Ces hommes de loi passent leur temps à tourner de paroisse en paroisse, ce qui leur assure un revenu confortable. C'est le cas pour deux d'entre eux, Jean Gérard Geoffroy (le père de Étienne Geoffroy Saint-Hilaire) et Claude-Louis Gillot qui sera de 1790 à 1807 juge de paix à Étampes.

Le premier litige oppose Rabourdin, nouveau fermier de Beauvais, à l'ancien Bruyère dont le bail n'a pas été renouvelé par Maynon. Le nouveau doit laisser son prédécesseur accomplir la moisson et attendre la levée des guérets de Pâques

[9] AN - N1364 Plan de la seigneurie de Saint Lazare.

(jachères) pour entreprendre ses propres travaux agricoles. François Bruyère, probablement mécontent d'avoir été évincé, traîne des pieds pour quitter les lieux qu'il occupait. En décembre 1779, il est toujours en possession d'une cave, du jardin de Beauvais, du colombier, de la vacherie de la Tricaillerie où il a encore ses volailles et ses bestiaux. Deux mois plus tard, le juge lui ordonne de remettre les clefs des granges, de céder tous les bâtiments à l'exception des greniers de la Tricaillerie dont il a la jouissance en tant que fermier sortant. À charge pour Rabourdin de lui ouvrir les portes « *à heures dues lorsque ledit Bruyère aura besoin d'y rentrer pour l'enlèvement ou le gouvernement de ses grains* » et même « *laisser ses chevaux rentrer et même séjourner une nuit s'il arrive le soir*.[10] »

Bref, l'affaire a été réglée par un compromis fixé par l'autorité judiciaire, le passage d'un fermier à l'autre ne peut se faire sans un tuilage, période délicate de recouvrement des responsabilités où des conflits peuvent éclater.

Rabourdin est aussi un entrepreneur de culture, la ferme de Beauvais qu'il exploite directement a une superficie de 200 ha ce qui nécessite une main d'œuvre importante. En période de moisson le laboureur a recours à des « soyeurs » littéralement scieurs de grains ou moissonneurs. Les contrats mentionnent le nom du chef soyeur, plus rarement ceux des membres de son équipe, de deux à quatre personnes, souvent des membres de sa parentèle. Des conflits peuvent éclater à propos de la rémunération, une partie en argent et une partie en nature, comme le gîte et le couvert, ou sur la qualité du travail.

En août 1781, Rabourdin loue les services de Jean Lalmy dit « Maladoue » et de ses équipiers. Le fermier trouve que la moisson est mal faite, que les grains ont été sciés trop haut contrairement à l'usage du pays, Lalmy prétend le contraire, par ailleurs des moissonneurs se plaignent qu'ils n'ont pas reçu le même salaire, Coultier a touché trois livres alors que Sauvanet et ses deux frères ont perçu au total 12 livres. On fait appel au juge pour trancher le différend ; le juge reconnaît que les moissonneurs doivent être payés de manière égale, mais on est en pleine moisson, une décision doit être prise immédiatement. Le juge décrète que « *sans tirer à conséquence, nuire ni préjudicier aux droits des parties, attendu l'instance de la moisson, autorisons la partie de Gillot* [avocat de Rabourdin], *aux risques de la moisson*[…] *de ce qu'il nomme pour expert la personne de Jacques Alais laboureur demeurant à Maisse, et audit Lalmy de ce qu'il nomme pour expert la personne de Mathurin Robert laboureur demeurant à Guignonville*[11] ».

C'est donc une expertise contradictoire qui décidera de la qualité du travail, en attendant les travaux doivent se poursuivre, on apprend à l'occasion que ce ne sont pas moins de neuf personnes qui ont moissonné les terres de Beauvais.

Nous n'avons malheureusement pas le résultat de cette expertise, mais disons que de la hauteur à laquelle on coupe les épis qui sont ramassés et engrangés en gerbes dépend la quantité de chaume qui est laissée sur les champs. Les chaumes sont très convoités, ils servent pour le paillage et le fumier, pour la couverture des toits et pour le chauffage dans une région où les bois sont rares et chers. Les coutumes exigent que les laboureurs laissent une partie délimitée de leurs chaumes

[10] AD 91 B.2798 Bailliage de Valpuiseaux pièces de procédure.
[11] AD 91 B.2796 Bailliage de Valpuiseaux pièces de procédure.

aux habitants les plus pauvres du lieu qui s'en servent comme chauffage, en général un tiers de la superficie marquée par des piquets ou un trait de labour.

Le fermier-receveur est aussi chargé par le seigneur du prélèvement des droits féodaux et des charges pour ceux qui bénéficient d'un bail à rente ou à cens, il participe aussi à la tenue des registres des impôts royaux, tailles, capitation, vingtième... Il surveille aussi la bonne exécution des baux accordés par Maynon.

Le 23 juin 1785, Rabourdin intente une action en justice contre Louis Privé qui cultive quelques pièces de terres aux ouches du petit Frenneville. Il accuse ce manouvrier d'avoir cultivé des grains deux ans de suite sur la même parcelle et d'avoir prélevé du bois sans respecter les délais. Privé se défend devant les juges, il argumente :

« *Le quartier de terre situé aux ouches du petit Frenneville était en guéret en mil sept cent quatre-vingt un et des haricots, fèves en mil sept cent quatre vingt deux, enfin sur le quartier de bois il n'a coupé qu'une seule fois les rejets au cours de son bail et qu'ils avaient alors neuf ans*[12] »

Là encore le juge demande à chaque partie d'apporter les preuves de ce qu'ils avancent avant de prendre une ordonnance. Notons que le litige porte sur un quartier de terre soit une superficie de 1/16e d'hectare ! Ce qui laisse supposer que rien n'échappe à l'œil des voisins en ce qui concerne le respect de l'assolement. Là encore nous n'avons pas la décision de justice.

La Révolution ne va pas beaucoup changer les pratiques agricoles pour ce qui concerne les fermiers receveurs. Ils restent à la tête de leur exploitation, seules disparaissent les fonctions liées à la perception des droits féodaux supprimés par la Constituante. La suppression de la dîme leur procure même un surcroît de revenu lorsqu'ils sont propriétaires de terres. Notons au passage que le baron Vincent-Michel Maynon de Farcheville passera la Révolution sans encombre à Fourqueux près de Saint Germain-en-Laye. Il jouit de toutes ses propriétés jusqu'à sa mort en 1804, laissant la gestion de ses terres au régisseur qui loge au château de Farcheville. Maynon n'ayant pas d'héritier, ses terres reviennent à sa nièce adoptive, la marquise de la Balivière, fille de Trudaine que son frère avait recueilli après l'exécution de ses parents en 1794.

[12] Idem.

Louis Alexis Buffet, curé et restaurateur de Saint-Basile d'Étampes durant 50 ans

Frédéric GATINEAU[1]

UNE ENFANCE ET UNE JEUNESSE MAL CONNUES

Louis Alexis Buffet est né le 28 fructidor an V (soit le 14 septembre 1797) à Ecquevilly dans le nord du département de l'ancienne Seine-et-Oise. Il est le fils de Louis Buffet « maréchal expert »[2], 45 ans et de Marie Adélaïde Scordel, née en 1768 à Longjumeau. Nous ne connaissons pas la date de son baptême car très peu de registres de catholicité de la période révolutionnaire nous sont parvenus.

L'état-civil d'Ecquevilly nous apprend que ses parents ont eu une première fille, Marie-Adélaïde née en 1790 et décédée à l'âge de quatre ans. Ils auront une autre fille, Adélaide Euphrasie, qui naitra en 1812, soit 15 ans après notre futur abbé Buffet. Louis Buffet père figure sur la liste des 44 citoyens actifs d'Ecquevilly établie en 1790[3]. Sur le recensement de 1817 il est âgé de 63 ans et est qualifié « d'artiste vétérinaire ». Il est domicilié rue des Écuries avec sa femme âgée de 48 ans et leur fille de cinq ans. Le futur abbé Buffet a 20 ans et il vit certainement au séminaire car il ne figure plus au recensement d'Ecquevilly.

Nous ne savons rien de la jeunesse du jeune Buffet. Ecquevilly est alors un bourg de 400 habitants. Il est ordonné prêtre à Versailles le 23 septembre 1820, par Mgr Louis Charrier de la Roche, premier évêque concordataire de Versailles. On sait qu'il a été successivement vicaire à Cormeilles-en-Parisis, puis à Notre-Dame de Versailles[4] avant d'être nommé à la cure de Saint-Basile d'Étampes le 1er avril 1826. Cette ascension rapide dans la carrière ecclésiastique est assez rare pour l'époque. Sur le « registre des cures, succursales et chapelles vicariales du diocèse de Versailles » de l'époque l'abbé Buffet, 29 ans, est qualifié comme

---

[1] Conférence donnée le 17 avril 2026 à Saint-Basile d'Étampes à l'occasion du bicentenaire de l'abbé Buffet et du cent cinquantenaire de sa mort.

[2] Selon un ouvrage de 1820 le terme de « maréchal-expert » désigne un expert en chevaux, capable de juger « du naturel, des marques des beaux et bons Chevaux, et de leurs maladies et des remèdes d'icelles ».

[3] AD 78 2L/Saint-Germain 35-38.

[4] Bulletin religieux du diocèse de Versailles 1876.

« pieux, zélé, instruit[5] ». Il succède à Marie Hipolythe Decamelin qui était curé de Saint-Basile depuis 1815 et qui vient d'être nommé à la cure cantonale de ND d'Étampes.

Alexis Buffet semble être resté attaché à sa famille. Au recensement de 1836, soit 10 ans après son arrivée à Étampes, habitent à la cure de Saint-Basile, au 6 Rue Sainte-Croix, son père Louis Buffet, rentier, 83 ans, sa mère, Marie Adélaïde Cordet (sic pour Scordel), 67 ans et sa sœur Euphrasie Buffet, 22 ans. Le vicaire François Blanchet, âgé de 25 ans cohabite avec la famille du curé.

LES PREMIÈRES ANNÉES DU CURÉ DE SAINT-BASILE

Un peu plus d'un mois après son arrivée notre jeune curé Buffet doit affronter une municipalité très opposée au maintien de son église. Le 10 mai le conseil municipal émet le vœu de *la réunion de la paroisse Saint-Basile à Notre-Dame parce que les églises sont très rapprochées, parce que l'église Notre-Dame serait plus fréquentée, parce qu'originairement l'église Saint-Basile n'a été conservée qu'à la condition qu'il n'en résulterait aucune charge pour la commune, sans les frais de culte et d'entretien de l'église*[6]. La suppression de Saint-Basile est un vieux projet qui remonte aux premières heures de la Révolution. Notre jeune curé Buffet semble ne pas répondre frontalement à cette attaque municipale mais il va riposter par l'action. Deux semaines après, le 26 mai, il réunit son conseil de fabrique. Cette convocation avait pour objet de constater, *le don fait à la fabrique de Saint-Basile par les paroissiens, d'un calice en argent, avec une paire de burettes et leur plateau dont le prix a été recueilli par les fonds de Madame de Cherel qui a bien voulu se charger d'en faire elle-même l'acquisition. Les membres de la fabrique ont délibéré en même temps sur la demande faite par le curé d'établir un chapier dans la sacristie. Et, considérant que cet établissement est de la plus grande utilité pour conserver les ornements, ils ont décidé qu'il en serait établi un en se servant, pour le confectionner, des débris d'un ancien chapier déposé dans le charnier ».* Par ailleurs *« sur la remarque qui a été faite que d'anciens ornements noirs ne pouvaient plus servir, il a été décidé, à la majorité, qu'il en serait confectionné un autre avec les étoffes de différentes couleurs données à la fabrique par différentes personnes et que l'on se propose de faire teindre en noir*[7] *»*. Une étude des dépenses de la fabrique montre qu'outre de petites réparations sur les vitraux, M Brissot, tailleur, a effectivement confectionné trois chapes et une chasuble, et que M Tabart, menuisier a, dès cette année 1826, construit, pour la sacristie, un chapier[8], deux armoires et des boiseries[9].

[5] Arch dioc 78, 2 D 1.
[6] Archives Municipales d'Étampes, 1D 19.
[7] « Registre pour l'église St Bazile d'Étampes » ; arch dioc K 08 25/2.
[8] Le chapier est toujours en place dans la sacristie avec ses tiroirs tournants et son pied central. Il a efficacement contribué à conserver en bonne condition la très belle collection des ornements de Saint-Basile.
[9] Arch dioc K 08 21.



Une des multiples chapes conservées dans l'église Saint-Basile

La même année notre dynamique curé reçoit un legs d'Ange Jacques Joseph Gabaille, ancien magistrat, et de madame Pierre en faveur de la fabrique[10]. L'existence même de la paroisse est menacée mais notre abbé Buffet travaille déjà très activement à l'embellissement de son église !

L'année suivante, en 1827, sur proposition du curé, la fabrique de Saint-Basile fait l'acquisition de six chandeliers et d'une croix « *assortie en cuivre solidement argenté* » et pas moins de trente-deux chasubles[11]. On paye aussi à M Michau, marbrier, un autel en marbre blanc pour la chapelle de la Vierge *avec tabernacle de même*, et au-devant un parquet en bois de chêne. On fait également carreler

[10] Arch dioc K 08 21.
[11] Ibidem.

entièrement ladite chapelle. On fait aussi réaliser à M Dufey, peintre, la peinture en faux marbre et dorer de même la chapelle.



La chapelle de la Vierge à Saint-Basile

Plus important encore pour l'avenir de la paroisse Alexis fait venir cette même année une petite communauté de frères des écoles chrétiennes pour scolariser les garçons des bonnes familles d'Étampes. Le premier directeur en sera le très influent Jean-Baptiste Rivaux (en religion frère Val) qui descendait par sa mère de la famille des de Mailly originaire de Picardie[12]. Le succès de l'établissement sera flagrant et dès 1831. L'école des Frères de la rue du Château accueille 192 garçons alors que le collège de la ville n'en reçoit que 79.

En 1828 la fabrique de Saint-Basile reçoit un legs considérable de 1 500 F des mains de Marie-Madeleine Guy.

[12] *Semaine Religieuse* du diocèse de Versailles 1877.

Ces premiers efforts déployés par l'abbé Buffet au cours de ces quelques mois vont porter leurs fruits. Le 10 décembre 1828 une ordonnance royale érige la succursale de Saint-Basile d'Étampes, en cure de 2nde classe avec sa desserte de Brières-les-Scellés[13]. La paroisse est brillamment sauvée ! En action de grâce pour cette faveur le curé fait célébrer dans l'église le jeudi 5 février 1829 « *une grande messe pour le roi à laquelle seront invités les autorités de la ville ainsi que les fidèles de la paroisse* ». Pour l'occasion la fabrique achète 50 chaises !

Cette année 1829 sera aussi celle de la consécration totale puisque l'abbé Buffet va d'abord personnellement acheter une maison à usage de presbytère située rue Sainte-Croix. Jusque-là, et depuis la reprise du culte après la Révolution, les curés successifs avaient dû se résoudre à louer leur habitation. Enfin le 20 octobre de la même année 1829, Alexis Buffet fait bénir pas moins de trois nouvelles cloches neuves pour son église. Cette prestigieuse cérémonie a lieu en présence de *Mgr Étienne Jean Francois Borderies, évêque de Versailles, assisté par Mgr Pierre Hippolyte Perin, vicaire général du diocèse, de M Marc Hippolyte de Camelin curé cantonal d'Étampes … en présence de M Armand Anne Phillipe Desroys du Roure sous-préfet de l'arrondissement d'Étampes, l'un des parrains de la cloche, de M Jean Gilles Boivin, chevalier, maire de la ville d'Étampes, de Mr Ange François Gabaille, procureur du roi près le tribunal civil d'Étampes aussi l'un des parrains, de MM Robert Polluche, Charles Baron, Guy Lefebre, Félix Roger et Pascal Lamare tous les cinq administrateurs de la fabrique de cette église et encore de M Nicolas comte Mollien, pair de France, demeurant au château de Jœurs…* La première cloche *nommée Caroline, 3015 livres, a donc pour parrain le sous-préfet d'Étampes et pour marraine Mme Adèle Rosalie du Tilleul, comtesse Mollien épouse de M le comte Mollien pair de France. La seconde nommée Marie, 2805 livres, a pour parrain M Pierre Louis Marie de Tullières chevalier de St Louis et de St Lazare demeurant à Étampes et pour marraine madame Angélique Marie Cousinet de Mirebeau demeurant aussi à Étampes. La troisième pesant 1380 livres, nommée Louise a pour parrain Mr Ange François Gabaille, procureur du roi, près le tribunal civil d'Étampes et pour marraine Mme Marguerite Élisabeth Guibert veuve M Picart de Noirepinay demeurant en cette ville*.

L'abbé Buffet sait frapper aux bonnes portes de la petite élite aristocratique et bourgeoise locale. Comme l'usage y invite les parrains et marraines offrent de riches cadeaux à la paroisse. M Desroys du Roure et Mme la Comtesse Mollien, offrent une croix de procession et deux flambeaux d'acolyte en bronze doré. M. de Tullières offre deux flambeaux en cuivre argenté. Mme de Mirebeau offre une étole de velours cramoisi brodée en or. M. Gabaille, offre deux flambeaux en cuivre argenté. Mme de Noirepinay offre une chasuble de moire, blanche d'un côté et rouge de l'autre, bordée en or[14].

L'abbé Buffet n'a toutefois pas que des amis. En avril 1830 on cherche querelle au curé au sujet d'une ancienne croix de Mission placée dans l'église sur laquelle

[13] Archives diocésaines de Versailles C1/2/3.

[14] « Registre pour l'église St Bazile d'Étampes »; arch dioc K 08 25/2.

« on a déposé un linceul blanc, qui produit l'effet d'un drapeau[15] ». Plainte est déposée alors pour ce qui parait une démonstration de fidélité au régime récemment déchu. Les oppositions n'empêchent nullement le curé Buffet de poursuivre les aménagements de son église. En 1830 Tabart, menuisier à Étampes, confectionne un confessionnal. En 1832 on fait l'acquisition de deux prestigieux « habillements pour deux suisses » et la même année Alexandre de La Borde, aide de camp de Louis-Philippe offre un très grand tableau représentant « l'Ecce Homo[16] ».

UN FUTUR ÉVÊQUE ?

La découverte d'un dossier concernant l'abbé Buffet et indument classé dans celui de son contemporain, l'abbé Rivet, curé de Dourdan, fait état du projet de faire accéder l'abbé Buffet à l'épiscopat[17]. Il s'agit de trois lettres. La première rédigée par l'évêque de Versailles est datée du 12 février 1836 et lui est plutôt favorable.

Monsieur le ministre, par une lettre confidentielle en date du 1er juillet 1834 vous m'invitez à vous désigner les ecclésiastiques que je croirais digne d'être élevé à l'épiscopat ; et vous ajoutiez que des renseignements de cette nature ne pouvant se transmettre que successivement et à mesure que la conviction se formerait, je serai toujours à même de vous faire de nouvelles communications.

Je profite Monsieur le ministre de cette ouverture pour joindre de nouveaux noms à ma première liste.

… À côté de monsieur Rivet je place, avec la même confiance, monsieur Buffet, curé de Saint-Basile d'Étampes. Mr Buffet a 40 ans, sous un extérieur froid il porte un grand zèle, une volonté ferme pour tout ce qui peut tendre au bien de la religion, une piété à la fois vive et prudente. Monsieur Buffet, malgré les efforts de quelques esprits turbulents, a su attirer l'estime et l'attachement de toute la population d'Étampes à laquelle il offre incessamment l'assemblage d'un mérite et d'une vertu non équivoque, relevé encore par une extrême modestie et simplicité. Monsieur Buffet n'est pas d'une santé forte néanmoins il répond à tous les besoins de sa paroisse et à toutes les inspirations de son zèle. Il trouve encore le temps de former de jeunes élèves pour le petit séminaire de Versailles lesquels, par leur conduite et leur succès, montrent assez à quelles mains ils ont été confiés.

Je pourrais Monsieur le ministre joindre d'autres noms à ce que je viens de vous présenter, je me réserve d'en faire plus tard l'objet d'une nouvelle liste…

Monsieur le ministre votre très humble serviteur

Louis évêque de Versailles

La seconde, datée de mars 1826, est une courte missive de la préfecture de Seine-et-Oise à l'intention du sous-préfet d'Étampes :

[15] AD 78 1V 15.

[16] Maxime Legrand, *Étampes pittoresque*, 1902.

[17] AD78 1V48.

Je vous pris avec grand secret de me dire ce que vous pensez de monsieur l'abbé Buffet. Est-ce un prêtre sincèrement pieux ? Ses sentiments et son esprit sont-ils élevés ? Montre-t-il de l'hostilité ou de la bienveillance envers le gouvernement actuel. Quelle est sa réputation et son influence à Étampes

J'ai besoin que vous me répondiez courrier par courrier.

La troisième, datée du 29 mars, est la réponse rédigée par le sous-préfet Rocher qui nous brosse un portrait assez sévère de l'abbé Buffet.

…Obligé de m'en tenir, ainsi que vous me le recommandez, aux seules informations de mon expérience, ces renseignements seront peut-être, peu complets et insuffisants mais, tels que je vous les donne, j'ai lieu de les croire exacts. Je n'ai pas besoin d'ajouter qu'ils sont entièrement sincères. Vous me demandez si l'abbé Buffet est réellement pieux. Cela est une question à laquelle il ne me semble pas facile de répondre. Ne connaissant pas assez cet ecclésiastique sa conduite, sa vie privée pour pouvoir affirmer si ses sentiments sont bien ceux d'une piété sincère et éclairée. Cependant l'exagération et l'intolérance ayant toujours été, à mes yeux du moins, plutôt la preuve d'une dévotion équivoque que d'une conviction profonde, je dois dire que l'abbé Buffet ne me semble pas posséder, autant peut-être qu'il voudrait le faire croire, la vérité et la pureté des sentiments religieux. Je n'irai pas jusqu'à laisser croire que ce prêtre soit un faux dévot, mais je dirais qu'il me paraît chercher surtout à exploiter la dévotion des autres. J'ajouterai, ce qui pourrait bien ajouter de la force à mon sentiment, que c'est à peu près l'opinion de tout le monde ici. Quant à la distinction et l'élévation de son esprit je n'en dirai rien, ce qui signifie qu'il n'y a rien à en dire. D'ailleurs les occasions sont rares d'en juger. Mais pour mon compte le peu de fois que j'ai été à même de l'entendre, je ne l'ai trouvé que médiocre comme homme, ou comme prêtre. Sa conduite à l'égard du gouvernement n'est pas ouvertement hostile, je ne la crois pas bienveillante. Ses antécédents, ses relations anciennes et actuelles prouvent du moins que la nature de ses idées et de ses sentiments n'est pas telle qu'on pourrait le souhaiter. Il paraît qu'à la révolution de Juillet son opinion s'est manifestée d'une manière assez violente ; et le projet qu'on ne cesse depuis, à Étampes, de solliciter la suppression de l'église Saint-Basile paraît tenir en partie au peu de confiance qu'il inspirait… Tout ce que je viens de dire du sieur Buffet pourrait peut-être attirer l'attention de l'autorité et inspirer quelques justes craintes, si l'influence de cet ecclésiastique s'étendait au-delà du cercle étroit de dévots inoffensifs parmi lesquels il vit. Mais en dehors de ce cercle, qui se restreint chaque jour plutôt qu'il ne s'étend, son influence est nulle. Dans le pays en passant l'acception du mot dans son sens raisonnable il n'exerce aucun crédit : À peine est-il connu au dehors de sa paroisse : et s'il peut être, à la rigueur, dangereux pour quelques pauvres personnes dont il exagère peut-être les sentiments en tachant d'en profiter, l'opinion qu'on s'est faite de lui, à tort ou à raison dans le public, l'a mis dans une position à agir très peu et à ne jamais nuire beaucoup.

Voici Monsieur le préfet les renseignements, bien incomplets, comme vous voyez que je puis vous donner sur le compte de l'abbé Buffet : renseignements qui, sans pouvoir sortir du cercle des conjectures, sont cependant aussi exacts que possibles.

TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS MENÉS PAR L'ABBÉ BUFFET

Quoiqu'il en soit de cet épiscopat pressenti mais non atteint, le zèle du curé Buffet se déploiera pour l'embellissement de son église. Deux documents précieux, conservées aux archives diocésaines d'Évry nous aident à retracer la chronologie de ces achats. Il s'agit, d'une part, du registre des délibérations du conseil de fabrique et, d'autre part, des registres des comptes de la même fabrique[18].

Le 20 mars 1836, le curé bénit les tableaux et érige canoniquement le chemin de la croix.

En 1838, on fait l'acquisition d'un ornement noir, de plusieurs chapes violettes, et d'un ornement rouge[19].

En 1839, on achète un ornement en *velours cramoisi* pour les grandes fêtes et de nouveaux ornement rouge.

En 1840, le curé et le conseil de fabrique se préoccupent de la couverture de l'église *dont les dommages sur les plombs provoquent des infiltrations pluviales*. Par ailleurs le curé souhaite réaménager *le bâtiment annexe à l'église, connue sous le nom de charnier. Il expose qu'au lieu de louer ce bâtiment dont la fabrique ne retire que 40 francs de revenus il serait meilleur pour l'intérêt de l'église et du culte d'en employer une partie comme annexe de la sacristie et le surplus à y faire le catéchisme des enfants au lieu de le faire à l'église. Qu'en effet, il arrive fréquemment que le catéchisme n'est pas terminé quand l'heure des vêpres arrivent, ce qui met dans la nécessité de retarder les vêpres*.

En 1840, l'église accueille un nouveau tableau *le Christ présenté au Peuple* signé du peintre Joseph-Nicolas Jouy. On le place dans le bras gauche du transept de l'église. La fabrique paye le transport de Paris à Étampes.

En 1841, le sieur Chasnot, architecte, est payé pour des réparations qu'il a faites à l'église. Hélas ces travaux ne sont pas détaillés. La même année, Cadé, paveur, est payé *pour avoir piqué les trois grandes marches de l'église*.

En 1842, le grand portail de la façade ouest est restauré par Auguste Magne[20].

En 1843, la fabrique et la ville procèdent aux réparations de la toiture au-dessus de la chapelle des fonts baptismaux[21].

En 1844, les verrières de la grande baie du chœur sont astucieusement complétées. Les trois lancettes au registre supérieur d'une grande Crucifixion sont garnies de vitraux dont « le portement de croix » réalisé par Martinet[22].

---

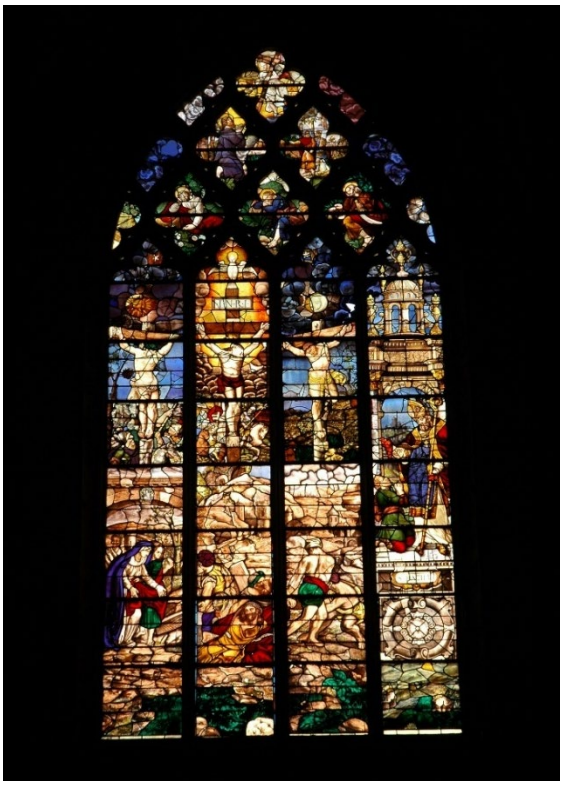
[18] Arch dioc K08 21.

[19] Beaucoup de ces ornements sont toujours conservés dans la sacristie de Saint-Basile qui compte parmi les plus belles collections de paramentique de l'Essonne.

[20] Maxime Legrand, *Étampes pittoresque ;* 1902

[21] AD 91 5V 74.

[22] Louis GRODECKI, François PERROT, Jean TARALON : *Les vitraux de Paris, de la région parisienne, de la Picardie et du Nord-Pas-de-Calais*, CNRS, 1978.



La grande baie du chœur complétée en 1844

En 1845, le menuisier Tabart d'Étampes réalise la grande porte en bois comme en témoigne l'inscription sur l'œuvre : *Tabart ligno, ferro Duranton Stampis fabricantibus, anno MLCCCLXV ex donis fidelium fores istas ecclesiae Sancti Basilii Stampensis vir quidam restituit*. Ce qui peut se traduire : « Un certain homme, grâce aux dons des fidèles, a fait refaire ces portes de l'église Saint-Basile d'Étampes, fabriquées à Étampes par Tabart en ce qui concerne le bois et par Duranton en ce qui concerne le fer[23] ».

En 1846, on procède aux réparations à la toiture du portail côté rue Sainte-Croix.

En 1848, on fait l'acquisition de 50 puis de 25 chaises pour l'église ainsi que d'un nouveau deuil pour les convois[24].

Cette année 1848 est aussi l'année de l'inauguration du grand orgue. Pour le réaliser Alexis Buffet a choisi un artisan consciencieux, Antoine Louis Suret, ancien contremaître de la manufacture d'orgues Daublaine et Callinet, installé à son compte à partir de 1838. Suret est déjà venu à Étampes en 1843, pour relever l'orgue de Notre-Dame[25].

[23] Traduction Bernard GINESTE.

[24] AD 91 5V 74.

[25] Clément WINGLER in *Saint-Basile pages de chroniques*, Exposition du 3 septembre au 2 octobre 2008 Hôtel Anne-de-Pisseleu Place de l'Hôtel-de-Ville et des Droits-de-l'Homme, Livret d'exposition 2008.

Le compte rendu de l'inauguration du grand orgue de Saint Basile est assez stupéfiant car l'instrument monumental et son buffet semblent avoir été entièrement payés par le curé. *Jeudi dernier, 17 avril a eu lieu en l'église Saint-Basile la réception de l'orgue, dont un petit jeu seulement fonctionnait depuis un an, mais qui n'a été complété que tout récemment et qui a été touché par M. Sejean, organiste de Saint-Sulpice de Paris et par M. Pollet, maitre de chapelle de Notre-Dame aussi de Paris, choisis tous deux comme experts pour en constater l'état. La principale observation qu'ils ont faite porte sur la soufflerie qu'ils ont trouvée insuffisante pour alimenter cet orgue composé de vingt-deux jeux. L'épreuve de quelques accords dans les basses des fonds a démontré que le soufflet était épuisé au 5e ou 6e accord, quoique faite assez rapidement. Un grand nombre de personne de la ville, invitées, assistaient à cette cérémonie après laquelle MM. les membres du conseil de fabrique se sont rendus chez M le curé pour lui adresser leurs félicitations et leurs remerciements de ce qu'il a bien voulu se charger de faire établir cet orgue ainsi que ses accessoires et surtout les belles sculptures qui décorent à l'intérieur de l'église les panneaux et les portes du tambour qui supporte la tribune de l'orgue, et de ce qu'il a pourvu à toutes les dépenses qui en ont été la suite, de manière à en doter l'église sans aucun frais pour la fabrique*[26]. On ne trouve aucune ligne budgétaire pour la construction de l'orgue dans les comptes de la fabrique ; cependant, dès son inauguration, la fabrique dégage bien 300 F par an pour le traitement de l'organiste.



Le grand orgue de Suret

[26] « Registre pour l'église St Bazile d'Etampes »; arch dioc K 08 25/2.

La même année 1848 est particulièrement faste pour Saint-Basile, outre l'orgue, *on fait réargenter la croix de procession et les deux chandeliers des acolytes* ; par ailleurs *Monsieur le curé a fait faire différents travaux de réparations urgentes à la tour du clocher et à la toiture de la petite chapelle extérieure. Il demande que pour l'aider à payer le prix de ces travaux, la fabrique veuille bien lui accorder ce qu'il restera de fonds libres à la fin de l'année. Après le paiement de toutes les dépenses ordinaires. Le Conseil, après en avoir délibéré, considérant que ces dépenses sont naturellement à la charge de la fabrique et que si Monsieur le curé a bien voulu faire faire les travaux sans être certain d'être remboursé, il est juste que la fabrique emploie à cet usage les fonds qui resteraient libres et d'avis d'autoriser Monsieur le trésorier à faire cet emploi*.

En 1849, on procède au pavage d'une des chapelles qui donne sur la place Saint-Basile et on fait confectionner un dais pour les processions.

En novembre 1850, François et Geneviève Charnaud donnent leur maison de la rue du Château à la fabrique de Saint-Basile[27].

En 1852, la fabrique est autorisée à faire poser des grilles extérieures au nord de l'édifice pour le protéger des assauts de la circulation[28].

En 1860, on procède aux réparations du perron méridional de l'église sur la rue Sainte Croix.

En 1862, on répare une partie de la voute de la nef principale.

En 1863, on établit la nouvelle chaire à prêcher ainsi que le banc d'œuvre[29] et le comte de Bonnevaux lègue à l'église deux tableaux, l'un représentant la famille de Loth, l'autre saint Charles Borromée[30].

En 1864, on répare les voutes des bas-côté nord.

En 1865, on procède à la restauration des lustres du chœur et des lampadaires.

En 1867, on achève une partie des décors sculptés du bas-côté sud[31].

En 1869, l'église reçoit un nouveau tableau, l'Adoration, qu'on place dans le bras droit du transept.

En 1871, à l'occasion du 50e anniversaire de l'abbé Buffet, les dames de la paroisse offrent le tapis



La chaire à prêcher de Saint-Basile

[27] Clément WINGLER, op. cit.
[28] AD 91, 2S 74.
[29] Bulletin religieux du diocèse de Versailles 1864.
[30] Clément WINGLER, op. cit.
[31] Inscriptions sur œuvre.

qui garnit l'estrade du maitre autel. Aux angles des cartouches portent les initiales SB (Saint-Basile) AB (Alexis Buffet)[32].

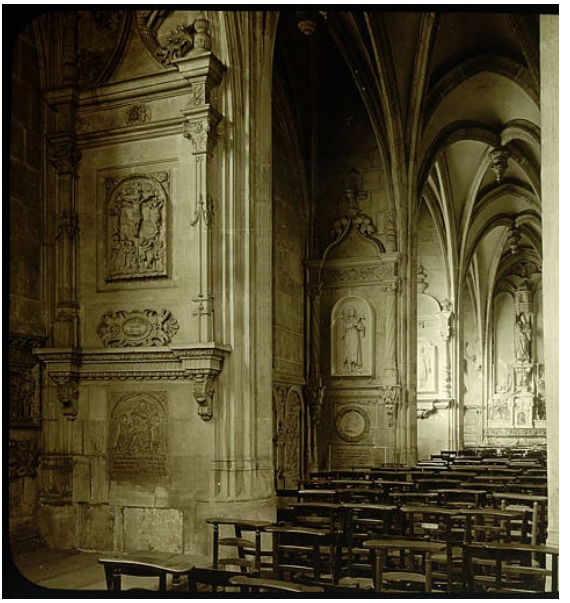
DES TRAVAUX CONSIDÉRABLES MAIS MAL DATÉS

À côté de tous ces aménagements, assez précisément datés, l'église Saint-Basile va connaitre, durant le pastorat du curé Buffet, d'autres travaux mais qui restent mal datés. Maxime Legrand dans son « Étampes pittoresque » paru en 1897 écrit sur Saint-Basile.

L'église contient encore de nombreuses sculptures modernes, restaurations intelligentes entreprises par le regretté abbé Buffet, dont le portrait occupe un médaillon dans un vitrail du bas-côté de droite. Sur d'autres verrières, se voient les armoiries des familles de La Tullaye et Pommeret des Varennes. Ces sculptures modernes des bas-côtés, bas-reliefs, autels, clefs-de-voûtes, ainsi que les croix de consécration de la nef, sont l'œuvre du sculpteur Sandrier, qui les a exécutées sur les dessins et sur les indications de M. Lenoir, un érudit local très compétent en la matière, décédé, récemment, conservateur du Musée municipal. D'autres copies ou originaux sont l'œuvre de M. Barré…



Un des autels du bas-côté sud de Saint-Basile



Les décors du bas-côté nord

[32] Ce tapis remarquable est toujours en place dans le chœur, sur les marches du maitre-autel.



Les décors du bas-côté sud

Plus tard le chanoine Guibourgé curé de ND d'Étampes nous laisse quelques lignes tout aussi floues dans son *Étampes ville royale* paru en 1957.

Nous avons vu que l'abbé Buffet, au XIX^e^ siècle, avait de plus enrichi ces chapelles par des bas-reliefs et des clés de voûte. La première chapelle que nous rencontrons dans ce bas-côté est la chapelle de saint Joseph. À droite de l'autel est la statue de saint Marcou, saint que l'on invoquait pour obtenir certaines guérisons… Vient ensuite la chapelle Saint-Laurent. Le saint est représenté en bas-relief avec son gril et sa palme de martyr. Près du confessionnal, on remarque un tableau du Christ en croix avec Marie-Madeleine au pied de la croix. Au-dessus, il y a un joli bas-relief, représentant la Crucifixion. Le long du mur, sous la fenêtre, s'alignent d'autres bas-reliefs de même style rappelant les différentes scènes du chemin de la Croix. Six de ces bas-reliefs proviennent de l'église d'Étréchy et les trois autres ont été faits par M. Sandrier[33], au temps de l'abbé Buffet. Ils sont finement sculptés.

[33] On sait que le sculpteur Sandrier est l'auteur des lucarnes de l'aile ouest de l'hôtel dit de Diane de Poitiers à Étampes en 1888, soit 12 ans après la mort du curé Buffet.



La Sainte - Trinité, clef de voute de la nef, œuvre du sculpteur Sandrier



Saint Sébastien, clef de voute de la nef, œuvre du sculpteur Sandrier

Ces décors architecturaux pourtant considérables ne laissent aucune trace, ni dans les dossiers des travaux conservés aux archives départementales ni dans ceux de la médiathèque du Patrimoine.

UN CURÉ QUI ATTIRE LES DONATIONS

Comment la fabrique de Saint-Basile a-t-elle pu faire face à ces multiples dépenses d'achats et d'aménagements ? La municipalité d'Étampes, quoique propriétaire du bâtiment depuis la Révolution, ne s'est pas montrée très dynamique pour l'entretien de cette église dont une partie de la population souhaitait la désaffection. Avec un réel savoir-faire le curé Buffet va se montrer redoutable pour attirer les donations et faire de son église une des plus richement dotée de toute la Seine-et-Oise. La liste des legs et donations recueillis entre 1826 et 1876 est tout à fait impressionnante.

1829 : Legs de Mme Marie Madeleine Guy, épouse Gabriel Pierre.

1830 : Donation par Madame Catherine de Poilloue de Bonneveau demeurant à Étampes, rue de la Plâtrerie ; 1000 francs.

1830 : Testament de dame Marie-Amélie de La Grange, décédée en sa demeure à Étampes, rue Saint-Marc. *Je donne 200 francs à l'église Saint Basile d'Étampes*.

1835 : Legs de Zélie Aussay.

1835 : Marie-Anne Hermine de Vigny, épouse de M Georges Bourges Dupré de Saint-Maur lègue 300 F.

1838 : Legs de Mme veuve Marie Ange Remond (16 000 F !) pour la restauration de l'église.

1838 : Fondation de messe pour le repos de l'âme de Mme Aspasie Guibert veuve de Louis Picart de Noirepinay.

1838 : Fondation de messe pour le repos de l'âme de Marie Thérèse Colas.

1839 : Marie Ange Remond fait un nouveau leg de 8 000 f pour la restauration de l'église[34].

1840 : Fondation de messe pour le repos de l'âme de Marie Anne de Vigny épouse de M Bourges Dupré de St Mars.

1841 : Testament de M Louis Ange Bouquin…pendant la 1ère année après mon décès il sera acquitté une messe par semaine pour le repos de mon âme tant dans l'église de Notre Dame que celle de Saint-Basile[35].

1842 : Legs d'Asphasie Guibert veuve de Louis Picard de Noirepinay.

1842 : Legs de Guy Paul Charles Lefèvre.

1842 : Legs de Melle Julie Thérèse Poilloue de Bonnevaux, selon son testament rédigé en 1836 elle donne « *500 F pour la réparation de la paroisse Saint-Basile d'Étampes et 1 200 pour fonder des messes pour le repos de mon âme et celles de mes parents* ».

1842 : donation de Melles Émilie Catherine Poilloue de Bonnevaux et Catherine Alexandrine Petit de la Borde, lesquelles ont dit que, *désirant fonder à perpétuité dans la ville d'Étampes une école gratuite pour les jeunes garçons et assurer autant que possible l'existence de cette école et l'instruction et l'éducation auxdits jeunes garçons …elles font donation entre vifs … à la fabrique St Bazile …Melle Émilie Catherine Poilloue de Bonnevaux d'une maison sise à Étampes, rue du château, à l'angle de la promenade, occupée par les frères de la doctrine*

[34] AD 91 5 V41.
[35] AD 91 2 E 68 40.

chrétienne et les objets mobilier contenus dans les trois classes et M^elle^ de la Borde donne 2 200 F de rente annuelle et perpétuelle … la maison vient de son aïeul maternel Denis Michel Voizot, prêtre, ancien chantre de ND, mort en 1801.

1843 : Fondation de messe pour le repos de l'âme de Margueritte Henry.

1846 : Legs de Melle Elisabeth Poilloue de St Mars de Bierville.

1847 : Mme Raymond lègue 8 000 francs.

1847 : Mademoiselle Louise-Françoise Hely.

1851 : Legs de François Charnaud et Mme Geneviève Rivet, son épouse, en faveur de la fabrique de Saint-Basile à savoir une maison bourgeoise rue du Château ou de l'Embarcadère[36].

1851 : Legs de Melle Donat Lepicier

1853 : Legs de la Delle Julie Pillefert[37].

1856 : Donation de Mme Constance Louise Marie Vauvilliers, épouse de la Borde, à la fabrique de Saint-Basile elle lègue une maison rue de la Plâtrerie à charge de faire servir la maison à l'établissement d'une maitrise d'enfants de chœur pour le service de la même église.

1858 : Legs de Melle Chatain, elle institue la fabrique comme légataire universelle.

1858 : Legs de Melle Marie Thérèse Colas.

1858 : Legs de M Louis Narcisse Fromentin pour être employé à faire faire les réparations urgentes aux voûtes de l'église.

1862 : Legs de M Michel Jules Auguste Pommeret, 500 F.

1863 : Legs de Michel Pommeret[38].

1866 : Legs de Melle Delafoy[39].

1871 : Legs de Melle Antoinette Dupré.

1873 : Legs de Charles Leconte en faveur de la fabrique.

1876 : Legs de Geneviève Rivet veuve Charnaud.

Malgré ces données assez précises et souvent chiffrées il reste beaucoup d'inconnus dans le financement des travaux de Saint-Basile. Les entrepreneurs et les artistes ont-ils participé directement en offrant leur travail ? On sait aussi que Alexis Buffet a offert « de sa poche » nombre de réalisations. Une autre question se pose alors : comment le fils d'un modeste vétérinaire a-t-il pu réunir une telle fortune ?

UN FORMATEUR DE PRÊTRES

Outre ses activités de curé zélé et d'infatigable restaurateur, l'abbé Buffet a eu une grande influence sur le recrutement local du clergé et sur la formation des candidats au sacerdoce. Cet aspect mal connu est souligné dans sa notice nécrologique : *M. Buffet avait le don de créer les prêtres. Le diocèse de Versailles lui doit plus de vingt prêtres, la plupart appelés par la confiance de leur évêque à*

[36] AD 91 4 O 13.
[37] Ibidem.
[38] Ibidem.
[39] Ibidem.

des postes importants. Son œil savait les discerner dès l'âge tendre, dans un milieu trop souvent atteint par la corruption et l'indifférence ; sa main ferme et affectueuse les guidait ; sa bourse intarissable les soutenait ; sa piété les vivifiait ; et, parvenus au sacerdoce, il ne cessait de les diriger comme un vénérable et bien-aimé père[40].

Parmi les prêtres formés par l'abbé Buffet citons Théodule Louis Tournemine né à Étampes en 1816 et ordonné prêtre en 1839. *Issu d'une famille de modestes artisans, il se fit remarquer, dans les premières années de son adolescence, par la distinction de sa tenue et son goût précoce pour le service des autels. M. l'abbé Buffet, curé de Saint-Basile, dont le zèle pour le recrutement du clergé est resté légendaire, n'eut pas de peine à discerner en cette jeune âme les signes les plus sûrs de l'appel divin. Présenté par ce vénérable pasteur, l'enfant entra au séminaire. Il sera curé de Marolles-en-Hurepoix*[41].

En 1840 est ordonné l'abbé Sagot qui fut élève à Saint-Basile. Il sera curé de Chalo-Saint-Mars. En 1843 est ordonné l'abbé Anatole Rigault né à Étampes, élève au presbytère de Saint-Basile.

En 1844 est ordonné Augustin Félix Beaumont, né à Étampes qui a été l'élève de l'abbé Buffet.

En 1855 est ordonné Auguste Compagnon, originaire de la paroisse de Saint Basile.

M l'abbé Bécourt semble avoir été proche du curé Buffet au point de lui dédier un poème intitulé « Saint-Alexis » paru dans un recueil publié en 1869. Il mourra parmi les otages de la Commune à Paris le 27 mai 1871[42].

LA SUPPRESSION DE SAINT-BASILE, UNE MENACE RÉCURRENTE

Nous avons vu que dès son arrivée en 1826 l'abbé Buffet a dû affronter le projet de la suppression de la paroisse. Cette menace sera récurrente tout au long de la présence du dynamique curé.

En avril 1829 le plan de la traverse d'Étampes prévoit, pour le redressement de la route royale 191 la suppression de cinq contreforts sur la façade nord de Saint-Basile[43]. Heureusement ces préconisations ne seront pas suivies d'effet.

En mars 1830, le Conseil Municipal est saisi de deux pétitions : la première, favorable à la suppression, est « *signée par un assez grand nombre d'habitants de cette ville* » ; la seconde, demandant la conservation de l'édifice, *émane de paroissiens*. Les arguments avancés en faveur de la suppression sont toujours les mêmes : *Vue l'inutilité de ladite église en ce qui existe 3 autres églises paroissiales lesquelles paraissent audit conseil municipal, suffisantes pour les besoins religieux de la ville. Vue la proximité de l'église Saint-Basile de celle de*

[40] Semaine Religieuse du diocèse de Versailles, 1876.
[41] Semaine religieuse du diocèse de Versailles, 1897.
[42] E. ROLLAND : *Fleurs sacerdotales déposées sur la tombe de M. l'abbé Bécourt ... mis à mort pour la foi, le 27 mai 1871, à Paris ;* Soussens, Paris, 1879.
[43] AD 91 2 S 61.

Notre-Dame. L'église Saint Basile n'étant pas dans l'alignement de la grande route d'Orléans, elle gène la voie publique et que cet état de choses présente les inconvénients les plus graves et a causé plusieurs fois des accidents très fâcheux[44].En revanche les arguments avancés par les défenseurs de Saint-Basile s'affinent en mettant en avant les travaux engagés : *la paroisse Saint-Basile, érigée depuis 2 ans en cure de seconde classe, informe que … L'église Saint-Basile a été rendue au culte dans un état de délabrement complet. Depuis 30 ans les paroissiens ont fait de leur deniers toutes les réparations, sans autres secours de la ville qu'une somme de 600 F donnée il y a un grand nombre d'année. Depuis ils ont constamment pourvu aux réparations de toute nature et créé le mobilier nécessaire à l'exercice du culte. Les habitants de Saint-Basile sont encore disposés à faire tous les sacrifices nécessaires pour l'entretien de l'église sans en rien de demander à la ville. Ils ne pensent pas que la suppression de cette paroisse, qui n'est en aucune manière à la charge de la ville puisse être avantageuse à la religion. Ils pensent au contraire qu'il y aurait une souveraine injustice à le priver d'une église qu'ils ont pour ainsi dire fondée de nouveau et enrichi de leurs offrandes*[45].

Nouvelle offensive encore plus radicale le 6 février 1832. Un conseiller municipal exprime 1'idee d'une démolition de 1'église et d'une « *vente de ses matériaux dont le prix serait partagé entre 1'église Notre-Dame et la commune, pour subvenir aux dépenses nécessaires pour convertir 1'emplacement de cet édifice en une place publique ou en tout autre établissement qui serait indiqué ultérieurement par le Conseil :*

Seule la proposition de destruction de 1'église fait 1'objet d'un vote, à bulletin secret : elle est adoptée par 15 voix contre 4[46] !

La réponse écrite de la fabrique et du curé Buffet est datée du vendredi 9 mars.

L'église de Saint-Basile, ne laissent rien à désirer sous tous les rapports, sa position, quoique peu éloignée de Notre-Dame est nécessaire à la population qui habite le midi de la ville et à la commune de Brières, située à l'Ouest…Pourvu assez suffisamment de tout ce qui est nécessaire pour le culte et son entretien. Jamais elle n'en a appelé au Trésor de la ville… les autres fabriques de la ville ne pourraient pas davantage subvenir aux grosses réparations de leurs églises, pour lesquelles la ville serait toujours obligée. La raison en est qu'elles ne peuvent compter sur quelques rentes dont jouit actuellement l'église Saint-Basile, puisque le fondateur a mis pour clause express dans son testament que les services religieux qui lui sont dus sont à faire dans l'église Saint-Basile. Ces rentes ne pourraient donc retourner aux autres fabriques. Qu'on compterait en vain sur la générosité des paroissiens de Saint Basile, dont on ne pourrait dissimuler le mécontentement et dont les libéralités sont la source principale, pour ne pas dire unique, de l'aisance de leur église…

On a encore allégué pour motiver la suppression de l'église Saint-Basile le bien de la religion. Le Conseil de fabrique ne peut partager cette opinion. Il pense

[44] Arch dioc K 08 21.
[45] Ibidem.
[46] Délibération citée dans une délibération du Conseil Municipal du 8 août 1884.

que c'est plutôt attaquer la religion dans ce qu'elle a de plus sacré que de détruire un temple, alors même que sa destruction devrait en enrichir un autre.

Le Conseil de fabrique est d'avis aussi qu'un motif grave qui s'oppose à la suppression demandée doit être pris en considération par l'autorité supérieure. C'est le danger qui peut résulter de l'agitation des esprits. La plupart des habitants de Saint Basile qui ont doté cette église de leurs bienfaits ne pourraient voir qu'avec une affliction profonde les fruits de leur générosité, les uns entièrement détruits et les autres changés de destination. Pour tous ces motifs le Conseil de fabrique est d'avis que la suppression demandée serait un acte injuste, capable de détruire l'harmonie qui règne entre les habitants de la ville d'Étampes et attentatoire même à la liberté du culte[47].

L'arrivée de l'épidémie du choléra aura raison de cette polémique qui ne réapparaitra qu'en 1872, notre abbé Buffet est alors bien vieillissant. Les conseillers municipaux évoquent la *suppression programmée de la paroisse Saint-Basile à réunir à Notre Dame après la mort du curé Buffet* et la conversion de l'église en chapelle dépendante de Notre-Dame[48]. Ce programme sera, de fait, appliqué après 1906 soit 30 ans après la mort de l'abbé Buffet.

CINQUANTE ANS DE PRESENCE

Durant ses 50 années de présence l'abbé Buffet va vivre tous les évènements de sa petite ville d'adoption.

En 1832, Saint-Basile n'est pas épargnée par l'épidémie. En avril le vicaire du curé Buffet meurt subitement en faisant la procession dite de saint Marc sur la promenade du Port[49]. En tout, la paroisse fera face à 109 sépultures[50].

L'abbé Buffet est clairement soutenu par sa hiérarchie. Le 5 avril 1837 l'évêque de Versailles Mgr Blanquart de Bailleul vient donner la confirmation à 266 personnes. En 1843, Mgr revient et confirme 131 personnes. En 1850 Alexis Buffet est cité parmi les membres fondateurs de « l'œuvre de la Jeunesse pour le Département de Seine-et-Oise[51] ». La même année Mgr Gros récompense son zèle en le nommant chanoine honoraire de la cathédrale de Versailles.

En 1854 P Delamotte publie un très joli dessin de l'église Saint-Basile d'Étampes dans l'ouvrage *Architectural Studies in France*[52]. L'édifice y est représenté depuis le chevet et on y reconnait la figure d'un prêtre en soutane… comme si l'église Saint-Basile était déjà indissociable de son restaurateur.

[47] « Registre pour l'église St Bazile d'Etampes », arch dioc K 08 25/2.
[48] AD 91, 2O 519.
[49] AD 78, 1V 15, Lettre du maire d'Étampes au sous-préfet.
[50] Arch dioc K08 21.
[51] *Journal des villes et des campagnes*, 19 octobre 1850.
[52] John Louis PETIT [auteur] & P. DELAMOTTE [illustrateur], *Architectural Studies in France* [in-8°], London [Londres], George Bell, 1854.



Dessin de Delamotte

En 1862, l'État classe 1'église Saint-Basile au titre des monuments historiques au désespoir de la municipalité qui « en prend acte tout en soulignant son hostilité à toute part communale dans le financement de travaux de restauration ».

En décembre 1870 des soldats français prisonniers sont enfermés dans toutes les églises d'Étampes. Un grand nombre purent s'évader, grâce à des vêtements civils que leur procurèrent les habitants. *À Saint-Basile, c'est par l'escalier de l'orgue que s'opéra cette dangereuse et patriotique mission*[53]. Quelle part a pu prendre notre vieil abbé Buffet dans cette action ?

[53] Maxime LEGRAND, *Étampes pittoresque*, 1902.



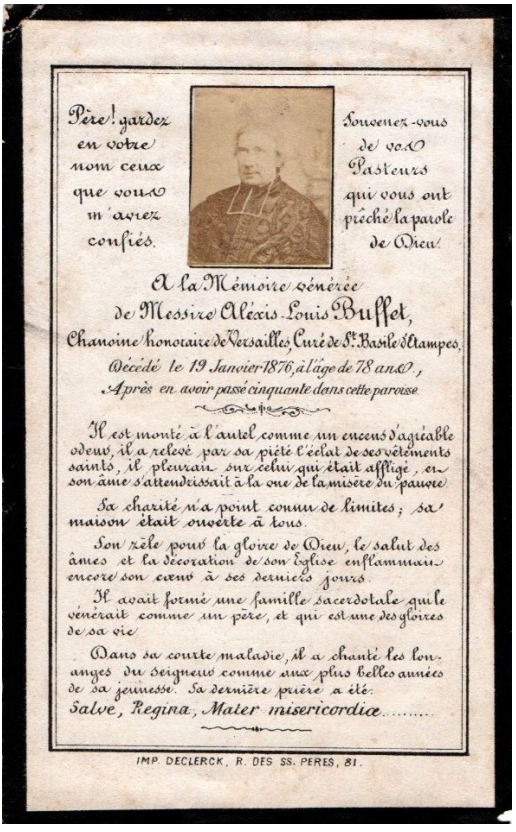
Portrait de l'abbé Buffet (collection particulière)

LA MORT, LES ÉLOGES FUNÈBRES

Alexis Buffet meurt le 19 janvier 1876 : le Bulletin Religieux du diocèse de Versailles lui rend un hommage appuyé. *M. le curé de Saint-Basile d'Étampes est décédé. Le clergé diocésain perd, en la personne de M. l'abbé Buffet, un de ses vétérans les plus vénérés. Autour de son cercueil, et au premier rang, assigné par la piété filiale, sont venus se ranger d'anciens élèves en grand nombre, couronne sacerdotale formée par le zèle Intelligent et infatigable du pieux curé. Tous l'aimaient comme un père dont l'expérience et les vertus solides sont l'honneur et le meilleur patrimoine pour la famille entière… Le diocèse de Versailles, la ville d'Étampes, la paroisse Saint Basile pleurent en ce moment la perte d'un des vétérans du sacerdoce, Comme tous les bons prêtres, il aimait les enfants. Il ne voulait se reposer sur personne du soin de les préparer à la première communion. Il aida de toutes ses forces au maintien et au développement des Ecoles des Frères, que la municipalité avait supprimées en 1831 ; il favorisa l'établissement des Sœurs de la Sainte Enfance ; il protégea avec zèle toutes les autres institutions de sa paroisse dévouées à l'éducation de la jeunesse…. L'Eglise, c'était le grand amour de M. Buffet. Prêtre de l'ancienne marque, il n'était point catholique gallican, ni indépendant, ni libéral ; il n'était point faux romain : il avait l'horreur*

d'un saint pour tout ce qui sent la secte, l'intrigue et l'hypocrisie. Son cœur battait sincèrement et chaudement pour l'Eglise et Pie IX. Il avait un cœur d'évêque à l'endroit de l'hospitalité. Sa table était toujours dressée pour ses confrères et les religieux de passage à Étampes : combien d'évêques s'y sont assis ! Les prêtres du voisinage aimaient à venir partager son pain, car c'était le pain du bon conseil, de l'énergie dans le bien, de la consolation. On sortait d'auprès de lui meilleur et content. Il était un foyer béni de vie sacerdotale. L'affligé, le pauvre, le voyageur frappaient à sa porte comme à celle d'une Providence : personne ne se retirait chagrin. On avait fait un proverbe de sa charité. Ses paroissiens aisés l'alimentaient ; il recevait dans le secret et versait de même ; la discrétion et l'humilité escortaient son aumône ; les anges seuls enregistraient ses bienfaits. Il mourut prêtre riche, c'est-à-dire pauvre.… Les funérailles ont eu lieu le 22 janvier Mgr 1'évêque de Versailles, sur la demande de M. Delanoue, doyen de Notre Dame d'Étampes, avait député M. le chanoine Le Maire, vicaire général, pour les présider M. le sous-préfet, M. le maire d'Étampes et deux chanoines, élèves du défunt portaient les cordons du poêle. Plus de quatre-vingts prêtres escortaient le cercueil. Une foule immense le suivait recueillie. Les rues de la cité, pleurant celui qui les avait parcourues un demi-siècle en faisant le bien, étaient devenues sa voie triomphale.

Ces lignes seront souvent reprises par la presse locale.


Père! gardez en votre nom ceux que vous m'avez confiés.

Souvenez-vous de vos Pasteurs qui vous ont prêché la parole de Dieu!

A la Mémoire vénérée de Messire Alexis-Louis Buffet,

Chanoine honoraire de Versailles, Curé de St. Basile d'Étampes,

Décédé le 19 Janvier 1876, à l'âge de 78 ans,

Après en avoir passé cinquante dans cette paroisse

Il est monté à l'autel comme un encens d'agréable odeur, il a relevé par sa piété l'éclat de ses vêtements saints, il pleura sur celui qui était affligé, en son âme s'attendrissait à la vue de la misère du pauvre.

Sa charité n'a point connu de limites; sa maison était ouverte à tous.

Son zèle pour la gloire de Dieu, le salut des âmes et la décoration de son Eglise enflammait encore son cœur à ses derniers jours.

Il avait formé une famille sacerdotale qu'il vénérait comme un père, et qui est une des gloires de sa vie.

Dans sa courte maladie, il a chanté les louanges du seigneur comme aux plus belles années de sa jeunesse. Sa dernière prière a été:

Salve, Regina, Mater misericordiæ.....

IMP. DECLERCK, R. DES SS. PERES, 81.

Image mortuaire d'Alexis Buffet (collection particulière).

Pour succéder au curé Buffet Mgr Mabile nomme d'abord l'abbé Cartier, premier vicaire de Notre-Dame de Versailles mais celui-ci meurt subitement, avant même d'arriver à Étampes !

C'est donc l'abbé Follet, qui venait tout juste d'être installé curé de Saint-Leu, qui sera nommé curé de Saint-Basile en avril 1876. Ce dernier mourra à son poste à Étampes en 1894.

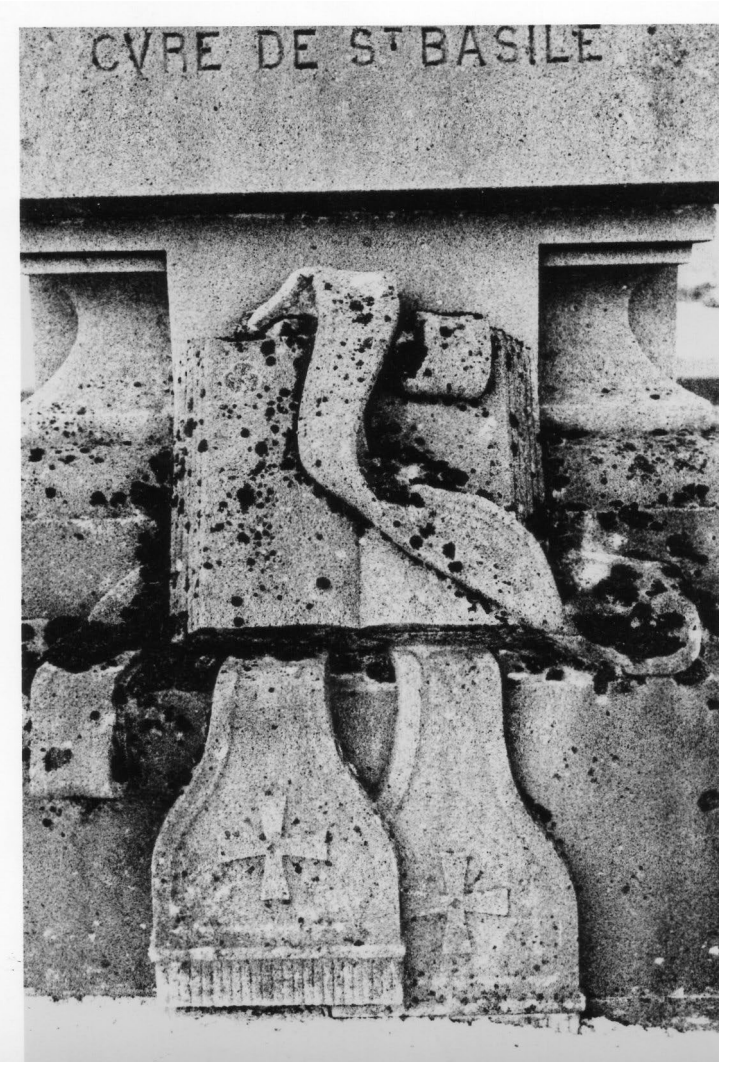
Pour rendre hommage à l'étonnant curé Buffet plusieurs prêtres du diocèse de Versailles vont faire établir une plaque à sa mémoire dans l'église qu'il a si puissamment contribué à sauver et à embellir. L'emplacement choisi est la chapelle dédiée au saint patron de l'abbé Buffet, dans la 2e travée du bas-côté sud. Pour le monument on fait appel au sculpteur Alfred Alexandre Douillet qui réalise un médaillon en marbre blanc[54] enchâssé dans une plaque de marbre gris. On y lit l'inscription latine « *Alexis Ludovicus Buffet hanc parochiam pie sancte que annis quinquaginta rexit obiit in domino, die XIX mensis januarii anno MDCCCLXXVI. Hanc effigiem in memoriam dilecti patris, discipuli et filii in Xto sacerdotes posuerunt* » que l'on peut traduire « Alexis-Louis Buffet dirigea cette paroisse pieusement et saintement pendant cinquante ans. Il s'endormit dans le Seigneur le 19 du mois de janvier en l'année 1876. Les prêtres, ses élèves et fils dans le Christ, ont apposé cette effigie en mémoire de leur Père bien-aimé ».



Le monument à l'abbé Buffet dans Saint-Basile

54

La tombe d'Alexis Buffet fait partie des sépultures les plus remarquables du cimetière Notre-Dame ancien.



La tombe de l'abbé Buffet

Au-delà de l'immense œuvre matérielle qu'il nous laisse à Saint Basile il convenait de faire découvrir un peu mieux la figure de cet homme qui a traversé une bonne partie du XIX^e^ siècle étampois. La vie d'Alexandre Buffet, comme son œuvre laisse encore beaucoup de questions. Puissent ces quelques lignes ouvrir de nouvelles pistes de recherches.

Presles, un château et une ferme

Anne-Marie FIRON

Le château et la ferme de Presles à Cerny permettent de suivre, tout au long du XVIII[e] siècle, pendant et après la Révolution, le destin de deux familles que tout oppose : la naissance, l'aisance, le statut social. D'un côté une famille noble originaire de Normandie qui a acquis sa richesse dans la finance et dont le fils est militaire, de l'autre une famille de laboureurs qui exploite la ferme de Tirepeine pour le compte de la fabrique de Champigny. Avec la paix revenue à la mort de Louis XIV, la fin des grandes disettes, la libération du commerce, l'évolution des mentalités, les avancées et les troubles de la Révolution, comment ces deux familles interdépendantes ont-elles vécu et réagi dans cette période de grandes transformations ?

L'inventaire après-décès de 1730 révèle l'intimité confortable d'un château, sa riche décoration, ses meubles anciens, mais laisse aussi entrevoir les difficultés d'une succession complexe et endettée et le rôle des épouses et des veuves pour gérer un domaine et rassembler un patrimoine dispersé. En parallèle, le monde agricole de l'époque se découvre à travers le couple de laboureurs de Tirepeine et ses huit enfants ; des fermiers à l'affût des opportunités de grandes fermes seigneuriales arrivées en fin de bail, gage d'un meilleur revenu pour eux-mêmes ou leurs enfants. Certains d'entre eux deviennent de véritables « entrepreneurs » et trouvent des solutions novatrices pour conserver leur patrimoine.

LES PROPRIÉTAIRES DU CHÂTEAU ET DES FIEFS DE PRESLES

Thomas Blanchard, conseiller secrétaire du roi, trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Caen, acquiert la terre et seigneurie des Grand et Petit Presles et le fief de Brée le 7 septembre 1719, des créanciers de Pierre Chartier, conseiller du roi, contrôleur ordinaire des guerres et ancien commissaire au Châtelet. Si le château est situé sur le terroir de Cerny, la plupart des terres se trouvent sur celui de d'Huison-Longueville. Selon un aveu de 1751, le fief du Grand Presles est composé de 77 arpents 87 perches, celui du Petit Presles de 38 arpents 92 perches, celui de Brée de 60 arpents 50 perches, soit un total de 177

arpents 29 perches, auxquels il faut ajouter 69 arpents 80 perches tenus en roture, ce qui porte l'ensemble des terres dépendantes du château de Presles à environ 246 arpents (126 hectares), constitués en majeure partie de terres labourables, mais aussi de prés, d'aulnaie et de quelques bois.

Le château de Presles

L'inventaire du château dressé en 1730[1] après le décès de Nicolas, fils de Thomas Blanchard recense le mobilier de chaque pièce et témoigne d'un intérieur riche et confortable. Des tapisseries couvrent entièrement les murs de toutes les pièces : tapisserie de satin sur fil dans la chambre du défunt, de cuir doré des Flandres dans la grande salle[2], cinq pièces de tapisseries de haute lisse doublées de toile, représentant l'histoire romaine dans une chambre donnant sur le parterre, quatre autres pièces de tapisserie couvrent les murs d'une autre chambre et quatre pièces de « tapisserie de verdure Auvergne[3] » ornent les murs d'une troisième. Le mobilier est en noyer et les fauteuils et tabourets recouverts de tapisserie à l'aiguille ou de damas rouge. Les fenêtres sont encadrées de rideaux de toile blanche.

L'un des cabinets, tendu lui aussi de tapisserie, contient 175 livres reliés en veau, mais le notaire n'en dit pas plus. En revanche, il décrit un cabaret et deux seaux de cuivre peints à la « façon de la Chine » servant probablement de rafraichissoirs, ainsi que six gobelets, six soucoupes de porcelaine et un sucrier. Les personnes qui fréquentent ce salon boivent thé, café ou chocolat, boissons exotiques alors très en vogue.

C'est également dans ce cabinet que la garde-robe de Nicolas est conservée. Elle contient cinq habits, l'un de drap gris de fer bordé à brandebourg d'argent, un autre de drap écarlate bordé d'un galon d'or, un habit de ras de castor gris galonné d'argent et doublé de taffetas bleu, un uniforme bleu d'ordonnance, un habit gris à boutons et parements d'argent, deux surtouts de camelot, l'un bleu, l'autre gris de vin avec la culotte doublée de toile de lin, une roquelaure de drap bleu à boutonnières et boutons d'argent doublée de serge rouge avec un chapeau bordé d'argent, deux vestes l'une de drap d'écarlate galonnée d'argent, l'autre de drap d'or et d'argent[4]. Elle comprend aussi trente-deux chemises de jour et dix de nuit, huit coiffes de nuit et deux bonnets de laine, quatorze paires de bas de fil,

[1] AD 91 E/2104.

[2] Les cuirs dorés ont occupé une place prépondérante, surtout du XVI^e^ au XVIII^e^ siècles, dans l'ornementation intérieure de la plupart des grandes demeures de l'Europe, conférant aux pièces dont ils décoraient les murs une atmosphère faite de luxe et d'élégance.

[3] Une verdure est une tapisserie représentant des paysages et où les feuillages et l'ornementation végétale tiennent la plus grande place. Les tons verts dominent aussi bien dans le sujet principal que dans les motifs de bordure. Les ateliers de la Marche (Aubusson et Felletin) produisirent ces tentures auxquelles on a donné le nom de « verdures d'Auvergne » et de nombreuses commandes leur furent passées dans la seconde moitié du XVII^e^ siècle.

[4] La roquelaure est un manteau d'homme demi-ajusté, boutonné devant et descendant jusqu'aux genoux, qui fut mis à la mode sous Louis XIV. Le camelot est une grosse étoffe faite originellement de poils de chameau, puis de poils de chèvre seuls ou mêlés de laine.

quatre paires de bas de soie, deux noires, une olive et une gris de fer brodée d'argent, une paire de bas de peau, dix-huit cols, des mouchoirs, deux perruques, une paire de boutons de manchette en or et quelques autres effets. Ce cabinet recèle également les accessoires d'un gentilhomme noble : canne à pommeau d'or, épée à garde d'argent avec son ceinturon de buffle, deux paires de pistolets, l'une d'arçon garnie d'acier, l'autre de demi-arçon garnie de cuivre, un fusil fait à Pontarlier et un autre à Abbeville, une gibecière avec sa baïonnette et sa poire à poudre en « peau de chien de mer », autrement dit galuchat, peau de requin roussette ou de raie, et un jeu de trictrac.



Costumes militaires du règne de Louis XV. La tenue probable de Nicolas Blanchard devait ressembler à celle de gauche, comme la roquelaure de drap bleu doublée de serge rouge et le chapeau bordé d'argent. « En 1735, l'uniforme était habit, veste et manteau bleu de roi, doublure rouge, parements demi-écarlate, boutons d'argent, bandoulière blanche, culotte de peau de chèvre, chapeau bordé d'un grand galon d'argent fin »[5].

Les armoires de la maison attestent la présence de domestiques, cuisinière, femmes de chambre. Elles sont remplies de 86 draps de maître et 52 draps de domestiques, 31 nappes dont certaines de toiles ouvragées, comme les 49 douzaines de serviettes, sans compter les pièces de toile ouvragées qui attendent d'être taillées, les nappes de cuisine, tabliers et torchons. La cuisine, justement, est équipée de deux petites chaudières et de toutes sortes d'ustensiles de toutes tailles : chaudrons, marmites, poêlons, casseroles à queue, poissonnières, cafetière, tourtière. Elle contient également 95 marcs 5 onces 30 grains d'argent tant en vaisselle plate que montée, poinçon de Paris et 200 jetons d'argent pesant 6 marcs 2 onces poinçon de Paris. L'inventaire se monte à 4 309 livres, plus 4 772 livres pour la vaisselle d'argent. La belle-mère, le beau-frère et la veuve de Nicolas ont déjà vendu sa berline, ses deux chevaux de carrosse et son cheval de selle pour un montant de 2 237 livres. Une partie du mobilier se trouvant au château n'a pas été comprise à l'inventaire puisqu'elle appartient à la mère du défunt.

L'inventaire des titres et papiers annonce les difficultés de cette noblesse militaire. Sa belle-mère est sa principale créancière puisqu'il lui doit 4 700 livres (530 livres pour arrérages d'une rente au denier 50[6] au principal de 29 000 livres,

[5] *Historique du 8^e régiment de Cuirassiers*, 1665-1874 et pour les costumes *Le costume historique*, tome 5, par Albert RACINET, p. 392 à 394.

[6] Le denier 50 correspond à un taux d'intérêt de 1/50, soit 2 %.

6 000 livres pour son préciput ainsi que porté sur son contrat de mariage et 3 000 livres pour sa chambre). Il doit 2 400 livres à « Madame la présidente de Maupéou » pour argent prêté et 2 000 livres à son valet de chambre pour ses gages. D'un autre côté, le roi doit à Nicolas deux années d'appointements de sa charge de trésorier de France, soit 4 000 livres, plus 500 livres pour sa pension et sa mère possède en ses mains pour lui au moment de l'inventaire 3 à 4 000 livres de ses appointements et des rentes sur l'hôtel de ville de Paris, puisque Nicolas a passé, le 4 avril 1721, 16 contrats de rente montant à 2 050 livres par an.

Cet inventaire dénote une fortune ancienne qui épuise peu à peu ses richesses. Nicolas Blanchard est militaire. Lors de son mariage, le 20 avril 1728, avec Marie-Catherine Blanchard de la Varenne, fille de François Blanchard, sieur de la Varenne, conseiller du roi, receveur des domaines et bois de la généralité de Riom, et de Catherine Maugean, il est major du régiment des Cuirassiers du roi, en garnison à Cambrai où se trouve le régiment du roi. Le couple se partagera entre Presles et Paris où il possède également un appartement rue Pierre Sarrazin, paroisse Saint-Benoît. Les dépenses d'équipement, de séjour en garnison ou à Paris, l'entretien du château sont autant de charges que ne compensent pas les revenus fonciers de Presles et les pensions royales.

Le testament de Thomas Blanchard

Un an après avoir acheté la seigneurie de Presles, Thomas Blanchard décède le 12 septembre 1720, laissant un fils, Nicolas, et cinq petits-enfants issus du mariage de sa fille, Louise, avec Jean-Jacques Folliot, sieur des Carreaux. Par son testament olographe daté du 22 juin 1714, il avait fait de son unique fils Nicolas, le légataire universel de tous ses biens tant de Normandie, de Paris[7] que de d'Huison et Garancières « *et de tous les autres que je peux avoir* ». Il souhaitait également que son fils soit l'exécuteur de son testament conjointement avec sa seconde épouse Jeanne-Élisabeth de la Barre qui a de son côté des biens considérables pour l'entretenir et vivre selon sa qualité, bien au large. Thomas Blanchard lègue donc tous ses biens à son fils, hormis quelques dons faits à ses proches et il prend soin d'expliquer dans son testament qu'il a « donné un mariage considérable à sa fille » qu'il a marié à M. des Carreaux « *qui est bien établi* » et qu'il a « *contribué autant que j'ai pu pour marier* » sa petite-fille Louise-Gillonne avec Jean Le Mouton seigneur du Manoir et que « *si Dieu le veut je ferai tout le bien que je pourrais aux autres demoiselles mes petites-filles lors de leur établissement* »[8]. Sa fille Louise avait eu cinq enfants dont deux garçons, mais ce sont de ses petites-filles que ce grand-père s'est soucié.

Le 10 janvier 1721, Jean-Jacques Folliot, seigneur et patron de Fierville demeurant à Valognes (Manche), consent, au nom de ses enfants mineurs et majeurs, à l'exécution du testament, non sans auparavant, l'avoir fait examiner et « *attendu qu'il n'a aucun moyen pour empêcher l'exécution du legs universel* ». C'est ainsi que Nicolas Blanchard devient seigneur haut châtelain pour moitié de

[7] Thomas Blanchard et son épouse possédaient un appartement quai d'Alençon dans l'Île Notre-Dame, paroisse Saint-Louis à Paris.
[8] AD 91 E/2104.

la terre, seigneurie et châtellenie de d'Huison, Longueville et Garançières[9], et seul seigneur des Grand et Petit Presles et de Brée. Son union avec Marie Blanchard ne dure cependant pas longtemps puisque Nicolas Blanchard décède à 45 ans en son château de Presles à Cerny et qu'il est inhumé dans l'église le 21 novembre 1729[10].

Transaction entre les héritiers

Nicolas étant décédé sans enfant, sa succession revient aux cinq enfants de sa sœur Louise : Jean-Thomas sieur de Fierville, Jean-Adrien, sieur d'Urville, Suzanne-Françoise épouse de Michel Doucet de la Comté, Françoise qui se mariera à Lucas de Courville et Marie-Nicole qui épousera Hecquet de Rauville la Place. Les biens nobles, la terre et seigneurie des Grand et Petit Presles et le fief de Brée régis par la coutume de Paris, appartiennent donc par moitié aux deux garçons Jean-Thomas et Jean-Adrien. Les biens en roture sont quant à eux divisés également entre les cinq héritiers[11]. Cependant, Marie reste usufruitière des biens de son mari par leur contrat de mariage. Elle honore dès 1730 les dettes de son époux envers sa belle-mère, Jeanne-Elisabeth de la Barre, soit 13 700 livres, envers la présidente Maupéou, 2 400 livres, ainsi que les autres dettes. Marie verse aussi, le 27 juin 1731, à son neveu, Jean-Adrien de Folliot, la somme de 6 600 livres, moitié de celle de 13 200 livres qu'il avait payée pour la taxe principale de l'office de trésorier de France au bureau de la généralité de Caen dont Nicolas était pourvu, lequel office était tombé aux parties casuelles de sa majesté et avait été abandonné en pleine propriété à Marie[12].

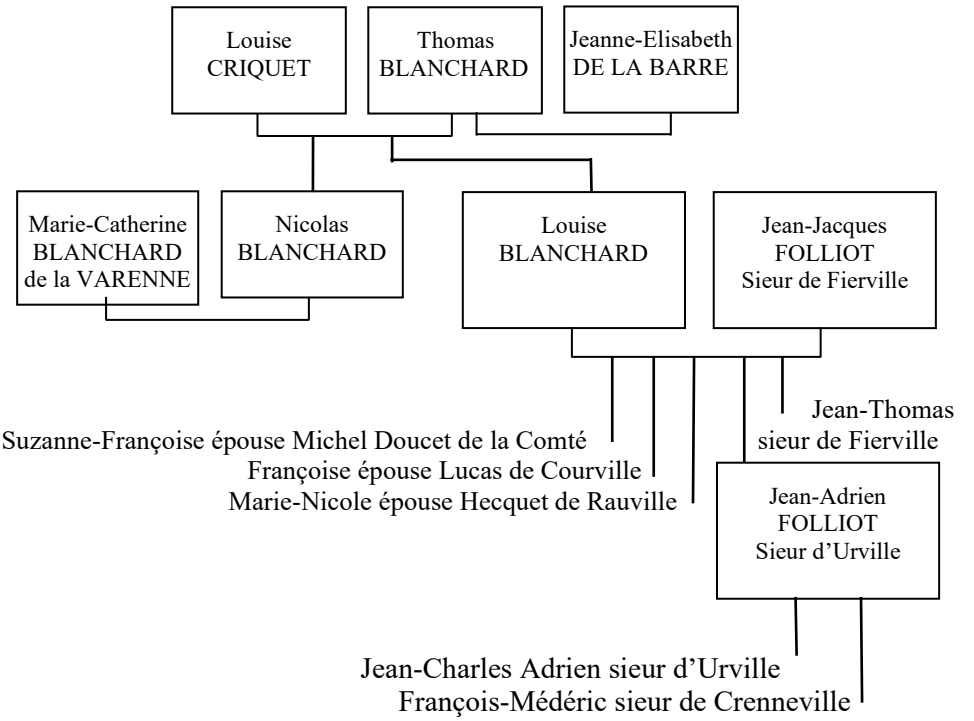
---

[9] Pour moitié seulement puisque Thomas son père avait acheté la moitié de la seigneurie, sa seconde épouse Jeanne-Élisabeth de la Barre achetant l'autre moitié, le 26 juin 1698 (AD 91 E/2041). Il est intéressant de noter que Jeanne-Élisabeth de la Barre épouse non commune en biens d'avec son mari était « *autorisée par son contrat de mariage* » et que son époux l'autorisait « d'abondant » (de surcroît) dans les contrats.

[10] Sa femme se remariera beaucoup plus tard, le 21 octobre 1754 à Cerny, avec Roch-Daniel de Lastre, capitaine de cavalerie, fils de feu Charles de Lastre seigneur de Bouchereau et de dame Marie de Curzay, originaires de la paroisse de Macqueville (Charente-Maritime).

[11] AN MC/ET/LVII/579 Minutes du notaire Jean-Henri Bancal des Issarts de Paris du 31 août 1786.

[12] *« L'office « vénal » « tombe » aux parties casuelles et il a une « finance » annexée, laquelle est fixée par le Conseil du roi lors d'une opération qu'on appelle la « taxe ». L'office « non vénal » n'a pas de finance annexée et on en trafique sans jamais passer par les parties casuelles. Mais l'un et l'autre se vendent. Il faudrait donc distinguer deux sortes de vénalités : l'une, légale, est organisée par les parties casuelles à partir de 1523 et concerne les offices « vénaux » ; l'autre, coutumière, d'origine médiévale et largement répandue dans toute l'Europe, gouverne les « offices non vénaux » ; leur vente ne profite pas aux coffres du roi, mais à des intermédiaires, aux grands officiers de la couronne (chancelier, grand maître…) ou aux favoris, auxquels la grâce souveraine a souvent donné la faculté d'organiser cette vénalité qui obéit à un dispositif juridique complètement distinct de celui des parties casuelles ».* Extrait de *La vénalité des offices comme dette publique sous l'Ancien Régime français* Le bien commun au pays des intérêts privés, Robert Descimon p. 177-242. Institut de la gestion publique et du développement, Comité



Nous percevons là le rôle joué par les femmes et plus particulièrement par les épouses de militaires, tenus éloignés parfois plusieurs mois de leur domicile, ce sont bien souvent elles qui gèrent leurs affaires. Ce sont elles aussi qui apportent l'argent qui fait défaut à leurs époux en partie endettés par leur fonction. Sous l'Ancien Régime le militaire est certes appointé par le roi, mais il doit fournir son équipement, chevaux et tenue, et il faut un revenu important pour y subvenir. C'est aussi la raison pour laquelle elles sont souvent séparées de biens d'avec leurs maris. Dans le cas présent, c'est Marie qui règle les dettes de Nicolas et veille aux transactions. Et c'est encore elle qui rassemble les biens dispersés lorsque, le 3 septembre 1750, Jean-Thomas de Folliot lui vend la moitié du fief qui lui appartient comme héritier de Nicolas et une 5e partie dans les rotures pour la somme de 4 000 livres[13] ; Marie qui va maintenant louer la ferme de Presles.

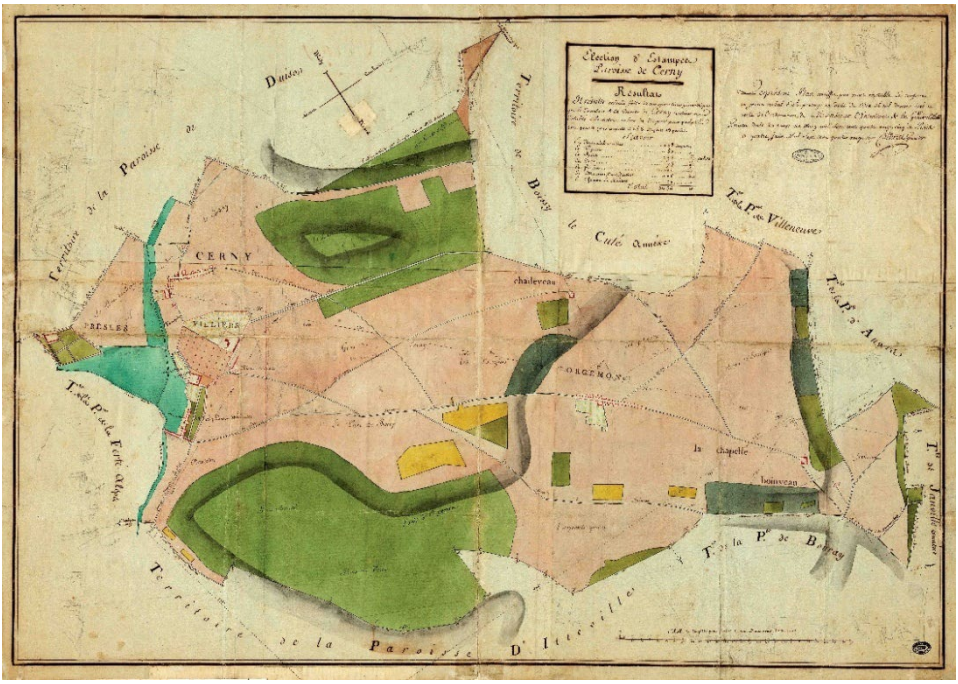
LES FERMIERS DE PRESLES

Les fermiers de seigneurie disposent généralement d'une superficie de culture importante qui leur permet d'en tirer un revenu conséquent. La seigneurie de

pour l'histoire économique et financière de la France, *La dette publique dans l'histoire*, 2006.

[13] AD 91 2E27/738, minutes du notaire Charles Barré de La Ferté-Alais.

Presles comprend 246 arpents, mais le fermier n'en exploite que 197 arpents, à savoir 149 arpents de terres labourables, 13 arpents de prés et 35 arpents de terre en une seule pièce appelée la pente de Brée sur laquelle se trouve plantée une remise[14]. Il a la charge et la responsabilité de recruter le personnel nécessaire à l'exploitation de la ferme : charretier, berger, domestique, de constituer le troupeau de moutons nécessaire à la fumure des terres et de vaches lorsqu'il dispose de prés. Cependant, il est tenu par les clauses et conditions portées à son bail.



Plan d'intendance de Cerny avec tout à gauche le château de Presles et juste à droite de la partie vert bleu, la ferme de Tanqueux. Une grande partie des terres de Presles se trouve située sur les paroisses de d'Huison et de La Ferté-Alais. (AD 91 C35/7)

Premier bail de 1750

Le 28 octobre 1750, Marie loue pour 9 ans la ferme à Jean Hardy laboureur et à sa femme Jeanne Lepère demeurant en la ferme du Saussay à Ballancourt. Les précisions portées au bail montrent que Marie sait gérer son domaine et déterminer ce qui relève de sa compétence d'une part et de celle de son fermier d'autre part. Comme elle envisage d'habiter le château, elle se réserve un arpent et demi de prés vis-à-vis de la petite porte du parc de Presles du côté de Cerny et dans le parc de Presles et un arpent de terre pierreuse au terroir de d'Huison, sur partie duquel elle a fait planter une remise en bois entourée de fossés formant clôture défensive comme cela se fait à l'époque. Elle prévoit de planter en vigne dans l'année 1752, à ses frais, un demi-arpent de terre que les preneurs devront entretenir hormis la

[14] AD 91 E/2118.

première année qui restera à ses frais et elle se réserve aussi les fruits des arbres situés dans la cour du château. Au cas où elle souhaiterait ensemencer les deux arpents et demi du parc en grains ou sainfoin ou les planter en vigne, les preneurs s'engagent à les lui labourer. Elle fournira alors la semence et les fumiers. Si les preneurs le souhaitent, ils pourront marner les terres de la ferme qui restent à marner, à leur frais. La marne sera alors tirée des trous où Marie en a déjà fait prendre. Ils pourront émonder les ormes et en avoir la tonture en fin de bail. Ils devront tailler les saules situés autour des terres et prés deux fois pendant le cours du bail et couper dans la première année du bail l'aulnette située hors du parc du côté de Cerny. Ils ne pourront pas dessoler les terres, ni céder leur bail sans son accord, seulement sous-louer les terres qui sont sur Cerny et quelques morceaux de prés si bon leur semble. Le bail est passé moyennant 1 250 livres de loyer en deux termes à Noël et Saint-Jean-Baptiste.

Les preneurs doivent également lui acheter le 10 ou 15 avril 1752, tous les chevaux de labour garnis de leurs harnais, toutes les vaches qui se trouvent dans la ferme à l'exception de celles qu'elle se réserve, les charrettes, charrues, tombereaux, rouleaux, herses, suivant l'estimation qui en sera faite par deux experts dont ils conviendront ensemble et ils s'engagent à en régler le prix comptant 15 jours après l'estimation[15].

Second bail de 1759

Le 29 novembre 1759, Marie signe un nouveau bail de 9 ans avec Etienne Camery et sa femme Françoise Legrain demeurant à Mennecy. Il diffère du précédent sur la mise en valeur des prés que les preneurs pourront « *retourner et mettre en nature de terre labourable ou en sainfoin tous les prés ci-dessus baillés qui se trouveront en mauvaise fauche ne rapportant que de la mauvaise herbe* ». C'est une marque importante de progrès préconisé par les physiocrates. Par ailleurs, le montant du bail stipulé dans l'acte est de 1 300 livres, mais les parties sont convenues entre elles d'un autre montant et de prestations supplémentaires dans une contre-lettre signée le même jour. Ce qui pourrait laisser supposer que le fermier a accepté de payer plus cher pour emporter un bail intéressant face à une éventuelle concurrence. Les fermiers s'engagent ainsi à payer à Marie, outre le prix porté au bail, la somme de 450 livres en argent par an et à lui livrer également tous les ans dans les greniers du château, 12 sacs de froment et six setiers d'avoine mesure de La Ferté-Alais, 200 ou 400 bottes de paille de blé froment les années six canards, six chapons, six douzaines de pigeonneaux, 40 livres de beurre dans le mois de mai, de faire deux voyages à Paris ou quatre voitures pour l'usage du château.

Le fief de Presles retrouve un unique propriétaire

Marie-Catherine Blanchard décède le 11 mars 1764 à 72 ans, en son château de Presles. Elle est inhumée le 13 mars dans la chapelle de la Vierge en présence de François-Médéric de Folliot de Crenneville son petit-neveu, capitaine au

[15] AD 91 E/2118.

régiment de Champagne, et Denis-François de Mauroy[16], lieutenant général des armées du roi. Le testament olographe de Marie Blanchard daté du 1er septembre 1762 fait de François-Médéric son légataire universel lequel devient ainsi propriétaire de la moitié des fiefs de Presles et de Brée et du 5e des biens en roture, l'autre moitié et 5e appartenant toujours à son père Jean-Adrien sieur d'Urville. Le partage du 7 octobre 1769 qui suivra le décès de ce dernier, attribuera cette autre moitié à François-Médéric qui deviendra ainsi propriétaire de la totalité de la terre et seigneurie des Grand et Petit Presles et du fief de Brée et de 2/5e dans les rotures, les 3/5e restants appartenant toujours aux trois sœurs de Jean-Adrien et de Jean-Thomas[17].

Le 27 janvier 1765, le fermier de Presles, Étienne Camery, décède à l'âge de 60 ans. L'un de ses fils, Philippe, reprend la ferme et François-Médéric renouvelle son bail le 27 avril 1769 aux mêmes conditions que précédemment, si ce n'est sa durée portée à 3, 6 ou 9 ans. Philippe Camery donne son congé au bout de trois ans pour aller à la ferme des Moncelets (Mennecy). Le bail est alors repris par Pierre-Alexis Métivet.

LA FAMILLE MÉTIVET DE TIREPEINE

Le 20 juillet 1711, Antoine Métivet, né en 1677 d'un père fermier-receveur à Angerville et de Marie Genty, épouse à la chapelle de Beauvais à Morigny-Champigny, Françoise Gilbon, née en 1689 d'un père receveur de la terre et seigneurie de Beauvoir et d'Anne Lesueur. Son frère Henry Gilbon est le curé de Champigny. Ils ont trois enfants Pierre-Antoine, Jean-Pierre et François qui sera prêtre curé de Levesville-la-Chenard en Beauce. L'aîné des enfants, Pierre-Antoine, épouse le 24 novembre 1742 à Saint-Germain-les-Étampes, Geneviève Ruelle fille d'un laboureur. Le couple donne naissance à huit enfants vivants : Pierre-Alexis, Pierre-Valentin, Louis, Marie-Geneviève, Jean-Pierre, Julienne, Marie-Jeanne et Mathieu, dont nous allons suivre maintenant le parcours.

L'installation du fils aîné par le père

Pierre-Antoine, exploite la petite ferme de Tirepeine louée pour 550 livres à la fabrique de Champigny, mais il fait également valoir, par l'intermédiaire de son fils aîné, Pierre-Alexis, la petite ferme du prieuré de La Ferté-Alais, lequel Pierre-Alexis exploite également la ferme de Tanqueux à Cerny. Le 21 novembre 1770, ses parents signent conjointement avec lui et avec François-Médéric de Folliot, alors lieutenant-colonel du régiment d'infanterie de Caen, un bail pour 3, 6 ou 9 ans au choix des parties, moyennant 1 500 livres. Nous observons là une pratique commune à tous les fermiers dont l'objectif est de se placer eux-mêmes ou de placer leur fils dans une ferme, et si possible une ferme seigneuriale, plus grande et donc d'un revenu plus important, que celle qu'ils exploitent. En signant le bail

[16] Denis-François de Mauroy est le fils de Denis-Simon dont la sœur, Anne de Mauroy, avait épousé le 25 février 1631, Charles de la Barre, trésorier et maître d'hôtel de la maison du roi, dont descend Jeanne-Elisabeth de la Barre. *Généalogie historique de la maison de Mauroy*, par Albert comte de Mauroy, dans Gallica.

[17] AD 91 E/2118.

avec leur fils, les parents se portent en quelque sorte caution pour lui, même si ce n'est pas explicitement mentionné dans le bail. Le même jour, les signataires conviennent dans une contre-lettre que le montant du bail sera de 2 200 livres et non de 1 500 livres, plus deux muids de froment et six setiers d'avoine, 40 livres de beurre dans le mois de mai, 12 canards, 12 chapons, 15 douzaines de pigeonneaux et 8 journées de voiture hors le temps de la moisson, levée des guérets et semences. Le prix des loyers augmente, mais le sieur de Crenneville n'exigera « *ladite somme de 2 200 livres en argent que dans les années où le prix du sac de blé froment excèdera le prix de 20 livres et dans le cas contraire et dans les années où le blé froment ne sera pas vendu 20 livres le sac au 15 mai sur le marché de Mennecy, de n'exiger que celle de 1 800 livres. Fait double entre nous sous signature privée le 21 novembre 1770* »[18]. Ce bail signé en novembre 1770 ne prendra effet qu'à la levée des guérets de 1773, à l'échéance du bail de Philippe Camery. Pierre-Antoine s'y prend donc à l'avance pour établir son fils aîné dans la ferme de Presles, ce qui prouve l'intérêt économique de cette ferme, mais il se peut aussi qu'il ressente sa fin proche, puisqu'il décède à 57 ans cinq mois plus tard. On mesure également la détermination à conserver le fermage puisqu'un an après, le 17 décembre 1771, Pierre-Alexis signe un autre bail avec François-Médéric de Folliot pour neuf années à l'expiration des trois premières années du précédent, aux mêmes prix, charges, clauses et conditions que celui de 1770, mais s'obligeant à faire ratifier solidairement avec lui la femme qu'il épousera ainsi que les parents de cette dernière pour les trois premières années du nouveau bail.

La question de la succession des parents

Dans un premier temps, Geneviève Ruelle, la veuve de Pierre-Antoine, et ses enfants continuent l'exploitation des trois fermes : Tirepeine, le prieuré de La Ferté-Alais et la ferme de Tanqueux, l'entrée en jouissance de la ferme de Presles n'étant prévue qu'en 1773. Mais Geneviève, leur mère, décède à son tour le 5 septembre 1775 à 60 ans à la ferme de Tirepeine. La question de la succession se pose alors aux enfants. Pierre-Alexis, l'aîné, est devenu fermier de Presles, Pierre-Valentin laboureur fermier à Bonvilliers (Saint-Germain-les-Étampes), Pierre-Louis meunier au moulin de la Commanderie du Saussay à Ballancourt. Marie-Geneviève, l'épouse d'Antoine Auger laboureur à Jeurre, est décédée le 16 août 1775, quatre jours après avoir mis au monde leur enfant Pierre-Antoine qui entre dans la succession. Les quatre autres enfants, Jean-Pierre, Julienne, Marie-Jeanne et Mathieu sont mineurs émancipés et demeurent soit en la maison prieurale de La Ferté-Alais soit à la ferme de Tirepeine. Tous héritent chacun pour 1/8e de leurs parents, mais trois d'entre eux seulement ont été dotés puisque mariés. Que vont-ils faire ? Partager leurs biens en huit au risque de les voir se morceler et ne plus en tirer un revenu suffisant pour vivre ou opter pour une autre solution ? L'inventaire des biens de la famille est effectué, les 18 et 19 septembre par le

[18] AD 91 E/2118.

notaire de La Ferté-Alais pour les fermes du prieuré et de Presles et le 22 septembre par le notaire d'Étampes pour la ferme de Tirepeine[19].

L'inventaire de la maison prieurale s'élève à 4 014 livres. C'est une petite ferme qui ne dispose que de 42 arpents. Outre les meubles, linges, accessoires de cuisine, la ferme possède 4 vaches (200 livres), 160 agneaux et 24 vieilles brebis (1 032 livres), des grains froment (1 350 livres), autres grains, pois, vesces, vigne, foin (457 livres). Les labours et semences à deux ou trois façons, fumés ou non, sont estimés à 348 livres et sept quartiers de bois à 120 livres.

L'inventaire de la ferme de Tirepeine se monte à 4 895 livres. Elle comprend quatre chevaux (680 livres), six vaches (360 livres), deux porcs et un âne (58 livres), trois charrettes, un tombereau, deux vieilles charrues tournantes (234 livres) ; des grains en tas : froment (1 560 livres), avoine (360 livres), foin et vesce (85 livres) ; les labours de 19 arpents de terre à deux ou trois façons fumés (320 livres). Les dettes passives consistent en reste de gages à un charretier et une servante, le frère et la sœur (114 livres), reste de fermage (165 livres) et une année de loyer de la ferme (550 livres) à la fabrique de Champigny, ce qui nous indique que, là aussi, la ferme est petite.

La ferme de Presles est autrement plus importante et son inventaire se monte à 17 458 livres, les dettes actives à 1 983 livres et les dettes passives à 4 917 livres. La ferme dispose de neuf vaches et une génisse (530 livres), six chevaux et deux bidets (1 500 livres), deux porcs (90 livres), deux charrettes, deux tombereaux, un parc, une cabane de berger, des claies et trois charrues (116 livres) : 60 vieux moutons, 50 antenais[20], 181 brebis (2 260 livres) 150 volailles dont 10 dindons (85 livres). Il y a en outre 278 sacs de froment (7 200 livres), 88 setiers d'avoine (2 350 livres), de l'orge, des pois, vesces, foin pressé, sainfoin et trèfle (850 livres) et 45 arpents labourés à une, deux ou trois façons, fumés (675 livres).

Parmi les dettes actives il se trouve le loyer d'une maison (264 livres), le loyer de terres (96 livres), des arrérages de rente pour 298 livres sur neuf particuliers de Villeconin, des ventes de veaux et de moutons (138 livres), de bois (800 livres), de foin et d'herbe (117 livres). Les fermiers de cette région diversifient ainsi leurs ressources en louant des maisons, en prêtant de l'argent et en vendant laine, veaux, moutons ou bois. Les dettes passives concernent les deux fermes du prieuré et de Presles et consistent en fermages dus au prieur (633 livres), gages du berger (287 livres), des charron, maréchal, bourrelier (591 livres), achat de chevaux (200 livres), gages des « soyeux » (536 livres), des faucheurs (139 livres) et des calvaniers[21] (108 livres), reste de la taille due à La Ferté-Alais, Baulne, d'Huison et Cerny (437 livres), ainsi que 1 000 livres dues par la succession de leur mère à leur oncle François Métivet, curé de Levesville-la-Chenard.

Parmi les titres et papiers, il est intéressant de noter un cueilloir, cahier couvert en parchemin sur lequel sont inscrits les cens et rentes du prieuré de La Ferté-

[19] AD 91 2E27/772 et AD 91 2E66/263 minutes des notaires François Robert et Marin Venard.

[20] Bélier âgé d'un à deux ans.

[21] Ouvrier saisonnier embauché pour la durée de la moisson pour charger, décharger et entasser les gerbes en grange ou en meules.

Alais et un registre relié en parchemin de 259 pages dont 30 sont utilisées pour inscrire le nom des débiteurs de différentes parties de rente dues aux successions du défunt Métivet, comme légataire universel d'Henry Gilbon, curé de Champigny, ainsi que de nombreux « titre nouvel » passés par ceux qui devaient des rentes au défunt curé. Ces registres et papiers montrent que ces fermiers savent gérer les fermes dont ils ont la charge comme une entreprise : assurer la culture certes, mais aussi embaucher le personnel nécessaire, suivre et faire rentrer les cens et redevances dus à leurs bailleurs. Ils n'achètent pas ou très peu de terre, ils préfèrent louer une maison, prêter de l'argent, comme leur oncle curé, ou vendre les produits de la terre ou de l'élevage.

La mise en communauté plutôt que le partage

À un partage qui aurait divisé et amoindri leur patrimoine, les frères et sœurs ont préféré une mise en commun de leurs biens. Ils se retrouvent chez le notaire le 20 février 1776 [22]. Depuis la date des inventaires, Pierre-Alexis, aidé de Jean-Pierre, Julienne, Marie-Jeanne et Mathieu, les quatre plus jeunes de la fratrie non mariés tout comme leur aîné, a géré les trois fermes, fait labourer et ensemencer les blés, fait battre et vendre les grains et payé une partie des dettes, suivant les états qu'il en a tenu et communiqué à ses frères et sœurs et à son beau-frère. Ces derniers reconnaissent que l'examen des comptes serait long et fastidieux et qu'il est plus simple et plus avantageux pour eux de s'appuyer sur les inventaires, d'y adjoindre les dots de Pierre-Valentin, de Louis et de la défunte Marie-Geneviève, de voir ce qui revient à chacun d'entre eux et de charger Pierre-Alexis de gérer le tout et de redonner à chacun ce qui leur revient, évitant ainsi « *par leur union, les frais qu'il conviendrait faire et se procurer par leur bonne intelligence, les établissements des parties non pourvues* », à savoir des frères et sœurs non encore dotés.

Ils sont donc d'accord pour que Pierre-Alexis reste propriétaire de tous les meubles, effets, grains, bestiaux et dettes actives compris aux inventaires moyennant la somme de 18 480 livres. En contrepartie, il acquittera le solde des dettes passives portées à l'inventaire, soit 1 500 livres, plus une somme de 5 330 livres non déclarée à l'inventaire et due à des personnes ne souhaitant pas être nommées et, ce qui n'est pas le moindre, les dots et suppléments de dots à ses frères et sœurs, soit :

300 livres pour supplément de dot à Antoine Auger dans huit ans de ce jour sans intérêts ; 300 livres à Valentin pour la même raison et dans les mêmes conditions ; 1 630 livres à Louis, soit 300 livres pour supplément de dot et 1 330 livres pour argent prêté à leur mère, en six années et par sixième sans intérêts ; 2 300 livres à Jean-Pierre, soit 2 000 livres pour également de dot et 300 livres pour supplément de dot, Pierre-Alexis s'engageant de plus à céder à Jean-Pierre selon divers arrangements, les meubles, effets, grains, bestiaux, labours et ensemencements de la ferme de Tirepeine ; 2 300 livres chacun à Julienne, Marie-Jeanne et Mathieu, moitié lors de leur mariage, et moitié dans les deux ans qui suivront sans intérêts ; soit un total de « 18 480 livres » (sic), que Pierre-Alexis

[22] AD 91 2E27/773.

s'est engagé à payer aux créanciers de la succession et à ses frères et sœurs sans intérêts, « *pour le bien de la paix et sous l'espérance que ses frères et sœurs lui devront et auront égard à sa bonne volonté qui lui a fait préférer l'établissement de ses frères et sœurs au sien et qui se charge à son désavantage de tout le poids des successions de ses père et mère pour éviter la perte totale de ce qui leur revient si le désastre et la mésintelligence se mettait entre eux et se procurer aux uns et aux autres des établissements promis… sous lesquels termes et stipulations de ne payer d'intérêts, il n'eut accepter lesdites conditions et eut laissé vendre les effets de la succession, conditions qu'il n'a acceptées qu'à la prière et requête de ses frères et sœurs et pour leur faire plaisir* ». Le coût de cet acte de convention sera payé par huitième entre les parties et néanmoins avancé par Pierre-Alexis. Tous les enfants signent, très bien d'ailleurs. Le même jour, Pierre-Alexis, recédait à son frère Jean-Pierre, garçon mineur de 24 ans émancipé d'âge, les meubles, effets, grains, bestiaux, labours, ensemencements de la ferme de Tirepeine et les quatre années de jouissance restante de la ferme, le bail entre leur père et les curé, marguilliers et habitants de Saint-Martin de Champigny ayant été passé le 25 mai 1769 moyennant 550 livres par an. Il faut croire que la ferme de Presles est d'un bon rapport puisqu'en six ans Pierre-Alexis remboursera toutes les dettes et dotera ses frères et sœurs y compris lui-même.

Ainsi grâce à leur entente et à leur intelligence, les frères et sœurs ont su conserver le patrimoine acquis et le faire fructifier. Ils ont certes chargé leur aîné de la tâche et de la mission de tout gérer, ce qu'il a accepté, mais ils ont aussi attendu un temps raisonnable, surtout ceux qui avaient déjà été dotés, pour être chacun payé de son dû et ce sans intérêts. À la fin, tous sont gagnants. C'est un grand progrès accompli en ce XVIII^{e} siècle qui voit se mettre en place des accords de ce type, des mises en société ou en communauté pour éviter de morceler les terres et conserver le patrimoine familial.

Nouvelle succession, nouvelle solution inattendue

Au fil du temps, les frères et sœurs célibataires se marient. Pierre-Alexis épouse à 32 ans en 1777, Jeanne-Charlotte Bréant, fille de défunt Louis laboureur aux Poêlées de Brières-les-Scellés. Julienne le suit un an plus tard, le 2 mars 1778 en épousant Pierre Moreau laboureur veuf qui demeure à Ballancourt. Dans la foulée, Jean-Pierre qui demeure et exploite la ferme de Tirepeine épouse le 21 juillet 1778, Marguerite Charpentier fille mineure d'un laboureur qui demeure à La Grange des Noyers à Morigny. Enfin Mathieu qui habite Cerny épouse à 21 ans, le 10 juin 1782, Geneviève Hautefeuille âgée de 24 ans et demeurant à Ballancourt, fille de défunt François fermier de la ferme du Saussay [23].

Mariages d'un côté, décès de l'autre, en particulier de leurs oncles, de leur neveu et de leur sœur Marie-Jeanne, la question de la succession se pose à nouveau en 1783.

Les frères et sœurs avaient acquis un tiers des biens de la succession de leur oncle Jean-Pierre Métivet soit une maison, bâtiments et jardin à Morigny, 13

[23] Le Centre Généalogique de l'Essonne a été d'un précieux secours pour la généalogie de la famille Métivet.

arpents de terre et 131 livres deux sols de rente en plusieurs parties. Ces biens ne sont pas faciles à partager sans risquer de les dévaloriser et de n'en retirer qu'une maigre portion. Ils auraient pu les liciter, mais cette solution habituelle aurait occasionné des frais. Non, cette fois, les six frères et sœur encore vivants optent délibérément pour une autre façon originale de faire le partage.

Le 29 novembre 1783, ils se réunissent chez le notaire de La Ferté-Alais[24]. Pierre-Alexis est toujours fermier de Presles, Pierre-Valentin toujours laboureur à Bonvilliers, Jean-Pierre est à la ferme de Tirepeine, Mathieu est maintenant laboureur à la ferme du prieuré de La Ferté-Alais, Pierre Moreau, l'époux de Julienne, a repris le moulin de la Commanderie du Saussay que Louis a quitté pour prendre le moulin de Fourcon à Saint-Germain-lès-Arpajon. Comme ils s'entendent bien et veulent « *conserver et entretenir la bonne union qui a toujours existé entre eux* », ils se sont mis d'accord pour abandonner ces biens « *à titre de licitation, partage et premier acte de famille à trois d'entre eux, sauf la subdivision entre eux* ». D'un côté, Pierre-Alexis, Louis et Jean-Pierre sont convenus d'enchérir les biens en commun, de même que Pierre-Valentin, Mathieu et Pierre Moreau, l'époux de Julienne d'un autre côté, à charge ensuite pour chacune des parties de se partager les biens ainsi acquis. Pierre-Alexis, Louis et Jean-Pierre commencent les enchères à 5 000 livres, sept enchères suivront avant qu'ils ne l'emportent au prix de 6 800 livres. Ils payent comptant 3 400 livres aux trois autres qui se partagent la somme également.

Avec l'aide de leurs frères et sœurs, Pierre-Alexis, Louis et Jean-Pierre se répartissent les biens acquis. Jean-Pierre récupère trois arpents, trois quartiers de terre et cinq quartes et demie de vigne, à charge pour lui d'entretenir le bail à loyer fait de ces terres à Piet berger à Bonvilliers ou de l'expulser en le dédommageant. Pierre-Alexis et Louis reçoivent chacun une moitié de la maison, qui sera aménagée à frais commun de façon à en faire deux parties indépendantes, des dépendances et du jardin, se partagent le reste des terres et les rentes. Comme les deux frères n'habiteront cette maison que lorsque l'un d'eux se trouvera sans emploi, il est convenu que toutes les modifications et réparations à faire ne le seront que lorsque l'un d'eux sera obligé d'y habiter et que d'ici là les réparations seront faites à frais commun et que la maison et les bâtiments seront loués en commun et les loyers reçus par moitié. Tous les frères et sœur signent. Ils ont trouvé ensemble une nouvelle solution originale pour éviter le morcellement et la dispersion de leurs biens, profiter d'une plus grande aisance et, concernant les deux frères ayant reçu la maison, prévoir l'avenir et un refuge au cas où ils perdraient leur emploi.

DESTINS CROISÉS DES DEUX FAMILLES

Tout au long du siècle, la situation des frères et sœurs Métivet s'est consolidée grâce à leur travail certes, mais aussi à leur esprit d'initiative, d'entreprise et de solidarité. Pour eux, la Révolution se passe sans grand changement ou à peine pour ceux qui sont locataires de biens du clergé et peuvent, du fait de leur

[24] AD 91 2E27/788, minutes du notaire François Robert.

changement de propriétaires, ne pas voir leurs baux reconduits. Ceux-là retrouveront cependant très vite un autre employeur. Pour la famille Folliot, la situation est devenue plus précaire, les dettes se sont accumulées et la branche qui nous concerne ici va émigrer, tout comme Anne-Joseph de Mauroy. Le château, quant à lui, attendra un nouveau propriétaire.

Déclin de la famille Folliot – Perte de leur patrimoine

« *La situation des Folliot de Fierville est intéressante à plusieurs égards. Certes, dès la fin du XVIII^e^ siècle, ils ne semblent pas dans une grande aisance financière, mais ils sont considérés comme une famille respectée* »[25]. Si Jean-Jacques Folliot, a une situation « *bien établie* » lorsqu'il épouse Louise Blanchard en 1695, si ses deux fils Jean-Thomas et Jean-Adrien sont encore dans l'aisance, la situation se dégrade à la génération suivante, puisque les deux branches se ramifient encore avec quatre garçons et trois filles d'un côté, deux garçons de l'autre, tous militaires, la plupart du temps au régiment de Champagne. Il se trouve aussi que François-Médéric de Folliot, son frère Jean-Charles Adrien, Madame de Courville, leur tante, et leurs cousins de Fierville, sont conjointement et solidairement débiteurs d'une rente de 580 livres au principal de 29 000 livres envers la succession de Denis-François de Mauroy, et donc envers ses fils Denis-Jean et Anne-Joseph, dette dans laquelle François-Médéric entre, après arrangements entre lui et ses codébiteurs, pour 15 864 livres, soit 317 livres de rente. Nous n'allons pas entrer ici dans le détail des dispositions prises par les parties et nous ne le mentionnons que pour expliquer pourquoi François-Médéric vend Presles et pourquoi il le vend à Anne-Joseph de Mauroy.

C'est ainsi que, le 31 août 1786, Milady Marie Hay, seconde épouse de François-Médéric de Folliot et sa procuratrice, demeurant ordinairement à Saint-Germain-en-Laye, vend à Anne-Joseph de Mauroy, les fiefs, terre et seigneurie des Grand et Petit Presles et de Brée, de terres en roture, droit de chapelle en l'église de Cerny, les rentes et redevances seigneuriales pour 60 000 livres et à la charge de laisser Pierre-Alexis Métivet jouir de la ferme de Presles pendant le restant de son bail ou de lui verser les indemnités correspondantes. Anne-Joseph de Mauroy devra retenir 20 000 livres sur cette somme, pour assurer les 1 000 livres de rente de douaire préfix constituée par François-Médéric à son épouse par leur contrat de mariage du 15 mai 1774, ce qui réduit le prix de vente à la somme de 40 000 livres qu'Anne-Joseph verse immédiatement [26]. Le 20 novembre 1786, Anne-Joseph de Mauroy signifie par huissier à Pierre-Alexis Métivet qu'il ne doit dorénavant payer ses fermages qu'à lui seul et ce depuis et y compris le 1^er^ avril.

Thomas Blanchard et Jeanne de la Barre, son épouse non commune en biens avec lui, avait chacun acquis une moitié des seigneuries de d'Huison, Longueville et Garancières. Au décès de Thomas Blanchard, son fils Nicolas avait hérité de la moitié appartenant à son père ; sa belle-mère léguant sa propre moitié à Anne de

[25] *Nobles normands appauvris au XIX^e^ siècle, diversités des trajectoires*, par Nathalie Ploquin-Claret, p. 143 à 164, Annales de Normandie, 2022/1, 72^e^ année.

[26] AN MC/ET/LVII/579, minutes du notaire Jean-Henri Bancal des Issarts du 31 août 1786.

Mauroy et à Denis-François son frère. Au décès de sa sœur Anne, Denis-François en était devenu seul héritier. C'est ainsi que Denis-Jean et Anne-Joseph de Mauroy étaient devenus propriétaires conjointement pour moitié et par indivis de la moitié des terres de d'Huison, Longueville et Garancières. L'autre moitié appartenait pour chacun un quart à François-Médéric de Folliot et à son frère Adrien comme héritiers de Nicolas Blanchard. Voulant faire cesser l'indivision, les parties licitent les biens le 31 août 1786.

Les frères de Mauroy enchérissent conjointement les trois-quarts des biens à 140 000 livres, la dame de Crenneville suit à 141 000 livres. 22 enchères suivent jusqu'à la somme de 156 000 livres que la dame de Crenneville ne couvre pas. Les biens sont donc adjugés aux frères de Mauroy[27].

IMPACT DE LA RÉVOLUTION SUR LES FAMILLES

Un avenir assuré pour les frères et sœurs Métivet

Lors de la réunion des États généraux, les habitants des villes et villages du bailliage font bien souvent confiance au fermier-receveur pour les représenter. C'est le cas à Cerny. Selon la monographie de l'instituteur, « *les habitants de Cerny (le Tiers-État), se réunirent le 5 mars 1789 et nommèrent pour défendre leurs intérêts François Bardillon et Pierre Métivet tous deux cultivateurs. Le 9 mars, Cerny se trouvait représenté pour le Tiers-Etat par les députés susnommés…* ».

Les habitants du village ne sont pas les seuls à lui faire confiance, puisque « M. Demauroy » loue pour neuf ans, le 29 mars 1792, à Pierre-Alexis la ferme de Presles, moyennant 3 200 livres en argent, huit journées de voiture à trois chevaux, six dindons, 12 canards, 12 chapons, 15 douzaines de pigeonneaux le tout estimé à 122 livres 10 sols. Il a été expressément convenu entre les parties que « *dans le cas où, contre toute attente, la taille et la dîme seraient rétablies sur leur ancien fief, elles seraient payées et acquittées par les sieur et dame Métivet et que dans ce cas le prix du loyer serait réduit et modéré à 2 600 livres en argent* »[28]. Les temps ne sont pas encore sûrs et les signataires restent méfiants sur les termes des contrats. On sait aussi que Pierre-Alexis exploite à nouveau les terres du prieuré de La Ferté-Alais acquises par le sieur Bourgeois, soit 42 arpents. En 1802, lors du décès de son oncle, il est « propriétaire cultivateur » demeurant toujours dans la ferme de Presles. Il décède à Cerny le 31 octobre 1806 à 62 ans, ses deux fils, Jean-François Pascal 27 ans et François-Narcisse 24 ans sont témoins. Le premier est cultivateur à Baulne, le second décède le 15 mars 1814 à d'Huison-Longueville où il est cultivateur et adjoint au maire. Il était assez fréquent que ces fermiers-receveurs deviennent maires de leur commune, disposant du savoir et de l'expérience nécessaire pour sa gestion. La famille aura réussi une belle ascension sociale.

En 1802, Pierre Moreau, le mari de sa sœur Julienne, est toujours cultivateur au Saussay. Jean-Pierre, son beau-frère décède à Torfou le 26 novembre 1825 à

[27] AD 91 E/2110.
[28] AD 91 E/2118.

75 ans. Il est dit « ancien cultivateur ». La ferme de Tirepeine a peut-être été vendue comme bien du clergé à la Révolution, auquel cas il a pu être obligé de la quitter et prendre une autre ferme sur Torfou. C'est ce qui est arrivé à son frère Louis au moulin de Fourcon qui appartenait aux religieuses de Longpont. Leurs biens sont vendus comme biens nationaux dès février 1791. Le moulin est alors décrit ainsi : « *moulin faisant blé farine, garni de ses moulant tournant et travaillant. Bâtiments logeables pour le meunier, grenier, écurie, vacherie, toit à porcs, poulailler, cour au milieu du bâtiment, plus une grange près du moulin et un jardin tenant à la grange* ». Il avait été loué à Louis pour neuf ans à partir du 11 novembre 1783. Un habitant de Linas s'était porté acquéreur, mais en 1793, Honoré Joitteau, un notable de Saint-Germain en est propriétaire. Le bail de Louis expirait en novembre 1792, il n'a pas été renouvelé. Paul-Louis Lefièvre en est maintenant le meunier et il semble décidé à ne pas suivre les lois imposées par le gouvernement révolutionnaire : il vend son blé où il veut et à qui il veut et le fait savoir par la force aux représentants de la mairie[29]. Quant à Mathieu, il est lui aussi cultivateur à Torfou en 1803. Leur savoir-faire a été un atout pour continuer à exploiter la ferme qu'ils occupaient ou en trouver une autre.

Un avenir hors des frontières pour les nobles

Le nobiliaire de Normandie, tout comme le dictionnaire des familles françaises anciennes ou notables précédemment cités s'accordent pour dire que François-Médéric Folliot de Crenneville est décédé en 1800 sans préciser le lieu de son décès que Thierry Hamon, l'auteur de la généalogie, situe à Vienne[30]. Ce n'est pas impossible puisque ses trois enfants sont réfugiés en Autriche. Son fils Luc décède à Vienne le 16 mai 1798. Louis-Charles est colonel et chambellan de l'empereur d'Allemagne en 1805, aide de camp de l'archiduc Charles d'Autriche. Il était connu sous le titre de comte de Crenneville. Quant à sa fille Marie-Victoire, elle devint dame de la Croix Étoilée et s'apparenta brillamment par son deuxième mariage avec le comte de Colloredo et surtout par son troisième mariage avec le prince de Lambesc, de la maison de Lorraine.

Anne-Joseph de Mauroy émigre. Ses affaires sont mises sous scellées en partie à l'ancienne maison de la Congrégation à Étampes en ce qui concerne sa bibliothèque et dans une maison de Guigneville pour le reste. Le 28 août 1793, les commissaires chargés d'examiner les objets d'arts et de science des maisons nationales et d'émigrés, inventorient 289 livres qui composaient la bibliothèque du « nommé Mauroy », autant de volumes qu'ils laisseront à la maison de la Congrégation. Parmi eux, se trouve la collection des œuvres de Jean-Jacques Rousseau en 30 volumes in-12, celle des œuvres de Voltaire en 91 volumes et celle des œuvres de Buffon en 51 volumes. Mais il se passionnait aussi pour les

[29] AD 91 REV214/1/20/6, *Le moulin de Fourcon*, Art et Histoire du pays de Châtres, bulletin n°20, 1995, par Michelle PLUQUET.

[30] *Généalogie de la famille Folliot* par Thierry HAMON sur Généanet qui s'appuie sur le *Nobiliaire de Normandie*, Édouard de MAGNY, 1863, tome 1, p. 215-220 et le *Dictionnaire des familles françaises anciennes ou notables*, Gustave CHAIX D'EST-ANGE, 1922, p. 245-247.

voyages, les découvertes de pays peu connus, la vie au-delà des frontières, les us et coutumes des autres peuples, leurs mœurs, la façon dont les Européens y vivent.

Les commissaires se rendent ensuite à Guigneville dans une maison où sont entreposés « les meubles et effets de Mauroy », dont ils réservent certains objets parmi lesquels : quatre vases de porcelaine du Japon avec leurs couvercles, deux sucriers en porcelaine de Saxe avec leur couvercle, leur jatte et leur cuillère à sucre, quatre jattes et louche de porcelaine de Chine à fleurs rose et or, deux tasses évasées, deux soucoupes, une tasse à thé et deux assiettes de porcelaine du Japon, 23 assiettes et cinq compotiers de porcelaine de Chine, deux tableaux peints sur toile représentant des paysages avec des figures, objets qu'ils ont jugé être réservés, étiquetés et laissé à la garde du propriétaire de la maison

Le château est acquis en septembre 1806 par Lazare Carnot. Jusque-là cet officier et homme d'Etat élu au Tribunat en 1802, faisait des allers-retours entre Paris et Saint-Omer, le berceau de son épouse. A partir de 1807, une fois le Tribunat dissous, Lazare qui refuse obstinément de mettre ses fils en pension, se consacre totalement à eux au château de Presles. C'est dans ce cadre idéal, proche de la nature, que Sadi et Hippolyte sont éduqués par un père désireux d'appliquer ses propres théories éducatives et ses préceptes, « *inspirés de Rousseau et des Lumières, qui allient observation de la nature, volonté raisonnée d'expliquer toute chose et esprit critique* »[31]. Lazare Carnot vend Presles à sa belle-famille, les Pothier, à son départ en exil pour éviter que la propriété d'un proscrit régicide ne soit mise sous séquestre. Hippolyte rachètera Presles en septembre 1838.

Les documents d'archives utilisés pour retracer le parcours de ces deux familles nous révèlent les faits qui jalonnent leur vie, leur façon de les appréhender, les choix auxquels ils sont confrontés et les solutions qu'ils retiennent. Mais au-delà des baux passés entre propriétaires et fermiers, des successions, des testaments, des ventes, des conventions signées, ce sont les mœurs, les façons de vivre, la sensibilité et les évolutions d'une époque qui surgissent. Les relations entre seigneurs et fermiers transparaissent clairement dans la formulation des baux : intérêts tout à la fois divergents et réciproques, chacun a besoin de l'autre, connait ses limites et ses compétences. Chez les laboureurs, le père est le garant de la cohésion de la famille et du patrimoine. À ce titre, il établit ses enfants, mais ici il meurt jeune, sa veuve aussi et tous leurs enfants ne sont pas installés ni dotés. Le fils aîné accepte, à la demande de ses frères et sœurs, d'endosser en quelque sorte le rôle du père et c'est là que l'évolution réside : dans la mise en communauté du patrimoine de la famille et l'entraide afin de continuer l'exploitation des fermes et de pourvoir chacun d'entre eux, de façon égale.

La même idée de justice s'affirme au sein de la famille noble. Le testament de Thomas Blanchard exprime pleinement son affection pour ses petites-filles qu'il n'oublie pas d'établir lui aussi. Les documents montrent que sa seconde épouse, belle-mère et créancière de Nicolas, prend toute sa place au château, même si ses

[31] *Héritage paternel et éducation (1801-1815)*, par Rémi DALISSON, dans *Hippolyte Carnot - 1801-1888*, CNRS Éditions, 2011.

séjours alternent avec Paris, comme pour Nicolas et Marie. Les épouses de militaires connaissent les obligations de leur mari et savent prendre les rênes en leur absence. Elles connaissent aussi les difficultés financières inhérentes à leur métier et elles y remédient bien souvent grâce à leur fortune personnelle. C'est Marie qui paie les dettes et c'est elle aussi qui reconstitue le domaine garant de ressources.

Ces deux familles reflètent, l'une la progression d'« entrepreneurs » ruraux, l'autre le déclin d'ancienne fortune. Toutes les familles ne sont pas à leur image et les archives montrent la grande diversité des situations, des familles, des personnes quels que soient leur milieu et leur statut social. Elles ouvrent une fenêtre sur des vies inconnues, mais réelles, sur des façons d'agir et de penser avec lesquelles nous ne sommes plus forcément familiarisés, d'où l'intérêt de les retrouver et de les transmettre.

Montgeron dans la littérature

Frédéric GATINEAU

Montgeron dans la littérature, c'est quelques grands auteurs (Musset, Labiche, Daudet, Bernanos, Joffo…) et une foule d'oubliés. Montgeron dans la littérature c'est l'image d'un bourg où l'on passe, d'une petite ville, déjà loin de Paris et qui va beaucoup grandir. Montgeron campagne, Montgeron forêt, Montgeron grande banlieue. À travers la littérature, défilent les identités plurielles d'une ville à travers le temps.

FLORILÈGE DE « SOUVENIRS MONTGERONNAIS »

Le genre journal n'est pas à négliger pour une première approche littéraire de Montgeron.

En 1652 Dubuisson-Auvernay nous rapporte les combats de la Fronde : *Après-midi, avis que le maréchal de Turenne, ayant quitté tout à fait Étampes, étoit ce matin passé à Corbeil avec l'armée du Roi, qui est seulement de huit mille hommes et le camp du duc de Lorraine, qui s'est un peu remué, s'étant resserré sur une éminence dite de Montgeron, près de Crones, au-dessus de la rivière d'Yerre et près des bois*[1].

Pour la période Révolutionnaire on connait plusieurs témoignages : celui de la comtesse de La Motte : *C'étoit le marquis lui-même qui venoit me chercher moi et ma soeur, pour aller dîner avec sa femme à Montgeron ... c'étoit vraisemblablement la dernière fois qu'elle pourroit me recevoir à Montgeron qui alloit être-vendu*[2] … et celui du président Gaillard : *Ils quittent enfin Villeneuve-Saint-Georges, mais tout danger n'est pas passé. Montgeron, qu'il faut traverser, est l'endroit où demeure le « père du peuple », sa maison est située au milieu du village. Peut-être les mécontents y auront-ils établi un corps de garde, dans l'intention d'arrêter les voitures et de demander les passeports, ceux du président et du procureur général portent leurs qualités, ils vont être reconnus et pendus. Abîmés dans ces réflexions, les deux voyageurs gardent le silence ! Montgeron approche, car le postillon va bon train. C'était un grand luron d'une cinquantaine*

[1] DUBUISSON-AUBENAY : *Journal des guerres civiles* ; 1648-1652. H. Champion, Paris, 1883.

[2] *Vie de Jeanne de St-Rémy de Valois, ci-devant comtesse de La Motte. Écrite par elle-même...* Garnéry, 1792.

d'années, encore vigoureux, la figure enluminée, le nez bourgeonné, paraissant préoccupé de la demi-bouteille qui l'attend à son retour. Cette remarque rend un peu de courage à Gaillard. On est au bas de la longue montée qu'il faut gravir pour entrer dans Montgeron. Le postillon met ses chevaux au petit pas. « Postillon, dit le président, y a-t-il des corps de garde dans ce village, allons-nous perdre du temps à montrer nos passeports[3] ? »

Parmi la riche correspondance de Marie Curie six lettres concernent la région : trois lettres d'Irène à sa mère sont envoyées de Brunoy en juin et juillet 1912. Irene y évoque ses promenades à bicyclette « *jusqu'à Montgeron* » et « *sur la route de Melun où il y a peu d'automobiles*[4] ».

Tandis que la comédienne Gabrielle Robine garde un bon souvenir de ses séjours Montgeronnais : *Pour passer plus agréablement les mois d'été, la Comédie ne fermant pas à cette époque, nous avions loué une petite maison à Montgeron, tout près de Paris*[5]. Pour l'actrice et écrivaine Agnès Capri c'est un souvenir traumatique : *Nous passions nos vacances à Montgeron, pays qui eut une influence désastreuse sur ma vie où, pour mon malheur, mes parents habiteront sept ans plus tard…Quand nous habiterons Montgeron et que j'écrirai des pièces de théâtre, le matin dans mon lit, à demi éveillée, j'entendrai mes personnages dialoguer avec leur voix propre*[6].

Le montgeronnais d'adoption Maurice Bourg nous livre ses bouleversants souvenirs de guerre comme jeune professeur à l'Institut St Augustin. *Le plus beau titre de gloire de l'école Saint Augustin aura été d'avoir caché à ses risques et périls durant l'Occupation de jeunes juifs. Ils nous venaient par des filières mystérieuses dont monsieur Bidan ne m'a jamais fait la confidence. Ils restaient parmi nous quelques mois, parfois deux ans puis disparaissaient. Et je n'ai jamais su leurs vrais noms ! C'était par un matin ensoleillé d'octobre 42 - je venais de terminer la prière - que monsieur Bidan ouvrit la porte de ma classe, précédé d'un garçonnet d'une dizaine d'années qu'il tenait paternellement par l'épaule. Les élèves se levèrent, un peu étonnés, le directeur leur donna l'ordre de s'asseoir puis leur dit : - je vous présente votre nouveau camarade, Daniel, soyez gentil avec lui il ne connaît personne, ses parents viennent de s'installer dans notre région*[7] ».

Alain Poher nous laisse aussi ses souvenirs de guerre : *En nous rendant à Montgeron, deux amis et moi, visiter la famille du général Lelong, recherché par les Allemands, nous fûmes par hasard arrêtés par la Gestapo et conduits à la mairie de Crosne*[8].

Autre souvenir de la même période, écrit par un refugié menacé : *Je passais le week-end dans une auberge, à Montgeron… Après un séjour chez les Bouchand à Montgeron, chez Arsène et Suzanne Penaud à Ivry-sur-Seine et chez Olga Spiro,*

---

[3] *La Révolution, la Terreur, le Directoire, 1791-1799* : *d'après les Mémoires de Gaillard, ancien président du Directoire exécutif de Seine-et-Marne*, par le Baron Despatys. Plon-Nourrit et Cie, 1909.

[4] *Marie Curie et ses filles. Lettres*. Pygmalion, 2011.

[5] Gabrielle ROBINE : *Mais si ! La vie est drôle* ; Alternance, 1961.

[6] Agnès CAPRI : *Sept épées de mélancolie*, Julliard, 1975.

[7] Maurice BOURG : *Le temps est un enfant qui joue, Mémoires ;* La Bartavelle, 1993.

[8] Alain POHER : *Trois fois président : mémoires ;* Plon 1993.

une de mes collaboratrices, je passai l'hiver à Garches dans une propriété dont j'étais l'unique locataire… puis il nous accueillit chez lui, à Montgeron[9].

MONTGERON, DE LA RÉALITE À LA FICTION…

Montgeron fut le théâtre de quatre événements d'ampleur nationale.

En avril 1796 c'est l'Affaire du Courrier de Lyon et l'épisode de « l'auberge de Montgeron ». Les fictions s'emparent très tôt du drame judicaire : *Le même jour. Vidal, Couriol, Rossi et Dubosc, montèrent les chevaux fournis par Bernard, sortirent de Paris par la barrière de Charenton, et allèrent dîner à Montgeron, à l'auberge des diligences*[10].



Une des multiples fictions produites à partir de l'affaire du Courrier de Lyon

[9] Louis GRONOWKI BRUNOT : *Le dernier grand soir : un Juif de Pologne avec la collaboration de Nina Kéhayan* ; Éditions du Seuil, 1980.

[10] *Le Courrier de Naples* mélodrame historique en trois Actes, 1822.

Tout au long du XIX^e^ siècle l'affaire inspire des nouvelles comme celle de Léo Lespès en 1846[11]. Des pièces de théâtre[12], ou des romans[13][14][15].

Les séjours bien réels de Claude Monet dans la demeure Hoschedé en 1876 et 1877 inspirent aussi de multiples fictions. Signalons le très joli roman de Michel Bernard[16], ou encore le poème de Bernard Grasset inspiré par une toile peinte au château.

Le printemps ouvre ses branches
Vert clair sur les maisons
À l'étang de Montgeron
Quelqu'un se recueille
Les fleurs du jardin glissent rouges et blanches[17].

Le départ du 1^er^ tour de France qui se fait devant l'auberge du Réveil-Matin le 1^er^ juillet 1903 a lui aussi inspiré quantités de fictions, sous toutes les formes.

Le passage tragique de la Bande à Bonnot le 25 mars 1912 qui se solda par l'assassinat du chauffeur de la *De Dion Bouton* continue de susciter une très abondante littérature : *À Montgeron, pour nous distraire ils assassinèrent un chauffeur et à Chantilly ils massacrèrent deux employés de la Société Générale*[18]. *La voiture venait d'entrer dans la forêt de Sénart, après avoir dépassé Montgeron*[19]. Plus récemment dans le roman *L'homme à la carabine* l'auteur brosse le portrait de la bande à Bonnot à travers le destin de son plus jeune membre, André Soudy[20].

MONTGERON, VILLÉGIATURE

Je suis de Montgeron...Où demeurez-vous dans ce village[21] *?*

Au XIX^e^ siècle Montgeron nous apparait d'abord dans la littérature comme un charmant lieu de villégiature pour la classe aisée.

[11] *Histoires à faire peur par le commandeur Léo Lespès* ; Comptoir des imprimeurs-unis, Paris, 1846.
[12] *Le Courrier de Lyon, ou L'attaque de la malle-poste : drame en cinq actes et huit tableaux...* ; par MM. MOREAU, SIRAUDIN et DELACOUR, impr. de Arbieu, Poissy, 1850.
[13] Pierre ZACCONE : *Le courrier de Lyon* ; Librairie du *Petit Journal*, Paris, 1868.
[14] Arthur BERNEDE : *L'assassinat du courrier de Lyon* ; J. Tallandier, Paris, 1931.
[15] Maxime VALORIS : *Le courrier de Lyon la mort d'un innocent* ; Éditions Rouff, 1951.
[16] Michel BERNARD : *Deux remords de Claude Monet* ; La Table Ronde, 2016.
[17] Bernard GRASSET : *Récits. 1, 1980-1993 : poèmes* ; Maison rhodanienne de poésie, 1997.
[18] PANURGE : *Le Meurtre et le Cambriolage considérés comme un divertissement public* ; la "Belle édition", 1912.
[19] Victor MERIC : *Les bandits tragiques ;* S. Kra, Paris, 1926.
[20] Patrick PECHEROT : *L'homme à la carabine ;* édité par Gallimard, Okt, 2012.
[21] Eugène CHAPUS : *Les soirées de Chantilly ;* Librairie nouvelle, Paris, 1855.

Dès les années 1820 Mme de Genlis écrit à son fils : *Je te présente seulement des réflexions sensées, je te fais de sages objections. Va passer un mois à la campagne avec deux ou trois personnes qui te soient agréables à Montgeron*[22].

Dans une pièce de 1838, Scribe met en scène un dialogue entre une jeune fille et un insupportable postillon subitement inspiré par la demeure de Boieldieu à Varennes-Jarcy est l'occasion de sympathiques paroles sur notre Montgeron :

MATHILDE.

Qu'il serait doux de passer ici sa vie !...

Postillon quel est cet endroit ?

LE POSTILLON.

Montgeron, où nous allons arriver.

MATHILDE.

Non ; ce bas-fond, à gauche.

LE POSTILLON.

C'est Crosne, et la rivière d'Yères.

MATHILDE.

Edmond, est-ce que ces rians ombrages, cette belle nature, ne vous disent rien ?

EDMOND.

Pardon, je ne regardais pas. Je tiens peu à la nature, je ne tiens qu'à vous.

LE POSTILLION, chantant.

Et toujours la nature

Embellit la beauté.

EDMOND

Te tairas-tu ?... Impossible de me faire entendre... Le voilà au galop dans la rue de Montgeron[23].

Alfred de Musset dans la pièce *On ne saurait penser à tout*, produite en 1849, fait dire à un certain « baron » : *Partant à trois heures de Montgeron, je devais par conséquent être au tournebride positivement à quatre heures un quart. J'avais une visite à faire à M. Duplessis, qui devait durer tout au plus un quart d'heure. Donc, avec le temps de venir ensuite ici, cela ne pouvait me mener plus tard que cinq heures. Je lui avais mandé tout cela avec la plus grande exactitude. Or, il est cinq heures précisément, et quelques minutes maintenant. Mon calcul n'est-il pas exact*[24] ?

Toujours au théâtre, Gaston de Montheau dans sa *forêt de Sénart* nous parle dans trois répliques d'un curieux ecclésiastique local :

DURMER

Sans doute ; monsieur le curé de Montgeron, le plus intrépide joueur de billard de Villeneuve-Saint-Georges ; et des environs vient de me gagner cinq parties de suite, et le digne homme ne veut pas quitter la place, sans couronner sa soirée par une poule générale…

---

[22] *Lettres inédites de Mme de Genlis à son fils adoptif Casimir Baecker (1802-1830)* ; Plon-Nourrit, Paris, 1902.

[23] Eugène SCRIBE : *Le tête-à tête in Tonadillas, ou Historiettes en action* ; Dumont, Paris, 1838.

[24] Alfred de MUSSET : *On ne saurait penser à tout ;* 1849.

DELAUNAY

Je quitte votre père et mademoiselle Eugénie : quant à moi, je viens de mourir, le plus saintement du monde, entre les mains de monsieur le curé de Mongeron[25].

Notre génial Labiche, dans les didascalies de l'acte II du vaudeville *La Sensitive*, indique avec précision : *À Montgeron, chez M. Rothanger*[26] *; trois portes au fond, ouvrant sur un jardin ; portes latérales, à droite et à gauche ; une grande pendule chinoise à cage de bois.* Par ailleurs on trouve une bonne dizaine d'occurrence de Montgeron dans diverses répliques de la même pièce :

BOUGNOL

Et aujourd'hui, il est retiré à Montgeron. C'est là qu'on fera la noce.

CHALANDARD

J'espère que la cousine est gentille ?

BOUGNOL

Ravissante ! des yeux. Un nez. Une bouche

CHALANDARD

Enfin, l'équipement complet[27] *!*

Alphonse Daudet, le voisin de Champrosay, dans les quelques romans où il met en scène la région cite parfois Montgeron. *Faut dire que dans les temps, j'ai eu des malheurs de ménage. Une femme que j'aimais, et qui m'en a fait voir ! Finalement, elle est partie avec un gendarme de Montgeron, et nous a laissés seuls, l'enfant et moi, dans notre désert de la Poste-aux-Lièvres*[28]. Son frère, Ernest Daudet, semble avoir été assez familier de la maison de Champrosay pour évoquer les environs :

D'où venez-vous ?

De Beaucaire

– À pied ?

Non, citoyen, nous avons quitté le coche à Montgeron. Le conducteur n'avait d'autres voyageurs que nous. En apprenant les troubles de Paris, il a déclaré qu'il en attendrait la fin. Sa diligence était chargée de marchandises. Il redoutait d'être pillé[29].

Dans nombre de romans Montgeron est convoqué comme l'image parfaite du petit bourg de campagne : *Blanche avait une villa entre Montgeron et Brunoy ; elle y passait l'été. Un jour qu'elle faisait admirer à Clémentine une toilette qui venait de chez la bonne faiseuse, mademoiselle Aubernin jura sur les guirlandes de fleurs artificielles qui garnissaient les plis de la mousseline que jamais elle n'épouserait un provincial*[30].

Mais Montgeron est aussi prisé par la classe populaire :

---

[25] Gaston de MONTHEAU : *La forêt de Sénart* ; drame en trois actes ; Michel LEVY frères, 1853.

[26] Ce patronyme fait évidemment penser au général Henri ROTTEMBOURG chatelain et bienfaiteur de Montgeron.

[27] Eugène LABICHE : *La Sensitive* est une comédie-vaudeville en trois actes ; Michel Lévy frères, 1860.

[28] Alphonse DAUDET : *La Petite Paroisse* ; Lemerre, 1895.

[29] Ernest DAUDET : *Le roman d'une jeune fille, (1770-1794)* ; Charpentier, Paris, 1869.

[30] Amédée ACHARD : *La famille Aubernin* ; Calmann Lévy, Paris, 1876.

- Et le prix ?

- Quinze cents francs pour la saison.

- Elle est un peu avancée, la saison, puisque nous sommes déjà au mois d'août, mais enfin, ça va ! répliqua le commandant... Quinze cents francs, c'est dans nos moyens. Et tu dis que c'est gentil, ce trou-là ?

- Ravissant,

- Il y a une rivière ?

- Très poissonneuse : l'Yerre.

- Et un bois ?

- Magnifique, sans compter la forêt de Sénart, qui se trouve dans les environs.

- Alors, c'est entendu, va pour Montgeron ! ...

- Ah ! on en loue...

- Oui... et pas trop cher, j'en suis bien sûre...

- Bonsoir, fillette, dit-il en l'embrassant, et surtout ne rêve pas trop de ta propriété de Montgeron ? ....

Le lendemain, de bon matin, Jeanne se leva.

Mme Dulord l'avait déjà devancée.

Très affairée dans sa cuisine, elle activait la bonne pour le café au lait. En un clin d'œil, Jeanne fut prête, et comme Julie venait de se réveiller, elle l'habilla vivement, la fit déjeuner, et tous quatre, sautant en voiture, se firent conduire à la gare de Lyon où ils prirent le train qui partait à neuf heures quarante-deux.

À dix heures vingt minutes, ils étaient-arrivés.

Maintenant, il s'agissait de s'orienter... car où se trouvait-elle, cette fameuse villa ?

À Montgeron, disait le journal... mais Montgeron est encore assez grand non par l'importance du chiffre des habitants, mais par l'étendue des maisons de campagne qui s'y trouvent.

Et puis, ils avaient hâte de voir leur bicoque, comme disait le commandant Dulord.

Il était donc inutile de perdre un temps précieux et de retarder plus longtemps leur légitime curiosité.

Et déjà Dulord commençait à pester contre les annonces qui sont aussi peu explicites, quand, avisant une espèce de restaurant champêtre, Jeanne une jeune fille de ressources décidément, y entra en tenant sa petite sœur par la main.

- Pardon, monsieur, demanda-t-elle à l'hôtelier qui trinquait sans façon avec deux ou trois rouliers dont les lourds fardiers stationnaient à la porte... nous venons pour louer une villa à Montgeron, et comme nous ignorons dans quelle rue elle se trouve, vous qui le savez sans doute, vous seriez bien aimable de nous l'indiquer[31].

En 1927 le peintre Adrien Demont, séjournant dans la commune, écrivit dans *Souvenances, Promenade à travers ma vie* ces quelques mots qui résument admirablement une certaine image de la ville : *Montgeron ressemble à une ville*

[31] Henri KEROUL : *Une fille sans dot* ; In Les Romans populaires illustrés, 1898.

d'eau. Il y a des gens du cru, et l'élément qui vient la plupart du temps de Paris, habiter les villas[32].

Pendant la Guerre le petit cabanon de Montgeron devient un enjeu crucial pour une famille parisienne juive. *On va aussi à Montgeron, on a un terrain là-bas. Deux cabanes au fond d'un jardin, mais le propriétaire le reprend, on ne peut pas payer les traites à cause de la guerre. On y allait pour les grandes vacances. C'était la misère mais au moins on était à l'air*[33].

Mais cette campagne déjà éloignée de Paris n'a pas toujours très bonne réputation :

— Je vais à Montgeron... Je suis de Montgeron.

— Où demeurez-vous dans ce village ?

— Dans la petite maison jaune, à dix pas avant l'église, quand on arrive par la forêt.

... mon cœur est libre et je vous l'offre... Vous n'aimez pas, sans doute, votre affreux Montgeron, et vous avez raison. Vous n'aimez pas ces paysans qui vous entourent et qui menacent de vous épouser... vous avez plus grandement raison encore. Quittez tout cela ; venez à Paris, oh la vie est si belle ! Je serai un ami pour vous, je partagerai ma fortune avec vous. J'abandonnerai pour vous le monde dans lequel je vis, où il n'y a que des femmes qui se croient fraîches et jolies, et qui ne sont que coquettes...[34]

Nulle terre sans Seigneur, pas de pays sans château. Montgeron possédaient plusieurs belles demeures qui, par la magie de la littérature, se transforment en mystérieux châteaux : *Petit-Paul, qui cultivait son jardin par goût, ne se bornait pas aux fruits et aux légumes, il aimait aussi les fleurs; il avait soigné les arbustes négligés par son père ; et, depuis le commencement de l'année, il avait successivement porté, chaque matin, à sa petite Annette, du lilas, du seringat, du chèvrefeuille ou des roses il venait d'en porter une branche à cette chère enfant, quand M. le curé vint comme il l'avait promis; ils tournèrent ensemble vers Montgeron, et entrèrent dans un château où M. le curé avait accès, parce qu'il était aimé du propriétaire, là se trouvaient dans une bibliothèque une sphère et un globe …*[35]

Cher ami, je t'écris sur la table du notaire de Montgeron, c'est te dire que l'affaire est avancée jusqu'à l'avant dernier point. L'acquisition faite, il ne reste plus qu'à payer. ... Tu pourras célébrer ton mariage préparatoire, à huis clos, dans ton château de Montgeron, et à l'expiration du deuil tu payes ton tribut à la société avec un mariage sérieux, à la face de Paris, ville où maintenant la moralité court les rues pour remplacer l'esprit[36].

---

[32] Adrien DEMONT : *Souvenances, Promenade à travers ma vie*, Nouvelle Société Anonyme du Pas-de-Calais, Arras,1927.

[33] D BELLOC : *Un collier de chien* ; Balland, 1996.

[34] Eugène CHAPUS : *Les soirées de Chantilly* ; Librairie nouvelle, 1855.

[35] Mme LANGLOIS (pseudonyme de Louis-Pierre-Prudent LEGAY) : *Petit-Paul, ou L'éducation villageoise* ; Librairie d'éducation Eymery, Paris, 1825.

[36] Joseph MERY : *Un crime inconnu : roman inédit ;* A. Bourdilliat, Paris, 1861.

MONTGERON, UN CADRE POUR LA FICTION QUI RÉVÈLE LE RÉEL

Quand il arriva devant l'immeuble de Montgeron où il habitait, midi approchait[37]

Avant-guerre apparait l'image plus réaliste de Montgeron et de ses pavillons de banlieues *On a loué un petit pavillon à Montgeron. Il va monter une affaire à Montgeron... garage et atelier de réparation... il a le local, il a le bail, il a tout, quoi*[38]

Sous son nom, simplement, je range tout aussi bien le laboureur, le charpentier, le curé de village, ou le retraité des Chemins de fer dans son pavillon de Montgeron [39]

Inconsciemment il cherchait les mots dont il devrait user pour s'expliquer lorsqu'elle lui ouvrirait la porte de son pavillon, à Montgeron, et qu'elle découvrirait sa compagne asiatique[40].



Pavillons à Montgeron, carte postale années 1920

À partir des années 1950 l'image de Montgeron se déplace pour y voir d'abord une banale ville de banlieue où l'on cultive l'ennui et la déception. *Véronique était à Montgeron, et trompait son ennui, en exécutant à son piano, tout ce qu'elle avait retenu des œuvres de Philippe ... Lorsque Véronique revint à Montgeron, elle*

[37] Robert HAZIFF : *La Dame de Sachsenhausen* ; Voies Libres, 1978.
[38] André BIRABEAU : *Ma sœur de luxe* : comédie en trois actes In *l'Illustration*, Paris, 1933.
[39] Jean DEMEYS : *Célébration de la pipe* ; Le Jas du Revest-Saint-Martin, Basses-Alpes, 1966.
[40] Michel TAURIAC : *La vallée des dieux* ; Flammarion, 1989.

emportait une promesse de Saudners… tout ce dont Véronique souriait en grande ville, l'exaspérait à Montgeron… Jornand lui non plus ne tirait pas, de ce séjour à Montgeron, les satisfactions qu'il avait espérées[41]. Même constat amer dans un roman très bien nommé les subalternes : *Cependant, il pensa à Montgeron : ce nom, cette ville, il s'en souvenait… Et pour se rendre à Montgeron, il ferait appel à ses vieilles habitudes… Ils s'envolèrent de Paris pour venir s'abattre comme une pluie de sauterelles sur l'infâme Julienne, à Montgeron*[42].

Paul Berna, Jean Chambon et Jacques Brosse nous laissent des évocations plus poétiques et baroques du paysage de ce coin de banlieue Sud-Est. *Le carrefour de l'Alouette cuisait sous le soleil, dans la même solitude, entre la cité-jardin des rentiers et la coupole grise du gazomètre de Montgeron*[43].

Personnages rencontrés lors d'un dîner... chez un tailleur... dans une vilaine maison de brique à Montgeron... dans une aérogare à attendre l'être supplémentaire qui fera déborder l'histoire... [44].

Ce soir, à Montgeron, où j'allais dîner, des confettis mauves scintillent à la lumière d'un réverbère sur le sombre bitume du trottoir, comme après le carnaval[45].

Les années passent et les grands immeubles de Montgeron font désormais partis du paysage, chez Robert Haziff[46], comme chez Michel Alibert.

Derrière, c'était une immense prairie d'herbe grasse et haute avec, au loin, des rangées d'immeubles neufs bien alignés, des gratte-ciels très hauts, très fins, se découpant en clair sur les hauteurs de Montgeron[47].



Immeuble à Montgeron, carte postale vers 1970

[41] Christiane LEDUC : *Les Subalternes* ; Alternances, 1957.
[42] Claude MARKUS : *David L'insensible* ; Presses de la Renaissance, 1991.
[43] Paul BERNA : *Le bout du monde* ; Éditions G. P., Paris, 1961.
[44] Jean CHAMBON : *Funeste* ; B. Grasset, 1965.
[45] Jacques BROSSE : *Le chant du loriot ou L'éternel instant ;* Plon, 1990.
[46] Robert HAZIFF : *La Dame de Sachsenhausen* ; Voies Libres, 1978.
[47] Michel ALIBERT : *Balade pour un soldat perdu* ; Albin. Michel, 1988.

Montgeron peut même devenir, non seulement banal, mais presque méprisable : *Curieusement, elle donna un faux renseignement sur le lieu de naissance de sa mère, disant qu'elle était née à Paris, alors que je la savais originaire de Montgeron*[48].

ROMANS HISTORIQUES. UN CADRE POUR DES HISTOIRES

La Dauphine a passé par Montgeron, et je n'étais pas là[49] *!*

Le roman historique fut un genre très prisé dès le XIX[e] siècle. Tour d'horizon de quelques scènes de « Montgeron en costume ». Pour le moyen-âge le prolifique Zevaco nous laisse une longue scène assez inattendue pour l'époque : *Isabeau et Jean sans Peur retrouvèrent leurs courtisans et leur petite armée au-delà de Montgeron, où ils attendaient, suivant l'ordre de la reine…À Montgeron, le duc voulut donner des ordres pour qu'on battit la forêt, qu'on tentât tout au moins de rejoindre et d'appréhender les rebelles… À Montgeron les dames d'honneur prirent place dans la litière royale. Et le voyage se poursuivit, silencieux et morne. De Montgeron aussi, des courriers partirent ventre à terre … des hommes qui encerclaient la tour s'approchèrent. Malâtre leur répéta ce que Passavant lui avait ordonné de dire. Les deux hommes partirent aussitôt et allèrent se poster aux environs du village de Montgeron*[50].

Pour la période Révolutionnaire :

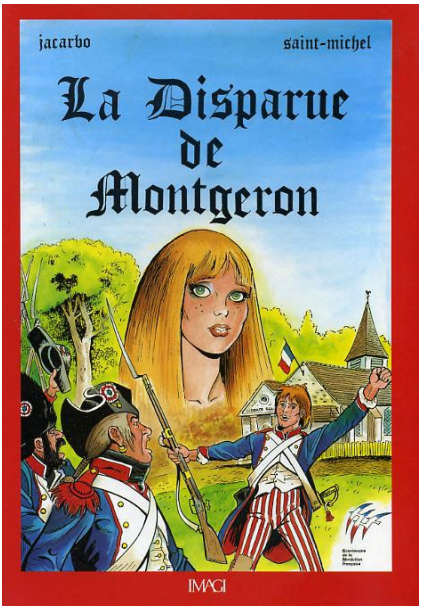
— Tu vas faire une petite valise, envoyer chercher un fiacre, me faire apporter un habit de bouracan, comme en portent les domestiques, et me conduire à Montgeron. En route, je serai ton officieux.

— Et tu resteras à Montgeron ?

— Non, là tu demanderas un passeport pour le citoyen Antoine Joly, ton domestique, qui se rend à Grasse pour tes affaires personnelles…[51]

Hedwige rabaissa sa jupe qui découvrait ses cuisses — avant de partir de Montgeron, elle l'avait largement échancrée vers le haut d'un coup de couteau, afin de monter en selle plus facilement[52].

La Révolution est aussi le cadre de la Bande dessinée *La disparue de Montgeron*, Parue en 1988[53].



La disparue de Montgeron, 1988

[48] Athena ANDERSEN : *L'itinéraire adultère d'une femme fidèle* ; Lettres du monde, 1999.
[49] François Théodore CLAUDION : *Thérèse ou La prédiction* ; C. Allardin, 1832.
[50] Michel ZEVACO : *La reine Isabeau* ; roman de cape et d'épée, Jules Tallandier, 1918.
[51] PONSON DU TERAIL : *Les masques rouges ;* Poitiers, 1875.
[52] Michel HERUBEL : *Les Vendéens* ; *La conspiration* ; Olivier Orban, 1979.
[53] JACARBO et SAINT-MICHEL : *La disparue de Montgeron* ; Imagie, 1988.

MONTGERON-LA-FORÊT

Après Montgeron il y a la forêt[54]

La forêt de Sénart occupe une place de choix dans la littérature montgeronnaise ».

En 1787, lors de son premier voyage en France, l'économiste et agronome anglais Arthur Young note, à la date du 15 septembre, « *Cross for a considerable distance the royal oak forest of Senar about Montgeron, all open fields which produce corn and partridges to eat it, for the number is enormous. There is on an average a covey of birds on every two acres, besides favourite spots, where they abound much more*[5556] ».

La forêt, c'est le théâtre de chasses avec certains souvenirs censés remontés à Sully : *Le 5 novembre, jour de la fête de notre saint patron, entendu la messe de l'aurore officiée à Montgeron par le prieur de l'abbaye d'Yères. Attaqué a sept heures un grand vieux cerf à l'étoile de Madame ; pris à une heure de l'après-midi aux bois de Sainte-Geneviève* [57]

Le journal de Delacroix est d'une haute qualité littéraire. Il vient en voisin dans la forêt, depuis sa maison de Champrosay. Le 21 mars 1854 il écrit dans son journal : *Travaillé toute la journée à l'Antée pour Dumas, aux compositions de Chasses de lions, etc. Vers quatre heures, chez le ministre ; revenu à pied; rencontré l'insupportable Dagnan et le bon Debay qui espère toujours que je traverserai la forêt de Sénart pour aller le voir à Montgeron*[58].



Montgeron entre champs et forêt, dessin de Michelin, 1862

[54] Roger LE TAILLANTER : *La maison du Nord* ; Plon, Paris, 1998.
[55] Arthur YOUNG : *Journal de voyages ;* 3 tomes, Armand Colin, 1976.
[56] *Aux environs de Montgeron, champs sans clôtures, produisant avec la récolte autant de perdrix qu'il en faut pour la manger, car le nombre en est énorme. On compte en moyenne une compagnie d'oiseaux tous les deux acres, sans compter leurs endroits de prédilection où ils sont bien plus nombreux.*
[57] Léon BERTRAND : *Tonton Tontaine* ; Dentu 1864.
[58] Eugène DELACROIX : *Journal 1822 1863 ;* Plon, 1996.

La forêt de Montgeron est le cadre de toutes sortes d'intrigues : *Les allées de la forêt de Sénart, toujours accessibles aux piétons, sont fermées aux voitures par des barrières ou des treillis ; pour les ouvrir, il faut être muni d'une clef, qu'on se procure en acquittant une taxe annuelle de quinze francs*[59]. Le prolixe feuilletoniste Capendu nous emmène habilement dans les allées de Sénart. *Tous quatre s'étaient enfoncés sous-bois, marchant sur un lit de feuilles sèches, au milieu des ronces et des broussailles et tournant le dos à Brunoy. Après une marche rapide accomplie dans le plus religieux silence, on aperçut à peu de distance une sorte de traînée lumineuse se détachant à travers les troncs noueux des arbres : on eût dit de loin un grand sillon blanchâtre tracé sur la terre au centre de la forêt. C'était la grande route qui, coupant effectivement la forêt de Sénart d'un bout, à l'autre et presque par le milieu, dans sa longueur, part de Montgeron et va rejoindre Lieusaint pour, de là, continuer à se dérouler à travers la France, vers Melun et Fontainebleau d'abord, vers Lyon et Marseille ensuite… Tout à l'heure, reprit Thomas en désignant la route de Montgeron qui s'étendait lugubre et déserte au milieu des ténèbres, tout à l'heure, par cette route, tu vas voir accourir une voiture se dirigeant vers nous ; cette voiture contient six hommes, tous six les ennemis les plus dangereux, les plus acharnés, les plus forts que nous avons jamais eu à combattre*[60].

À toutes les époques on traverse la forêt : *À petite allure, le baron démarra et s'en tint au 12 à l'heure réglementaire pendant la traversée de la ville. Mais, le pont franchi, il mit les gaz pour rattraper le temps perdu. Et, Montgeron dépassé, l'auto fila sur la route, unie comme un billard, dans la traversée de la forêt de Sénart*[61].

Tout en revenant par la grand'rue sinueuse et rêvant à tout ceci un paysage analogue se superposa, diffus d'abord, graduellement substantiel : la route de Lyon, qui se fait grand'rue à Villeneuve-Saint-Georges, Montgeron... Lieusaint... et traverse cette forêt de Sénart toute embaumée encore du gracieux fantôme de ma bonne amie, la marquise de Pompadour. Je passai jadis un suave printemps dans ce suave canton[62].

Le grand poète polonais Czeslaw Milosz a vécu dans son exil montgeronnais de 1957 à 1980. Lorsqu'on l'interroge sur ses évocations récurrentes de la mythique « Chesnaie » de son enfance : *s'agit-il d'un bois sacré comme en Lituanie ? Milosz s'autorise malicieusement à répondre : Non de la forêt de Sénart près de laquelle j'habitais à Montgeron non loin de Paris. « Le même » : avec un moi identique à celui du passé, à celui de mon enfance ; mais en même temps plus le même, changé par le temps*[63].

---

[59] Victor CHERBULIEZ : *Une gageure* ; Hachette et Cie, 1890.
[60] Ernest CAPENDU : *L'hôtel de Niorres ;* J. Rouff, Paris, 1893.
[61] Gustave FRISON : *Les Aventures du Colonel Ronchonot ;* 1926.
[62] FAGUS : *Les éphémères* ; Numéro le Divan, Paris, 1925.
[63] Milosz par MILOSZ : *Entretiens de Czeslaw Milosz avec Ewa Czarnecka et Aleksander Fiut ;* Fayard, 1986.

LES AUBERGES DE MONTGERON

Arrivés à Montgeron, ils s'y arrêtent pour souper[64].

Le brillant gastronome Brillat-Savarin nous raconte une anecdote, soi-disant vécue dans une auberge Montgeronnaise et intitulée *Les œufs au jus : Je voyageais un jour avec deux dames que je conduisais à Melun. Nous n'étions pas partis très matin, et nous arrivâmes à Montgeron avec un appétit qui menaçait de tout détruire. Menaces vaines : l'auberge où nous descendîmes, quoique d'une assez bonne apparence, était dépourvue de provisions ; trois diligences et deux chaises de poste avaient passé, et, semblables aux sauterelles d'Egypte, avaient tout dévoré...*[65] La suite est plus que savoureuse.

Le saint Simonien Palmyre Bazard nous raconte une autre anecdote plus amère dans une des auberges locales : *Au village de Montgeron, nous avons soupé avec des prolétaires bons enfans, qui nous ont chaudement défendus contre les accusations jésuitiques de l'adjoint du pays, qui fit appeler gendarmerie et garde nationale dans le cabaret où nous étions, et qui voulait me forcer à lui ouvrir mon sac pour l'inventorier.*

Il exigea trois fois nos passeports... L'aubergiste surtout est un brave homme, il n'était pas riche en lits, nous avons couché dans sa grange ; et nous avons reçu le même jour

Le baptême de l'escorte à Paris,

Le baptême de l'émeute à Charenton

Le baptême de la paille à Montgeron[66].

Auguste Maquet, bien connu pour être le collaborateur privilégié d'Alexandre Dumas, nous laisse également une grande œuvre personnelle. Lui aussi nous emmène diner à Montgeron :

— Vous aimeriez peut-être aussi une bonne omelette et quelque quartier de volaille rôtie? dit du Bourdet redevenu souriant ; eh bien ! à Montgeron, où nous allons entrer dans vingt-cinq minutes, nous dînerons, si vous voulez.

— Volontiers. Qu'en dit Aubin ?

— Aubin, s'écria l'enfant d'une voix pleine de joyeux rires, dit qu'il remplacerait volontiers par l'odeur et la solidité d'une aile de poulet… On ne s'occupa plus qu'à examiner avec soin les extérieurs d'auberge, pour deviner laquelle fournirait en moins de temps le bon repas qu'on réclamait. Mais si l'estomac propose, l'auberge dispose. On ne trouva dans Montgeron qu'un poulet froid, du veau froid, des flancs de viande froids également, et encore ne fut-ce qu'à l'extrémité du village, au moment où l'on regrettait de n'avoir pas eu cette idée à Villeneuve-Saint-Georges[67].

---

[64] Alfred SABATIER : *Promenades à Bercy* ; Chez l'auteur, 1878.

[65] BRILLAT-SAVARIN : *Physiologie du Goût, ou Méditations de Gastronomie Transcendante ;* Auguste Sautelet, 1826.

[66] Palmyre BAZARD : *Foi nouvelle Livre des actes publié par les femmes. Aux femmes, sur leur mission religieuse dans la crise actuelle : religion saint-simonienne* ; Alexandre Johanneau, 1835.

[67] Auguste MAQUET : *La maison du baigneur* ; De Potter, 1856.

MONTGERON, INTRIGUES EN TOUS GENRES

Nous marchons à présent dans une rue de Montgeron[68].

Nombre de romans populaires ont, tout du moins en partie, Montgeron pour cadre.

Quand le jour vint, la paysanne qui avait la garde de l'enfant, revenant de Montgeron, vit le cadavre de Conrad et, retournant sur ses pas, alla avertir la gendarmerie. ...

— Le mari est absent jusqu'à demain. Il est mécanicien sur la ligne.

— Et la femme ?

— Je l'ai éloignée : pour deux écus, elle est allée à Montgeron et ne reviendra qu'au matin[69].

Hermine Lecomte du Nouy nous laisse un roman à la connotation très Yerroise mais qui nous fait passer par Montgeron : *L'Abbé trouvera à Montgeron la voiture des invalides et pourra, si par grand hasard il est seul, rêver tout à son aise au despotisme tendre de son amie*[70].

En 1898 Georges de Labruyère évoque un mystérieux pensionnat de Montgeron :

Plus que jamais, Mulot parut embarrassé.

Il reprit, l'air hésitant, comme si ce qu'il avait à dire lui paraissait bien difficile à formuler :

— C'est que, demain, j'ai affaire toute la journée à Montgeron.

— A Montgeron ?

— Oui, dans un pensionnat que je puis compter comme ma meilleure pratique, après vous, c'est-à-dire après la prison que vous gouvernez avec tant d'autorité et de tact[71].

À partir de 1883 Camille Flammarion installe son observatoire de Juvisy, à quelques encablures de Montgeron. Souvenirs ou fiction, Flammarion nous raconte un incroyable voyage en ballon qui passe par Montgeron : *Au-dessus de la gare de Lieusaint, le ballon commence à descendre, et nous jetons du lest pour maintenir l'équilibre : mais tout à coup nous sentons du sable qui nous tombe en poussière sur la tête et nous enveloppe d'un léger nuage : c'était notre lest, qui, descendu moins vite que nous, retombait sur nos têtes !... Nous croyons distinguer un orage très étendu dans le lointain, à l'horizon du sud-est. Les belles collines de Villeneuve-Saint-Georges, les coteaux de Montgeron, la vallée d'Yères, ont passé sans que nous pussions reconnaître le plus léger relief de la plaine immense…. Sans être obligés de changer nos billets et d'attendre aux bureaux, nous avons quitté la ligne du chemin de fer d'Orléans pour prendre celle de Lyon. Montgeron vient à notre gauche et s'éloigne. Un grand silence nous environne ; il n'est varié que par le murmure des petits êtres ailés qui jasent dans la campagne*[72].

---

[68] Horace PERES : *Passionnément, l'indifférence : nouvelles* ; L. Talmart, 1997.

[69] Jules LERMINA : *Les mille et une femmes* ; Dentu, 1879.

[70] Hermine LECOMTE DU NOUY : *L'erreur d'aimer ;* C. Lévy, 1893.

[71] Georges de LABRUYERE : *La Petite Nivôse*, In *Les Veillées des chaumières ;* 1898 qui paraitra sous le nom de Chantereine aux éditions *Le Livre Populaire* en 1911.

[72] Camille FLAMMARION : *Voyages en ballon* ; C. Marpon & E. Flammarion, Paris, 1889.

Jacques Yver fut un feuilletoniste populaire. Il nous emmène à Montgeron par le truchement d'un détenu fraichement libéré : *Sorti de la prison de Melun, Georges Pierson prit la route de Montgeron. On était aux plus beaux jours de septembre ; l'horizon lointain apparaissait sous des couleurs de pourpre et d'or, et tout le paysage avait un air de fête. Georges eût voulu harmoniser son âme au spectacle ambiant, mais, malgré lui, le souci plissait son front. Retrouverait-il Jeanne Tavernier ? Réussirait-il à intéresser les carbonari au sort de Pascal ? Ce double point d'interrogation angoissait son cœur. À Montgeron, il reconnut aisément la maisonnette des Taverniers décrite par Pascal. Une jeune fille l'introduisit dans cette même salle à manger où Pascal avait vécu ses dernières heures bleues*[73].

Pierre Ladoue, entre deux quiproquos, nous fait fantasmer sur « la villa des fleurs » :

M. Montassier, fleurs et plumes, 183, rue de Rambuteau, tira sa montre de son gousset et constata qu'il ne lui restait que vingt minutes pour se rendre à la gare de Lyon où il prenait, chaque soir, « son train de 18 h. 47 ».

Il habitait Montgeron.

— A demain, Ballodin !... Je puis compter sur vous pour fermer, n'est-ce pas ? Au revoir !...

— Oui, oui, Monsieur Montassier... Ne vous tourmentez pas ! Au revoir, Monsieur Montassier.

Déjà, le patron avait disparu. Ballodin, le comptable, — l'employé de confiance de la maison, bien qu'il n'eût qu'à peine trente ans, — se mit aussitôt en devoir de ranger les livres, fermer les cartons, replacer buvards et encriers, etc... Puis il brossa son veston avec soin, et dans un petit couloir attenant au bureau et servant de vestiaire, alla prendre son chapeau.

— Bon ! s'exclama-t-il en examinant le melon qu'il tenait à la main, le patron s'est trompé ! Il était si pressé ! Il a pris mon chapeau et il m'a laissé le sien !... Pas de doute... « Biterrois, chapelier, rue du 4 Septembre ». Ça n'a jamais été à moi ce galurin-là ! Beaucoup trop petit, d'ailleurs, pour ma tête ! Comment faire ?... Je ne peux pas courir après M. Montassier. Il roule déjà dans le métro, le cher homme ! Et je parie qu'il ne se sera aperçu de rien ! Si j'en juge, pourtant, par la façon dont me coiffe celui-ci, mon chapeau à moi doit lui entrer jusqu'aux oreilles. C'est Mlle Lucie qui va rire, quand elle verra arriver son papa !...

Et Ballodin éclaira lui-même d'un large sourire son honnête figure d'employé de confiance. Puis, redevenu grave, et avec un petit battement de cœur, il se représenta complaisamment le minois avenant et la jolie taille de Mlle Lucie, que précisément, huit jours plus tôt, il avait eu l'audace de demander en mariage à M. Montassier.

Celui-ci, qui estimait fort les qualités de Ballodin, encore qu'il le jugeât « un peu coquet, et peut-être capable de faire ses coups en sourdine », n'avait pas dit non. Il voulait seulement réfléchir, consulter sa femme, sa fille. Il avait promis de donner sa réponse « en fin de mois », laissant à son employé un espoir très doux, que Ballodin caressait avec ferveur. Le patron était bien un peu... pingre, mais...

[73] Jacques YVER : *Le forçat 618* in *La Jeunesse illustrée* ; A. Fayard, décembre 1913.

la maison de la rue de Rambuteau faisait des affaires à n'avoir pas sa pareille sur la place de Paris ; mais le pavillon des Montassier, à Montgeron — la « Villa des Roses », où Ballodin avait été reçu le lendemain de la Pentecôte — était charmante ; mais Mme Montassier, paraissait tout à fait « bonne pâte » et Lucie enfin, Lucie avait des yeux... Lucie avait des cheveux... Bref, c'était de toutes ses forces que, jour et nuit, Ballodin souhaitait d'obtenir, à la fin du mois, une bonne réponse…Durant l'après-midi, M. Montassier n'adressa pas une parole à Ballodin étonné, et quitta le bureau de très bonne heure. Le soir, la lettre partait de Montgeron[74].

Chez Paul de Garros, Montgeron devient la cause d'un dilemme moral :

Voyons, il faut prendre un parti, poursuivit le banquier, nous ne pouvons pas nous éterniser ici. Quand un être humain est malade dans la rue, on le ramène à son domicile, s'il en a un et si l'on peut le connaître. Dans le cas contraire, on le mène à l'hôpital. Moi, je n'ai pas le temps, j'ai des amis à déjeuner, et je vais même être très en retard.

— Moi, je n'ai pas le temps non plus, déclara Léchât, il faut que je ferme le magasin et que je mette tout en ordre ici avant de partir pour Montgeron, où j'ai promis de passer la Mi-Carême avec mes enfants.

— Alors, mademoiselle, reprit le banquier, vous pourriez peut-être vous charger de conduire ce pauvre vieux à l'hôpital. On l'acceptera certainement à Lariboisière et c'est tout près : vous ne perdrez pas beaucoup de temps[75].

Plus près de nous Joseph Joffo fait de Montgeron le lieu de la conclusion d'une idylle : *Ils échangèrent leurs alliances. Monsieur et Madame Fabre avait la larme à l'œil. La fête a lieu dans le parc de la maison de la sœur de Richard, à Montgeron. Elle fut simple, champêtre et gaie. Et si c'est vraiment de la famille que vous voulez alors là avec, moi vous tombez bien. Moi j'en ai plus qui m'en faut justement je suis entré là pour boire un café en attendant mon train pour Montgeron je dois déjeuner chez ma sœur elle a un mari très bien et abondance de mouflets*[76].

AU LYCÉE DE MONTGERON…

Elle s'était fait quelques amis au lycée de Montgeron[77].

Il y a d'abord le lycée coté professeurs : *La réalité quotidienne était en train de se muer en une existence solitaire. En dehors des quelques cours qu'elle donnait au lycée de Montgeron, elle s'apprête à vivre dans un appartement désert où le téléphone ne sonnerait pas avant longtemps… Revers de médaille : Il lui présenta la femme qui l'accompagnait une très jeune et jolie brune mais bien moins impressionnante qu'Elsa à 20 ans. Il saisit la rébellion par le bras et n'entra au bar sous le regard intrigué des convives avides d'en savoir plus sur l'identité*

[74] Pierre LADOUE : *Le chapeau neuf* ; Nouvelle in *La Femme à la campagne*, mai 1929. Nouvelle parue sous le titre : *Le chêne qui parle* ; J. de Gigord éditeur, Paris, 1934.
[75] Paul de GARROS : *Frisson d'angoisse* ; Bureaux du Petit Marseillais, 1922.
[76] Joseph JOFFO : *La jeune fille au pair* ; JC Lattés, 1984.
[77] Corinne ATLAS : *Les sœurs Ribelli* ; Arthème, Fayard, 2012.

forcément fascinante de celle qu'ils n'auraient pas regardée s'ils avaient su qu'elle n'était que prof de français au lycée de Montgeron.[78]

Il y a le lycée côté surveillant : *En octobre, Bertrane Choin lui procura, grâce aux relations qu'elle avait au rectorat, une place de pion au lycée de Montgeron… Il alla au lycée de Montgeron, hébété, fit mine de surveiller les élèves, recopia des notes sur des carnets de correspondance, avec toujours sous les yeux les phrases sibyllines*[79].

Et, bien-sûr, il y a lycée côté élèves : Jean Ferniot y venait de Draveil : *Mais plus tard, à Montgeron, le lycée était mixte…Et puis, le lycée de Montgeron favorisait le sport, il y a de la verdure, une piscine, un stade … Au lycée de Montgeron, Marie-Martine faisait de la gymnastique, avec un très bon professeur, mais comme elle voulait aller à la piscine, tous les mercredis elle débarquait chez nous, vers 6 heures et demie*[80].

Toutes sortes de destinées s'y sont croisées. Une future brillante vétérinaire : *Jugeant que l'agitation de la vie parisienne ne convenait en aucune façon aux études d'une jeune fille, mes parents décidèrent que j'entrerais au lycée de Montgeron*[81] L'auteur interprète à succès Patrick Loiseau fut lui aussi élève au lycée de Montgeron[82].

Enfin Henriette Nizan nous parle d'une rencontre décisive qui a pour cadre notre lycée : *Le mariage, très élégant, eut lieu à Montgeron, dans un petit château au milieu d'un parc. C'était le lycée dans lequel le père de Maud l'un des artisans de la réforme de l'enseignement dit très fort de Langevin Wallon était proviseur*[83].



Le lycée de Montgeron, carte postale 1956

[78] Ibid.
[79] Vassili KARIST : *Ithaque ou Le beau voyage ;* HB Éditions, 2001.
[80] Jean FERNIOT : *Pierrot et Aline* ; Grasset, 1973.
[81] Maryvonne LECLERC-CASSAN : *Vivre avec eux* ; Julliard, 1978.
[82] DAVE : *Soit dit en passant* ... ; le Pré aux Clercs, 2003.
[83] Henriette NIZAN & Marie-José JAUBERT *: Libres mémoires* ; R. Laffont, Paris, 1989.

LES POLARS À MONTGERON

Domicile : Villa Les Platanes, Montgeron[84]

Les auteurs de romans policiers ont fait de la nationale 6 un repère pour toutes les turpitudes. *Après Villeneuve, en haut de la côte de Montgeron, le convoi stoppa et les trois bolides se regroupèrent en un clin d'œil*[85]

On veut souvent fuir Montgeron :

Ce matin-là, Tartempion refusa, ainsi que je vous l'ai dit, de se faire trépaner. Il sortit un peu hagard de la maison de santé. Où aller ? Chez son cousin ? Mais il avait été convenu que ce dernier ne reviendrait à Paris que pour l'opération et non lors de la radiographie. À Montgeron ? Peut-être, mais Tartempion n'avait plus envie de se replonger dans cette harassante besogne de laboratoire qui, depuis quelque temps, lui donnait des mécomptes. Non. Il eut soif soudaine d'air pur et de ciel large. Il décida de prendre le train pour Saint-Lunaire où il savait retrouver son parent…[86]

Les pavillons tranquilles deviennent des repères du crime :

Bien que la drogue et la traite des blanches aient à Paris leur quartier général, c'est à Montgeron que « travaillait » une bande experte, chargée de transformer la morphine en héroïne destinée au marché américain[87].

Bailleul de la Sûreté nationale française avait arrêté Ansaldi et ses complices, le 29 juin 1952, après trois mois de filature, ils avaient découvert que l'on produisait vingt-cinq kilos d'héroïne par mois dans le laboratoire de la villa de Montgeron et cela, depuis six ans[88].

Dubencq en a envoyé un sur les lieux d'une agression commise contre un encaisseur, à Boulogne-Billancourt, un autre à Montgeron où un militaire est soupçonné d'avoir volé plusieurs voitures, un troisième à l'hôtel Ritz où l'on s'apprête à recevoir à coups de fanfare une vedette de cinéma qui voyage incognito.

... Girard, allez épauler Garbin à Montgeron : le militaire a avoué non seulement les vols de voiture mais un hold-up[89].

Pour le célèbre Gorille, Montgeron c'est aussi le terminus des malfaiteurs :

Arrivé à Montgeron, il les avait purement et simplement empoignés par le collet pour les remettre à l'autorité[90].

Autre arrestation à Montgeron : *Les évadés venaient de se heurter à une patrouille de la brigade de gendarmerie de Montgeron, alertée par téléphone*[91].

---

[84] Slim HARRISON : *Chute libre ;* éditions Atlantic, 1963.
[85] Thierry DASSONVILLE : *Comme on se retrouve ;* éditions le Trotteur, 1952.
[86] Henri ROUBAY : *L'assassin est un malotru* In *Tout et tout* ; 24 janvier 1942.
[87] Henri QUEFFELEC : *Le jour se lève sur la banlieue* ; Grasset, 1954.
[88] Phil LARAMIE : *Un singe qui mord la nuque* ; éditions Fleuve noir, 1965.
[89] Sabine BERNARD-DEROSNE : *Choute journaliste* ; Plon, 1959.
[90] Antoine DOMINIQUE : *Le Gorille vous salue bien* ; Plon, 1978.
[91] Jean POISSON : *Les temps incertains ;* Acropole, 1983.

Pierre Lucas, qui est en fait le pseudonyme d'un collectif d'auteurs, signe *La demoiselle d'Orléans* dans la très racoleuse série Police des mœurs[92],qui comporte plusieurs scènes dans les rues de Montgeron.

« *Charpin, l'appareil fit la voix calme du patron de la mondaine. Je viens d'être alerté par l'équipe de permanence chez nous : on a arraisonné un camion truqué à la sortie de Montgeron… les gendarmes… il y a eu de la casse. Un motard blessé, le chauffeur du camion abattu, son aide capturé 1 h plus tard dans un bois du coin… Maintenant griffon était tout à fait réveillé.*

L'affaire Rottenburg[93] ?

Tout juste j'ai l'impression qu'on a décroché le gros lot »

… « Effectivement quelques lignes dactylographiées sur une feuille qu'il pêcha au fond de l'enveloppe expliquaient la provenance du carnet découvert sur le corps du docteur Chouraki, l'homme égorgé dans le camion de Montgeron. »

Enfin citons Cicéron Angledroit[94] avec *Hé Cool la Seine*[95], un policier qui se déroule, pour une grande part entre Athis-Mons et Montgeron.

MONTGERON CÔTÉ CHEMIN DE FER

Loulou a repris un train pour Montgeron[96]

Le train arrive à Montgeron avec l'ouverture de la gare en 1853.

Dès 1867 les abords de la station deviennent le théâtre d'un duel. « *Monsieur de Montarnal, vous me rendrez raison de votre insulte ; j'ai le choix des armes, nous nous battrons à l'épée demain à dix heures, dans les prés qui sont à gauche de la station de Montgeron ; la place est excellente, je la connais. Monsieur le général de Jonchère voudra bien me faire l'honneur d'être mon témoin*[97]. »

En 1883, la gare est le lieu prévu pour une arrestation par un policier du nom de Dartagnan[98].

Moins dramatique mais tout aussi cruciale le train en gare de Montgeron sert de décor pour un jeu de cache-cache : *La brave Maria n'en avait pu supporter davantage. Quand le train s'était arrêté en gare de Montgeron, elle avait pris Bettina par la main pour la faire descendre. Elles avaient changé de compartiment*[99].

En dehors de la gare elle-même, il est parfois question du passage en chemin de fer. *Jusqu'à Brunoy, M. Lézin fut plein d'indulgence pour le petit mouchoir, son ennemi, auquel il permit d'ensevelir le visage baigné de larmes de la nouvelle*

---

92 Pierre LUCAS : *La demoiselle d'Orléans* ; Presses de la Cité, 2014.

93 On notera que Rottumburg est très proche du baron Rottembourg le bienfaiteur de Montgeron.

94 Alias Claude PICQ.

95 Cicéron ANGLEDROIT : *Hé cool, la Seine* ; Palemon, 2017.

96 Denise DERVILLE : *Les rossolis de Saint-Tropez* ; Pygmalion, 1989.

97 Adrien ROBERT : *Le Radieux* ; L. Hachette, 1867.

98 Jules BOULABERT : *La fille de brasserie*, in *Journal illustré*, 1883.

99 Chritian CAREL : *Une femme à hommes* ; J. d'Halluin, 1955.

épousée ; mais, lorsque le train se fut engagé dans la vallée de Montgeron, il jugea que le temps des pleurs était passé[100].

Dans un registre plus scatologique la station de Montgeron devient le signe d'un grand embarras : *Plus de doute, c'étaient les flageolets qui opéraient ; c'était la colique hideuse avec toutes ses conséquences néfastes. Et l'on n'était qu'à Montgeron. Non, jamais, jamais il ne serait possible d'arriver jusqu'à Paris en résistant à ces sommations*[101].

Le même trajet, mais dans l'autre sens, est l'occasion d'une autre occupation. *Le père Léonard, en le voyant grimper à côté de lui sur la machine frémissante, eut quelque appréhension.*

— N'aurais-tu pas un petit coup dans le nez ?

— Tais-toi donc, fit Célestin, je ne l'ai pas tant dans le nez que dans ma sacoche : un coup à boire, je ne te dis que ça... un coup de schnick que je me suis payé, en l'honneur de mon quinzième mioche que le bon Dieu va, à ce qu'il paraît, m'envoyer. Nous trinquerons tous les deux à sa bonne santé, entre Paris et Melun. Ne faut pas nous en faire ! Y a point d'arrêt. La nuit est semée d'étoiles ; les signaux sont à leur place, la vie est bonne ! Et puis, père Léonard, mon schnick est, cette fois-ci, du meilleur, comme qui dirait du super- schnick. Il en fut bien ainsi. Du côté de Montgeron, la bouteille fut entamée. À la hauteur de Lieusaint, elle était à moitié vide. À Combes-la-Ville-Quincy il n'en restait pas une lichade[102].

Un roman paru en 1910 témoigne de la mixité des usages pour arriver et partir de Montgeron. *L'affaire qu'il plaidait ayant été appelée au début de l'audience, il se trouvait libre tout l'après-midi. Prompt comme un écolier en vacances, il sauta dans un fiacre et se fit conduire à la gare de Lyon, où il prit le train pour Montgeron. Là, tenté par la beauté de ce clair jour d'été, il résolut de faire à pied le reste du chemin, au lieu de s'enfermer en compagnie de dix autres voyageurs dans le lourd omnibus qui traverse Yerres au trot paisible de ses vieux chevaux noirs*[103].

La gare de Montgeron est surtout connue pour être le départ de l'intrigue d'un formidable roman fantastique : « *Un soir le rapide de Marseille n'est pas arrivé à Paris, arrêté par une épouvantable catastrophe à Montgeron. Rosine Orlac qui attendait son mari très aimé, le célèbre pianiste Stephen Orlac, s'est rendue comme une folle à Montgeron et c'est seule qu'elle a retrouvé parmi les débris le corps disloqué et qui semble sans vie, de son mari. Ramené en hâte à Paris, confié au grand chirurgien Cerral, ce qui reste de Stephen est hardiment réveillé par une audacieuse opération. Le cerveau vit de nouveau, les jambes recommencent leur service passé, mais les mains, les habiles mains du grand pianiste ? »* Très remarqué dans les milieux surréalistes *Les mains d'Orlac*[104] a fait l'objet de quatre adaptations cinématographiques.

---

[100] Henry GREVILLE : *Louk Loukitch* ; E. Plon, Nourrit et Cie, Paris, 1889.
[101] Pierre VERON : *Paris amoureux* ; C. Lévy, Paris, 1891.
[102] Henry de FORGE : *Le Train surprise* In « Hebdo » Éditions Baudinière, (Paris), 28 juillet 1933.
[103] Paul JUNKA : *Marâtre !* in *Contes tendres* ; Librairie universelle, Paris, 1910.
[104] Maurice RENARD : *Les mains d'Orlac* ; publié d'abord dans *l'Intransigeant,* 1920.

Jacques Yver nous laisse une jolie nouvelle où la destination Montgeron est gentiment moquée : *Il vit l'homme qui, étant entré dans la gare, côté départ, s'arrêta devant un guichet où Ernest prit la file derrière lui. « Faudrait pas qu'y prenne un billet pour Nice : j's'rais frit ! Mais non ; il entendit le partant se contenter d'un aller et retour pour Montgeron. Il fit comme lui, sans remarquer que son successeur immédiat au guichet demandait pareille direction. — Adresse ? — Les Laitues, avenue des Myosotis, Montgeron*[105].

En 1923 Franc-Nohain, qui eut une maison de campagne à Corbeil, nous laisse un étonnant poème dénommé « Banlieues » qui énumère en une jolie litanie les stations du PLM :

Partons, partons,
Voici
Bercy,
Et Charenton ;
Voici
Encor
Maisons-Alfort,
Et Juvisy ;
Pays
Des ris,
Ris-
Orangis ;
Paradis en cette saison,
Voici Brunoy et Montgeron,
Lieusaint, Cesson, -
C'est bien : cessons[106] !

Son fils, Jean Nohain, semble aussi bien connaitre le trajet : *Parce que le train a régulièrement 55 mn de retard, quand il passe par Montgeron*[107]…

En 1953 une pièce à deux rôles nous emmène en chemin de fer :

SUZANNE. — Et il viendra boire le café avec nous, avant de reprendre le train pour Montgeron[108]

Jean Ferniot, racontant ses souvenirs Draveillois, évoque également la ligne et la gare : *Quand un convoi avait pris du retard, il haussait les épaules et vitupérait le P.L.M. Mon oncle Louis avait fini par mourir dans un coma d'Orient-Express et sa veuve avait vendu la maison de Brunoy pour aller s'installer à Montgeron, station précédente sur la ligne, ce qui sans doute lui épargnait un trop grand dépaysement*[109]

[105] Jacques YVER : *Les Belles images* ; A. Fayard, Paris, 26 juillet 1934.
[106] Franc NOHAIN : *Le jardin des bêtes et des plantes* ; Le Livre, 1923.
[107] Jean NOHAIN et Arlette ALBANE : *Les Châteaux de sable* ; P. Horay, 1977.
[108] Martial BOIN : *Soir de fête* ; comédie en 1 acte, C. Vaubaillon, 1953.
[109] Jean FERNIOT : *La petite légume* ; Roue Libre, Mercure de France, 1974.

LE CHRIST S'EST ARRÊTÉ À MONTGERON ?

En 1950 est publié un roman de Georges Bernanos, décédé deux ans auparavant[110].

Il y est question du « séminaire de Montgeron » ce qui pourrait être une allusion au séminaire des Pères du Sacré Cœur dit de Picpus ouvert en 1920.

Je suis de Léniers, dit-elle en donnant le premier nom venu parmi ceux qu'elle se souvenait d'avoir lus sur la carte.

— De Léniers! s'écria-t-il.

— C'est-à-dire que j'y suis née, mais... mais j'y reviens de temps en temps, concéda-t-elle, au comble de l'énervement.

— De Léniers, quelle rencontre extraordinaire ! Le poste est aussi vacant... Vous y verrez bientôt un ami à moi, un camarade du séminaire de Montgeron. Car, je dois vous l'avouer, je n'appartiens pas à ce diocèse où la bonté de Son Excellence m'a appelé. J'ai dû quitter le mien pour des raisons personnelles, un malentendu, bref une de ces petites contrariétés qui dans notre vie prennent trop souvent.

Plusieurs des prêtres du noviciat de Montgeron raconteront plus tard leurs véritables souvenirs : *Enfin je suis entré au séminaire. On m'a naturellement tout payé, ma famille n'avait pas un sou bien sûr, la soutane et tout… même la soutane je l'ai déchiré le premier jour et j'en ai déchiré une 2e en montant les escaliers, c'était défendu de monter des escaliers deux marche à la fois. Le régime était draconien en promenade il fallait marcher 2 par 2 et en rang*[111].

Dans un tout autre registre c'est autour de l'église russe de Montgeron que le sulfureux Matzneff raconte un souvenir particulier. Le 18 octobre 1964, il participe au congrès fondateur du Comité de coordination de la jeunesse orthodoxe, où il rencontre la lycéenne Tatiana Scherbatcheff : « *Congrès de Montgeron. Liturgie fervente dans la chapelle dont l'iconostase a été peint par le père Grégoire Krug. L'annonce de la création du comité de coordination suscite un prodigieux intérêt parmi les jeunes. Filles, garçons nous harcèlent, Olivier et moi, de questions, de vœux de propositions. Près de moi à l'église cette adolescente aux cheveux hirsutes, au visage un peu triangulaire, aux vastes et magnifiques yeux noirs, ensemble princesse et poulbot…*[112] ».



L'église russe de Montgeron

[110] Georges BERNANOS : *Un mauvais rêve* ; Plon, 1950.

[111] Père CHRISTIAN : *Les pauvres à la porte* ; Le Cerf, 1971.

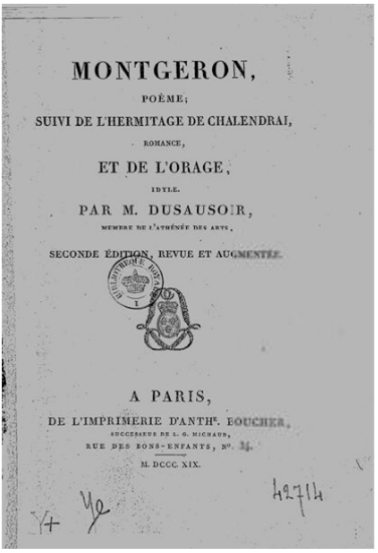
[112] Gabriel MATZNEFF : *L'Archange aux pieds fourchus* ; 1963-1964, La Table ronde, 1974, p. 197.

MONTGERON, MUSE DES POÈTES

C'est dommage qu'il n'y ait pas de Galaxy à Montgeron[113].

Commençons cette petite anthologie par un poème éponyme. « Montgeron » de François Jean Dusausoir et publié en 1819[114] :

Je crois encor le voir, son auguste visage
De son cœur paternel m'offrait la douce image ;
À tous il semblait dire : Ah ! qu'un père est heureux
Quand il voit ses enfants, qu'il est au milieu d'eux !
Jour qui sera toujours présent à ma mémoire,
En chantant Montgeron je célèbre ta gloire ;
Puissé-je dans mes vers, dictés par le plaisir,
Bien peindre le bonheur dont tu m'as fait jouir.
Lieu charmant ! Montgeron, que j'aime votre asile,
Où le plaisir sourit loin du bruit de la ville !
Combien je dois chérir ton paisible séjour !
Là, pour moi le bonheur renaissait chaque jour ;
Quand mes yeux s'égaraient sur une plaine immense,
Ce bonheur fut-un songe, à ces jours d'allégresse
Vont succéder pour moi les jours de la tristesse ;
Dans les avides mains d'un froid calculateur,
Les champs de Montgeron n'ont plus rien d'enchanteur.
Non, non, je n'irai plus sous vos riants ombrages
Qui ne pourraient m'offrir que de tristes images…


MONTGERON,
POÈME;
SUIVI DE L'HERMITAGE DE CHALENDRAI,
ROMANCE,
ET DE L'ORAGE,
IDYLE.
PAR M. DUSAUSOIR,
MEMBRE DE L'ATHÉNÉE DES ARTS,
SECONDE ÉDITION, REVUE ET AUGMENTÉE.
A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE D'ANTHE. BOUCHER,
SUCCESSEUR DE L. G. MICHAUD,
RUE DES BONS-ENFANTS, N°. 34.
M. DCCC. XIX.

Montgeron, poème de Dusausoir 1819

[113] Jean Marie GOURIO : *10 0000 Brèves de comptoir* ; Michel Lafon, 1993.
[114] François Jean DUSAUSOIR : *Montgeron, poème* ; impr. de A. Boucher, Paris, 1819.

Le même auteur nous laisse à la même époque *L'Hermitage de Chalendrai*[115]

Chalendrai ! Séduisant ermitage
Où le plaisir a fixé son séjour,
Chaque matin j'errais dans ton bocage,
Et j'y chantais la nature et l'Amour.

De Chalendrai que j'aime l'ermitage !
Là, près de moi, Mon ami chaque jour
Me dit : Allons sous ce riant feuillage,
Nous chanterons et l'Hymen et l'Amour.

Vois cette source amante du bocage,
Son onde pure, après un long détour,
Vient, en fuyant à travers du bocage,
Baigner les fleurs qui naissent pour l'Amour.

Le rossignol, habitant du bocage,
Vient du printemps annoncer le retour ;
Son chant joyeux agite le feuillage,
Et ses accents sont des accents d'amour.

Flore et Pomone, en ce riant bocage,
Avec orgueil ont rassemblé leur cour ;
Le thyrse en main, Bacchus sous son ombrage
Y vient chanter les Grâces et l'Amour.

La nymphe Écho, déité du bocage,
Porte ma voix aux bergers d'alentour ;
Elle répète : Accourez sous l'ombrage,
Venez chanter la nature et l'Amour.

Amitié sainte, embellis l'Ermitage,
Daigne y fixer le bonheur pour toujours ;
Ta douce voix, m'appelant au bocage,
À mes vieux ans offrira de beaux jours.

140 ans plus tard, quelques vers dans la même veine charmante :

Le ciel de pluie tout aujourd'hui bâille d'ennui
Quand irons-nous cueillir le houx à Montgeron
Au pied du lit mélancolie Claudine lit
Quand irons-nous cueillir le houx à Montgeron
La pluie s'arrête les yeux en fête claudine est prête

[115] M. DUSAUSOIR : *Montgeron, poème* suivi de *l'Hermitage de Chalendrai, romance, et de l'Orage, idyle*, par..., imprimerie de A. Boucher, 1819.

Va nous irons à Montgeron cueillir le houx…[116]

Dans un style bien différent Louis Polese nous laisse un étonnant poème toponymique en prose. *Verneuil-l'Étang, Orgeval, Montgeron, Villennes, le vent nocturne et lumineux : Paris, Villennes, le miracle éternel de Paris, Villejuif, Montrouge, Créteil, Montrouge à nouveau*[117].

Citons enfin cet autre charmant poème en prose : *Pour le petit lutin que mes rêves suggèrent des rues de Montgeron au parc de Chamalières au long balancement de sa jupe légère l'heure venue s'écrit dans la voix familière : du fond de son regard de croc-blanc né d'enfance les neiges envahies d'éclairs imaginaires répètent les échos*[118].

Au-delà du plaisir que procure la stricte érudition, la collection, inépuisable, des œuvres « Montgeronnaises » présente un véritable intérêt. À partir d'un corpus de plus d'une centaine d'œuvres, se dégage une vision très plurielle de Montgeron.

L'archéologue explore le passé, l'historien contextualise, le sociologue relativise, le démographe analyse, l'essayiste dégage des lignes de fond … Bien des disciplines peuvent se pencher sur Montgeron. Les artistes et en particulier les littérateurs ont aussi leur place pour appréhender la connaissance d'un lieu. L'universel ne peut se passer de récits particuliers. Comme Milan Kundera l'écrit si bien « *La seule raison d'être du roman est de dire ce que seul le roman peut dire* ». Comme dans une toile de Monet la littérature pose, à petites touches, ses mots sur toutes les émotions. Elle apporte relief et profondeur aux sites les plus banals. Goutons aux plaisirs des romans Montgeronnais !

[116] Claude Flore THEBAULT : *Désaccords* ; La Salamandre, 1965.

[117] Louis POLESE : *Ma tendresse : poèmes ;* ARCAM, 1988.

[118] Pierre DUVEGHEANT : *La marche du venant vers toi : poèmes & proses* ; Bucdom éd. Culturelle, Saint-Bonnet-les-Oules, 2000.

Les vitraux de Longpont

Frédéric GATINEAU

La basilique de Longpont compte très exactement cinquante baies garnies de vitraux. Quatorze sont situés dans les parties hautes de la nef (dont trois oculi et une grande rosace), Treize sont dans les parties basses des bas-côtés et vingt-trois dans la partie reconstruite entre 1875 et 1878 (transept, absidioles et abside principale).

Parmi ces vitraux, trente-trois sont de simples grisailles monochromes, quatre sont des grisailles multicolores de très belle facture. Treize seulement sont des vitraux à personnages. Tous ces vitraux datent du XIX^{e} et du XX^{e} siècles.

Quoi que prétendent certains guides touristiques il n'existe aucun vestige de vitraux anciens à Longpont[1]. On sait qu'il existait pourtant des vitraux dans l'église du temps du prieuré bénédictin mais on n'en connait nulle description. Quelques mentions de travaux y font allusion. Ainsi :

En 1659 le « Mémoire des ouvrages de vitres faits pour M des Roches en la maison de Longpont » mentionne « *Pour l'église avoir fait et fourni 4 panneaux neufs … Mis 8 panneaux au plomb*[2] ».

En 1662 dans les comptes du prieuré de Longpont …il est question de *48 livres payés au vitrier de Montlhéry pour raccommodage des vitres de l'église du dit Longpont … et… Fait dépense de 30 livres payées au sieur Hinard vitrier pour une année d'entretien des vitres de l'église de Longpont*[3].

En 1700 Dom Goutel, sous prieur de Saint-Martin-des-Champs, l'auteur de la précieuse « *Description de l'état auquel sont présents tous les lieux du monastère et maison conventuelle du prieuré Notre-Dame de Longpont* » mentionne les baies des bâtiments du prieuré dont celles de la salle du chapitre « *les fenestres ne sont point garnies de croisées de bois ny vitres* », ceux d'une salle attenante « *qui n'est ny carrelée, ny vitrée* » ou encore ceux du réfectoire « *dont les croisées sont*

[1] On peut citer par exemple le « Guide National et Catholique du Voyageur en France » (publié en 1901 par la Maison de la Bonne Presse à Paris) qui décrit aussi l'église de Longpont : *portail du XIII^{e}s., admirablement sculpté, avec statues de la Sainte Vierge, d'Apôtres, de saints. À l'Intérieur vitraux du XVI^{e} s* » !

[2] AD 91, 13 H 26.

[3] Ibidem.

ruisnées et sans aucun vitrages ». Mais hélas il ne parle pas de l'état des vitraux de l'église[4].

En 1712, il est question des « *réparations qui estoient à faire tant aux lieux réguliers qu'à l'église* » Il y est dit que « *toutes les vitres sont rompues n'y ayant que des paillassons*[5] *…* »

En 1717, des travaux semblent avoir été réalisés puisque dans « le temporel de la maison de Longpont, état des réparations et améliorations que la communauté a fait depuis le chapitre 1714 » il est précisé que « à l'église on a refait à neuf en partie les vitres du chœur[6] ».

En 1719, le procureur des religieux de Longpont écrit dans son rapport « *on a refait la plus grande partie des vitres de l'église qui avoient été rompues par la gresle arrivée le jour de l'Ascension, ce qui fait 112 livres tournois*[7] ».

En 1737, nouvel état du temporel de la maison de Longpont. Il est précisé que « les vitres de l'église ont été refait à neuf[8] ». Enfin le 26 avril 1763, dans le devis dressé par l'architecte Payen on lit : *Nous avons visité l'Église sous l'invocation de la Sainte Vierge…. Les vitraux sont en barres de fer et panneaux de verre en plomb*[9]. La même année un autre document précise qu'il est question de réparations à faire *aux vitraux de la nef et bas-côté gauche*[10].

Après la Révolution (et la vente du prieuré de Longpont) l'entretien des vitraux de Longpont concerne désormais la commune, la paroisse mais aussi l'archiconfrérie. Un devis daté de Germinal an XI (Mars 1803) présente les *réparations à faire aux vitraux de l'église*[11]. Trois ans plus tard les choses ne semblent pas avoir beaucoup avancé puisqu'un autre document précise : « *Seront rétablis les vitraux de ladite église*[12] ».

En 1817, les communes de Longpont et Villiers (associés pour le culte) se sont imposées une somme de 6 300 F et le conseil municipal de Longpont annonce que cette somme se trouve *à peu de choses près dépensée en couverture charpente, serrurerie, vitrerie, menuiserie et maçonnerie*[13] …

En 1862, l'architecte Maréchal présente un devis pour la restauration et l'agrandissement de l'abside dont la pose de *vitraux en grisaille très simples*[14] ; ce projet ne sera jamais réalisé.

Les travaux de reconstruction entrepris par l'abbé Arthaud à partir de 1875 ne mentionnent guère les vitraux. Sur un cliché conservé à la Médiathèque du Patrimoine datable de 1875 les vitraux présentent l'aspect de verre simple.

[4] AD 91, 13 H 12.
[5] AD 91, 13 H 27.
[6] Ibidem.
[7] AD 91, 13 H 12.
[8] AD 91, 13 H 27.
[9] Arch. Nat. Zlj 879.
[10] AD 91, B 2056.
[11] AD 91, 2 O 772.
[12] Ibidem.
[13] Registre de délibération du conseil municipal, AC Longpont.
[14] AD 91, 2 O 772.



L'église de Longpont en 1875 durant la phase de reconstruction de la partie est

Une facture de la maison Didron de Paris[15] datée de 1877 précise qu'elle a fourni les vitreries des 27 fenêtres du chœur et du transept reconstruits[16]. Seize de ces verrières seront remplacées par la suite par des verrières Champigneulle, certaines des verrières Didron subsistent certainement dans les parties hautes.

En 1891 sont posées les trois baies dans la chapelle Notre-Dame de Bonne-Garde, c'est-à-dire dans l'abside reconstruite 13 ans plus tôt. Ils honorent sainte Anne et saint Joachim, les parents de la Vierge Marie. À leur mise en place ils constituent, avec la statue de ND de Bonne-Garde le principal ornement de la chapelle puisque les peintures de François Zbinden ne seront exécutées qu'en 1904. On y relève sur les œuvres les inscriptions suivantes :

« *Sanctus Joachim* » « *Aug. Maréchal et Champigneulle de Metz, Emmanuel Champigneulle*[17] *et cie, Bar-le-Duc 1891* ».

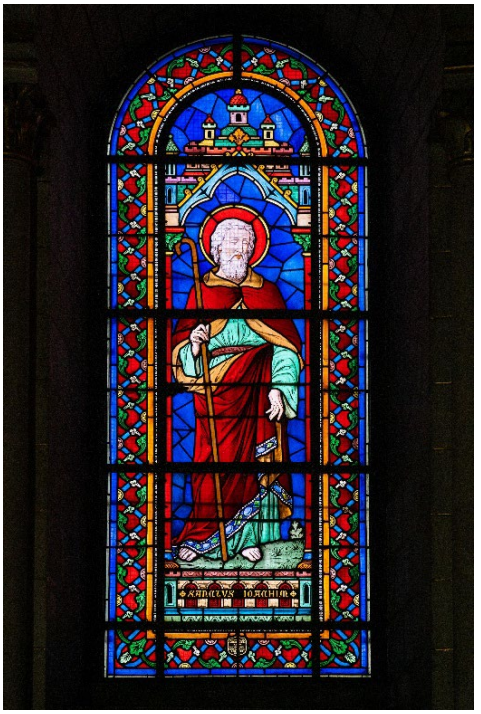
« Sancta Anna » « donné par Mme Say 1891[18] ».

[15] Le maitre verrier Édouard Didron a ouvert son atelier en 1849, il a réalisé de très nombreux chantiers prestigieux dans des églises majeures de Paris et en régions.

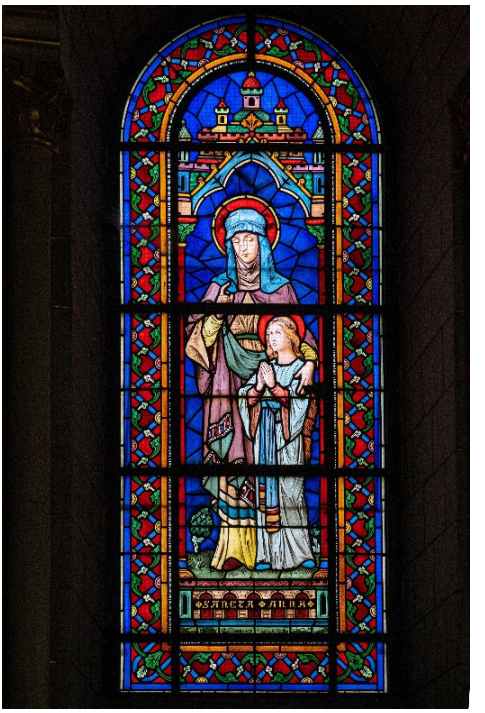
[16] Arch dioc K 12 51 7.

[17] Les Champigneulle sont une véritable dynastie de maitres verriers. Emmanuel Champigneulle prend la tête de l'entreprise familiale à Bar-le-Duc en 1882.

[18] Les Say sont alors propriétaire du château de Lormoy.



Saint Joachim



Sainte Anne

La baie centrale ne comporte pas d'inscription mais doit être datée du même programme.

En 1894 la « future » basilique se dote de dix nouvelles baies. On reconnait la « patte » de l'atelier Champigneulle. Les personnages sont tous placés sous un dais d'architecture, les bordures d'entrelacs imitées du Moyen Âge sont particulièrement soignées.

Dans le transept nord on relève les inscriptions suivantes sur les trois baies :

« Sanctus Jacobus[19] » « donné par Mme Lalain »,

« Sancta Valentina[20] » « donné par Mme Lalain »

Le Sacré Cœur « don de Mme Paillard 1894 »

[19] Saint Jacques est ici représenté avec une hache, instrument de son supplice. Il porte aussi un livre, en tant qu'auteur d'une des lettres du Nouveau Testament.

[20] Sainte Valentine est curieusement représentée tenant dans sa main gauche un sceptre et dans sa main droite des chaines, or l'unique sainte Valentine fut martyre à Césarée en 308.



Sainte Valentine et saint Jacques

Dans l'absidiole nord chapelle dédiée à saint Denis :
« Sanctus Dionysius[21] »
« Sanctus Marcellus[22] » « donné par Marcel Vauger 26 avril 1894 »



Saint Denis et Saint Marcel

[21] Saint Denis est considéré comme le premier pèlerin du sanctuaire de Longpont.
[22] Les reliques de saint Marcel, évêque de Paris, font partie des plus importantes du trésor de Longpont.

Dans l'absidiole sud chapelle dédiée à Ste Julienne :
« Sancta Juliana[23] », « donné par L J Dion 1894 »
« Sancta Leonora[24] » « donné par Mme Fanost 1894[25] »

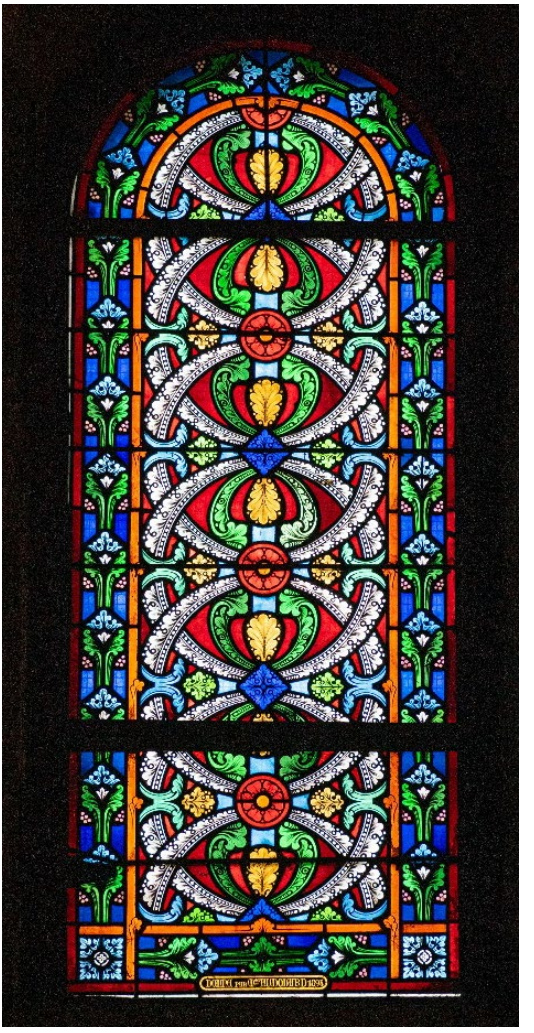


Sainte Julienne et Sainte Léonore

[23] Sainte Julienne a été toujours très honorée à Longpont. Sa fête, le 16 février marquait traditionnellement la reprise annuelle des pèlerinages.
[24] Sainte Léonore est certainement la sainte patronne de la donatrice. Elle est représentée sur le vitrail une palme à la main. Cet attribut est habituellement réservé aux martyrs or la bienheureuse Eléonore, belle-sœur de Saint Louis ne l'était pas.
[25] Un certain Désiré Fanost, décédé le 31 décembre 1864 est inhumé au cimetière de Longpont.

Dans le transept sud :
« Sanctus Joseph[26] »
« Sancta Isabella »
« Sanctus Ludovicus[27] »

Enfin deux grisailles dans les parties basses du déambulatoire sont aussi du type « Champigneulle », l'une d'elle porte l'inscription « donnée par Mme Audouard 1894 »

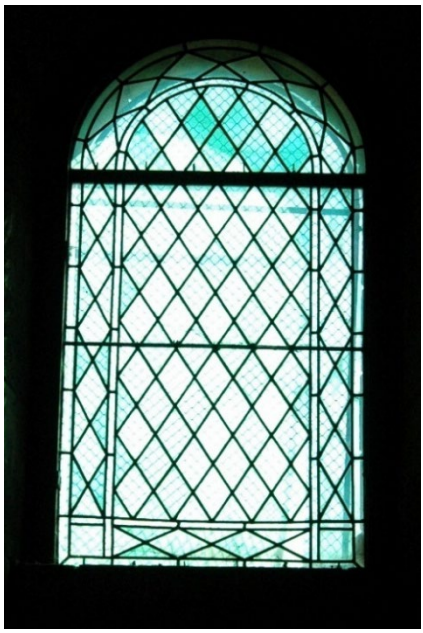


Vitrail

Ce riche programme, réalisé grâce aux donateurs, fait la fierté du curé Cayron. En 1896, ce dernier rédige une lettre rapport sur la paroisse à l'occasion de la tournée de confirmation, on y lit : … *De grandes améliorations ont été faites dans notre église depuis 2 ans : 14 vitraux à savoir 12 sujets et 2 mosaïques sortis de la maison Champigneulles et artistiquement composés ont été placés dans notre église et y produisent le meilleur effet*[28].

En 1922, les inspecteurs des Monuments Historiques relèvent que *des vitraux de la rose de la façade sont brisés*[29] ; 15 ans plus tard, personne n'a encore touché à la rosace, un devis est établi pour la réfection en grisaille de la rose[30]. En 1941, (soit 19 ans plus tard !), la rose de la façade ouest est finalement restaurée par Jacques Gruber de Paris[31]. La même année la commune avait donné son accord pour sa participation à cette réparation[32].

[26] Le saint est représenté de façon très conventionnelle.
[27] Saint Louis et sa sœur la bienheureuse Isabelle de France sont réputés avoir été pèlerins de Longpont lors de leurs séjours à Montlhéry.
[28] AD 78, 2V45.
[29] Bibliothèque du Patrimoine, MP00081/091/0162.
[30] MP 99/81/131.
[31] Jacques Gruber est un maitre verrier d'origine alsacienne. (MP00081/091/0162).
[32] Registre des délibérations du conseil municipal, AC Longpont 1 D 10.



Vitrail

En 1958, le procès-verbal de la visite effectuée par le curé doyen de Longjumeau précise que, parmi les travaux urgents à réaliser à l'église figure *la réparation d'un vitrail*[33] sans que soit précisé de quel vitrail il s'agit.

En 1960, un devis des Monuments Historiques fait un état d'un projet de pose de « vitraux losangés en verre antique, tons battus avec un filet d'encadrement à placer dans les baies[34] ».

En 1964, il est toujours question de « verrière à renouveler[35] ».

Un article du journal *le Républicain* daté du 25 mai 1972, signé G Bardet fait allusion à « *l'affaire des vitraux brisés il y a quelques mois ... a-t-elle reçue une solution ? Et pourtant les auteurs sont connus* ». De quels vitraux saccagés parle le journaliste ?

En 1979, les monuments historiques présentent un nouveau programme de travaux qui concerne les vitraux et serrurerie sur la façade ouest[36].

En 1980, le Bulletin municipal de Longpont-sur-Orge publie un article plein d'espoir concernant les projets pour la basilique qui « *a fait 1'objet cette année d'une attention particulière de notre municipalité, sensibilisée tant par le mauvais état de sa toiture que par la revalorisation nécessaire des parties dégradées comme les vitraux… nous poursuivrons la seconde phase de réfection de la toiture et nous projetons de remettre en état et de protéger les vitraux et la rosace, objets de nombreuses dégradations dues au temps et au vandalisme. Nos autres intentions sont liées à l'accord des Bâtiments de France. Elles sont en cela moins évidentes de mise en œuvre. Elles consistent à revaloriser 1'ouverture retrouvée récemment dans la partie droite de la façade par un vitrail qui éclairerait les fonds baptismaux*[37] ».

En 1982 et 1983, les travaux menés par les monuments historiques sur la façade ouest s'achèveront par la pose d'un vitrail représentant l'archange saint Gabriel et la remise en place du vitrail de la rosace. Sont également prévues : *la réfection des autres vitraux et la pose de grillages de protection*[38].

---

[33] Arch dioc Versailles.
[34] MP00080/42/69.
[35] MP 99/81/131.
[36] MP00081/091/0162.
[37] C'est en 1973 que fut démolie la petite maison qui jouxtait la basilique. Cette démolition permit l'ouverture vers la prairie et révéla l'existence d'une baie ogivale (dans la chapelle des fonts baptismaux). Elle sera garnie d'un vitrail dix ans plus tard.
[38] MP00081/091/0162.



La rosace

Un nouvel article du bulletin municipal paru en 1983 fait la promotion de ces travaux enfin réalisés : *Cette opération importante et spectaculaire se termine par la mise en place d'un nouveau vitrail dans les tons pastel que nous connaissons bien pour être ceux déjà existants sur la rosace actuelle et sur les vitraux de la nef qui sont de belle facture cistercienne*.

...le nouveau vitrail sera, comme les autres, de composition sobre et de tonalité adaptée aux fonts baptismaux qu'il illuminera. L'acquisition du vitrail est faite avec une aide financière importante de la Paroisse. Enfin, la totalité des vitraux de la Basilique sera restaurée et protégée extérieurement par des grillages en cuivre rouge qui réduiront considérablement les risques de casse par vandalisme sans en gêner la vision. La réfection des vitraux est confiée au maître Verrier André Ripeau de Versailles et leur protection à l'entreprise Delouf.



L'archange Gabriel

Par ses alliances de couleurs et de lumière, les vitraux de Longpont contribuent subtilement à l'ambiance générale de l'édifice. Les vitraux protègent aussi des intempéries et des bruits ambiants. Mais les vitraux sont fragiles. À toutes époques ils ont fait l'objet de réparations, les verres comme les plombs s'usent et ont besoin de soins constants. Un certain nombre des verrières de Longpont avaient un besoin urgent d'être restaurées.

En 2026 les baies des transepts nord et sud de la basilique ont fort heureusement fait l'objet d'une restauration complète par l'atelier Vitr'art de Fontenay-aux-Roses.



Bienheureuse Isabelle, vitrail restauré



Saint Jacques, vitrail restauré

Géologie de la forêt de Sénart

Jacqueline MACE-BORDY

LE SOL FORESTIER, LES MARES

La forêt de Sénart se situe à l'extrémité occidentale du plateau de Brie, entre les vallées de la Seine et d'Yerres. Elle rejoignait autrefois la forêt de Fontainebleau et le bois de Vincennes, de Livry et de Bondy. Le sol forestier actuel s'est développé à l'Holocène (depuis environ 11 700 ans).



Fig. 1 : Fossé forestier, carrefour Napoléon, dans le secteur de Brunoy

Sa géologie explique une grande partie de son paysage actuel notamment ses nombreuses mares plus ou moins asséchées et ses deux étangs : celui du Carrefour de Vigneux et celui du Carrefour du Rut. Son sous-sol renferme des couches d'argile et des limons relativement imperméables. Cette faible perméabilité

empêche l'infiltration rapide des eaux de pluie en profondeur, ce qui favorise la stagnation de l'eau en surface et la formation de 800 à 850 mares situées surtout au centre et à l'est de la forêt. D'anciennes activités humaines : l'extraction de meulière et d'autres matériaux comme le grès, a laissé des dépressions souvent remblayées, envahies par la végétation ou se sont remplies d'eau et ont formé des mares. Une cinquantaine de mares sont identifiées comme tourbeuses. Ces mares nécessitent une gestion adaptée et l'entretien d'un réseau de fossés creusés déjà sous Louis XIV (fig. 1). Elles constituent aujourd'hui un réseau écologique majeur, accueillant amphibiens, insectes et plantes adaptées au milieu.

LIMON DES PLATEAUX

Le limon des plateaux (fig. 2) occupe une très grande surface de la forêt de Sénart, et est situé environ à 0,5 à 2 m de profondeur. Il date du Pléistocène supérieur, c'est-à-dire à la fin de la dernière période glaciaire, il y a plus de 10 000 ans, au Quaternaire. Ces limons correspondent en grande partie à des lœss : des poussières siliceuses, calcaires et argileuses très fines arrachées aux plaines froides et sèches situées en avant des glaciers, puis transportées par le vent et déposées sur les plateaux. Ce dépôt d'origine éolienne contribue à la fertilité relative du sol forestier. La partie supérieure ou lehm, brun foncé (0,8 à 1 m) est décalcifiée d'où l'utilisation comme terre à briques. La partie inférieure brun clair est au contraire riche en calcaire et pour cette raison, impropre à la fabrication de briques. Il recouvre le cailloutis de Sénart sous-jacent.



Fig. 2 : Limon des plateaux et cailloutis de Sénart, fondation d'un immeuble, Draveil

GRAVIERS DES HAUTS PLATEAUX, CAILLOUTIS DE SÉNART

On attribue au Pliocène supérieur, au Tertiaire, il y a environ 2 à 3 millions d'années, des dépôts caillouteux situés soit en position culminante, au Clos de Sénart, soit immédiatement sous le limon des plateaux, au carrefour de la Souche, au nord de la forêt. Surtout développés sur la rive droite de la Seine, ces cailloutis (fig. 2) occupent une grande partie de la forêt de Sénart, à quelques mètres de profondeur. Constitués par des silex de la craie, des quartz, des fragments de meulières, des sables grossiers, très altérés, mêlés à une argile rougeâtre à meulière, ils ne contiennent aucun fossile. La taille des graviers varie de 3 mm à 1 cm. Ils proviennent de la dégradation par la Seine des roches des versants voisins. Ce sont des alluvions situées sur le plateau de Sénart qui forment une nappe de cailloutis dominant la Seine de 50 mètres environ, située à une altitude d'environ de 90-100 mètres (NGF) au-dessus du niveau de la mer. Cette nappe de cailloutis est une ancienne nappe alluviale déposée sur la surface des meulières de Brie par un réseau fluviatile pré-quaternaire, puis fortement remaniée lors de l'encaissement ultérieur de la vallée de la Seine. Le fait qu'elle soit attribuée au Pliocène supérieur la rend nettement plus ancienne que les terrasses quaternaires de la Seine. Cette formation repose dans la région sur du grès Stampien. Les données BRGM indiquent que le cailloutis de Sénart repose le plus souvent directement sur les meulières de Brie, mais qu'il peut localement reposer sur les sables de Fontainebleau (Stampien) lorsque les meulières ont été érodées avant le dépôt du cailloutis. Ces sables et graviers alluvionnaires sont exploités dans le secteur de Draveil, utilisés notamment pour la fabrication des bétons et mortiers.

GRÈS ET SABLES DE FONTAINEBLEAU

La forêt de Sénart appartient à la plateforme stampienne, vaste ensemble géologique au sud de l'Île-de-France. Il y a environ 34-30 millions d'années, une mer peu profonde recouvre la région et dépose des sables très purs nommés « sables de Fontainebleau » sur plusieurs dizaines de mètres de profondeur. Ici, ce sable n'affleure jamais en surface comme en forêt de Fontainebleau. On rencontre en revanche localement des affleurements de grès dits « stampiens » (fig. 3), formés lors du dépôt puis de la cimentation de ce sable déposé par une



Fig. 3 : Bloc de grès de Fontainebleau

mer tropicale au Stampien inférieur et moyen, à l'Oligocène (ère Tertiaire). Ces grains de sable ont été ensuite cimentés par de la silice dissoute dans l'eau de mer.

On observe ce grès à ciment siliceux, en surface, au nord : à la Garenne, au carrefour de Madame, au carrefour Napoléon, autour de la Faisanderie de Sénart, dans de vieux fossés forestiers du secteur Montgeron-Brunoy ; au centre : à l'Hermitage et près du carrefour du Chêne Prieur. Son épaisseur est de quelques mètres. Il est situé entre 4 à 10 mètres de profondeur, cette valeur varie fortement d'un endroit à l'autre (au Chêne d'Antin, le grès est situé à 6 à 8 mètres). Le grès à Sénart est souvent masqué par des argiles, l'humus et la végétation, contrairement à la Forêt de Fontainebleau où on observe de vastes plâtrières rocheuses ou des chaos de grès visibles partout. Des vestiges préhistoriques : meules, polissoirs, parfois percuteurs, enclumes rudimentaires et des menhirs, taillés dans ce grès, témoignent d'une occupation humaine préhistorique durable comme le menhir dit la Pierre à Mousseaux à Vigneux-sur-Seine (fig. 4). Plus récemment, le grès a servi à fabriquer des pavés. Le sable de Fontainebleau est utilisé dans l'industrie du verre (Soisy-sur- Seine).



Fig. 4 : Pierre à Mousseaux à Vigneux-sur-Seine, en grès

CALCAIRE ET MEULIÈRE DE BRIE

En forêt, ils ne sont pas visibles en surface, (8 à 15 m de profondeur). Le calcaire de Brie date du Stampien inférieur (« Sannoisien »), il y a environ 30 millions d'années. Le milieu est lacustre, des calcaires continentaux dits de Brie (fig. 6) sous un climat probablement chaud à modéré, se déposent dans de grands lacs oligocènes. Plus tard, suite à des dépôts de silice à l'intérieur du calcaire, par l'eau, ces calcaires lacustres se silicifient en partie et se transforment en meulière de Brie (fig. 7). Ils sont visibles sur les versants de la vallée de l'Yerres et de la Seine, sur d'anciens terrassements, pas au cœur de la forêt, sauf parfois dans

certains fossés profonds, talus, car ce calcaire et meulière de Brie sont recouverts par les couches supérieures et par la végétation. La meulière est très dure, souvent brun-jaune, d'aspect alvéolaire, forme une couche résistante et a été exploitée pour la construction des meules, des murets et des maisons en meulière si nombreuses dans Draveil (Fig. 7). La couche de meulière est très irrégulière à Sénart, elle est souvent fragmentée sous forme de blocs et mélangée avec des argiles d'altération. À Les Uzelles se trouvent les anciennes carrières de meulières.

Au-dessus de cette couche de terrain très irrégulière, on observe localement des grès de Fontainebleau remontés en surface au Quaternaire, suite à des périodes de gel et de dégel.



Fig. 5 : Calcaire de Brie, secteur de Brunoy



Fig. 6 : Meulière de Brie, secteur de Brunoy

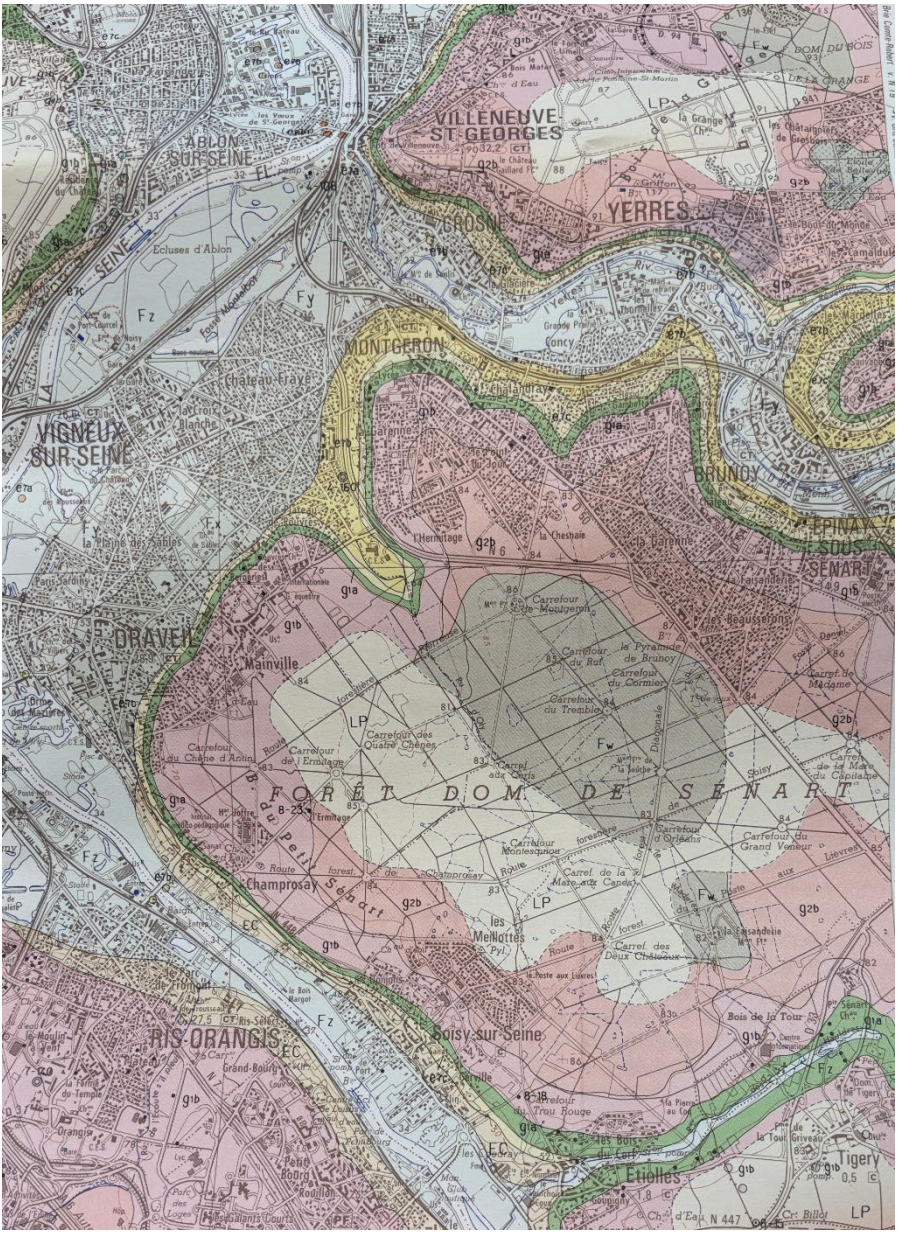


Fig. 7 : Meulière d'un muret d'une villa de Draveil

Les couches épaisses imperméables de marnes vertes et de marnes blanches de Pantin sous-jacentes sont visibles seulement en pourtour de la forêt, à Draveil, Montgeron et sont à l'origine de la nappe aquifère du calcaire de Brie ; elle est située de 10 à 20 mètres de profondeur et alimente les nombreuses mares de la forêt de Sénart. Ce substratum plonge doucement vers les vallées de l'Yerres et de la Seine (Draveil), ce qui oriente naturellement les écoulements souterrains. L'eau de pluie s'infiltre à travers les sables et s'accumule ainsi au-dessus des couches plus imperméables. Les marnes vertes ont environ 34 millions d'années, au Stampien inférieur.

Récapitulation simplifiée des formations géologiques de la forêt de Sénart, au Quaternaire et au Tertiaire supérieur, visibles sur la carte géologique de Corbeil 1/50 000 (fig. 8).

Nature des couches	Étages	Époques	Ères
Limon des Plateaux		Pléistocène sup	Quaternaire
Cailloutis de Sénart		Pliocène sup.	Tertiaire
Meulière de Brie	Stampien	Oligocène	Tertiaire
Grès de Fontainebleau	Stampien	Oligocène	Tertiaire
Marne Verte	Stampien	Oligocène	Tertiaire
Couches plus anciennes en profondeur			


VILLENEUVE-ST-GEORGES
ABLON-SUR-SEINE
YERRES
MONTGERON
VIGNEUX-SUR-SEINE
BRUNOY
DRAVEIL
Mainville
FORÊT DOM. DE SÉNART
Champrosay
Boissy-sur-Seine
RIS-ORANGIS
Etiolles
Tigery
Ecluses d'Ablon
Carrefour du Chêne d'Antin
Carrefour des Quatre Chênes
Carrefour de la Pyramide de Brunoy
Carrefour du Grand Veneur
Carrefour du Trou Rouge
Carrefour Montesquieu
Carrefour de Montgeron
Carrefour du Rut
Carrefour du Cormier
Carrefour du Tremblay
Carrefour de l'Ermitage
Carrefour d'Orléans
Carrefour de la Mare aux Canes
Carrefour des Deux Châteaux
Carrefour de la Mare du Capitaine
Carrefour de l'Hermitage
Route forestière de Champrosay
Route forestière de Montgeron
Route forestière de Boissy
Route forestière de la Poste aux Lièvres
Route forestière de la Poste aux Chevaux
Route forestière de la Poste aux Loups
Route forestière de la Poste aux Lauves
Route forestière de la Poste aux Cerfs
Route forestière de la Poste aux Sangliers
Route forestière de la Poste aux Biches
Route forestière de la Poste aux Daims
Route forestière de la Poste aux Renards
Route forestière de la Poste aux Loups
Route forestière de la Poste aux Lièvres
Route forestière de la Poste aux Chevaux

Bibliographie

BRGM (1967) : *Carte géologique à 1/50 000 et la notice explicative de Corbeil*. Publiée par Jean GOGUEL.

BRGM (1997) : *Schéma départemental des carrières de l'Essonne. Inventaire des ressources en matériaux naturels*, Rapport BRGM R 39718, 71 p, 6 fig., 4 tab.

A. FOUCAULT, J.F. RAOULT, 1995 : *Dictionnaire de géologie* ; éd. Masson, p. 241, 286,287.

Joël JACQUET : *L'Essonne insolite* ; Nouvelles Éditions Latines, collection « Arts et tourisme », 1983, p 5- 6.

Un certain regard sur le patrimoine industriel de Corbeil-Essonnes

Aude Mary-Khidas

Ces photographies sont un petit échantillon d'une exposition réalisée par des élèves de 4e du collège St Spire de Corbeil-Essonnes. La scénographie de l'exposition a été assurée par les élèves du lycée Saint-Spire Sénart.

Les clichés ont été pris lors de visites guidées sur plusieurs sites industriels de la ville menées par le président de la SHAEH. Chaque photo était accompagnée d'un commentaire que n'avons pas retenu par manque de place. Par ailleurs l'exposition originelle comprenait une centaine de clichés. Les sites photographiés sont bien connus et ont fait l'objet de nombreuses publications. Il ne s'agit évidemment pas ici de présenter l'histoire complexe des multiples usines et moulins dont l'usage et les aménagements n'a cessé d'évoluer. Il s'agit juste de montrer quelques éléments d'un travail, fruit d'une intelligence collective mais réalisés à partir des émotions individuelles des élèves. Ces photos sont en quelques sortes la trace du surgissement d'un intérêt soudain pour un patrimoine à la fois très proche mais largement méconnu et souvent méprisé.



Les Grands Moulins de Corbeil, ancienne salle des machines électriques



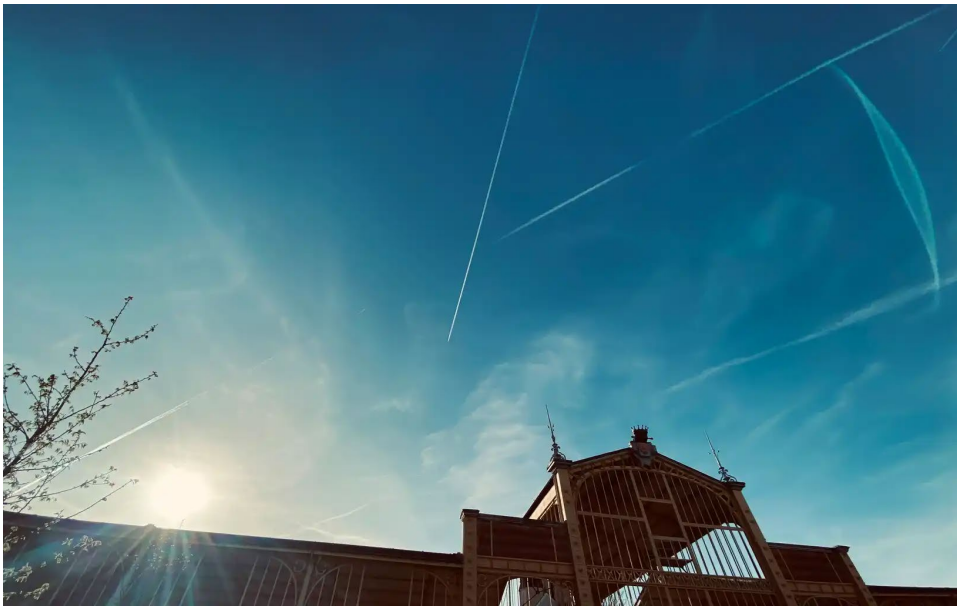
L*es Grands Moulins de Corbeil, façades sud*



Les Grands Moulins de Corbeil, façade du bâtiment Paul-Émile Friese 1893



Le moulin Hutteau, vestige de l'ancienne poudrerie, puis moulin à farine, chocolaterie et fabrique de lessive.



Les halles de Corbeil 1893



Les Grands Moulins de Corbeil, façades sud



Les Grands Moulins de Corbeil, la passerelle



Les Grands Moulins de Corbeil, la passerelle



Les Grands Moulins de Corbeil, façade ouest



Le moulin Hutteau

Pour un colloque sur « l'année 1968 en Essonne » avec le CRHRE

Geneviève PEZEU [1]

Le Centre de recherche en histoire des révolutions en Essonne (CRHRE) se lance dans un nouveau programme de recherches pour 2026-2028. Il se propose d'explorer la façon dont les événements de mai-juin 1968 ont été vécus par les essonniens et les essonniennes. Ces évènements, essentiellement parisiens, ont eu des significations très différentes selon les milieux sociaux. Si la mémoire collective les identifie comme un jalon important dans l'avancée de l'égalité des droits entre les femmes et les hommes, ces derniers ont également été porteurs d'avancées significatives dans les champs du travail et de l'éducation. Il s'agit ici d'étudier 1968 en Essonne. Et peut-être justement d'étudier s'il y a un « mai 68 essonnien ! »

En 1968, l'Essonne est un département nouvellement créé, issu de l'ancienne Seine-et-Oise. Il est encore en grande majorité rural, à l'exception de quelques centres industriels comme celui de Corbeil-Essonnes. Le monde du travail s'est-il mis en grève ? a-t-il -manifesté ? où ? quand ? etc. Quelle est la répercussion du « mai 68 parisien » en Essonne ?

Le CRHRE portera son attention sur les lieux clés de la mobilisation qu'ont été les lycées, la faculté des sciences d'Orsay et les entreprises. Mais les recherches s'intéresseront également à la façon dont les municipalités et les différentes communautés et franges de la population ont contribué ou réagi à ces évènements.

Ces recherches reposent sur le dépouillement des fonds d'archives écrites et audiovisuelles d'ores et déjà disponibles, la consultation dans les services d'archives publiques, municipaux, départementaux (AD 91 et AD 78) et nationaux (AN, notamment à Pierrefitte). Elles consistent également à travailler sur les médias diffusés en Essonne (ici essentiellement la presse) et la façon dont

---

[1] Docteure en Sciences de l'éducation, agrégée d'histoire.
Consultante et coordinatrice de recherche SHS (Citoyenneté-Égalité femmes/hommes).
Formatrice égalité F/H et VSS (Violences sexistes et sexuelles).
Présidente de l'ANEF ; ABC procédures disciplinaires dans l'ESR.
Facilitatrice en COdéveloppement.

cette presse traite l'information et couvre l'événement à l'échelle locale. Il conviendrait également de recueillir des témoignages oraux auprès d'acteurs et d'actrices de cette période. Il s'agira de témoignages biographiques.

Le CRHRE lance dès maintenant, auprès des associations d'histoire locales essonniennes, un appel à contribution pour communiquer vos savoirs et nous mettre en relation avec des personnes ayant joué un rôle à l'échelle départementale au cours de cette période agitée.

C'est également un appel à communication que nous sollicitons pour contribuer à l'organisation d'une première journée d'étude envisagée au printemps 2027 et pour le colloque final prévu en mai 2028.

Les résultats de ces recherches seront diffusés de différentes manières :

- La publication d'un guide des sources sur le modèle de ceux déjà édités par le CRHRE ;
- L'organisation d'une journée d'études de préférence un samedi de mai-juin 2027 ;
- L'organisation d'un colloque en mai-juin 2028 ;
- La publication des actes du colloque de 2028.

Arts Déco en Essonne

Franck SENAUD[1]

À l'occasion du centenaire de l'exposition parisienne qui a lancé le mouvement Arts déco dans le monde, voici six monuments emblématiques en Essonne.

1. Pergola Douce France ÉTAMPES 1925

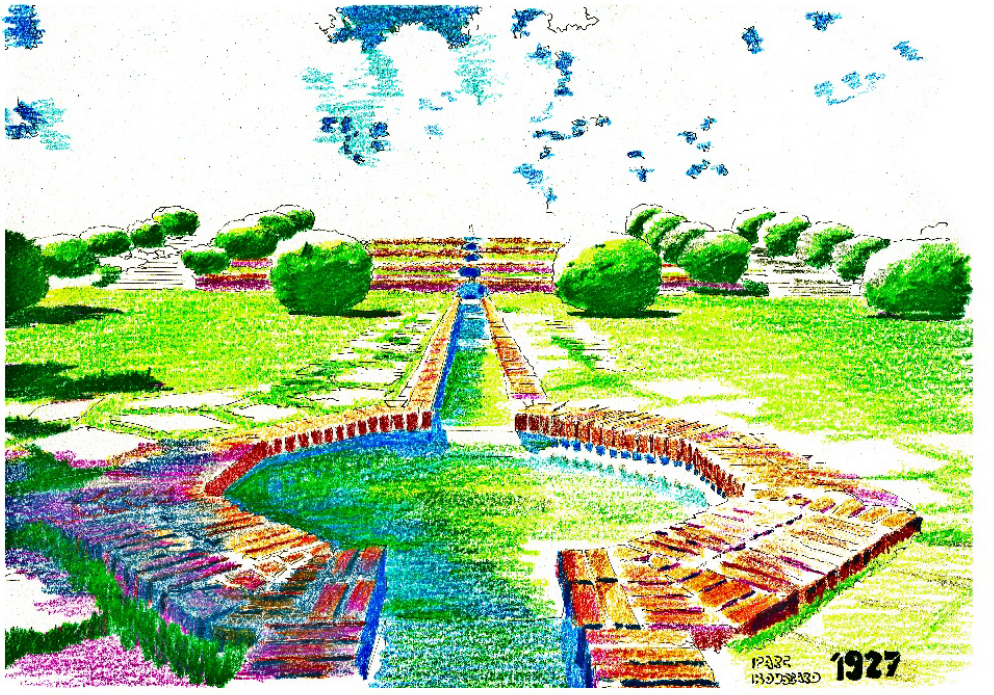
Commençons par un chef-d'œuvre directement lié à la grande exposition des arts décoratifs industriels modernes de Paris de 1925 : installée sur l'esplanade des Invalides, devant un bassin triangulaire qui la reflète, la pergola se veut une démonstration sur ces quatre piliers de pierre de la taille directe : les maîtres sculpteurs tels les frères Martel, Saupique, Pompon ou Zadkine créent des animaux, des personnages mythologiques celtiques - la mode est au retour à l'ordre ancien - sur des thématiques charmantes: l'inspiration, l'amour et l'accomplissement. Toujours visitable.



[1] Franck SENAUD, artiste, historien de l'art et auteur de « Dessein d'Essonne 1790-1929 », prépare pour décembre 2026 la sortie du tome 2 de « Dessein d'Essonne 1930-1964. Le temps des lignes droites » édité par le Studio Déclic d'Étampes.

2. Parc Boussard LARDY 1927

S'il est un domaine que l'art déco va valoriser c'est celui des jardins : travail d'architecture, de sculpture et motif quasi textile où les sens s'éveillent : le bruit de l'eau, les parfums des fleurs, tout interpelle Henri Boussard lors de l'exposition de Paris. Il commande cette création, brique, céramique, grès des carrières de Lardy, où sa famille s'installe, à Marrast, architecte urbaniste de renom en 1927. Second chef-d'œuvre, toujours visitable, fait exceptionnel pour un jardin arts déco.



3. Ciné220 BRÉTIGNY 1930-1936

Le passage au cinéma parlant est l'occasion d'un immense chantier de construction de salle de cinéma dans les années 30, avec un triple objectif pour les architectes : aménager techniquement l'écoute, augmenter la capacité d'accueil des salles mais surtout valoriser cette nouvelle clientèle par le confort, le chic de l'esthétique art déco, un mélange de moderne et de classique rassurant : lignes épurées, murs blancs, fronton de façade, symétrie du plan, décor abstrait de vitraux de couleurs qui éclairent les escaliers de manière diffuse et douce. Le théâtre ferme en 1971 – mais il renaît en 2004 après deux ans de travaux et réhabilitation de l'intérieur. Et n'oublions pas son grand piano Pleyel qui date de 1928 et arriva à Bligny en 1932 (il n'en reste que quatre au monde en état de jouer). Visitable.



4. Gare MASSY PALAISEAU 1937-1938

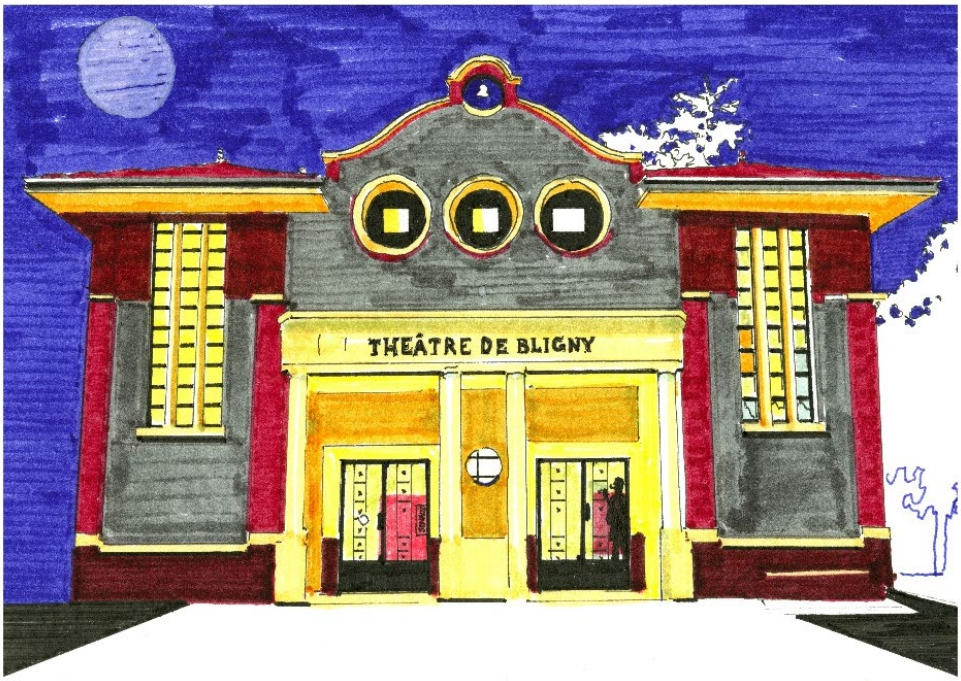
L'augmentation du nombre d'habitants et du transit ferroviaire en Seine et Oise (l'Essonne sera créée en 1964-1968) impose la création d'une nouvelle gare par Louis Brachet, l'architecte de la compagnie du Paris Orléans, typique du style arts déco : structure en béton armé (bientôt l'architecture moderne l'assumera seul, nu), transparence de vitraux et lignes droites, façades rythmées de briques et pierre pour jouer délicatement avec la couleur, décochements qui donne un air de château prestigieux à la façade. En cours de rénovation pour créer un tiers lieu.



5. Théâtre de Bligny BRIIS-SOUS-FORGES 1934

Une merveille toujours en activité (une troupe talentueuse y réside) et un projet social : entretenir un « esprit optimiste et joyeux, à rebours de ce qui se pratiquait alors » pour les malades de longue durée atteints de la tuberculose, quelle belle idée ! L'art comme soutien a besoin d'un bel écrin : un théâtre au cœur du parc est construit par l'architecte A. Colin : une façade forte - piliers de béton et brique qui invite à entrer, un hall lumineux et accueillant, le plafond, le sol, les escaliers intérieurs, les rampes en fer forgé et aluminium tous les détails viennent d'un art déco attaché aux détails et à l'artisanat.

Une salle de 625 places attirera des Parisiens et lancera de futures stars (comme Jacques Brel et Georges Brassens). L'adage veut alors que « si Bligny rit, Paris rira. Si Bligny aime, Paris aimera ». Il se vérifiera à plusieurs reprises. Toujours en activité donc.



Le théâtre ferme en 1971 – mais il renaît en 2004 après deux ans de travaux et réhabilitation de l'intérieur. Et n'oublions pas son grand piano Pleyel qui date de 1928 et arriva à Bligny en 1932 (il n'en reste que quatre au monde en état de jouer).

6. Hôtel de ville SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS 1935

Au début des années 1930, suite à une forte croissance démographique, le conseil municipal commande un hôtel de ville plus important (disproportionné par rapport à la petite taille de la commune diront ses opposants) : le nouvel édifice, dessiné par René Guignard, est spectaculaire : le toit repose sur une impressionnante charpente en béton armé, la façade symétrique sur cinq travées de largeur dessine un imposant balcon, les briques rouges, les écritures, la devise française, la forme du toit rythment l'ensemble. C'est l'âge d'or de l'art déco.



Le site préhistorique d'Étiolles-les-Coudrays Rapport de fouilles pour 2025

Sous la direction de Boris VALENTIN
E. CARON-LAVIOLETTE et L. MEVEL

Les opérations de terrain pour l'année 2025 illustrées ci-dessous ont concerné :

- La fouille du secteur 2 du L 2 E
- La fouille de l'amas de débitage en G 37

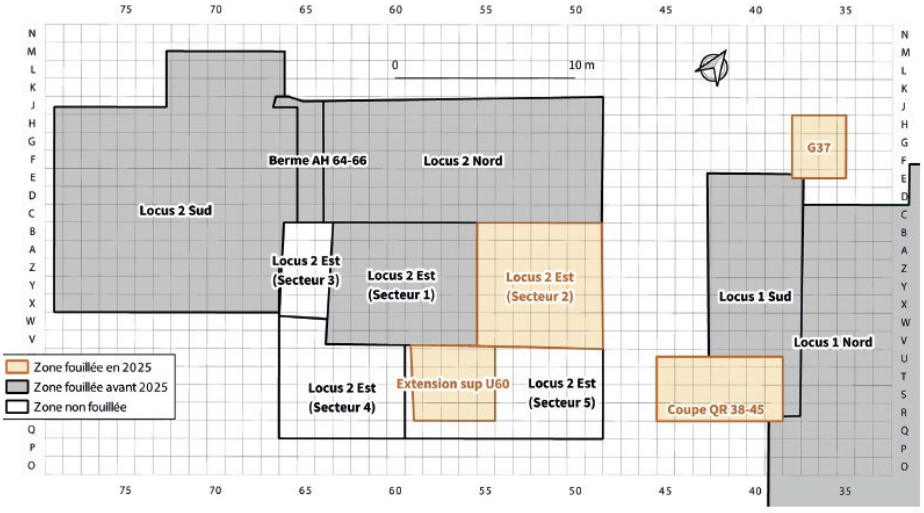


Fig. 1. Surfaces fouillées en 2025

Résumé du rapport transmis à la commission territoriale de la recherche archéologique (CTRA) du centre nord.

Fouille du secteur L 2 E

Le niveau magdalénien du locus voisin L 2 N a été retrouvé. Un bois de massacre de renne a été dégagé et consolidé en vue de son démontage (Fig. 3 et 4). Un niveau possiblement de l'Azilien ancien avec un métapode de cerf et deux éléments d'armatures a été dégagé. Lancien hangar couvrant le locus 1 sud L 1 S a été déposé et la pose d'un hangar sur L 2 N préparée..



Fig. 2. La fouille du locus L 2 E



Fig. 3. Bois de massacre de renne du locus L 2 E

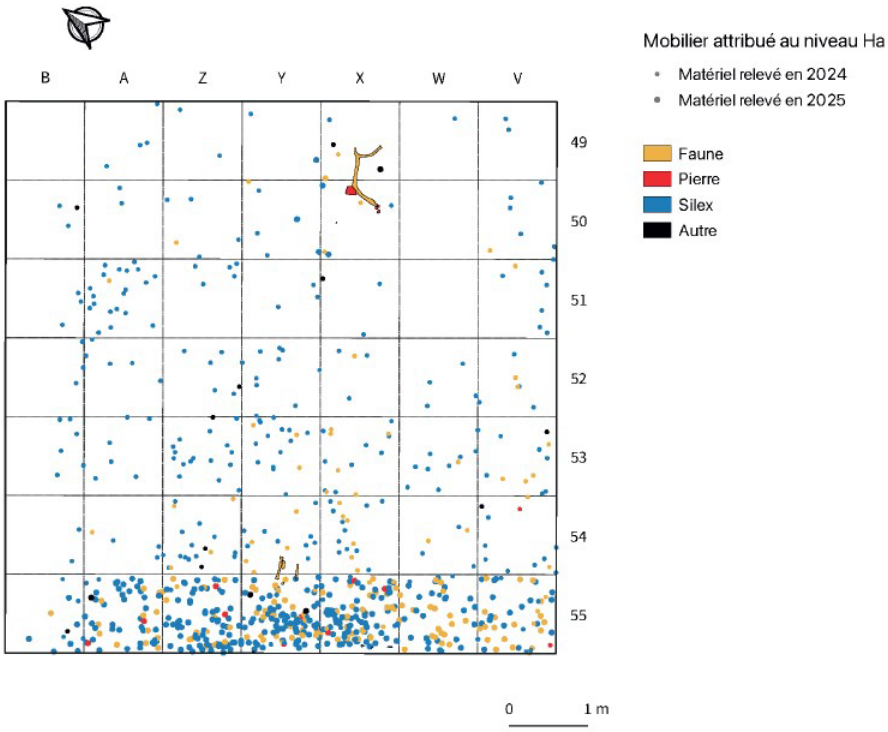


Fig. 4. Position des éléments archéologiques dégagés sur le locus L 2 E en 2025

Amas G 37

Cet amas de débitage (Fig. 1) a été fouillé et démonté. Le fort pendage de ce niveau archéologique (Fig. 5) a compliqué la compréhension stratigraphique de ce secteur.

Travaux archéozoologiques sur le locus 2

Le bois de massacre de renne découvert en 2025 (Fig. 3) a été consolidé (Fig. 6) en vue de son démontage et de sa restauration. Cette opération a donné lieu à une formation destinée aux étudiants stagiaires sur les méthodes de traitement post fouille des vestiges fauniques.



Fig.5. L'amas de débitage G 37 en fort pendage



Fig.6. Consolidation du bois de renne du locus L 2 E

Chantier des collections

Reprise pour inventaire des vestiges archéologiques mis au jour les années précédentes et courant 2025, numérotation et archivage.

Médiation

Mise en œuvre par l'association Archéo-Média à destination du grand public et des scolaires. Journées porte ouverte sur deux jours avec visites du chantier de fouille et des collections. Organisation de quatre ateliers participatifs, simulateur de fouille, tir au propulseur, production du feu et représenter d'œuvre d'art.

L'année 2026 sera consacrée à la poursuite des fouilles du locus L 2 E après installation d'une couverture au printemps. Des études malacologiques, anthracologiques et géoarchéologiques ainsi que des datations C 14 seront entreprises. Plusieurs publications sont sous presse à Gallia Préhistoire et dans les mémoires de la Société Préhistorique Française.

IN MEMORIAM
(2025-2026)

Deux membres de notre association nous ont quitté récemment.

Daniel Droniou
(1934 – 2026)



Daniel Droniou, originaire de la banlieue lyonnaise où sa famille tient une quincaillerie, rejoint la région parisienne à 12 ans, où il fera des études d'ingénieur. Ayant rejoint Thomson-CSF, il est nommé à Grenoble puis rejoint la Région parisienne en 1970 avec sa famille.

Il s'installera définitivement à Lozère (Palaiseau) ; voyageant beaucoup, principalement en Amérique latine ce qui lui permettra de développer un grand intérêt pour tous les pays hispanophones.

Pendant 27 ans, il s'engagera localement à différents niveaux, tant à la Mission locale pour s'occuper de jeunes en difficulté que dans des associations

palaisiennes, comme Mémoire de Lozère et le GRAAL (Groupe de Réflexion, d'Action et d'Animation de Lozère).

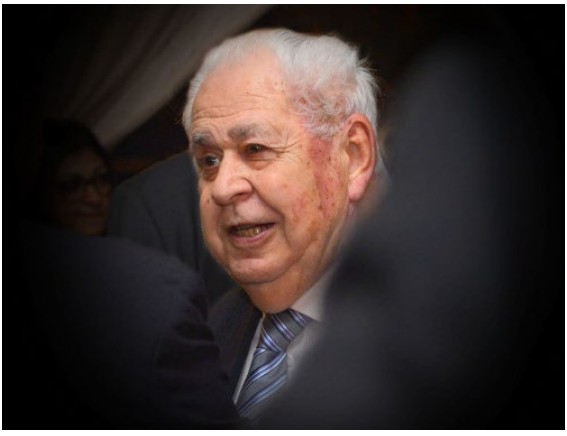
Daniel Droniou participa activement en tant qu'archéologue amateur aux fouilles organisées à cette époque par Jean Cattant sur le plateau de Palaiseau avant l'arrivée de l'École polytechnique en 1976[1]

Il a ensuite contribué à plusieurs plaquettes historiques sur le hameau de Lozère (2011 – 2012).

De 2013 à 2015, il préside l'association Mémoire De Lozère. En 2015-2018 il intervient plusieurs fois dans des conférences sur l'hydraulique de la vallée de l'Yvette, autre nom possible de la « vallée de Chevreuse ».

En 2024, quelque temps après le décès de son épouse Nicole, il viendra s'installer en région lyonnaise pour se rapprocher de sa fille et de ses petits-enfants.

Jacques François Marie Macé
(1937 – 2026)



Jacques Macé, historien a joué un rôle essentiel de passeur d'histoire et de Mémoire. À sa retraite de cadre supérieur de la SNECMA, il s'est lancé dans les recherches historiques qui le passionnaient, pour de nombreuses associations. Il a publié une œuvre considérable, dans des domaines variés : histoire locale et départementale de Draveil, de l'Essonne ; histoire nationale, centrée sur l'époque napoléonienne ; mais aussi histoire des idées et histoire du socialisme.

- Ami de la société de Montgeron, il réfléchit pour les 40 ans de la société d'histoire aux tabous de l'histoire locale et de l'histoire nationale (en 2022), après avoir décrit le retour des cendres du 15 juillet 1840 (en 2010), dévoilé les dessous du percement de l'isthme de Suez (en 2011), dépeint les horreurs de la campagne de Russie (en 2013).

[1] MJC Palaiseau : *Les civilisations oubliées des sites désertés de Palaiseau ;* 1978.

- Ami de la société de Vigneux, il conseillait Christian Wanecque sur le lieu du retour de l'île d'Elbe (Fréjus ou Saint-Raphaël), dans une préface précieuse.

- Ami de Paris-Jardins, il a préparé pendant près de 20 ans des expositions sur des personnages ou des sujets de prédilection : l'expédition d'Égypte, Alexandre Dumas, les Essonniennes célèbres.

- Ami du département de l'Essonne et de la région, trésorier de la SHAEH pendant une dizaine d'années, il participait aux travaux, aux sorties et publiait des articles érudits, en particulier en 2014 sur l'Essonne napoléonienne, véritable dictionnaire napoléonien de notre département.

- Ce qui ne l'empêchait pas de se passionner à propos de Lénine, de Lafargue et, surtout de la mémoire ouvrière des grèves des carriers de 1908. Jacques maniait avec talent le devoir de mémoire, polémiste redoutable, mais respectueux de la vérité historique.

- Ami des études napoléoniennes, il s'est consacré à ses recherches et publications sur Napoléon, en liens avec d'éminents spécialistes, comme Jean Tulard, et surtout Thierry Lentz. En témoignent une dizaine d'ouvrages de références comme le Dictionnaire historique de Sainte-Hélène (qu'il avait tenu à visiter), les ouvrages sur les généraux Montholon, Gourgaud, d'autres biographies. Rien de ce qui touchait à l'empereur ne lui était indifférent, en particulier les polémiques sur la maladie, la mort et la tombe de l'empereur.

Bibliographie essonnienne

Frédéric GATINEAU

« Pour qu'une chose soit intéressante, il suffit de la regarder longtemps. »
Gustave FLAUBERT

Cette rubrique a pour but de recenser les parutions récentes qui concernent notre territoire essonnien et ce dans tous les domaines : monographie locale, archéologie, histoire, géographie mais aussi biographies, beaux-arts, littérature. Tous les ouvrages recensés traitent explicitement de tel ou tel aspect du département.

Assurer cette veille documentaire, dans le foisonnement éditorial contemporain, est une tache quasi inépuisable. Toutes les contributions à venir sont bienvenues.

Contact : fregat65@hotmail.com.

NB : Les publications des associations d'histoire locale font l'objet d'une rubrique particulière.

ABITBOL Sarah
Un si long silence
Plon 2020
(Autobiographie de la patineuse qui passe par Paray-Vieille-Poste)

ABRAM Joseph
Les architectes du troisième atelier Perret
Association des Amis d'Auguste Perret.
École Nationale Supérieure d'Architecture Nancy 2015.
P 73 il est question de Jean Le Couteur et Paul Herbé qui participent à la conception du « Grand ensemble » de 1 000 logements à Massy-Antony entre 1956 et 1961.
P 187 dans la notice sur Robert Gazagne, il est question de ses réalisations essonniennes : le centre de formation des pilotes d'Air France à Vilgenis (Massy en 1962, l'usine agro-alimentaire d'Évry en 1974, L'usine Pons à Évry en 1976.

La notice sur Guy Lagneau mentionne la réalisation du centre administratif de la Ville nouvelle d'Évry entre 1965 (Palais de Justice, préfecture, siège du Conseil General).

AKA Alofa Jérémie
Ambroise, jeune chrétien de l'Essonne
Parole et Silence 2025.
(Biographie d'Ambroise Ficheux (1994-2009) qui a vécu et grandi à Boussy-Saint-Antoine)

ARNOULD Jacques
Camille Flammarion, le pèlerin des étoiles
Le Cerf 2025.
(Plusieurs pages concernent l'observatoire de Juvisy)

ATTAL Gabriel
En homme libre
Les éditions de l'Observatoire 2026.
(Sur trois pages, l'auteur décrit le domaine de Souzy-la-Briche. Il est aussi question du discours de Viry-Châtillon)

AUBERTEL Patrice
Le loup de Malnereux
Ella Éditions 2022.
(Récit dans lequel il est question du village de Saint-Escobille)

AUZANET Pascal
Les secrets du Grand Paris. Zoom sur un processus de décision publique
Hermann 2018.

BALLESTER José
Un espoir si particulier
Édilivre 2013.
(Récit autobiographique où il est question d'Évry et de Corbeil-Essonnes)

BARBIER Dominique
Jean Quentin, dans l'intimité du roi Soleil
BOD 2021.
(Il est précisé que ce personnage a épousé, en 1676, Marie Angélique Poisson, fille de Jean Poisson seigneur de Souzy et de la Guigneray, premier apothicaire du corps du roi et valet de chambre du roi)

BERTRAND Stéphane
Pussay, mon village
(Livret de photographies réalisées en 2022)

BLANCHARD Christian
Antoine
Belfond 2022.
(Roman noir dont une grande partie de l'action se situe à Vauhallan)

BLANCHARD Joël
Textes littéraires français.
Moralités à six personnages (Bnf ms fr.25467)
Édition critique.
Librairie Droz 2008.
(On y trouve Analyse de la mention littéraire de Torfou)

BLATRIX Cécile, MÉRY Jacques
La concertation est-elle rentable ?
Quae 2018.
(Plusieurs pages sont consacrées au projet d'enfouissement ISDND de Saint-Escobille)

BLAY Philippe
Reynaldo Hahn
Fayard 2021.
(Mention d'un séjour de Marcel Proust et Reynaldo Hahn chez Pierre Lavallée au château de Segrez à Saint-Sulpice-de-Favières en avril 1895)

BONNEC Sidonie
Tour (curieux) de la France,
Fayard 2023.
(Deux pages sont consacrées à l'autodrome de Montlhéry)

BOUCHERON Patrick, OFFENSTADT Nicolas
L'espace public au moyen âge. Débat autour de Jurgen Habermas
PUF 2015.
(Étude de plusieurs mentions littéraires de la forêt de Torfou)

BOUTEVILLE Bruno
Mémoires fugitives
Posidonia Littératures 2021.
(Le chapitre 34 est entièrement consacrée à un café de Villemoisson-sur-Orge au début des années 1980)

BOUTEVILLE Bruno
Le rêveur des mondes solitaires
Posidonia Littératures 2021.
(Le chapitre 50 est entièrement consacré au cimetière de Sainte-Geneviève-des-Bois)

BRINGUES Christian
Des étangs de Maguelone à San Diego. Un beau parcours initiatique
Le Lys bleu 2023.
(Un chapitre entier concerne Videlles)

BOURGEAU Laurent, CLAUDE Caroline, DELATOUCHE Marie-José, MORANO Roland
Projet collectif de recherche. Les ateliers de potier antiques et médiévaux à Dourdan et dans sa région
Exploitation des données de préparation de la publication des fouilles anciennes 1980-1990.
Rapport 2020-2023.

BOURGEAU Laurent, CLAUDE Caroline, DELATOUCHE Marie-José, MORANO Roland
Projet collectif de recherche (2024-2026). Les ateliers de potier antiques et médiévaux à Dourdan et dans sa région (Essonne).
Rapport intermédiaire décembre2024.

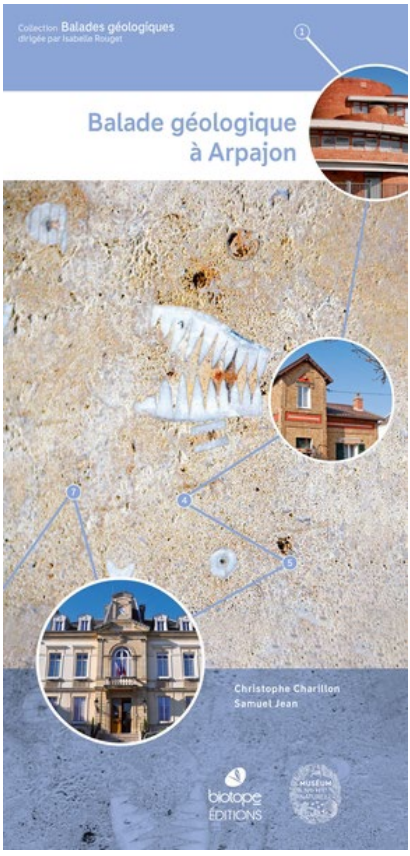
BRIZARD Jean-Luc
Nouvelles d'un autre temps tome 1
Les 3 colonnes 2023.
(Un chapitre entier est dédié à Savigny-sur-Orge)

CALDIER Emmanuel
Kidnapping en direct
Autoédition 2025.
(Plusieurs pages relatent une période de détention à Fleury-Merogis. Une page parle de la Nationale 7 à Viry-Châtillon)

CHAMBON M P, CROGNIEZ PETREQUIN S, FERDIERES A, JANNIARD S (sous la direction de)
L'antiquité tardive dans le centre et le centre ouest de la Gaulle (III^e^ VI^e^ siècle)
Tours 6-8 décembre 2018.
81^e^ supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France.
(Nombreuses mentions du site de Souzy-la-Briche)

CHALINE Nadine-Josette
Le pacifisme du début du XIX^e^ siècle à la veille de la Seconde Guerre Mondiale
Alfu et Encrage 2015.
(Il est de nombreuses fois question des rassemblements pacifistes à Bierville (Boissy la Rivière) dans les années 1920 sous l'égide de Marc Sangnier)

CHARILLON Christophe, JEAN Samuel
Balade géologique à Arpajon
Biotope éditions 2022.
(Réédition de l'ouvrage de 2014)



CHATELAIN Guillaume
La défense passive et les bombardements aériens à Étampes (1936-1944)
Tome 2 ; le désastre de juin 1940
Collection Mémoire(s) d'Étampes volume 26.
Archives municipales d'Étampes 2025.

CHICH Franck
Ce matin-là …
Les éditions du Net 2025.
(Roman dans lequel il est question de Videlles)

CLAVERIE Pierre
Un appel sans réplique : Lettres familiales : 1957-1961
Cerf 2025.
Ce quatrième volume de la correspondance de Pierre Claverie revient à l'époque des premiers pas : premiers pas en métropole, premiers pas dans la vie religieuse. Grâce à ses lettres, nous l'accompagnons au long de son année universitaire à Grenoble, pendant son noviciat à Lille et sa première année d'études au Saulchoir à Étiolles.

COHEN Annie
Habiter les faubourgs et les banlieues. Nouvelles approches croisées
Éditions Revue 2024.
(Un long passage sur la Maison de Banlieue d'Athis-Mons)

CROTTA Frédéric MERLEN Éric
BRB.
Cherche Midi 2020.
(Il est question d'une bande de braqueurs repérée dans un pavillon de Paray-Vieille-Poste)

DALLEST Jacques
Cold cases, un magistrat enquête
Mareuil 2022.
(Parmi les affaires étudiées figurent le meurtre d'une enfant de Bièvres retrouvée morte à Vauhallan en juin 1987)

DARMON Jean-Pierre
Mythes et images en mosaïque antique
A. et J. Picard 2018.
(Plusieurs mentions de la mosaïque découverte à Souzy-la-Briche)

DE BOER Jaap
Souvenirs de Jap de Boer. Belles et Chrome
Éditions Idées Plus 2023.
(Les Pages 8, 28, 42, 50, sont, chacune, consacrées à un souvenir vécu à Villemoisson-sur-Orge où a vécu l'auteur dans la cité du Pré Fleurant. Page 33, un joli dessin de la tour de Montlhéry)



DE BOER Jaap
Le mystère du pont des Cinq Arches de Villemoisson-sur-Orge
Éditions Papelards et Gribouillis 2023.
(Nouvelle illustrée par l'auteur)

DEBON Adryen
Le jour où tout devint noir tome 1
Debon Adryen 2018.
(Roman dont une partie de l'intrigue se déroule à Évry, Ris-Orangis et Draveil)

DEBON Adryen
Le jour où tout devint noir tome 3
Debon Adryen 2023.
(Roman dont une partie de l'intrigue se déroule à Évry)

DEBORDE Luc
Le temps suspendu. Une autre histoire du rêve de l'indépendance en Nouvelle Calédonie
Humanis, Harrington House Press 2022.
(Contient l'intégralité du texte de la « déclaration de Nainville-les-Roches » élaborée en juillet 1983)

DELAHAYE Vincent
J'aime Massy. De JL Mélenchon à la place du Grand Ouest, 25 ans au service des Massicois
Autoédition 2025.
270 pages très illustrées.

DELDICQUE Mathieu (sous la direction de)
Les Très Riches Heures du Duc de Berry
In Fine. Château de Chantilly.

(496 pages très illustrées. Catalogue de l'extraordinaire exposition présentée à Chantilly du 7 juin au 5 octobre 2025. On y trouve de très belles analyses des peintures du mois d'avril où figure le château de Dourdan et du mois d'août où figure le château d'Étampes. Une page est également consacrée à la Vierge de Marcoussis qui était aussi présentée dans l'exposition.)

DEL'NOTT
Histoire d'eau. Nuit étoilée
Photo Box 2024.
(Livre de photographie artistique. Toutes les photos présentées ont été prises à Évry-Courcouronnes)

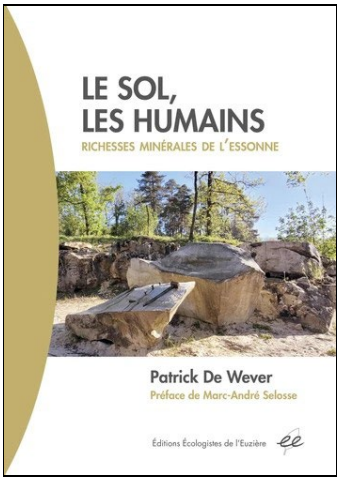
DELONDE Lucie
L'abbaye bénédictine de la Sainte Trinité à Morigny-Champigny (Essonne) : Jalons pour l'étude d'un monument du XI^e^ au XVI^e^ siècle.
Mémoire d'étude École du Louvre 2022.

DEPARDIEU Alain
Mon frère
L'Archipel 2015.
(Plusieurs mentions du pavillon de Paray-Vieille-Poste dans lequel habitait l'auteur)

DEPAS Francis
Patrimoine architectural et reconversions en Île-de-France
BOD 2025.
(Pour l'Essonne, sont présentés les sites des Grands Moulins de Corbeil, la Malterie Spinger à Ris-Orangis)

DESARTHE Agnès
Le roi René, René Urtreger
Odile Jacob 2016.
(Plusieurs pages sont consacrées à Saint-Escobille où vivait le compositeur Raymond Le Sénéchal)

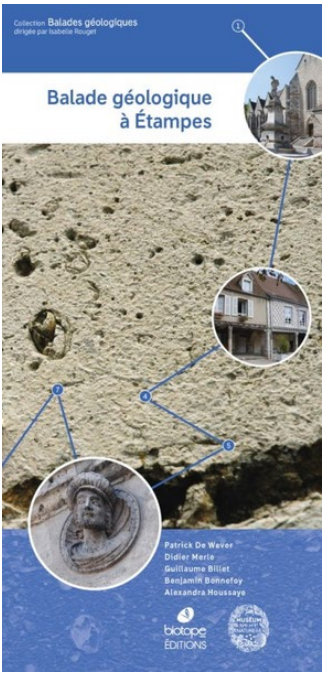
DE WEVER Patrick
Le sol, les humains. Richesses minérales de l'Essonne
Éditions écologistes de l'Euzière 2025.
124 pages très bien illustrées.



DE WEVER Patrick, MERLE Didier, BILLET Guillaume, BONNEFOY Benjamin
Balade géologique à Milly-la-Forêt
Biotope éditions 2022.
(Réédition de l'ouvrage de 2009)

DE WEVER Patrick, MERLE Didier, BILLET Guillaume, BONNEFOY Benjamin, HOUSSAYE Alexandre
Balade géologique à Étampes
Biotope éditions 2022.





DI FOLCO Philippe, PAVLIK Bertrand
Maudites demeures
Éditions du Rocher 2025.
(Une des histoires, racontée sur 14 pages, concerne un pavillon à Maisse)

DIRR-TARDIVAUD Colette
Je t'ai tenu la main
Amazon 2025.
(Récit d'une fin de vie qui se déroule à Longpont-sur-Orge)

DIVAD Cédric
Quatre ans aujourd'hui
Les éditions Baudelaire 2023.
(Roman dont une partie de l'intrigue se déroule à Juvisy et Athis-Mons)

DONAVAKIAN Charles
Ma pauvre vie
Édilivre 2015.
(Autobiographie qui nous conduit à Orsay)

DRIVER, DOLE CHABOURINE Damien
Freestyle. Le rap français en 200 listes
Marabout 2022.
(L'ouvrage dresse une liste des rappeurs essonniens)

DUBIGEON Benoit
Y Aura-t-il un Paradis pour moi ? - Même en prison, l'espérance est possible
Artège 2025.
(Récit romancé à partir de l'histoire vraie d'un détenu de Fleury-Mérogis)

DUCHÂTEL Audrey
Marguerite de Provence, recherches sur l'impact de l'héritage catalano-provençal dans le rôle et la perception d'une reine de France au XIII^e siècle,
Université Nice Côte d'Azur, 2023.
(L'auteur relève et transcrit une lettre écrite par Marguerite de Provence à Édouard Ier au sujet de leur santé respective, rédigée à Corbeil vers 1290)

DUVAL Michel
Be Bop et Loola
Publishroom 2017.
(Une étape du récit familial se situe à Ris-Orangis)

EGOROFF Grégoire, DE WEWER Patrick, MERLE Didier, METIVIER Bernard
Balade géologique à Dourdan
Éditions Biotope 2022.
(Réédition de l'ouvrage de 2011)



EVRA Patrick
I love this game. Autobiographie.
Hugo sport 2021.
(Plusieurs pages sont consacrées à la ville des Ulis où le footballeur a grandi)

F. Frédéric
J'avais 10 ans et demi
Jets d'encre 2026.
(Récit d'une victime de viols dont le cadre se situe à Draveil)

FAGUER Nicolas
Péguy un cœur qui a tant battu. Balade sur ses pas.
Salvator 2026.
(Il est question du départ du pèlerinage vers Chartres depuis sa maison de Lozère à Palaiseau le 14 juin 2012)

FAVIER Emmanuelle
Le livre de Rose
Les Pérégrines 2023.
(Biographie de la résistance qui a permis le sauvetage de centaines d'œuvres d'art confisquées par les nazis. On y trouve un petit développement sur sa mort à Ris-Orangis en 1980)

FAYTRE Ludovic, LE GOFF Tanguy (sous la direction de)
Fragiles métropoles
Les cahiers de l'institut Paris-Région n°179.
PUF 2022.
(Nombreuses mentions du territoire essonnien)

FLORAND Laura
All for you
Touchladybirdlucky Studios 2015.
(Roman en anglais dont une partie se déroule au quartier des Tarterets à Corbeil-Essonnes)

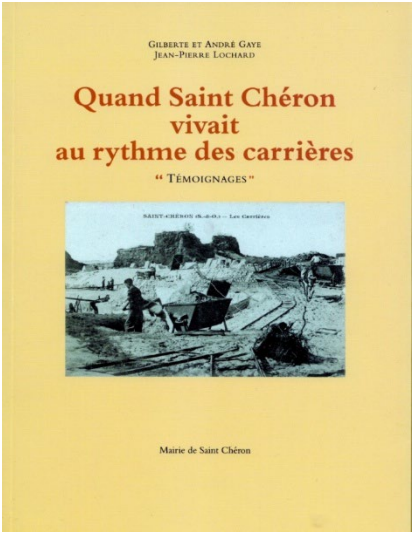
FOURNIER Jean-Claude
Les oranges amères de Petite Kabylie
Librinova 2020.
(Récit autobiographique qui passe par la Grande-Borne à Grigny et les Tarterets à Corbeil-Essonnes)

FOURNY Marc
Histoires insolites et secrètes
Perrin 2025.
(Le chapitre 81 est consacré au séjour de François Mitterrand à Souzy-la-Briche)

GALLEGO CUESTA Susana, Aleteïa, MAKHLOUF Horya
Banlieues chéries
Palais de la Porte Dorée Museo éditions.
(Catalogue de l'exposition éponyme qui s'est tenue à l'été 2025. Pour l'Essonne, on trouve de très beaux clichés de la Grande Borne à Grigny et une courte présentation du travail de la Corbeilloise Aleteïa sur les vestiges archéologiques trouvés à Corbeil-Essonnes)

GATHERIAS Florent, OLIVEIRA Emma
Psychologue du crime
Fayard 2018.
(Un chapitre de 30 pages est consacré au « tueur de l'Essonne » une affaire qui date de 2012 et jugée en 2015)

GAYE Gilberte et André & LOCHARD Jean-Pierre
Quand Saint-Chéron vivait au rythme des carrières « témoignages »
Mairie de Saint Chéron 2014.

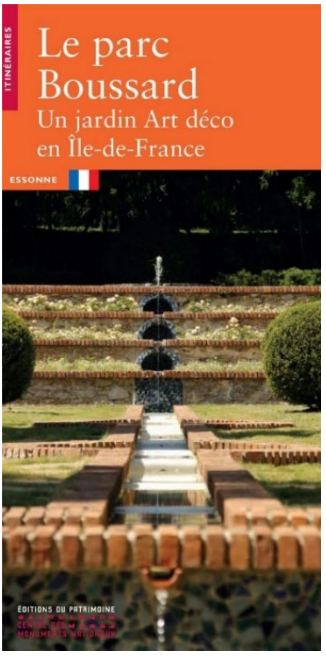


GILBERT Muriel
Au bonheur des fautes. Confessions d'une dompteuse de mots.
Vuibert 2017.
(L'auteur nous révèle qu'elle a grandi à Breux-Jouy)

GILLET Jean-Marie
Saclay se souvient 1918 – 2018
Auto édition 2018.
(111 pages)

GODINHO Jose Carlos
Como o fumo do comboio. A utopia maravilhosa
Primeiro Capitulo 2023.
(Roman en portugais dont plusieurs scènes se déroulent à Corbeil-Essonnes et ses environs)

GODOT Anne-Sophie
Le parc Boussard, un jardin Art déco en Île-de-France
Éditions du Patrimoine 2025.
(48 pages illustrées. Le Parc Boussard est situé à Lardy)



GRISET Pascal, PICARD Jean-François,
L'atome et le vivant
Cherche Midi 2015.
(Un chapitre est consacré aux recherches du CEA de Saclay dans les années 1950 et 1960, ainsi que du centre hospitalier Frédéric Joliot Curie inauguré à Orsay en 1959)

GRINBERG Martine
Écrire les coutumes. Les Droits Seigneuriaux en France XVI^e^ XVIII^e^ Siècle
Presses Universitaires De France.
(Parmi les lieux cités dans cette étude figurent Courson et Dannemois)

GUIGNE Jean-Loup
Le postulat du Phénix
Les 3 colonnes 2025.
(Roman fantastique, plusieurs mentions d'Ollainville)

HAMADI Nora
La maison des rêves. Une quête personnelle, une enquête sociale. Une histoire des banlieues françaises.
Flammarion 2025.
(L'ouvrage est entièrement consacré à Longjumeau)

HARANG Faustine
La torture au Moyen Âge - Parlement de Paris, XIV^e^ XV^e^ Siècles
Presses Universitaires de France 2017.
(Chapitre 4 il est question d'un cas de torture judiciaire en 1485 par les officiers de Plessis-Saint-Benoît)

HIERNARD Jean
Les Voyages de Seyfried Rybisch, Étudiant Silésien - Itinéraire (1548-1554)
Ausonius Collection : Scripta Receptoria 2017.
Ce carnet de voyage du milieu du XVI^e^ siècle fait état d'un passage à Longjumeau, Montlhéry, Châtres (Arpajon), Étréchy, Étampes qualifiée de « assez belle place forte » et Angerville.

HUGRON Jean-Philippe
Massy les Franciades - Renouveau d'un quartier
Paris Sud aménagement AAM Ante Prima Éditions 2023.
(96 pages)



HUSSON Jean-Pierre, DESHAIES Michel
Paysages lus du ciel, hommage à André Humbert
Éditions de l'Université de Lorraine 2015.
(p 90, une étude de Vincent Bertrand sur le domaine de Méréville)

ICHBIAH Daniel
De Kennedy à Madonna
17 incroyables destinées
Danic Art 2017.
(Parmi les destinées exposées figurent celle de Mazarine Pingeot. Plusieurs pages sont consacrées à la résidence de Souzy-la-Briche)

INIESTA Nuria
Maman volée
Le Lys Bleu 2025.

(Récit autobiographique qui passe par Sainte-Geneviève-des-Bois et Corbeil-Essonnes)

IONESCO Eva
Grand amour
Robert Laffont 2025.
(Roman autobiographique dont une partie notable se déroule à Orsay où l'autrice a, de fait, passé une partie de sa jeunesse)

JADE Didier
Ceci aussi passera
Éditions Baudelaire 2024.
(Journal dans lequel il est question de Morsang-sur-Orge)

JANICOT Stéphanie
Les Maîtres du temps
Albin Michel 2025.
(Roman où il est question du synchrotron de Paris-Saclay)

JOBLIN Alain
Henri III, un roi de tragédie
Ellipses 2023.
(Plusieurs mentions du château d'Ollainville)

JULIA Dominique
Le voyage aux saints
Les pèlerinages dans l'occident moderne XV^e^ - XVIII^e^ siècles
Coédition Ehess/Gallimard/Seuil 2016.
(Citation d'un discours du curé de Paray-Vieille-Poste durant la Révolution, et de la procession à Sainte-Geneviève organisée par la paroisse de Champlan)

KERLAU Yann
Pierre Bergé sous toutes les coutures
Albin Michel 2018.
(Il est question de la maison de Jean Cocteau, restaurée par Pierre Bergé et ouverte au public en 2010)

KERRAND Philippe
L'étrange colonel Rémy
Champ Vallon 2020.
(Le chapitre 20 est consacré à Saint-Maurice-Montcouronne où vécut le colonel Rémy en 1960-1971)

KUNH Céline
La note de synthèse
Ellipses 2015.

(Il est longuement question de l'arrêt émis par la commune de Morsang-sur-Orge le 25 octobre 1991 interdisant une animation de « lancé de nains » dans une boite de nuit de Morsang. Lequel arrêt a été longuement commenté par la jurisprudence.)

LASKE Karl
De la part du calife
Robert Laffont 2021.
(Il est question, en détail, du parcours du terroriste Amély Coulibaly, depuis sa naissance à Juvisy, son enfance à Grigny ses premiers vols à Savigny, Morsang, sa détention à Fleury-Mérogis)

LE BOURBASQUET Gérard
Les larmes océanes. Un jour un destin
Édilivre 2014.
(Roman dans lequel il est question du sanatorium de Bligny à Briis-sous-Forges)

LE CARO Alain
Les mousquetaires du président
GSPR dans les secrets de l'Élysée.
Fayard 2017.
(Plusieurs mention de la résidence de Souzy la Briche)

LE DENMAT Jean-Paul
Quai des disparus
Palemon 2022.
(Roman policier dans lequel il est question du quartier des Tarterets à Corbeil-Essonnes)

LELONG Lucie
Mamie Blouse
Éditions Pelagie 2025.
(L'auteur raconte un souvenir d'enfance à Yerres)

LEMOINE Bertrand
Les 101 mots du Grand Paris à l'usage de tous
Archibooks 2015.
(Une des entrées est consacrée à Saclay)

LE ROUX Nicolas
Le roi, la cour, l'état de la renaissance à l'absolutisme
Champ Vallon 2013.
(Plusieurs mentions du château d'Ollainville)

LEROY Louis
Orsay, une histoire à écrire ensemble
Le Roi Lire 2025.

LESOURNE Jacques, RANDET Denis (sous la direction de)
La recherche et l'innovation en France
Odile Jacob 2016.
(Plusieurs pages sur l'histoire de l'aménagement du plateau de Saclay)
LE THANH Taï-Marc
Apprivoiser la bête
Gulf Stream 2020.
(Roman fantastique. Plusieurs scènes à Orsay)

LEVANTAL Christophe
Louis XIV voyageur
CNRS Éditions 2019.
(Mention de voyages à Chilly-Mazarin, Corbeil, Essonnes, Étampes, Longjumeau…)

LOISON Sébastien
En cure et en cure
Publishroom Factory 2022.
(Récit d'un parcours de soin qui passe très souvent par la clinique psychiatrique de Villebouzin à Longpont-sur-Orge)

MACE-LE FICHER Paula
Reterritorialisation du système alimentaire et production de la ville : des rapports en (re)négociation dans et via les projets urbains
Thèse de Géographie. Université Paris-Est, 2023.
(Le projet autour de l'ancienne Base 217 de Brétigny-sur-Orge (Cœur d'Essonne Agglomération) fait particulièrement partie de l'étude)

MAHIAS Éric
Hélium
Tome 2 l'escalier de Lumière
Éditions Maïa 2023.
(Roman fantastique dont un des chapitre intitulé « Juvisy » touche aux souvenirs de Camille Flammarion)

MANGUEL Alberto
Les Très Riches Heures du duc de Berry
Commentaire sur le calendrier
Château de Chantilly, édition Invenit 2025.
(L'ouvrage contient 9 pages de commentaires originaux sur le mois d'avril avec en fond le château de Dourdan et 10 pages de commentaires originaux sur le mois d'août avec en fond le château d'Étampes)

MARCHAL Hervé, STEBE Jean-Marc
Le pavillon une passion française
Presses Universitaires de France 2023.
(Plusieurs pages concernent Villagexpo à St Michel-sur-Orge)

MARCHAND Maud
Diagnostic patrimonial de l'OIN de Paris-Saclay
Synthèse communale, Saint-Aubin
Service Patrimoines et Inventaire de la région Île-de-France 2012.
(32 pages illustrées)

MATALON Daniel
Petites chroniques de l'Elysée au temps de Nicolas Sarkozy
Vérone 2023.
(Une page est consacrée à la résidence de Souzy-la-Briche)

MAZOLA Luc
Les clercs face au contexte social et culturel actuel
L'Église prise au piège de la modernité
Panthéon 2024.
(Il est question de Juvisy, Draveil et Vert-le-Grand)

MISSIKA Dominique
Enfance un siècle d'histoire
Armand Colin 2011.
(6 pages sont consacrées aux témoignages de la famille Gaillardot qui a vécu son enfance à Évry)

MORALES Thomas
Madame est servie !
Édition du Rocher 2016.
(Une scène du roman se déroule dans l'aire d'autoroute de Villabé)

MARCK Bernard
Antoine de Saint-Exupéry
La gloire amère (1937-1944)
L'Archipel 2012.
(Deux pages sont consacrées à la maison de la Feuilleraie à Varennes-Jarcy louée par Antoine de Saint-Exupéry en septembre 1939 pour son épouse Consuelo)

MOREAU Charlotte
Il était une fois les pompiers
Marabout 2020.
(Une page est consacrée au micro-centre de Secours de Puiselet-le-Marais)

MORERA Raphael
Une histoire au fil de l'eau : Paris et son environnement XVI^e^ - XVIII^e^ siècles
Éditions EHESS 2024.
(Très nombreuses mentions de localités essonniennes)

NOAH Yannick et BENNETEAU Antoine
1983
Flammarion 2023.
(Un chapitre entier est consacré à la maison que possédait le tennisman à Nainville-les-Roches)

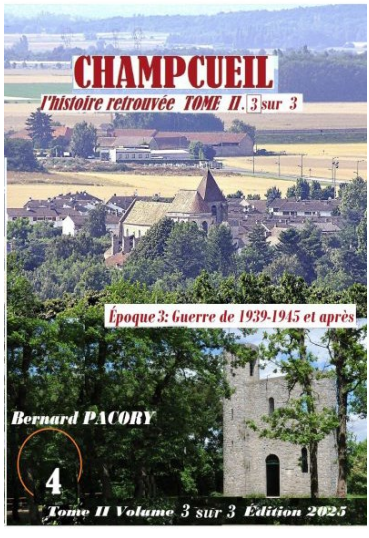
NOËL Jean-François
Les Franciades portrait d'un centre commercial entre deux vies
Blurb 2019.
(Un centre commercial de banlieue (Massy, Essonne), qui fut au milieu des années 60 le plus grand centre commercial d'Europe)

NOËL Jean-François
C'était la gare du Métro. Massy-Palaiseau
Blurb 2022.
(40 pages. Livre de photographie sur l'étonnante gare de Massy-Palaiseau, bâtiment de style Art Déco, œuvre de l'architecte-décorateur Louis Brachet)

NOËL Jean-François
De Lucien (Sergent) à Raymond (Aron)
Récit photographique d'une mutation urbaine 1973-2022
Blurb 2022.
(36 pages. Livre de photographie sur un quartier de Massy-Palaiseau)

OLLIVIER-ALIBERT Cécile, MEVEL Ludovic, CARON-LAVIOLETTE Elisa
« les Tarterets III » 20 rue Gustave Eiffel Corbeil-Essonnes
Rapport de fouille programmée 2023.
INRAP 2023.

PACORY Bernard
Champcueil l'histoire retrouvée, des origines au XIX^e^ siècle (3^e^ édition)
Édition Bernard Pacory 2023 - 209 pages.



PACORY Bernard
Champcueil. L'histoire retrouvée. Tome II
Époque 1 : Champcueil de 1789 à 1901.
Édition Bernard Pacory 2025 - 89 pages.

PACORY Bernard
Champcueil. L'histoire retrouvée. Tome II
Époque 2 : Guerre de 1914-1918 et après
Édition Bernard Pacory 2025 - 112 pages.

PACORY Bernard
Champcueil. L'histoire retrouvée. Tome II

Époque 3 : Guerre de 1939-1945 et après
Édition Bernard Pacory 2025 - 109 pages.

PALAIN Mathieu
Sale gosse
L'iconoclaste 2019.
Une très grande partie du roman se situe en Essonne (Grigny, Ris-Orangis…).

PALEM Philippe
Les bêtes tueuses de l'ultra-monde Tome 1
Jmg Éditions 2021.
(Il est question de la bête du Gatinais et de Moigny)

PASCOT Philippe
Pilleurs de vies
Max Milo 2018.
(Il est longuement question d'une affaire qui touche Saintry et Corbeil-Essonnes)

PASCUITO Bernard
Belmondo entre deux vies
Robert Laffont 2021.
(Il est fait mention de la restauration de la sculpture de Paul Belmondo inaugurée par son fils à l'université d'Orsay le 28 mars 2019)

PERNEZ, Pierre
France Gall comme une histoire d'amour.
City 2015.
(Il est question d'une interview de la chanteuse, alors très jeune, par Philippe Bouvard dans laquelle ce dernier fait une plaisanterie autour de la maison de retraite des artistes de Ris-Orangis)

PERRET Benoit
Un pied après l'autre
Les 3 colonnes 2023.
(Récit d'une marche pèlerinage. Il est question de Montgeron, Tigery)

PEZEU Geneviève
Des filles chez les garçons
L'apprentissage de la mixité
Vendémiaire 2020.
(P 150 il est question de la création du lycée de Montgeron en 1946)

PICON Jérôme
Marcel Proust, une vie à écrire
Flammarion 2016.

(Mention du séjour de Marcel Proust chez Pierre Lavallée au château de Segrez à Saint-Sulpice-de-Faviéres en avril 1895)

PIERANSKI Natalia
BALF bien après le futur
Hello éditions 2025.
(Thriller dont l'action du Chapitre 51, « la traque », se déroule en grande partie à Orsay)

POLACK Emmanuelle, DAGEN Philippe
Les carnets de Rose Valland
Le pillage des collections privées d'œuvres d'art en France durant la Seconde Guerre mondiale
Éditions Fage 2024.
(Est signalé la collection « Lévy de Benzion » conservée au château de la Folie à Draveil, en grande partie pillée par des unités de l'ERR, l'unité nazie qui, dans le sillage des troupes de l'envahisseur allemand, était chargée d'identifier et de saisir les œuvres d'art des pays occupés)

PORTE Christian
Les fiancés de Fontainebleau. La faillite de la Justice.
Éditions JPO 2021.
(L'auteur, qui est un très bon connaisseur de l'affaire, nous relate très précisément les évènements d'octobre 1988 qui concernent la région de Milly-la-Forêt)

POURCHER Yves
Pierre Laval vu par sa fille
Tallandier 2014.
(Il est fait mention des nombreuses relations de la fille de Pierre Laval, Josée Laval, avec Louise de Vilmorin à Verrières-le-Buisson, ainsi qu'avec les Mosley au Temple de la Gloire à Orsay)

PRE Jean-François
Les tribulations de Monsieur Cheval. Rires et délires à la Télé.
Elytel 2023.
(Une des anecdotes racontées concerne l'hippodrome d'Évry)

PUERTOLAS Romain
Comment j'ai retrouvé Xavier Dupont de Ligonnès
Albin Michel 2024.
(Roman qui fait passer la traque par le Centre commercial des Ulis)

QUENTIN Abel
Der Seher von Étampes
Matthes et Seitz Berlin 2024.
(Traduction allemande du roman qui se déroule en partie à Étampes)

QUENTIN Jean
Dans l'intimité du roi Soleil
BOD 2021.
(Nombreuses mentions du château de Villebouzin à Longpont-sur-Orge et de la Seigneurie de Villiers-sur-Orge)

RACHEDI Mabrouck
Krimo, mon frère
L'école des Loisirs 2019.
(Roman jeunesse dont une scène cruciale se déroule à Grigny la Grande-Borne, et une scène, décrite sur trois pages se déroule à la prison de Fleury-Mérogis)

REIGNOUX François
La Vigne en France et son Terroir
BOD 2019.
(Plusieurs pages concernent l'Essonne)

RENAULT Louis-Clément
Comme une poussière dans la tourmente
Boivr&ditions 2016.
(Récit d'une vie qui passe par Ris-Orangis avec une jolie description de la ville)

RICHARD Franck
Mars 2221
Librinova 2023.
(Roman où il est question de Marolles-en-Hurepoix)

RICHARD Franck
Hippocampe Twist
Librinova 2023.
(Roman où il est question de Vayres-sur-Essonne)

RIGAULT Claude
Compostelle au-delà du chemin
Autoédition 2015.
(Notes d'un pèlerin qui passe par Corbeil, le Coudray-Montceaux, Vigneux-sur-Seine)

RIVET Daniel
Henry De Castries (1850-1927) - Du Faubourg Saint-Germain au Maroc, Un Aristocrate Islamophile en République
Coédition Karthala/Iismm 2021.
(Il est plusieurs fois question du domaine de La Norville, berceau de la famille de Castries)

ROBY Daniel
Mémoires d'un bourrelier sellier dans son village natal d'Orsay
La Copie 2009.
(287 pages illustrées)

RONNET Maurice
Le métier de comédien
Séguier 2025.
(Deux pages sont consacrées à la maison de retraite des artistes de Ris-Orangis dans laquelle a séjourné le père du grand comédien)

ROUX Denis
Protéger le président
Elysée quinze ans d'histoire secrètes
L'Archipel 2019.
(Plusieurs anecdotes sont liées au domaine de Souzy-la Briche)

RYNIE C
De vous à toi
Publibook 2012.
(Roman où une partie de l'intrigue se déroule à Paray-Vieille-Poste)

SAMSOEN Nicolas
D'excellents français
Comment faire de l'immigration une chance
Grasset 2025.
(Nombreuses références à la ville de Massy dont l'auteur est maire depuis 2017)

SANDRIN Paul
Amour et suspense
Libri nova 2018.
(Un petit développement humoristique sur l'urbanisme de Paray-Vieille-Poste)

SAR Yérim
Les Routes du rap - Une cartographie du son - Musique
Michel Lafon 2023.
(12 pages sont consacrées au rap essonnien)

SCHWAB Christina
Faustina tome 5
Stylit 2024.
(Récit où il est plusieurs fait mention des Ulis)

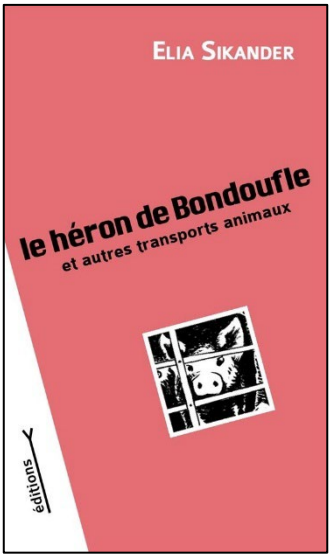
SCHWAB Christina
Faustina tome 6
Stylit 2023.
(Récit où il est plusieurs fait mentions de la ville d'Orsay)

SEMPÉ
L'information, Consommation
Denoël 2023.
(Réédition attendue d'un album paru en 1968. On y trouve une série de huit dessins qui montrent une famille qui piquenique sur la route des vacances, tout en écoutant d'une oreille distraite les terribles informations internationales données par la radio. À la 8e et dernière case, leur indifférence bascule vers l'angoisse à l'écoute de ce que « on signale, près de Ris-Orangis, quelques embouteillages ».)

SERRY Hervé
Aux origines des éditions du Seuil
Le Seuil 2015.
(Aux origines des éditions du Seuil, il est question de la communauté du Rotoir créée dès 1934 à Boissy-le-Sec ainsi qu'aux Ronces à Saint-Sulpice-de-Favières)

SIGNOLET Maurice
La police ne peut plus rien pour vous
Éditions du Toucan 2025.
(Récit autobiographique qui passe par le commissariat d'Évry et tous ses environs)

SIKANDER Elia
Le Héron de Bondoufle et autres transports animaux
Éditions Y 2022.
(Un poème où il est question de Savigny-sur-Orge)



SINCLAIR Anne
Passé composé
Grasset 2021.
(Une page est consacrée au traitement journalistique de la découverte de Mazarine à Souzy-la-Briche)

SINIK
Une époque formidable. Que tu comprennes mon histoire tout simplement
Faces cachées 2024.
(L'autobiographie comprend de nombreux passages sur la ville des Ulis dans laquelle le rappeur a grandi)

SLITINE Florence
La céramique d'art en Île-de-France
Ateliers d'art autour de Paris (1850-1950)
Mare et Martin 2024.
Plusieurs notices concernent des établissements essonniens : L'atelier familial Favre dénommé « les 4 potiers » actif entre 1937 et 1947 à Crosnes. La manufacture de Porcelaine Trentelivres actif entre 1922 et 1936 à Essonnes. La tuilerie et briqueterie de Massy-Verrières, la maison Leroy à Ris-Orangis (entre

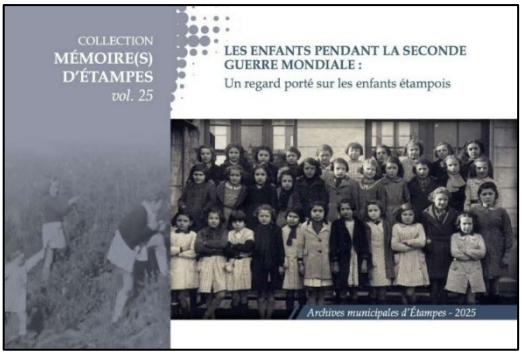
1855 et 1885), l'atelier de Pierre Fouquet installé à Verrières (7, allée du Buisson) au début des années 1940.

SOLNON Jean-François
Histoire des favoris
Perrin 2019.
(Plusieurs mentions du château d'Ollainville)

STEFANOVITCH Yvan
Les profiteurs du développement durable
Presses de la Cité 2011.
(Un sous chapitre intitulé « le contre-exemple de Varennes-Jarcy » est consacré au sort de l'usine de retraitement des déchets implantée sur la commune depuis 1970)

STEIN Edith
Correspondance 1 (1917-1933)
Ad Solem, Cerf, Éditions du Carmel 2009.
(Il est fait 14 mentions de Juvisy dans cette correspondance. La philosophe y participa à un congrès de Phénoménologie en 1932)

SURPLY Joëlle
Les enfants pendant la seconde Guerre Mondiale : Un regard porté sur les enfants étampois.
Collection Mémoire(s) d'Étampes Volume 25.
Ville d'Étampes. Services archives et patrimoine architectural 2025.



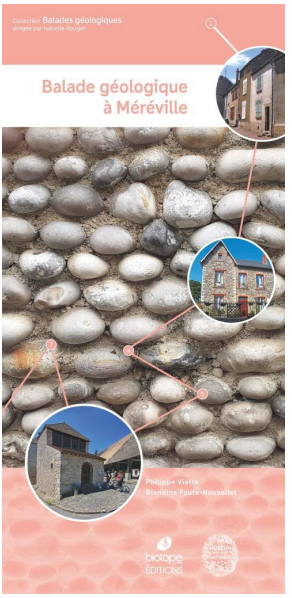
TANGUY Jean-François
Ton père et ami dévoué. Lettres de Jules Lelorrain, magistrat, à son fils Edouard, médecin militaire (Janvier 1867-septembre 1871)
Presses Universitaires de Rennes 2018.
(P 427 il est question de Moigny durant la guerre de 1870)

TIGNOUS
Murs, Murs, la vie plus forte que les barreaux
Glénat 2015.
(12 pages de ce récit dessiné sont consacrées à la Maison d'arrêt de Fleury-Mérogis)

TOZER Guillaume, MARCHAND Maud
Diagnostic patrimonial Centre-Essonne
Synthèse communale Le Plessis-Pâté
Service Patrimoines et Inventaire de la région Île-de-France 2009.

TSCHIRHART Évelyne
Le tranchant de la lumière
Terra Cotta 2013.
(Le chapitre II du roman se déroule à Souzy-la-Briche)

VIÉNOT Pascal
Centre Hospitalier de Bligny
Soigner la tuberculose à la belle époque
Les causeries du docteur Guinard
La Fontaine de Siloé 2023.



VIETTE Philippe, FAURE - NOUVELLET Blandine
Balade géologique à Méréville
Éditions Biotope Meze 2022.
(Réédition de l'ouvrage de 2015)

VION Patrick
Mon père ce héros que je ne voulais pas. Tome 1
Lulu.com 2012.
(Souvenirs d'un pompier que sa formation a conduit à l'école des cadres de Nainville-les-Roches)

VIRCONDELET Alain
Saint Exupéry dans la Guerre. Légendes et vérité.
Éditions du Rocher 2018.
(Il est question de la maison de la Feuilleraie à Varennes-Jarcy)

VIRCONDELET Alain (sous la direction de)
Renaissance de Saint Exupéry.
L'archipel 2016.
(Il est question de la maison de la Feuilleraie à Varennes-Jarcy)

WAKS Fabienne
Centrale Supélec. Inventeur d'ingénieurs
Le Cherche Midi 2021.
(Il est abondamment question de l'implantation à Saclay)

WEIGEL Henri
L'ombre de mon ennemi : une révolution lointaine
Fleur de Sel Noir 2018.
(Thriller dont un chapitre entier est dédié au CEA de Saclay)

WELLS Cristina
Inoubliable Frantz

Les Éditions du Net 2014.
(Dans la préface l'autrice nous explique comment elle a choisi pour cadre de son roman le château de Morsang-sur-Orge, lequel château figure d'ailleurs sur la couverture)

WIEVIORKA Annette
Anatomie de l'Affiche Rouge
Seuil Libelle 2024.
(Il est fait mention de l'arrestation de Missak Manouchian et de Joseph Epstein le 16 novembre 1943 près de la gare de Évry-Petit-Bourg)

ZEDDA Antoine
Instrumentum inédit du fonds ancien du musée intercommunal d'Étampes (Essonne) in « Antiquités Nationales n°55 » 2025.

Ouvrages collectifs ou anonymes

800 ans du château de Dourdan actes du colloque du 1er octobre 2022 Centre Culturel René Cassin Dourdan
Conseil Départemental de l'Essonne 2026.

Arbeo Von Freising Vita Corbiniani. Leben des Heiligen Korbinian. Lateinish Deutsch
Fontes Christiani Herder 2025.
(Éditions savantes des versions de la vie de saint Corbinien, écrites à la période mérovingienne et qui concernent l'Essonne dans la mesure où un certain nombre des événements relatés se déroulent à Châtres (Arpajon et Saint-Germain-lès-Arpajon)

Balade au cœur du domaine de Méréville
Domaine départemental de Méréville 2024.
(80 pages, illustrées)

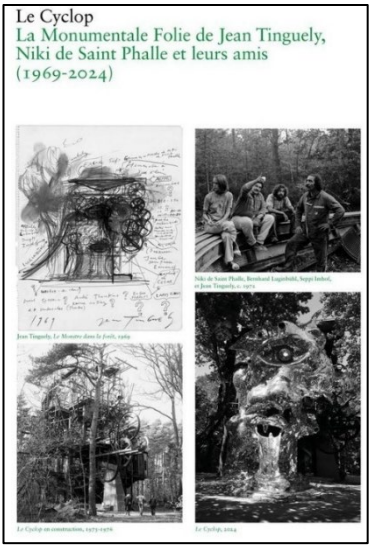
Chaufferie des Tarterets Corbeil-Essonnes
Projet de rénovation 2024.
Ville de Corbeil-Essonnes.

Conservatoire National des Plantes à parfum, médicinales et aromatiques. Milly-la-Forêt
Ludopathes éditeurs 2011.
(44 pages illustrées)

Contes du Pays de Limours
Volume 1
Communauté de communes du Pays de Limours 2013.

Contes du Pays de Limours
Volume 2
Communauté de communes du Pays de Limours 2013.

Le Cyclop. La monumentale Folie de Jean Tinguely, Niki de Saint Phalle et leurs amis (1969-2024)
JRP éditions 2025.
(318 pages très illustrées)

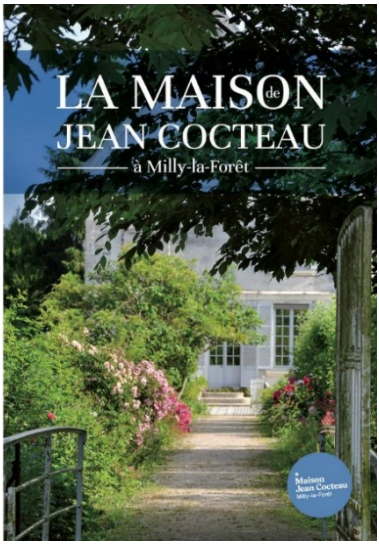


Étampes
Studio Déclic 2025
(40 pages de photos originales et artistiques qui ont toutes pour sujet la ville d'Étampes)

Focus Pays d'art et d'histoire de l'Étampois
Les monuments aux morts 1914-1918
Pays d'art et d'histoire et service du tourisme de la CAESE Étampes) 2015.
(livret de 18 pages)

Inventaire du Patrimoine. Le rapport
Commune de Champcueil
Parc Naturel régionale du Gatinais Français 2025.
(104 pages illustrées)

Livret-jeu pour les familles
Promenades guidées à Méréville !
Domaine départemental de Méréville sd.



La Maison de Jean Cocteau à Milly-la-Forêt
Le Sabot Rouge 2025.
(72 pages illustrées)

Morsang-sur-Orge plan local d'urbanisme
Diagnostic et état initial de l'environnement
Commune de Morsang-sur-Orge 2016

Nathalie Gobin. Portraits d'atelier.
Studio Déclic 2025.
(24 pages illustrées de reproduction de tableaux d'une des peintres de l'école d'Étampes)

Notre grand pari. Métamorphoser l'Île-de-France
Alternatiba 2022.
(224 pages illustrées)

Observatoire photographique des paysages
Milly-la-Forêt
Parc naturel régional du Gâtinais Français 2011.

Observatoire photographique des paysages
Chamarande
Parc naturel régional du Gâtinais Français 2021.

Observatoire photographique des paysages
Brouy
Parc naturel régional du Gâtinais Français 2021.
Observatoire photographique des paysages
Moigny-sur-École
Parc naturel régional du Gâtinais Français 2020.

Observatoire photographique des paysages
Champcueil
Parc naturel régional du Gâtinais Français 2015.

Observatoire photographique des paysages
Boissy-le-Cutté
Parc naturel régional du Gâtinais Français 2017.

Observatoire photographique des paysages
Baulne
Parc naturel régional du Gâtinais Français 2020.

Observatoire photographique des paysages
Chevannes
Parc naturel régional du Gâtinais Français 2017.

Philippe Lejeune. La grâce en partage.
Studio Déclic 2025.
(40 pages illustrées)

La Poste. Patrimoine en mouvement
Archibook Sautereau éditeur 2025.
295 pages illustrées
(Sont cités, les immeubles des postes de Draveil et d'Essonnes construits tous les deux en 1937 et conçus par l'architecte Georges Labro)

Roger Combrisson
La rencontre d'un homme et d'une ville
Catalogue de l'exposition Théâtre Roger Combrisson.
Corbeil-Essonnes 2025.

Saint-Jean-de-Beauregard
Plan local d'urbanisme
Commune de Saint-Jean-de-Beauregard 2023

Sports en ville. Patrimoines Sportifs.
Ville de Bordeaux 2025.
272 pages illustrées.
(Un article de Damien Bruneau étudie les Hippodromes et développe brièvement le destin de l'hippodrome d'Évry ouvert en 1973)

Ya ké faa kou mi. Tu ne veux pas me parler
Atelier d'écriture des collèges Mondétour des Ulis et Agrande de Kourou
BOD 2014.
(Petite pièce policière dans laquelle il est question des Ulis)

Vie et publications des associations historiques essonniennes (2025-2026)

Frédéric GATINEAU

La Société Historique et Archéologique de l'Essonne et du Hurepoix a dénombré près de 200 associations d'histoires locales sur le territoire du département. Certaines sont anciennes et bien connues. D'autres sont très jeunes et ne regroupent que quelques passionnés. La plupart travaillent activement à la connaissance et à l'animation du patrimoine local. Ces associations historiques essonniennes constituent un riche tissu. La vocation départementale de la SHAEH se propose de contribuer à les mettre en lien.

Cette chronique a été établie grâce au dépouillement des bulletins des diverses associations ainsi que de leur site internet. Cette veille documentaire a été assurée par Frédéric Gatineau.

Toutes les contributions à venir concernant la vie des associations sont bienvenues (fregat65@hotmail.com).

Par ailleurs, nous invitons les associations à nous faire parvenir leurs publications (quel que soit leur forme ou leur taille) afin de pouvoir en faire une recension précise au siège de la SHAEH :

Société Historique et Archéologique de l'Essonne et du Hurepoix
Archives départementales de l'Essonne
Rue du Commandant Arnoux
91730 Chamarande

Art rupestre (bulletin du Gersar)

Le bulletin n°83 paru en juin 2025 fait état de trouvailles faites au cours des récentes protections. Pour l'Essonne on trouvera des gravures découvertes à Auvers-St-Georges (la Grilloire), Baulne (le Puits Sauvage), Boigneville (le chemin des Morts), Boissy-le-Cutté (les Gouttiéres), Boutigny-sur-Essonne (le Trou-Sarazin), Courdimanche-sur-Essonne (le Cresoir et la Roche-aux-Fées), Maisse (le bas des Roches-aux-Cours, les Creuseaux), Milly-la-Forêt (Moulin de la Maitrise), Moigny-sur-École (le Jardin-des-Mouches, la Lary, les Roches-du-

Seigneur, la Vau-Laurent), Mondeville (les Barillets, la Butte-Pelée, les Chaumonts, le Cul-d'enfer, les Roches-aux-Dames, Vayres-sur-École (le Froid-Cul, les Lubins).

Ardipa

En mars 2026 l'association a organisé l'exposition : « À la conquête du droit de vote, une contribution essonnienne » à la médiathèque Condorcet de Viry-Châtillon.

Cineam

À l'occasion des Journées du Patrimoine 2025, Cineam a organisé plusieurs projeections :

- à Bondoufle « Mémoires filmées de nos communes : projection de films amateurs tournés en Essonne (1943-1973) » Au programme : baignade dans l'Orge en 1943, arrivée des chars américains à Saint-Michel-sur-Orge en 1944, concours de pêche à Corbeil en 1953, fêtes commerciales et dimanche à Orly dans les années 60, chantiers de la Préfecture à Évry en 1970...
- à Dourdan une Ciné Balade « D'un parc à l'autre » au parc Lejars-Rouillon ainsi que le Film « Images d'une ville » au cinéma Le Parterre.
- à Saclas « Mémoire d'Ici », 8 courts métrages réalisés par des élèves de l'école Serge Lefranc de Saclas sur le thème de l'agriculture et de la Seconde guerre mondiale à partir d'un corpus de 99 séquences filmées issues du territoire de la CAESE.

Section Brétigny Historique de l'Amicale Laïque des Écoles Publiques de Brétigny

À l'occasion des Journées du Patrimoine 2025 la section a proposé une conférence sur l'évolution du paysage urbain à Brétigny-sur-Orge.

Maison de Banlieue et de l'Architecture (Athis-Mons)

En mars 2026 est paru le Cahier N°33 : Matières à bâtir. Matériaux et vies bâtisseuses, des sols aux architectures franciliennes.



Club images, sons Ballancourt-Val-Essonne (Ballancourt-sur-Essonne)

Du 8 novembre 2025 au 10 janvier 2026, l'association proposait à la Mairie de Ballancourt une exposition photos « Ballancourt, D'hier et d'aujourd'hui ».

Association Historique de Bondoufle

En juin 2025 l'association a organisée une conférence sur « les cultures maraichères à Bondoufle et le puits ancien du village ».

Les amis du Vieux Briis

L'association a publié en 2023 un livret *L'église Saint Denis. Historique et photos*.

Corbeil-Essonnes (Mémoire et Patrimoine Vivant)

L'association a réalisé ses films et proposé son cycle annuel de projection au cinéma ARCEl :

En octobre 2025 « les humbles » (petits métiers dans la région de Corbeil)
En novembre 2025 « Corbeil au Cinéma »
En décembre 2025 « portraits choisis de Corbeil-Essonnois »
En février 2026 « petite histoire de l'eau potable à Corbeil-Essonnes »
En avril 2026 « la prison de Corbeil »
En juin 2026 « Oberkampf et sa famille »

Comité d'histoire locale de Courcouronnes

À l'occasion des Journées du Patrimoine de septembre 2025 le comité a organisé une exposition Route de Versailles, une exposition dans la Ferme des Mathurines et une exposition dans l'église Notre Dame de la Nativité.

Dannemois se raconte

En septembre 2025 l'Association a proposé une exposition sur l'histoire des moulins sur la rivière l'École.

Les amis du château et du musée de Dourdan

En 2025 a été réalisée la fusion-absorption de la Société Historique de Dourdan dans les Amis du Château et du Musée de Dourdan.

Le bulletin de liaison paru en décembre 2025 comprend un article sur les travaux du groupe archéologique dourdannais, une notice sur le centenaire du monument aux morts de Dourdan et une présentation des bornes royales en forêt de Dourdan étudiées par Raphaël Gobin.

Association Images Mémoire Draveilloise

En 2025 l'association a publié un ouvrage de 84 pages : *Les quartiers de Draveil. La Villa. Du sépia … à la couleur.*

Étampes Histoire

L'association a proposé son traditionnel cycle de conférences salle Saint Antoine :

Le 13 septembre *Les Carnot, une dynastie sud-essonnienne de grands serviteurs de l'État* par Philippe Rottembourg ;

Le 21 février, *Le Tacot : valoriser le patrimoine ferroviaire du sud-Essonne* par Christian Carenton et Jean-Gabriel Lainey ;

Le 28 mars, *Simonneau, le maire d'Étampes assassiné par Jean-Pierre Durand ;*

Le 18 avril, *11 juin 1526 : consécration de l'église Saint-Martin d'Étampes. La paroisse Saint-Martin au XVI^e siècle* par Frédéric Gatineau ;

Le 16 mai, Promenade conférence : *les moulins du quartier Saint-Pierre* par Marie-José Magot et Jean-Jacques Renard ;

Le 23 mai, *La mosaïque gallo-romaine de Souzy-la-Briche* par Tiffany Szymanski

Le Cahiers d'Étampes-Histoire n°22 paru en 2025 comprend les articles suivants :

- *L'arrivée du chemin de fer à Étampes* par Claude Robinot ;
- Méréville après Laborde, la dispersion d'un domaine exceptionnel par Raymonde Autier et Jacques Gelis ;
- *Les communaux de Boissy-sous-Saint-Yon* par Jean-Pierre Durand ;
- *Madame Boivin (1773-1841) une future sage-femme renommée, refugiée à l'Hôtel-Dieu d'Étampes pendant la Revolution* par Jacques Gélis ;
- *L'éphémère tramway urbain d'Étampes* par Christian Carenton ;
- *Règlement pour la communauté des forts et mesureurs de la vielle d'Étampes* par Claude Robinot ;
- *Les 150 ans de l'horlogerie Renard* par Jean-Jacques Renard.

Sur les pas de Dom Fleureau (Étampes)

L'association a organisé vendredi 17 avril 2026 à l'église Saint-Basile d'Étampes une conférence : *Alexis Buffet curé restaurateur de l'église Saint-Basile (1826-1876)* donnée par Frédéric Gatineau.

Les Amis des Archives d'Étampes et de l'Essonne

Parmi les conférences proposées dans le cadre des « samedis de l'histoire » signalons :

En septembre et octobre 2025 : *Étampes, ville forte, et l'architecture militaire dans le sud du Bassin parisien (XI^e – XIIIe siècles)* par Clément Wingler ;

En novembre 2025 *Étampes, ville forte : une chronique des Portereaux et de la rivière forcée* par Clément Wingler ;

En juin 2026 *Alexandre de Laborde (1773-1842), député d'Étampes (1834-1841) et dignitaire maçonnique (1835- 1842)* par François Cavaignac.

Étréchy et son Passé

Le samedi 8 décembre 2025, en partenariat avec l'Association pour la Sauvegarde des Moulins de l'Essonne, Étréchy et son Passé proposait une conférence sur « Les trois moulins de la vallée verte (moulin de Vaux, moulin de Chagrenon, Moulin Pierre Brou ».

Association Évry Village

En mai 2026, l'association invitait Frédéric Gatineau pour une conférence à l'église Saint-Pierre Saint-Paul à l'occasion du 4e centenaire de la fondation de la chapelle Saint-André par André Courtin, chanoine de Paris et seigneur de Petit-Bourg

Mémoire et Avenir de la Ville Nouvelle

En 2026, l'association a publié son dernier Document Mémoire consacré à « Francis Chouat, maire d'Évry »



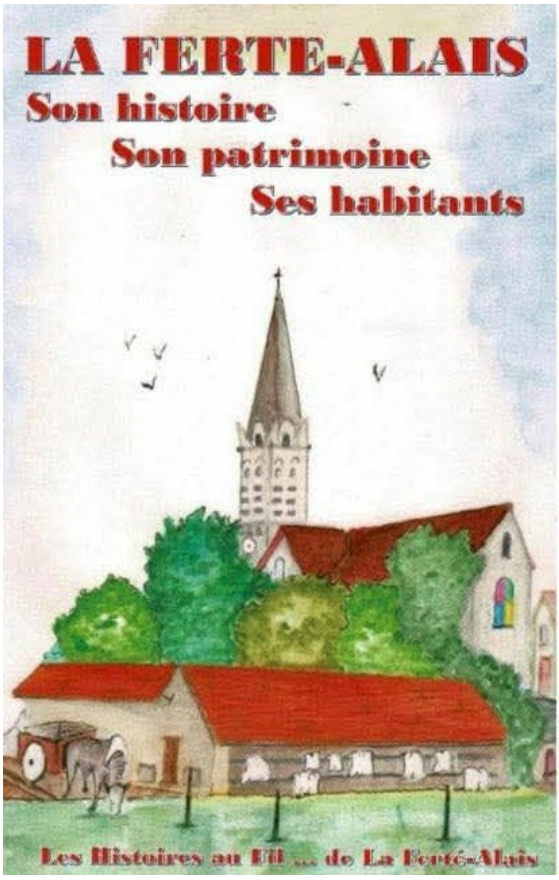
Préfigurations (Évry)

Le 10 février 2026, l'association organisait, à l'université d'Évry, un colloque intitulé « Cultures urbaines en grande couronne : histoire d'hier, d'aujourd'hui et de demain » qui réunissait plusieurs praticiens essonniens. L'animation était assurée par Franck Senaud et Frédéric Gatineau.

Le 10 juin 2026, l'association organisait à Évry-Courcouronnes une sortie « à la découverte des œuvres de *street art* de la ville »

Les Histoires au Fil... de La Ferté-Alais

L'association a publié en 2026 un ouvrage de 270 pages richement illustré *La Ferté-Alais : son histoire son patrimoine ses habitants.*



Les Amis de l'Église Notre-Dame de Forges.

À l'occasion des Journées du Patrimoine 2025, l'association organisait une visite commentée de l'église Notre-Dame ainsi qu'une exposition inédite de vêtements Sacerdotaux du XIX^{e} et XX^{e} siècles.

AmiGoVille Gometz-la-Ville

Dans le cadre des rencontres du patrimoine, « métiers d'antan en vallée de Chevreuse », qui se sont tenues à la fondation Coubertin de Saint-Rémy-lès-Chevreuse. Paul Duquennoy a présenté une communication « collecter la mémoire des anciens ; panorama des vieux métiers à Gometz la Ville ».

Association pour la Sauvegarde de l'église de Gometz-le-Châtel

À l'occasion des Journées du Patrimoine 2025, l'association organisait une visite commentée de l'église Saint-Clair.

Mémoire Vivante des Granges le Roi

L'association a remarquablement contribué à restaurer le puits des Granges (puits creusé en 1791). Les travaux ont été terminés en avril 2025. Par ailleurs les aménagements des abords de la Fontaine Frileuse ont été inaugurés le 21 juin 2026.





API Amicale de tous les collectionneurs et amateurs d'histoire locale (Itteville)

Ittae Villa (Itteville)

Le bulletin n° 66, paru en 2024, reprend le texte de Maxime Legrand à Itteville en 1907 et publie quelques cartes postales remarquables de Vert-le-Grand.

En 2025 API a publié un numéro spécial consacré aux lieux de culte d'Itteville.

À l'occasion des Journées du Patrimoine 2025, l'association présentait une exposition rétrospective sur les travaux de l'église Saint-Germain de sa construction à nos jours.

Linas Patrimoine et tradition

En juin 2026, l'association a organisé une exposition « l'agriculture à Linas, du producteur au consommateur ».

Longjumeau Renaissance et Culture

L'association a publié en 2022 un livre de photographies : *Champlan d'hier, d'aujourd'hui … que j'aime*. Album photos, en collaboration avec le Club Peinture, le Club Photo, l'amicale des Entreprises champlanaises et la Ville de Champlan.

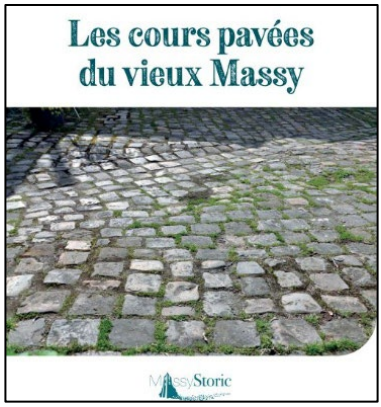
Association Historique de Marcoussis,

Après 37 ans d'efforts, le samedi 6 juin 2026 la tour de Marcoussis, vestige du château de Montagu a été officiellement inaugurée et ouverte au public. Un escalier extérieur permet désormais aux visiteurs de se rendre jusqu'au sommet.



Massy Storic

En 2025, l'association a publié : *Hélène, Jean et les autres ; Histoire de la lecture publique à Massy* ainsi que *Les Cours pavées du Vieux Massy*



SHASECM Méréville

Les 5 et 6 avril 2026, l'association organisait au château Gaillard une exposition de photographies de Méréville au début du XX^{e} siècle.

Les samedi 13 et dimanche 14 juin 2026 l'association, présentait, sur place, le site archéologique gallo-romain du sanctuaire de Saclas.

Mémoire au Village des Molières

Le samedi 14 mars, à l'Espace Target, l'équipe de *Mémoire au village* organisait une conférence sur *les meules des Molières*.

Société d'histoire locale de Montgeron

Le Gatinot n°9 paru en 2023 comprend, entre autres, les articles suivants :
- *À propos du dolmen du Nouz*et par Joël Jacquet ;
- *Avoir 10 ans à Montgeron en 1950* par Jacques Brun ;
- *Il y a 100 ans était créé le lotissement du Hameau* par Marc Vaution :

Le Gatinot n°10 paru en 2024 comprend, entre autres, les articles suivants :
- *Émile Papot, un champion montgeronnais aux JO d'Athènes de 1906* (article posthume du regretté Michel Chancelier) ;
- *Chemins de Saint-Jacques entre Paris et Sens ? Quelles réalités, quelles hypothèses ?* par Renaud Arpin ;
- *Jean Ristat, auteur, qui enseigna au collège du Thabor à Montgeron entre 1968 et 1970* par Joël Jacquet ;
- *Le quartier de la Garenne à Montgeron* (article posthume du regretté Michel Chancelier) ;
- *Michelle Senlis, parolière de chansons, née à Montgeron en 1933* par Marc Vaution ;
- *Des ateliers d'ébénisterie spécifiques à Vigneux, Draveil et* Montgeron par Marc Vaution ;

Le Gatinot n°11 paru en 2025 comprend, entre autres, les articles suivants :
- *Czeslaw Bojarski un faussaire de génie à Montgeron* par Marc Vaution ;

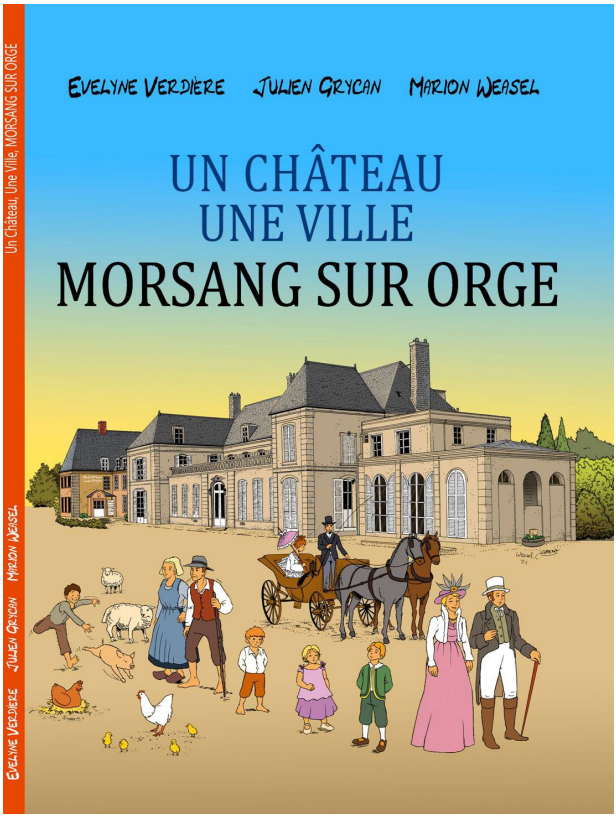
- *René Fallet romancier de notre banlieue* par Marc Vaution ;
- *Postimpressionniste emblématique, de la vallée de Sénart* par Maurice et Jeanne Eliot ;

Histoire et Philatélie de Morangis

À l'occasion des Journées du Patrimoine 2025, l'association présentait à l'Espace Saint-Michel une exposition intitulée « Morangis, des pierres et des hommes ».

Société Historique de Morsang-sur-Orge

L'association a publié en 2025 un ouvrage de 63 pages très illustrées intitulé *Un château, une ville Morsang-sur-Orge*. Les auteurs en sont Évelyne Verdiére, Julien Grycan et Marion Weasel.



Comité d'Histoire locale d'Orsay et de ses environs

En novembre 2025, l'association a publié l'ouvrage *Orsay dans la Seconde Guerre mondiale*. Les auteurs en sont Astrid Auzou-Connes et Claude Largeau.

Mémoire de Lozère (Palaiseau)

La gazette de Lozère n° 24 parue en juillet 2025 contient un article sur l'écrivain Jacques Audiberti 1899-1965 et une notice sur le moulin de Lozère.

La gazette de Lozère n° 25 parue en novembre 2025 contient un article sur le train à Lozère.

La gazette de Lozère n° 26 parue en janvier 2026 contient un article sur l'histoire de l'usine de sparadra Le Perdriel.

La gazette n° 27 parue en avril 2026 contient un article sur l'Historique du parc Henri Poincaré et un autre sur l'Histoire de quelques commerces de Lozère.

En juin 2025, à l'occasion de la célébration du 80e anniversaire de la victoire, l'association a honoré les vétérans français à l'initiative de Léo Rivière qui a permis leur interview par France 3 Normandie/Caen.

Le 15 novembre, l'association a organisé une conférence sur *La Terre, notre milieu* par Augustin Berque.

Histoire et Patrimoine de Saulx-les-Chartreux

Le samedi 30 mai 2026, l'association organisait une randonnée « historique et géographique » dans la forêt de Saulx-les-Chartreux.

Saint-Cyr et patrimoine

En 2026, l'association a publié un ouvrage de 90 pages intitulé *Cartes postales anciennes de Saint-Cyr-sous-Dourdan* regroupant plus de 160 Cartes Postales Anciennes et Semi-Modernes du village.

L'association a publié les numéros 2 (août 2025), 3 (nov 2025), 4 (mars 2026), et 5 (mai 2026) de son bulletin trimestriel *Les Pépites de la Rémarde* contenant des articles sur le village :

N°2 : *le château de Bandeville et une anecdote d'excès de vitesse en 1799* ;

N° 3 : *les péripéties d'une promesse de mariage non tenue en 1647* ;

N° 4 : *les impôts locaux au XIXe siècle et un article sur l'histoire d'un soldat de Saint-Cyr à la fin du XVIIIe siècle* ;

N° 5 : *l'incroyable histoire de Germain Mouëtte, héros national et un article sur les commerces au milieu du XXe siècle* ;

Association Valpuiseaux histoirE AVE

La Gazette n° 14, publiée en décembre 2025 comprend, entre autres les articles suivants, *le fief de Saint-Éloy de Valpuiseaux et la seigneurie de Saint-Éloy de Maisse* par Thierry Citron, *Nos rues* [de Valpuiseaux] *ont une histoire* par Claude Briat, *les visites de la paroisse de Valpuiseaux au cours du XVII^e siècle* par Frédéric Gatineau

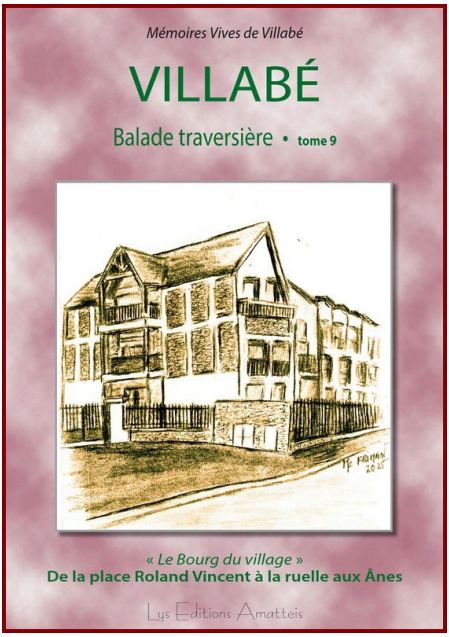


Association Saint Martin de Valpuiseaux

Le 3 février 2026, après une année de restauration, le tableau de la charité de Saint-Martin a retrouvé sa place dans l'église grâce au zèle de l'association

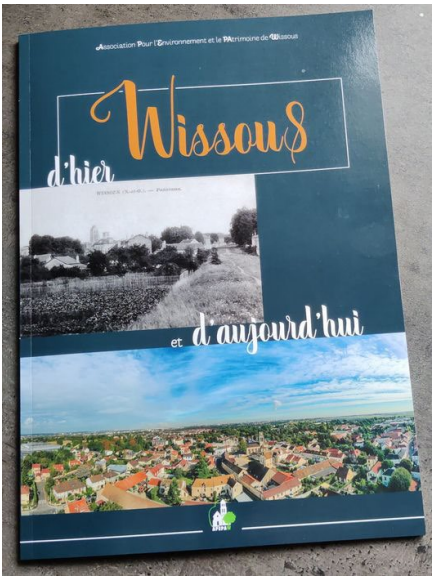
Syndicat d'Initiative de Vauhallan

Le 11 avril 2026 a eu lieu une ouverture exceptionnelle durant les travaux de l'église Saint-Rigomer, Sainte-Ténestine. Les sept (!) associations patrimoniales de Vauhallan : Association Des Étangs et Rigoles du Plateau de Saclay, Association Paroissiale Igny-Vauhallan, Association pour la Restauration de l'Église de Vauhallan, Essonne Millénaire, Syndicat d'Initiative de Vauhallan, Un orgue à Vauhallan, VIvre à VAuhallan ont pour l'occasion mené une visite commentée, suivie par une audition de l'orgue.



Mémoires Vives de Villabé

En 2025, l'association a publié un livret de 64 pages *Villabé, balade traversière tome 9 : Le Bourg du village. De la place Roland Vincent à la ruelle aux Ânes*.



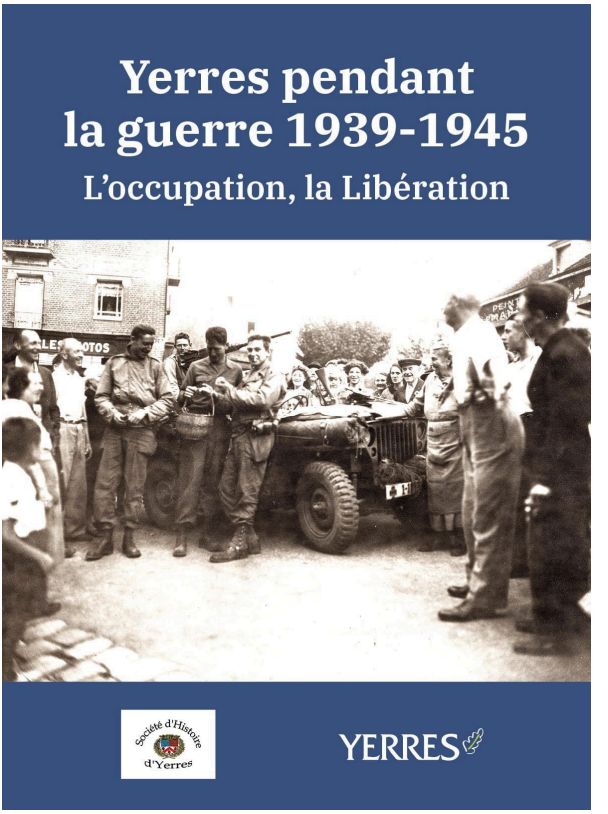
APEWAW (Wissous)

En 2022, l'association a publié *Wissous d'hier à aujourd'hui*

En 2023, Jean-Étienne Caire a publié pour l'APEWAW un ouvrage intitulé *Les lieux-dits de Wissous*.

Société d'histoire de Yerres

En 2024, l'association a publié l'ouvrage : *Yerres pendant la Guerre 1939 – 1945 ; L'occupation, la Libération*.


Yerres pendant
la guerre 1939-1945
L'occupation, la Libération
Société d'Histoire
d'Yerres
YERRES

Chronique d'art et d'archéologie essonnienne (2025-2026)

Frédéric GATINEAU

Toutes les contributions pour alimenter cette chronique sont bienvenues.
Contact : Frédéric Gatineau : fregat65@hotmail.com.

Abbéville-la-Rivière

À l'occasion des Journées du Patrimoine de septembre 2025 s'est tenue dans l'ancienne école, une exposition de photos anciennes du village.

Boissy le Sec

D'important travaux de restauration ont été entrepris dans l'église Saint-Louis. Au cours de l'été 2025, les travaux ont permis de rouvrir l'oculus du chevet lequel avait été bouché dans les années 1940.



Boutigny-sur-Essonne

En janvier 2026 s'est tenue au Boutikafé une exposition intitulée : *C'était comment Boutigny avant* ?

Breuillet

Le 6 mars s'est tenue à la Salle des Raisins d'Or une conférence intitulée *Le Clergé de Dourdan dans la Résistance*. Cette manifestation était organisée par l'Amicale des anciens combattants de Breuillet Breux-Jouy et le secteur pastoral des *3-Vallées*. Elle a porté principalement sur les rôles

importants des abbés Étienne Fèvre, curé-doyen de Dourdan et Roger Durand entre 1941 et 1944-45. Ont été évoqués les sorts des abbés Mantz et Geniès, à l'époque vicaires sur le doyenné de Dourdan qui furent arrêtés par la Gestapo et le sacrifice ultime de l'abbé Bernard Rastoul, curé de Mérobert qui se porta au-devant de la Gestapo pour que soit épargnée la population. Les trois conférenciers étaient Olivier Berlin, de Saint-Sulpice-de-Favières, Yves Vetter, de Boissy-sous-Saint-Yon et Didier Gros de Breuillet.

Brunoy

De septembre 2024 à janvier 2025 s'est tenue au musée Robert Dubois-Corneau une exposition intitulée « Brunoy, Images animées ». Elle présentait la vie d'une famille brunoyenne de la Première à la Seconde Guerre mondiale à partir d'un exceptionnel fonds de photographies mais aussi de films Pathé Baby.

Bruyéres-le-Châtel

À l'occasion des Journées du Patrimoine de septembre 2025 était proposée une visite libre du domaine de La Forêt, ferme typique à « cour carrée ».

Chamarande

À l'occasion des Journées du Patrimoine de septembre 2025, le domaine départemental proposait une ouverture exceptionnelle de la glacière (fabrique du XVIII[e] siècle) et de la chapelle du château ornée de décors sculptés de XVII[e] siècle.



Du 1[er] juin au 28 novembre 2025, les archives départementales avec le concours de la Société Nationale d'Horticulture de France (SNHF) proposaient une exposition « Fabriques à Graines : histoire de semence en Essonne ». Cette exposition retraçait l'histoire des semenciers essonniens à travers une sélection d'archives, d'ouvrages bibliographiques et d'objets emblématiques autour des trois grands semenciers installés en Essonne (Vilmorin à Massy et Verrières-le-Buisson), Clause (à Brétigny) et Simon Louis (à Bruyères-le-Châtel).

Corbeil-Essonnes

À l'occasion des Journées du Patrimoine de septembre 2025, la ville proposait un riche programme.

À la Médiathèque municipale, la présentation du livre *Corbeil-Essonnes, une histoire du monde du travail. L'apport des archives de la CGT* par les autrices Sylvie Contrepois et Nicole Le Minter.

Une visite du cloitre Saint-Spire à partir du plan de 1824 proposée par la SHAEH.

Portes ouvertes au temple protestant avec une exposition comprenant le tableau *La Pentecôte* de Parvamani.

En octobre, à l'occasion des Journées Nationales de l'Architecture, Mahmoud Ismaïl, architecte des bâtiments de France a donné une conférence intitulée *La chaufferie, foyer des cultures*, suivie d'une visite de la chaufferie des Tarterets. (IMH 2016)

Par ailleurs différentes balades urbaines ont été organisées :

- Architecture du quotidien au fil de l'Essonne.
- Visite théâtralisée et immersive du centre ancien de Corbeil-Essonnes.
- Visite commentée de la Chapelle Notre-Dame-de-la-Paix (architecte Édouard Albert 1960).
- Visite de l'église Saint-Joseph des Tarterêts, avec le muraliste Christophe Cuzin auteur de peinture extérieure du bâtiment en 2025.
- Visite commentée de l'architecture au prisme des rapports sociaux, découvertes des lieux industriels passés.

Du 3 décembre 2025 au 6 mars 2026 s'est tenue à Paris l'exposition « Quartiers de demain, l'avenir s'écrit aujourd'hui ». Dans laquelle était présenté le projet de réhabilitation de la chaufferie des Tarterets.

Le Coudray Montceaux

Au début de l'année 2026, la Ville du Coudray-Montceaux a annoncé que la toile « le Mariage mystique de Sainte-Catherine » était de nouveau exposée dans l'église Saint-Étienne après restauration.

Courson-Monteloup

À l'occasion des Journées du Patrimoine de septembre 2025 était proposée une visite exceptionnelle du château d'eau du domaine de Courson.



Dourdan

À l'occasion du tricentenaire de la construction du château du Parterre, actuel hôtel-de-ville, du mercredi 9 juillet au dimanche 4 octobre 2025 s'est tenue au musée du château une exposition intitulée *Le château du Parterre, de la maison de maître à la maison commune*. Édifiée vers 1725, l'habitation de Michel Lévy, bailli de Dourdan, a été rachetée en 1738 par les comtes de Verteillac, gouverneurs pour les ducs d'Orléans, alors propriétaires du domaine. Agrandi et embelli, le château s'enrichit d'un parc d'agrément. La demeure aristocratique est devenue à partir de la Révolution française la maison commune où s'installent les services municipaux.

Le 15 novembre 2025, Damien De Nardo a aussi donné une conférence, *in situ*, sur les décors du château du Parterre.

Le 11 décembre 2025, le conseil municipal a approuvé l'acquisition par la commune de la chapelle de l'Hôtel-Dieu ainsi que de son avant-cour et du portail d'entrée sur la rue Saint-Pierre. L'Hôtel-Dieu a été inscrit au titre des Monuments Historiques par arrêté du 19 septembre 1988. La chapelle, aujourd'hui désacralisée, et la sacristie, sont des éléments importants de cette inscription ; mais celle-ci concerne aussi les façades et toitures de tous les bâtiments (sauf les constructions 1928 sur le jardin au Nord), le portail d'entrée sur la rue Saint-Pierre, l'escalier de l'aile est, l'escalier de l'aile ouest et les décors XVIII^{e} de la Salle du Conseil au rez-de-chaussée du corps de logis. L'Hôtel-Dieu était la propriété du Centre hospitalier Sud-Essonne Dourdan-Étampes jusqu'en 2021. Cette année-là, l'EHPAD Jean Saran qu'il abritait ayant précédemment déménagé dans des installations neuves situées rue de l'Ermitage, le Centre Hospitalier a vendu l'ensemble de l'Hôtel-Dieu à une société immobilière afin de mieux financer son programme d'investissement. Depuis cette société immobilière a revendu à un particulier la maison du chapelain (située à l'angle des rues Debertrand et Beaulieu) et maintenant à la commune (en cours) la chapelle, la sacristie et l'avant-cour.





Du 1er juillet au 19 décembre 2026, le Musée de Dourdan propose une exposition intitulée *(Re)découvrir l'art de Pieter Coeck Van Aelst : la Vierge au perroquet*.

Épinay-sous-Sénart

À l'occasion des Journées du Patrimoine de septembre 2025, la ville a organisé une exposition intitulée *Les sportifs qui ont fait rayonner la ville*.

Étampes

2025 a marqué les 150 ans du musée d'Étampes. Sa création a été possible grâce au don des sculptures de Louis-Valentin, dit Élias Robert (1821-1874) par sa veuve Julie Robert. Statuaire officiel du Second Empire, l'art d'Élias Robert révèle un classicisme inspiré de la sculpture grecque antique. Le Musée intercommunal a proposé de découvrir une œuvre de jeunesse du sculpteur, à l'époque où il était encore élève à l'École des Beaux-arts : *Apollon et les Muses*. Il a été exposé à la médiathèque Lucien Chaumette, à Angerville.

En août et septembre 2025 s'est tenue dans l'Hôtel Anne-de-Pisseleu une exposition intitulée *Tombée en peinture… Nathalie Gobin (1964-1992), une histoire de l'École d'Étampes*. Cette très belle exposition constituait une plongée dans l'univers vibrant et sensible de Nathalie Gobin, figure emblématique de l'École d'Étampes. Pour la première fois depuis sa disparition, une grande rétrospective sur sa vie et son œuvre. En écho à cette exposition le Studio Déclic proposait dans sa galerie, une exposition intitulée *Portraits d'atelie*r, consacrée à une sélection d'originaux rares de Nathalie Gobin.



Étampes, l'atelier de la Vigne, Nathalie Gobin

Le 12 novembre 2025 a eu lieu une visite découverte du Monument aux morts d'Étampes.

À l'automne 2025 ont commencé les travaux de l'ancien donjon du château royal (tour de Guinette). Cet édifice remarquable daté de la période 1130-1150, a été commandité par le roi de France Louis VII le Jeune. Classée site pittoresque en 1932, cette tour quadrilobée unique en France est un symbole emblématique de la ville, figurant sur son blason. Fermée au public depuis 2018 en raison de son état de dégradation avancée, la restauration vise à sécuriser et stabiliser la structure pour permettre sa réouverture. Les travaux comprendront la réparation des arases fissurées, le remaillage et le refichage des lézardes, la suppression et le remplacement du sol en ciment par un sol imperméable, la confortation des maçonneries instables, le calage des blocs de pierre de taille, la régénération des maçonneries, l'élimination de la végétation parasite, et la restauration des échelles métalliques corrodées.

Par ailleurs en 2025, a aussi commencé la restauration du clos-couvert de la bibliothèque intercommunale d'Étampes, maison dite *Diane de Poitiers* La maison est inscrite au titre des Monuments Historiques depuis le 10 mai 1926. La porte Renaissance, située dans la cour d'honneur intérieure, fait également l'objet d'une inscription au titre des Monuments Historiques depuis le 19 mai 1939. Les façades, menuiseries et couvertures sont en mauvais état et n'ont pas été restaurées depuis plusieurs décennies.

Étiolles

Le dimanche 14 juin 2026 ont eu lieu les traditionnelles portes ouvertes du site d'Étiolles pour tous, avec visites, ateliers, démonstrations, expositions et balades.

Évry-Courcouronnes

Parmi le riche programme des Journées du Patrimoine de septembre 2025 figurait l'inauguration d'une plaque Decauville et la projection d'un film sur Decauville. La visite guidée de l'église Saint-Guénault, une visite guidée du parc de Beauvoir.

La Forêt-le-Roi

À l'occasion des Journées du Patrimoine de septembre 2025 était organisée une visite guidée, par Nicolas Foisneau du Conservation régional des Monuments Historiques, de la DRAC Île-de-France.

Forges-les-Bains

À l'occasion des Journées du Patrimoine de septembre 2025, la ville organisait une ouverture exceptionnelle du château de Forges-les-Bains.

Gif-sur-Yvette

Retour sur Fernand Léger, le peintre du monde du travail, dans ses années giffoises. La ville de Gif-sur-Yvette a organisé, en septembre 2025, une exposition, *Fernand Léger, un moderne à l'œuvre, quand l'art s'affiche*, au château du Val-Fleury, consacrée aux années giffoises du peintre mort il y a 70

ans, à travers des documents peu connus issus de ses fonds municipaux, dont l'un, centré sur l'artiste, a été constitué à partir de 2015. On y trouvait, sur trois étages, une collection d'affiches de Léger réalisées par le lithographe parisien Mourlot, dont un original brut était exposé avant mise en page pour les besoins d'expositions de l'artiste, entre les années 1940 et les années 1980.

Plus connu comme peintre engagé auprès du parti communiste, illustrateur de la France du travail, de l'industrie et des congés payés, c'est un autre artiste que l'on découvre en tant que citoyen attaché à sa propriété située alors en pleine campagne, mais bien reliée à Paris par la Ligne de Sceaux électrifiée depuis les années 1930. Fernand Léger y était devenu un banlieusard comme les autres qu'il peignait.

Malgré un passage par l'architecture, une rencontre avec Le Corbusier et une carrière devenue internationale (via les États-Unis), Léger avait gardé une vie simple dans ses dernières années passées à Gif où il est décédé. Il semble avoir eu aussi des contradictions : communiste, fasciné par New York, il réalisa des vitraux pour une église. Ses choix de peintures pour les affiches lithographiées apparaissent plus neutres et plus gais par leurs motifs, contrairement à ses thèmes favoris qu'étaient les classes populaires et le machinisme, reflet de la technologie de son temps. La figure de la mère à l'enfant, agrémentée de quelques aplats de couleurs primaires, s'adresse au grand public sans cibler une catégorie précise. Doisneau, venu à l'atelier, a tiré un certain nombre de photos reproduites pour les besoins de l'exposition. En noir et blanc, elles donnent une certaine intensité au peintre qui aimait représenter des personnages aux corps bien présents, avec leurs muscles et leurs visages expressifs, qui habitaient littéralement ses tableaux. On pouvait voir un authentique chevalet et son tabouret qui avaient du vécu. C'est une vie campagnarde qu'il vivait ici comme dans sa ferme du Calvados, entre création picturale, sculpture, céramique et réceptions d'amis peintres ou d'écrivains notoires.

Un extrait de film tiré des actualités soviétiques montrait l'atelier, en couleur. Un autre film présentait les techniques de la lithographie, quant à un troisième film muet de 16 min., *Le Ballet mécanique*, il avait été coréalisé par Léger en 1924 avec Dudley Murphy. C'est une critique de la société industrielle moderne déshumanisée où règne la machine. En fait, ce film sans scénario retient la perfection de l'objet industrialisé produit en série, qui entraîne une uniformisation des styles de vie dans une nouvelle culture de masse. La salle de projection comportait de nombreux livres et magazines consacrés à l'artiste, issus de la médiathèque de la ville. Elle rassemblait aussi des œuvres de plasticiens locaux, tirées d'un fonds artistique municipal, qui rendaient hommage à Léger en s'inspirant de son style, à côté d'une nature morte originale gravée par le maître. Fernand Léger est inséparable de son époque, caractérisée par la modernité, la vitesse, la technologie et l'architecture dite moderne en plein essor, toutes choses qui semblaient alors porteuses de progrès, à côté des luttes sociales qu'il partageait au nom de la dignité de l'homme vivant de son travail, dont il croyait en l'émancipation collective.

Son style bien reconnaissable en fait un excellent témoin des années de l'Entre-deux-guerres et du mouvement Art déco, lequel est en train de retrouver un intérêt chez les chercheurs en histoire de l'art du XX^e^ siècle.

L'attachement de Léger à Gif se voit dans la décision d'y avoir sa sépulture ornée d'une céramique couverte de mosaïque représentant une fleur sur fond rouge, signée, réalisée de son vivant pour cette destination. Il est resté fidèle au cubisme avec ses formes géométriques, soutenu par sa femme Nadia, d'origine russe, peintre talentueuse passée du cubisme au réalisme socialiste, avec des toiles engagées dans cette cause politique.



Tombe de Fernand Léger

Une rareté était présentée : une céramique cassée retrouvée dans la terre du jardin giffois de Fernand Léger, un essai de l'artiste et de son élève Roland Brice. C'est donc une exposition riche que le public a pu découvrir, guidé par une médiatrice culturelle qualifiée. Peinture, littérature et poésie ont interagi et sont à considérer comme un seul objet historique[1].

Gometz-le-Châtel

En janvier 2026 ont démarré les travaux de restauration des parties hautes de l'église Saint-Clair pour une durée prévisionnelle de 14 mois. Les objectifs de la restauration sont :

- Refaire les couvertures et remplacer les châssis de toiture,
- Réviser le système d'évacuation des eaux pluviales,
- Restaurer les charpentes,
- Restaurer les maçonneries hautes,
- Poser des fissuromètres pour permettre une surveillance de la stabilité de l'édifice.

Juvisy-sur-Orge

En octobre 2025 s'est tenue une exposition photographique sur l'observatoire Camille Flammarion par l'artiste Stéphanie Mesans.

L'artiste japonaise Mari Minato s'est intéressée au site préhistorique d'Étiolles et a rencontré les équipes d'archéologues, et plus particulièrement Monique Olive et a proposé une exposition à l'Espace d'art de Juvisy.

[1] Cette chronique ce l'exposition Fernand Léger est d'Olivier Berger.

Limours

Le 4 novembre 2025 a été inauguré le *Chemin de mémoire* qui retrace le parcours suivi par la 2e DB du général Leclerc de Limours à Wissous.

Lisses

À l'occasion des Journées du Patrimoine de septembre 2025 le domaine départemental de Montauger proposait une conférence *La basse vallée de l'Essonne, mémoires d'un ancien paysage industriel*.

Par ailleurs dans l'église Saint-Germain Saint-Vincent s'est tenue une exposition sur l'histoire de cette église à travers les siècles : documents d'archives, cartes postales anciennes, dessins, photos.

Longpont

À l'occasion des Journées du Patrimoine de septembre 2025 était proposé un parcours : *Longpont, un site patrimonial Clunisien* prieuré et sa ferme prieurale et basilique Notre Dame de Bonne Garde.

Marcoussis

Le 11 décembre a eu lieu l'inauguration des travaux de renaturation de la Sallemouille. Dans un environnement fortement urbanisé, ils s'étendent sur une longueur de 500 m, traversant le centre-ville de Marcoussis, depuis la passerelle du chemin Jean Ferrat dans le parc des Célestins, jusqu'à la rue Pasteur.

La tour Henri IV du château de Montagu, nouvellement restaurée, a été inaugurée début juin 2026.



Massy

À l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine 2025, Olivier Berger a présenté une conférence historique sur l'église Saint-Michel-du-Pileu en salle Bernard Buffet, le quartier du Pileu concernant notamment Massy, en dehors de Palaiseau et d'Igny.

Mennecy

À l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine 2025, a été donné un spectacle *Mennecy et sa porcelaine des Lumières* dans le théâtre de Villeroy.

Méréville

À l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine 2025, plusieurs événements ont été organisés au domaine départemental du château. Le système

hydraulique du XVIII[e] siècle, toujours opérationnel pour alimenter la grande cascade, a été activé exceptionnellement pour offrir un spectacle visuel et sonore. Par ailleurs le domaine a proposé une exposition intitulée *Les métamorphoses du château : quand le passé façonne l'avenir* portant sur son histoire, son évolution au fil des siècles mais aussi ses dernières actualités. Des anciens papiers peints et objets ayant appartenu au château ont été également exposés pour la première fois à l'orangerie du Domaine. Par ailleurs s'est également tenue une conférence sur le chantier par Antoine Madelénat, l'Architecte en Chef des Monuments Historiques.

À l'automne 2025, Méréville a commémoré le centenaire du peintre Philippe Caracostea, né à Méréville le 16 septembre 1925. Tout au long de sa longue carrière, il a œuvré pour sa ville natale : au sein de l'église Saint-Pierre-es-Liens : 14 vitraux : deux en 1942 — L'annonciation et le Couronnement de la vierge — et 12 en 1998 — une croix (1970) et le Chemin-de-Croix (2009). Au collège Hubert Robert une fresque sur le mur extérieur (1976).

Milly-la-Forêt

En septembre et octobre 2025 s'est tenue une exposition à l'espace Paul Bedu intitulée *une halle pour un royaume Louis XI, roi bâtisseur*. Le dimanche 28 septembre a été donnée une conférence *Louis XI : un roi à Milly et en Gatinais*.

Le samedi 21 février 2026 a été commémoré le bicentenaire de la disparition du général Jacques-Nicolas Bellavène, premier commandant de Saint-Cyr, commandeur de la Légion d'honneur. S'est tenue aussi une revue en costume devant le château et au cimetière de Milly où il repose.



Le général Jacques-Nicolas Bellavène

Moigny-sur-École

À l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine 2025 s'est tenue une exposition intitulée *Moigny un village typique du Gâtinais*.

Montgeron

Le 8 mars 2025, la ville de Montgeron a inauguré les vitraux restaurés de l'église Saint-Jacques-le-Majeur, aboutissement d'un projet lancé en septembre 2023.

En septembre 2025, le cinéma le Cyrano a fêté ses 90 ans. Il s'agit d'une des rares salles historiques du département.

En novembre 2025 a été restauré le petit monument commémorant la mort de deux aviateurs alliés en 1944. Au moment d'atterrir sur l'aérodrome de Melun-

Villaroche, le pilote 1er Lt George Hubert Steed Jr constate qu'il est à court de carburant. En perte de vitesse l'appareil s'écrase dans la forêt de Sénart. Le pilote trouve la mort tandis que le bombardier navigateur T/Sergeant Carl E. Tranchina est grièvement blessé. Ce dernier décèdera en 1994. La stèle semble avoir été réalisée à la fin de la guerre en mémoire des deux hommes, à l'aide de morceaux de tige de fer et de béton par la population locale. En 1997, un anonyme éleva l'actuelle stèle officieuse en forme de demi-croix de Lorraine en l'entretenant et en la fleurissant régulièrement.

Montlhéry

Le 13 juin 2026, dans le cadre des journées nationales de l'archéologie, une archéologue a fait découvrir les chantiers de fouilles qui ont eu lieu au château de Montlhéry. A également été exposée une sélection de mobilier archéologique issue de la dernière opération de fouilles datant de 2019.

Morangis

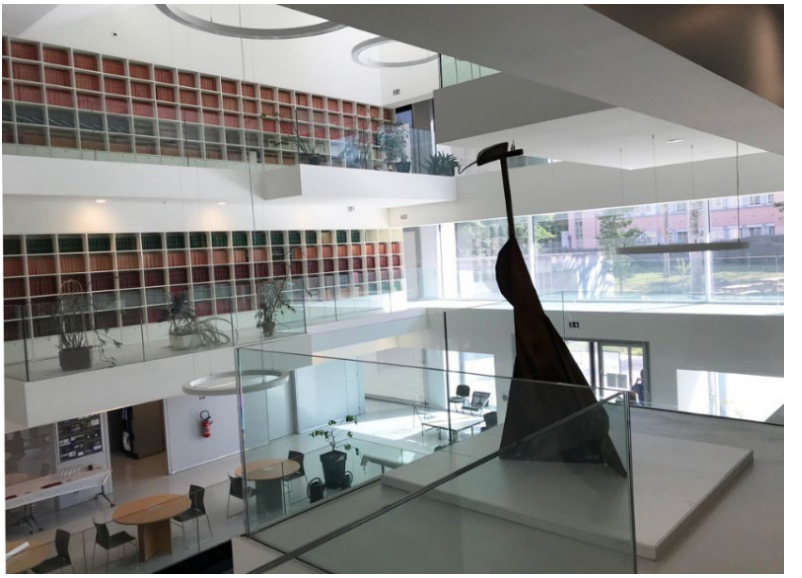
À l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine 2025 ont été organisées des visites guidées de l'église Saint-Michel de Morangis

Oncy-sur-École

À l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine 2025 a été organisée une visite guidée de l'église Saint-Martin d'Oncy-sur-École.

Orsay

À l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine 2025 a été organisée une visite commentée par Patrice Godard, responsable de la valorisation du patrimoine culturel de l'Université Paris-Saclay.



Ont été montrés et commentés la sculpture Gorgone, œuvre de Vincent Barré, 16 estampes, parmi lesquelles l'ironique Ben et son « La liberté ou la mort » ou l'Allemand Baselitz, connu notamment pour ses figures retournées. Une eau-forte très minimaliste de Pierrette Bloch, des lithographies de Bertrand Vivin, de Titus-Carmel, de Villeglé, de Furudoi, de Julien Tiberi, de Jean Hucleux, une linogravure de Frédérique Lucien, une aquatinte de Dominique Labauvie, une gravure sur papier de Bernard Moninot, une impression lenticulaire de Dorotte et Pagès, une peinture acrylique de Takis, une sérigraphie de Gérald Petit et une impression numérique de Detanico et Lain, des tableaux de peintres célébrés à la fin du XX^{e} siècle. Parmi eux, Robert Wogensky, Jean Vérame, Jacques Vimard ou encore Yves Lévêque.

Ris-Orangis

À l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine 2025 s'est tenue une table ronde *40 ans de concert au Plan*.

Roinvilliers

Le 31 mai 2026 a été inauguré dans l'église Saint-Étienne un nouveau vitrail crée par l'artiste Jacques Rohaut.

Saintry-sur-Seine

Au cours des mois de juillet et août 2025, une équipe de bénévoles, encadrée par les services de la Municipalité ont procédé au ravalement complet de l'église Notre-Dame, une des rares églises de France datant de la période Louis XVI.

À l'occasion des Journées du Patrimoine de septembre 2025 s'est tenue une exposition autour de l'histoire de Saintry à la maison de la culture.



Saint Pierre du Perray

À l'occasion des Journées du Patrimoine de septembre 2025 s'est tenue une rencontre dédicace avec Francois Léger autour de l'ouvrage « les derniers châtelains de Saint-Pierre-du-Perray, 1838 1841 ».

Savigny-sur-Orge

Le 24 août 1944, une colonne de la 2e Division Blindée du Général Leclerc entrait dans Savigny-sur-Orge par le chemin des Meuniers, suivie des troupes américaines et des FFI. En août 2025 furent inaugurées une borne de la Voie de la 2e DB à Savigny et une autre à Morangis.

Tigery

À l'occasion des Journées du Patrimoine de septembre 2025 s'est tenue une exposition sur l'histoire de Tigery à la ferme du Plessis-Saucourt.

Vaugrigneuse

Le 13 juin 2025, la fin des travaux de restauration de la flèche du clocher de l'église Sainte- Marie-Madeleine était marquée par la mise en place d'un nouveau coq.

Videlles

En mai 2026, le vitrail du XIXe siècle « saint Vincent », détérioré par des jets de pierres, a été reposé dans l'église Saint-Léonard après restauration.

Anniversaires et commémorations essonniennes en 2027

Frédéric GATINEAU

Chaque année, France Mémoire, service de l'Institut de France, propose un calendrier d'une cinquantaine de dates anniversaires concernant des personnalités, des œuvres ou des événements marquants de l'histoire de France. Parmi les évènements retenus pour le calendrier officiel 2027, l'Essonne pourrait opportunément commémorer une dizaine d'évènements. Cette année 2027 pourrait être aussi l'occasion de faire mémoire d'autres d'événements ou de personnages liés à notre territoire essonnien. Certains ont une portée très locale, d'autre départementale, voire régionale. Voici donc quelques suggestions pour mener ce voyage dans l'espace et dans le temps.

Il y a 800 ans, en 1227

Acte de naissance de la paroisse Saint-Basile d'Étampes. Saint-Basile fut tout d'abord une chapelle sur le territoire de la collégiale Notre-Dame. Un nouveau quartier se développe et souhaite bientôt s'affranchir de la tutelle des chanoines. Un accord est entériné par l'archevêque de Sens le 17 février 1227, et consacra la division de cette paroisse.

Été 1227 : lors de la conspiration des barons, le jeune Louis IX et sa mère Blanche de Castille se dirigent vers Vendôme pour rejoindre leurs fidèles. On apprit que les rebelles faisaient avancer des troupes vers Étampes et Corbeil pour enlever le jeune roi. Louis IX était déjà à Châtres (Arpajon), lorsqu'il fut averti par Thibaud, comte de Champagne, qui l'engagea à se retirer dans le château de Montlhéry. Les Parisiens coururent à son secours, et le ramenèrent en criant que Dieu lui donnât bonne vie !

Il y a 700 ans, en 1327

Étampes est érigé en comté par Charles le Bel.

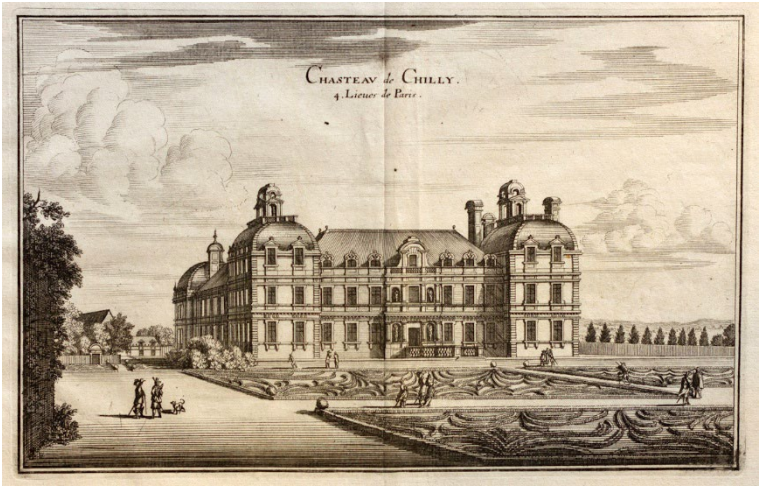
Il y a 500 ans, en 1527

Dans l'église de la Forêt-Sainte-Croix la date de 1527 est gravée sur le culot d'une colonne encadrant la grande baie axiale du chœur. L'analyse dendrochronologique, réalisée en 2007, démontre que les arbres, utilisés pour la charpente de la nef et du chœur et celle du bas-côté, ont été abattus entre 1511 et

1528. Ce résultat confirmerait donc que l'édifice a bien été entièrement construit, en une seule campagne, qui s'est terminée en 1527.

Il y a 400 ans en 1627

Antoine Coëffier de Ruzé d'Effiat fait démarrer les travaux de reconstruction de son château de Chilly par l'architecte Métezeau.



Château de Chilly

Le millésime 1627 figure sur un panneau de la chaire à prêcher dans l'église d'Étréchy ;



Chaire d'Étréchy

Le 2 novembre 1627 : les maires et échevins de la ville d'Étampes sollicitent les Barnabites de Montargis pour leur confier le collège d'Étampes.

Il y a 300 ans en 1727

Arrêt qui désunit le village de Boissy-le-Cuté de la paroisse de Cerny et ordonne que ce village sera imposé à la taille par des collecteurs et des rolles distincts. Ce début d'indépendance mènera à la création de la commune de Boissy-le-Cutté à la Révolution.

Il y a 200 ans en 1827

Victor Hugo publie la préface de Cromwell. Considéré comme une sorte de manifeste du romantisme le texte contient une référence à une mystérieuse créature : la Drée de Montlhéry. Laquelle n'est mentionnée nulle part ailleurs.

Mehemet Ali, vice-roi de l'Égypte ottomane offrit une girafe au roi Charles X. Arrivée à Marseille le 14 novembre 1826, la girafe fut conduite à Paris à pied à partir du 20 mai 1827. Cet épisode bien connu présente plusieurs aspects qui concernent l'Essonne. Au cours de ce voyage, elle était accompagnée par le naturaliste étampois Étienne Geoffroy Saint-Hilaire. Une tradition locale, soigneusement entretenue, prétend que le cortège de la girafe serait passé par Maisse en juin 1827. Par ailleurs Narcisse Achille de Salvandy, qui habitait Essonnes (allié aux Feray et Oberkampf d'Essonnes), utilisera la girafe dans un pamphlet politique : *Lettre de la girafe au pacha d'Égypte pour lui rendre compte de son voyage.*

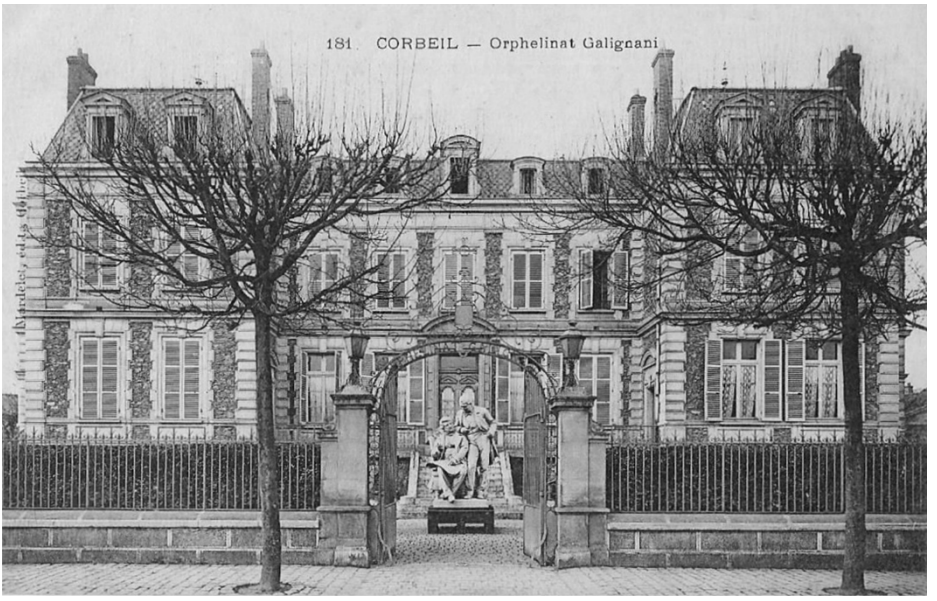


Le 8 octobre 1827 : naissance à Dourdan de Francisque Sarcey, critique dramatique. Une plaque a été posée sur sa maison natale au 32 rue Debertrand en 1927. Il publiera ses souvenirs d'enfances en 1862 dans *le nouveau seigneur de village*. Dourdan y est rebaptisée Macarée.

Décembre 1827 : le clocher de l'église d'Arrancourt s'écroule. Le reste de l'édifice sera démoli dans les années 1930.

Il y a 150 ans en 1877

Fondation de l'Orphelinat Galignani, à Corbeil. Il sera dirigé par les Sœurs de Saint-Vincent de Paul. L'immense bâtiment existe toujours.



Il y a 100 ans en 1927

Agrandissement de l'ancienne église Saint-Nicolas de Juvisy. On fait appel à l'architecte Auguste Perret pour créer des bas-côtés au moyen de modules de carré en ciment sertis de verre. Ces travaux, conçus par le futur grand architecte, se révèleront néfastes pour la vie de l'édifice qui devra être démoli.

Création du Parc Boussard à Lardy par l'architecte urbaniste Joseph Marrast pour Monsieur Boussard.

La Maison russe ouvre ses portes à Sainte-Geneviève-des-Bois. Suivront plus tard le cimetière et l'église.

Achat de la propriété « Bellerose » à Brunoy. Les chanoinesses de Saint-Augustin y fonderont l'Institution Saint-Pierre Fourrier qui existe toujours.

Création du *Cadets Circus* à Étréchy par le père André Régnault. Il deviendra le premier cirque amateur de France.

Au théâtre d'Étampes la façade originelle de Davioud (1852) est modifiée dans un style Arts Déco par l'architecte Boileau.



Théâtre d'Étampes

Le 26 juillet 1927, mort de Louise Abbéma, peintre renommée et amie très intime de Sarah Bernhardt. Elle était née à Étampes en 1853. Le musée intercommunal d'Étampes conserve de très belles œuvres de l'artiste.

Ci-contre, Louise Abbéma dans les fleurs



Le 24 octobre 1927, naissance de Gilbert Bécaud, chanteur. Parmi la multitude de ses succès notre territoire essonnien est particulièrement concerné par le petit chef d'œuvre *un dimanche à Orly*.

Il y a 50 ans en 1977

Janvier, fin des travaux de restauration de l'église de Champlan. Il s'agit d'une des premières restaurations d'ampleur pour une église du département.



Église de Champlan

Par arrêté préfectoral, la ville des Ulis est créée le 17 février 1977 par amputation des communes de Bures-sur-Yvette et d'Orsay et conformément à un vœu émis par référendum de la population des deux communes.



Ville des Ulis lors de sa création

Le 11 avril 1977 mort de Jacques Prévert, poète. On se souvient que Prévert a immortalisé le Carnaval de Mennecy dans un poème du recueil posthume *Soleil de Nuit* paru en 1980.

Le 5 mai 1977, Simone Veil, ministre de la Santé, vient inaugurer à Yerres les nouveaux bâtiments de l'école juive Beth Rifka avec la synagogue.

Septembre, Monseigneur Albert Malbois, premier évêque de Corbeil-Essonnes, écrit aux diocésains de l'Essonne pour annoncer sa démission pour raison de santé.

En octobre, inauguration des travaux de restauration de l'église Saint-Pierre et Saint-Paul du vieil Évry. Les nouveaux vitraux sont financés par les moines de Saint-Benoît-sur-Loire et réalisés par le peintre verrier Louis-René Petit.



Les vitraux de l'église Saint-Pierre Saint-Paul d'Évry

Il y a 25 ans en 2002

Rénovation intérieure de l'église de Ballancourt sur Essonne.

Le mathématicien Laurent Lafforgue, reçoit la médaille Fields. Laurent Lafforgue a enseigné durant des années à l'IHES de Bures-sur-Yvette.

Rénovation complète de l'église de Varennes-Jarcy. À l'occasion sont créés un autel, un ambon et une croix, tous en ardoise massif sculptés par Nicolas Alquin ainsi que des vitraux conçus par l'artiste Carole Benzaken



Les vitraux de l'église de Varennes-Jarcy

La grande peinture murale de l'abside de la basilique de Longpont, est restaurée par Madame Staskiewiez. Cette œuvre remarquable qui date de 1904 fut créée par le peintre suisse François Zbinden.

Restauration complète de la façade occidentale de l'église de Longjumeau. À cette occasion on redécouvre les admirables sculptures du portail.